DÉLIBÉRATION n° 2023-59-1

relative à la demande d'accréditation IRIBODE, (Infirmiers de Bloc Opératoire).

Point inscrit à l'ordre du jour n° 8a

Conseil d'administration du 14 septembre 2023

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 612-2, L. 612-3, L. 613-1, L. 712-3 et L. 712-6-1 I ;
Vu le décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu les arrêtés du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 15 septembre 2022 ;
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 12 septembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **approuvent la demande d'accréditation auprès de l'IRIBODE pour délivrer le Diplôme d'État d'Infirmier de Bloc Opératoire.**

Le dossier est annexé.

Résultats du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				33		
N'ayant pas pris part au vote				1		
Nombre de voix	pour	31	contre	0	abstention(s)	1

Fait à Saint-Denis le 14 septembre 2023
Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION DAJ

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le 21 SEP. 2023

Publié au *Recueil des actes administratifs*, le 21 SEP. 2023

FACULTÉ
DE SANTÉ
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
LA RÉUNION

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION
A DELIVRER

LE DIPLOME D'ETAT

INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Version 2 - Septembre 2023

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE 2023

I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

II. UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION (le cas échéant)

III. ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

IV. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX /CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

V. MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE - ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

VI. SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE*/ APPORTS UNIVERSITAIRES /MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS AVENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATIOND'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

VIII. MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATIOND'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE
Financiers – humains - locaux

IX. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

X. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

XI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS [2]

XII. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

XIII. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVECL'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

XIV. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

XV. AVIS DES INSTANCES DE l'UNIVERSITE

XVI. AVIS DES INSTANCES ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

I et II - UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

La formation d'Infirmier de Bloc Opératoire sera assurée par l'UFR Santé, composante de l'Université de La Réunion, Établissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

III - ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE - STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Le CHU de La Réunion assure une responsabilité de premier plan dans la formation des futurs professionnels de santé paramédicaux et sages-femmes à La Réunion. L'offre de formation paramédicale et maïeutique du CHU de La Réunion comprend 10 écoles et instituts dont **l'institut régional de formation des infirmiers de bloc opératoire diplômés d'état (IRIBODE).**

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de La Réunion est un établissement public de santé. Son ressort territorial est régional. Son siège social est fixé au Allée des Topazes CS 11 021, 97400 Saint-Denis. La localisation de la direction générale du CHU se situe au : 11, rue de l'hôpital, 97460 Saint-Paul. Le CHU de La Réunion est doté de la personnalité morale de droit public et dispose de l'autonomie administrative et financière.

L'organisme de formation du CHU de la Réunion, déclaré sous le numéro d'activité n° 98970384797 est certifié QUALIOPI pour les actions de formation continue sous le numéro de certificat 94864.3 et référencé dans le DATADOCK.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certificat

Certificate

N° 2021/94864.1

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION

N° de déclaration d'activité : 98970384797

pour les activités suivantes :
for the following activities:

REALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

ALLEE DES TOPAZES BELLE PIERRE RE - 97405 ST DENIS CEDEX

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) **2021-10-01** Jusqu'au **2024-09-30**
This certificate is valid from (year/month/day) *Until*

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.
Accréditation COFRAC n° 5-0030, Certification de Produits et Services. Portée disponible sur www.cofrac.fr
COFRAC accreditation n° 5-0030, *Products and Services Certification, Scope available on www.cofrac.fr*
AFNOR Certification est une marque déposée. *AFNOR Certification is a registered trademark.* CERTI F 1815.3 07/2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor certification

5

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe
Appendix

N° 2021/94864.1

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION

ECOLE D'AMBULANCIERS - ALLÉE DES TOPAZES BELLEPIERRE RE - 97400 SAINT-DENIS

IFSI DE SAINT DENIS - ALLÉE DES TOPAZES BELLEPIERRE - SITE FELIX GUYON RE - 97400 SAINT-DENIS

ECOLE DE SAGES-FEMMES - ALLÉE DES TOPAZES BELLEPIERRE - SITE FELIX GUYON RE - 97400 SAINT-DENIS

IFSI DE SAINT PIERRE - AVENUE PRESIDENT MITTERRAND CHU SUD DE LA REUNION RE - 97410 SAINT-PIERRE

INSTITUT FORMATION INFIRMIERS BLOC OPERATOIR - AVENUE PRESIDENT MITTERRAND CHU SUD REUNION IBODE - BLOC 1 ET 2 RE - 97410 SAINT-PIERRE

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DES INFIRMIERS ANESTHESISTES D.E. - AVENUE PRESIDENT MITTERRAND RE - 97410 SAINT-PIERRE

IFAS DE SAINT PIERRE - TERRE SAINTE RE - 97410 SAINT-PIERRE

INSTITUT DE FORMATION AUXILIAIRES DE PUE - AVENUE PRESIDENT MITTERRAND IFAP - SALLE TP-AP - CHU SUD REUNION RE - 97410 SAINT-PIERRE

INSTITUT FORMATION DES MASSEURS KINESITH - AVENUE PRESIDENT MITTERRAND IFMK - BAT MOD CDG - CHU SUD REUNION RE - 97410 SAINT-PIERRE

IFAS DE SAINT DENIS - ALLÉE DES TOPAZES CHU BELLEPIERRE SITE FELIX GUYON RE - 97400 SAINT-DENIS

Insee
Mesurer pour comprendre

Service Info Sirene
09 72 72 6000
prix d'un appel local

Service Statistique
Répertoire SIRENE

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 23/06/2021

Description de l'entreprise	**Entreprise active depuis le 01/01/2012**
Identifiant SIREN	200 030 013
Identifiant SIRET du siège	200 030 013 00011
Dénomination	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION
Catégorie juridique	7364 - Établissement d'hospitalisation
Activité Principale Exercée (APE)	86.10Z - Activités hospitalières
Appartenance au champ de l'ESS[1]	

Description de l'établissement	**Etablissement actif depuis le 01/01/2012**
Identifiant SIRET	200 030 013 00177
Enseigne	INST FORMATION INFIRMIERS BLOC OPERATOIRE D.E.
Adresse	CHU SUD REUNION IBODE - BLOC 1 ET 2 AV PRESIDENT MITTERRAND 97410 SAINT-PIERRE
Activité Principale Exercée (APE)	85.41Z - Enseignement post-secondaire non supérieur

1 : Economie Sociale et Solidaire

Important : *A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).*
Avertissement : *Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.*

REPUBLIQUE FRANCAISE

IV - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX / CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

1. Justification de la demande

Le projet pédagogique doit permettre de faire face aux besoins de la population au regard de la démographie médicale et de la nécessité de développer un exercice coordonné entre professionnels de santé. Il s'agit d'une opportunité majeure d'apport de compétences nouvelles et de mise en synergie des différents professionnels médicaux, visant l'amélioration de la santé.

La profession d'infirmier de bloc opératoire s'appuie sur les référentiels validés par la profession et publiés par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé avec l'arrêté du 27 avril 2022.
Le référentiel d'activité définit les missions et activités de l'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État. Le référentiel de compétences définit les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme d'État.
Le référentiel de formation précise les modalités d'acquisition et d'évaluation afférentes à chaque compétence. Il décrit les contenus et le nombre de crédits attribués à chaque unité d'enseignement ainsi que les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel. La finalité de la formation est de permettre aux infirmiers de bloc opératoire d'assumer une prise en charge holistique de la personne soignée, dans le respect des aspects éthiques et juridiques, au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

La formation d'infirmiers de bloc opératoire de l'IRIBODE du CHU de La Réunion s'appuie sur **quatre concepts** : **la formation d'adulte, la formation par alternance, la formation professionnalisante et la formation par apprentissage**.

Le projet pédagogique de cette formation repose sur une pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant lui permettant de s'impliquer dans sa formation, de s'auto-évaluer, d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.
Conformément aux articles D. 636-82 à D. 636-84 du code de l'éducation et à l'article D. 4311-42 du code de la santé publique, le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire est délivré par les établissements d'enseignement supérieurs accrédités ou co-accrédités à cet effet. Le diplôme est enregistré au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles.
L'infirmier de bloc opératoire peut exercer dans les lieux suivants : blocs opératoires, stérilisation centrale et les structures d'hygiène hospitalière et les services réalisant des actes invasifs à visée thérapeutique et/ou diagnostique.
En collaboration étroite avec le chirurgien, l'infirmier de bloc opératoire, exerçant au sein d'une équipe dans les blocs opératoires, prend en charge le patient dès son arrivée en salle d'opération jusqu'à la fin de l'intervention, en salle de réveil. Son rôle se détermine par trois appellations : l'infirmier circulant, l'instrumentiste et l'aide opératoire. Il se doit de gérer l'intégralité de l'intervention chirurgicale, quelle que soit la discipline.
Cette profession est en évolution constante du fait du progrès des sciences et des techniques ainsi que du contexte institutionnel sanitaire et social. Cette profession connait en France une tension forte de recrutement par un manque de professionnels diplômés et qualifiés. Les besoins d'infirmiers de bloc opératoire sur le territoire de La Réunion sont importants depuis plusieurs années. Cette

tension a amené à former tous les ans une promotion d'étudiants afin pourvoir aux besoins de l'ensemble des secteurs d'activité publique et privé du territoire en infirmier de bloc opératoire.

2. *Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire*

Art. 3. *– Dans le cadre de l'intégration de la formation d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat dans le schéma licence, master, doctorat, les écoles de formation signent, avec une université disposant d'une composante santé et le conseil régional, une convention déterminant les modalités de participation à la formation des universités et les responsabilités des trois signataires. Elle précise les compensations financières des différents postes de dépense, les ressources humaines et moyens matériels mobilisés et les réseaux de financements en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.*

3. La convention

Une convention spécifique de partenariat entre l'université de La Réunion et le CHU de La Réunion-IRIBODE relative à la mise en œuvre de la formation IBODE conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire conférant le grade master sera finalisée et signée par les différentes parties pour l'année universitaire 2023-2024.

Ci-joint : Le projet de convention

Logo université

Cofinancé par l'Union européenne

PROJET DE CONVENTION
Convention relative à la mise en œuvre de la formation IBODE conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire conférant le grade de master

Entre :

La Région, représentée par la Présidente du Conseil régional, madame Huguette BELLO, dûment habilitée par la délibération n° du

Ci-après dénommée « la Région »,

Et :

l'Université, de La Réunion représentée par le Président de l'Université, Professeur Frédéric. MIRANVILLE,

Ci-après dénommée « Université de La Réunion »,

L'« établissement » support de l'école IBODE du CHU de La Réunion, l'IRIBODE, représenté par le Directeur Général , Monsieur Lionel CALENGE , dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommée « école »,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Santé Publique ;
VU le Code de l'Education ;
VU l'arrêté du 10 juin 2021 du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du ministre des solidarités et de la santé et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique ;
VU l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;
VU la délibération n° XX du XX du Conseil régional approuvant le schéma régional des formations sanitaires et du travail social;
VU la délibération n°XX du XX du Conseil régional approuvant le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
VU la délibération n° XX du XX du Conseil régional approuvant le cadre d'intervention relatif aux aides individuelles des formations régionales du sanitaire et du social ;

Préambule :

Par leur engagement dans le processus d'universitarisation, les parties prenantes à la convention souhaitent :
- Proposer une offre de formation adaptée aux besoins de la population de la région, La Réunion;
- Encourager et développer des parcours de formation innovants en favorisant la poursuite d'études et en facilitant les passerelles et réorientations ;
- Accompagner l'ensemble des étudiants paramédicaux de la région, La Réunion, dans leur parcours de formation.

L'ARS est territorialement compétente pour le contrôle de la qualité pédagogique de la formation délivrée ainsi que de la sécurité de l'accueil des apprenants en formation. Elle est co signataire de la présente convention.

La sélection des candidats est organisée par l'« école » autorisée pour dispenser cette formation conformément aux dispositions de l'article R. 4383-2 du code de la santé publique, sous le contrôle du directeur général de l'agence régionale de santé de La Réunion.

Dans le cadre des dispositions des articles D. 612-34, D. 613-7 et D. 636-82 du code de l'éducation, l'Université de La Réunion est accréditée par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, à délivrer le diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire conférant **le grade de master**. Pour ce faire, elle met en œuvre la formation d'IBODE (Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat) conjointement avec l' « école » du CHU de La Réunion.

La mise en œuvre de cette formation repose sur un partenariat entre l'Université, l'école, la Région et l'ARS, dans le cadre de leurs accréditations et autorisations respectives.

Les parties à la présente convention sont convenues des dispositions suivantes :

Article 1 : Objet de la convention

Cette convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'université, l'école et la région vont ensemble mettre en œuvre le dispositif de formation des IBODE.
Ainsi, elle précise les engagements des partenaires pour la formation d'IBODE : modalités de partenariat relatives à l'enseignement, modalités d'accès des étudiants concernés aux services universitaires et aux aides individuelles ainsi que les modalités financières. Elle précise les compensations financières des différents postes de dépense, les ressources humaines et moyens matériels mobilisés et les réseaux de financements en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

Article 2 : Engagements des parties

Les parties s'engagent à mettre en œuvre les moyens techniques, pédagogiques et humains nécessaires à la formation IBODE en vue de la délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, sous le contrôle du Directeur général de l'agence régionale de santé de La Réunion.

2-1-a Moyens techniques et pédagogiques :

Sont mis à disposition les moyens suivants : ~~*(préciser par qui selon le thème)*~~

- locaux: la formation des étudiants IBODE est accueillie dans les locaux du CHU de La Réunion, Site Sud à Saint Pierre.
- pédagogiques : Par le CHU de La Réunion
- numériques : Par le CHU de La Réunion et l'Université de La Réunion
- accès à tous les services offerts par l'Université, comme pour tout étudiant inscrit à l'Université
- outils de gestion et de suivi pédagogique *(interfaces entre APOGEE/PEGASE et le logiciel de gestion EPSILON utilisé par les Instituts et écoles du CHU de La Réunion)*
- Outils et environnements de simulation : Par le CHU de La Réunion et de l'Université de La Réunion.

2-1-b Moyens administratifs et humains

Sont mis à disposition les moyens suivants :

- une contribution aux fonctions supports par
  - ~~o~~ Une équipe de pilotage pédagogique, administrative, logistique et financière ~~(à décrire)~~
    Personnel de l'« école »
    1 Directeur, Directeur des Soins (20%), 2 formatrices IBODE à 100%,
    Personnel de la Direction de l'enseignement et de la coordination générale des IES (10%) : 1 directeur, 1 attaché d'administration responsable des affaires financières, 1 agent des cadres responsable administratif, 1 secrétaire de la cellule stage, 1 secrétaire des affaires financières, 1 secrétaire cellule concours, 2 agents logistiques appariteurs.
  - Service de la scolarité : inscription administrative et pédagogique des étudiants
    1 Secrétaire à 50%
  - Direction des Ressources Humaines, notamment recrutement du personnel, gestion des dossiers de vacataires et des services d'enseignements des personnels. DRH du CHU de La Réunion et Direction des affaires médicales.
  - Direction des systèmes d'information du CHU.
  - Autre :

- une contribution à la formation : des enseignants universitaires inclus dans le service d'enseignement, des formateurs de l'école et des professionnels assurant l'encadrement des stages. Cf Annexe 1 (Dossier accréditation septembre 2023)

- un dispositif d'accompagnement individualisé des étudiants. Cf Annexe 2 (Dossier accréditation septembre 2023)

2-1-c Enseignement

La coordination et la planification des enseignements de la formation conduisant au diplôme d'IBODE seront sous la responsabilité pédagogique du directeur de l' « école » et d'un représentant désigné par le président de l'université. La déclinaison de la maquette de formation, comprenant notamment la répartition des enseignements entre enseignants universitaires et non universitaires, est co-construite par l'université de La Réunion et par l' « école » et validée par les instances de l' « université » et de l' « école ».

Une mutualisation de certains enseignements avec d'autres formations sera recherchée tout en respectant les compétences visées, le volume horaire global de la formation et le temps dédié aux stages cliniques, conformément au projet d'établissement 2022-2026, dans son volet enseignement et formation. Une mutualisation des enseignements en simulation est faite avec l'école IRIADE du CHU de La Réunion.

Cf Annexe 3 (Dossier accréditation septembre 2023, tous les éléments point 11, en annexe à cette convention, le projet enseignement de l'IRIBODE/ le Curriculum des évaluations de l'IRIBODE/ le projet pédagogique de l'IRIBODE)

2-1-d Vie étudiante [éléments complémentaires en cours de rédaction // GT spécifique « droits des étudiants »]

Les étudiants inscrits à l'Université dans le cadre de cette formation bénéficient de l'ensemble des services offerts liés à la qualité d'étudiant de l'université.

Par leur inscription à l'université et le cas échéant par la contribution à la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus), les étudiants bénéficient de services universitaires équivalents à ceux proposés aux étudiants des autres filières universitaires du site géographique concerné.

Les services accessibles concernent notamment :
- les services universitaires de santé étudiante ou l'organisation territoriale mise en place par ces services,
- les services dédiés à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap,
- les services universitaires des activités physiques et sportives,
- l'accès aux ressources de la bibliothèque universitaire,
- l'accès au dispositif de mobilité internationale.

2-1-e Aide individuelle

En application des cadres d'intervention adoptés, le statut d'étudiant permet également l'accès :
- aux restaurants universitaires dans les mêmes conditions tarifaires que les autres étudiants,
- aux logements selon les conditions d'attributions définies par le CROUS, ou par tout organisme d'intermédiation locative ayant conventionné avec l'université
- au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes,
- aux aides individuelles en application des cadres d'intervention adoptés.

Article 3 : Instances de suivi et exécution de la convention

Pour le suivi et la mise en œuvre de la présente convention, il est créé une commission multi-filières universitarisées pour la zone Océan-indien (Réunion et Mayotte).

Elle se réunit au moins une fois par an et a vocation à traiter des problématiques et favoriser les échanges de pratiques à l'échelle de la Région Réunion et de Mayotte.

La commission régionale est une instance co-présidée par le président de l'université de La Réunion ayant une composante santé ou son représentant, par la présidente du conseil régional de La Réunion ou son représentant, et par le président du conseil départemental de Mayotte, désignés pour une durée de trois ans.

Elle est composée de :
- 1 représentant de l'Université de La Réunion,
- 1 représentant de La région Réunion,
- 1 représentant du conseil départemental de Mayotte,
- 1 représentant de l'ARS Réunion et 1 représentant de l'ARS de Mayotte,
- l'administrateur du GCS IFSI Océan Indien ou son représentant,
- Les directeurs scientifiques et les directeurs chaque institut et école universitarisé,
- 2 représentants des étudiants de chaque institut et école universitarisé.

Chaque co-président peut inviter toute personne dont l'expertise est utile en fonction de l'ordre du jour.

Article 4 : Instances de suivi de la formation

Pour le suivi et la mise en œuvre de la formation IBODE la composition de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut/ école (ICOGE) et la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants garantit une représentation équilibrée de l'ensemble des acteurs : représentants de l'université, de l'école, de l'agence régionale de santé de La Réunion, du directeur de l'école IBODE, du directeur scientifique, des représentants des enseignants universitaires, des représentants des médecins intervenants, du représentant du CHU de La Réunion, des formateurs permanents IBODE, des représentants des tuteurs de stage et des représentants des étudiants.
L'ICOGE est coprésidée par le président de l'Université ou son représentant et le directeur de l'agence régionale de santé ou son représentant.
L'Université nomme le conseiller scientifique de l'école IBODE.
Liste des membres de l'ICOGE : Cf Annexe 4 (Dossier accréditation septembre 2023)

Liste des membres de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles étudiants (SCTPSIE). Cette instance est présidée par le directeur de l'école IBODE et ses membres sont issus de l'ICOGE :
Cf Annexe 5 (Dossier accréditation septembre 2023)

Liste des membres de la section compétente pour traiter de la VAE :
La DEETS de La Réunion avait en charge l'organisation des VAE IBODE. Elle transmet chaque année la liste des jurys agréés.

Article 5 : Evaluation

Le suivi du dispositif (éléments démographiques, taux de diplomation, taux d'insertion sur le territoire...) se fera dans le cadre de la commission définie à l'article 3, à la fin de chaque cursus concerné et sera alimenté notamment par les travaux des ICOGE et des commissions territoriales le cas échéant.

Article 6 : Financement

6-1 CVEC et droits d'inscription
Les étudiants s'acquittent des droits d'inscription auprès de l'université de La Réunion et de la contribution de vie étudiant et de campus (CVEC) auprès du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de La Réunion et de Mayotte.

Concernant les étudiants en formation initiale, un arrêté du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche fixe ces droits.
Concernant les apprenants en formation continue, le conseil d'administration de l'université approuve le montant des droits annuels à acquitter, après accord sur le coût de la formation entre l'université, la Région et l'école.

6-2 Circuits de financement
Concernant la formation initiale, la subvention de fonctionnement et d'équipement de l'école est versée annuellement par la région de La Réunion au CHU de La Réunion. La région Réunion conventionne avec l'Université de La Réunion pour reverser les montants compensant la participation de l'université à la formation initiale. (*cf.* article 2)

Concernant la formation continue, les opérateurs de compétences ou collecteurs de fonds versent les fonds relatifs à la formation continue au CHU de La Réunion, organisme gestionnaire de l'école, selon le circuit financier déterminé par le CHU de La Réunion et conformément à la décision tarifaire annuelle signée par le Directeur général du CHU de La Réunion.

Article 7 : Indicateurs à prendre en compte pour identifier le coût lié à l'universitarisation

Au titre de la formation initiale les indicateurs pris en compte pour l'évaluation de la participation de l'université à la formation sont notamment les suivants :

- Les activités de formation ;
- Les activités de soutien et de support du type administratif, documentation, appui à la formation, vie étudiante ;
- Le Système d'information et numérique (cf. guide connaissance des coûts des activités des établissements supérieurs et de recherche).

Les dépenses engagées au titre de la présente convention sont présentées en année civile.

Article 8 : Modalités de révision du financement

La convention bilatérale entre la région Réunion et l'université de La Réunion, relative à la subvention de La région Réunion pour la prise en charge des coûts universitaires, sera revue annuellement au regard des interventions prévisionnelles de l'université de La Réunion pour la formation IBODE. Un budget prévisionnel sera transmis par l'université de La Réunion à La Région Réunion au plus tard le 31 octobre de l'année n-1 pour l'année n sur la base du projet d'enseignement validé par les instances et transmis par le directeur de l'école en amont.

Article 9 : Délais de présentation des pièces justificatives par les bénéficiaires

Les bénéficiaires disposent d'un délai de 12 mois à compter de la date de clôture de l'exercice 2023 pour présenter les pièces justificatives de l'exercice écoulé.

La transmission et l'exactitude revêtent un caractère obligatoire et engagent la responsabilité de chaque bénéficiaire du financement régional.

Article 10: Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à la date de sa signature par l'ensemble des parties. Elle est conclue pour l'année universitaire 2023-2024.

Article 11 : modification et résiliation

La présente convention peut être modifiée par les parties signataires, par voie d'avenant.
La convention prend fin par la résiliation de la convention à l'initiative de l'Université renonçant au financement, par la résiliation de la convention à l'initiative de l'école renonçant au financement ou par la résiliation unilatérale et de plein droit par la Région dans le cas où les engagements visés par la présente convention ne seraient pas respectés par l'Université de La Réunion ou par l'école notamment en cas de non renouvellement de l'accréditation de l'université à délivrer le DE IBO ou de non renouvellement de l'autorisation de l'école
Dans ce dernier cas, cette résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 12 : Litiges

En cas de difficultés liées à la conclusion ou l'exécution de la présente convention, quelle qu'en soit la cause ou l'objet, il est expressément convenu, et ce avant tout recours contentieux, que les parties tenteront de procéder par voie de règlement amiable. Pour ce faire, l'une des parties au moins déclenche une procédure de conciliation par courrier recommandé adressé aux autres parties.
Les parties s'engagent à fixer une date de réunion dans les quinze jours à compter de la réception de la première saisine et à désigner des représentants pour assister à cette réunion.
En cas de refus express d'une des parties pour participer à cette réunion ou en cas d'échec des négociations le litige pourra être soumis au tribunal administratif de La Réunion.

Fait à Saint Pierre, le < date d'édition >

La Présidente **du Conseil régional de La Réunion** **Madame H. BELLO**	**Le Président** **de l'Université de La Réunion** **Pr F. MIRANVILLE**

Le Directeur général de l'ARS Réunion
Monsieur G. COTELLON

Le Directeur général du CHU de La Réunion
Monsieur L. CALENGE

La Doyenne de l'UFR Santé de La Réunion
Pr B. ROY-DORAY

Le Directeur de l'IRIBODE
Monsieur T. BOUVIER

V - MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE - ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Les modalités suivantes ont été conjointement validées par le directeur de l'école d'IBODE, la doyenne de l'UFR Santé et l'ARS :

1. La gouvernance

Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

« TITRE Ier : GOUVERNANCE DES INSTITUTS DE FORMATION (Articles 2 à 37)

Article 2 : « Dans chaque institut de formation préparant à l'un des diplômes visés à l'article 1er sont constituées une instance compétente pour les orientations générales de l'institut et trois sections :

- une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants ;

- une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires ;

- une section relative à la vie étudiante. »

IRIBODE de La Réunion :

-L'instance compétente pour les orientations générales de l'école (ICOGE) sera co présidée par l'Université représenté par l'UFR Santé et l'ARS

-La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants (SCTPSI) est présidée par le directeur de l'école d'IBODE, ses membres sont issus de l'ICOGE (Selon modèle de l'arrêté du 21 avril 2007)

-La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires ; les membres élus et désignés seront nommés lors 1er ICOGE

-La section relative à la vie étudiante (SVE) est intégrée à la SVE des IES Sud du CHU de La Réunion. Les représentants des étudiants IBO y participent depuis plusieurs années.

2. Les jurys semestriels et de certification

Jurys semestriels - Art 26.

Mission : Validation des unités d'enseignement et l'attribution des crédits

Présidés par le directeur de l'école

Composition :

1o Du président de l'université ou son représentant ;

2o Du conseiller scientifique médical ou auxiliaire médical ;

3o Du responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;

4o D'un ou de plusieurs formateurs référents des étudiants infirmiers de bloc opératoire ;

5o D'un ou de plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Art. 26. *– I. – L'organisation des épreuves d'évaluation et des jurys semestriels est présentée à l'instance compétente pour les orientations générales de l'école au début de l'année universitaire et les étudiants en sont informés. II. – La validation des unités d'enseignement et l'attribution des crédits est attestée par le jury semestriel présidée par le directeur de l'école et composée:*

1o Du président de l'université ou son représentant;

2o Du conseiller scientifique médical ou auxiliaire médical;

3o Du responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat;

4o D'un ou de plusieurs formateurs référents des étudiants infirmiers de bloc opératoire;

5o D'un ou de plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Un jury pour la certification du Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire - Art 33
Présidé par le président de l'université partenaire
Composition :
1o Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé ;
2o Un représentant de l'université partenaire, enseignant-chercheur participant à la formation;
3o Le directeur d'école d'infirmiers de bloc opératoire ;
4o Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
5o Un formateur permanent de l'école d'infirmiers de bloc opératoire ;
6o Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage;
7o Un chirurgien participant à la formation des étudiants.

Art. 33. *– Le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et son président sont nommés par le président de l'université. Le jury comprend :*
1o Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé ;
2o Un représentant de l'université partenaire, enseignant-chercheur participant à la formation ;
3o Le directeur d'école d'infirmiers de bloc opératoire ;
4o Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
5o Un formateur permanent de l'école d'infirmiers de bloc opératoire ;
6o Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage ;
7o Un chirurgien participant à la formation des étudiants.

3. L'instance de suivi et exécution de la convention (Art3)

La liste des membres figure dans le projet de convention (Art4)

4. La commission compétente de la VAE (Art4)

La DEETS de La Réunion avait en charge l'organisation des VAE IBODE jusqu'en 2023. Elle transmet chaque année la liste des jurys agréés à La Réunion. Cette nouvelle commission fera référence dans un premier temps à ces membres agréés qui ont suivi une formation pour être jury VAE.

Ci-joint :
-La proposition de nomination du représentant de l'UFR santé de La Réunion et du conseiller scientifique.
-La décision de fixant les membres du jury semestriel IRIBODE de La Réunion
-La liste des membres de l'ICOGE de l'IRIOBE de La Réunion
-La liste des membres de la SCTPSI de l'IRIOBE de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

FACULTÉ DE SANTÉ UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Références :
BD/HB(L)/AD/N°S02-1-23-03396

Bérénice DORAY
Doyenne de l'UFR Santé

Hélène BITSINDOU (LUCAS)
Responsable administrative

Antoine DOSTON
Gestion paramédical

Téléphone :
0262 904301

Courriel :
sante-paramedicales@univ-reunion.fr

Adresse postale :
1 allée des Aigues-Marines
Bellepierre
97487 SAINT DENIS CEDEX

Saint Denis, le 17 février 2023

La Doyenne de l'UFR Santé
Pr. Bérénice DORAY

à

Directeur des soins
Directeur de l'IFMK/IFAP/IFAS/IRIBODE/IRIADE
CHU REUNION – IES SUD
Monsieur Thierry BOUVIER

Objet : Représentants universitaires aux jurys semestriels de l'IBODE

Monsieur le DIRECTEUR,

Conformément à l'article 26 de l'arrêté du 27 avril 2022, je vous propose les nominations suivantes :

- Monsieur Henri VACHER-COPONAT, Assesseur paramédical, affecté à l'UFR Santé en qualité de représentant du Président de l'Université ;
- Monsieur Malik BOUKERROU, en qualité de conseiller scientifique.

Ces nominations prennent effet à réception de ce courrier et prendront fin à la nomination de nouveaux représentants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations.

La Doyenne de l'UFR Santé
Par délégation du Président de l'Université
la doyenne de l'UFR Santé
Professeur Bérénice DORAY
Pr. Bérénice DORAY

20

LISTE DES MEMBRES DE L'INSTANCE COMPÉTENTE POUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ECOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

MàJ le 21/08/2023

Fonctions		Nom	Prénom	Tél	Adresse mail
Les membres de droits					
Le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant, co-président	DG Président	COTTELON	Gérard		
	Représentante	PELLASSY-TARBOURIECH	Denise	02 62 93 94 69	denise.pellassy-tarbouriech@ars.sante.fr
Le Président de l'Université ou son représentant, co-président	DG Président	MIRANVILLE	Frédéric		
	Représentante	ROY-DORAY	Bérénice	0262 90 64 00	berenice.doray@chu-reunion.fr
Deux représentants de la Région	Titulaire			envoi courrier à la DFPA et mail à leila.promi@cr-reunion.fr 0262924750 0262922291 sec (Mme Haffizou)	GUFFLET Giovanni Directeur DFPA intérim giovanni.guffllet@cr-reunion.fr
	Titulaire				
Le directeur de l'institut de formation ou son représentant		BOUVIER	Thierry	0262 35 94 50	thierry.bouvier@ies-reunion.fr
Le directeur de l'établissement de santé ou le responsable de l'organisme gestionnaire, support de l'institut de formation, ou son représentant pour les instituts de formation publics et le président du conseil d'administration, ou son représentant, pour les instituts de formation privés	DG	CALENGE	Lionel	0262 35 94 94	secretariat.dg@chu-reunion.fr
	Représentant	BELLIER	Franck	59881	franck.bellier@ies-reunion.fr
Le conseiller pédagogique, ou technique en l'absence de conseiller pédagogique, de l'agence régionale de santé dans la région d'implantation de l'institut de formation		PELLASSY-TARBOURIECH	Denise	02 62 93 94 69	denise.pellassy-tarbouriech@ars.sante.fr
Pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé le directeur des soins, coordonnateur général des soins, ou son représentant, directeur des soins et pour les instituts de formation privés, le responsable de l'organisation des soins, ou son représentant	Titulaire	SERMONT	GIANNI	59047 Joëlle sec DSSI 55215 59227	sec.dsirmt.ghsr@chu-reunion.fr
	Suppléant	LENCLUME	Dominique		
Un enseignant de statut universitaire, désigné par le président d'université, lorsque l'instituts de formation a conclu une convention avec une université	Titulaire	KASSIR	Radwan	06-92-45-20-64	radwan.kassir@chu-reunion.fr
	Suppléant	MAILLOT	Cédric	55845	cedric.maillot@chu-reunion.fr
Un médecin participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut	Titulaire	TRAN	Phuong Lien	58723	phuong.tranqc@chu-reunion.fr
	Suppléant(e)			En attente de réponse	
Un conseiller scientifique paramédical, ou médical en l'absence de conseiller scientifique paramédical, désigné par le directeur de l'institut	Titulaire	BOUKERROU	Malik	55926	malik.boukerrou@chu-reunion.fr
Le ou les responsables de la coordination pédagogique des formations concernées		/	/		
Deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'institut, exerçant depuis au moins 3 ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé	Titulaire	OLLIVIER	Katy	0262 45 10 10 Dect : 2139	Katy.OLLIVIER@chor.re
	Suppléant(e)	CARO	Juanita	54073	juanita.caro@chu-reunion.fr
	Titulaire	CHARRONDIERE	Christèle	0262 59 63 51	christele.charrondiere@cliniqueduricux.fr
	Suppléant	BESSY	Crescence	06-92-62-86-35	besreunion@hotmail.com
Un représentant du personnel administratif de l'institut, désigné par le directeur de l'institut.	Titulaire			0262 35 99 82	secu@ies-reunion.fr
Les membres élus					
Deux représentants des étudiants par promotion	M2 Titulaire			En attente election etudiants	
	M2 Suppléant(e)			En attente election etudiants	
	M1 Titulaire			En attente election etudiants	
	M1 Suppléant(e)			En attente election etudiants	
Un formateur permanent de l'institut de formation par année de formation	Titulaire	MARIAMON	Flavie	5 93 53	flavie.mariamon@ies-reunion.fr
	Titulaire	LE BORGNE	Julia	55203	julia.leborgne@ies-reunion.fr

Directeur des soins
Directeur IRIBODE
M Thierry BOUVIER

DOYENNE UFR santé
Pr Bérénice DORAY

Représentante Directeur de l'ARS Réunion
Madame Denise PELLASSY TARBOURIECH

Par délégation du Président de l'Université
la doyenne de l'UFR santé
Professeur Bérénice DORAY

CHU DE LA REUNION
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE
INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
UFR Santé
1 Allée des Aigues Marines - Bellepierre
97487 Saint Denis Cedex
Tél : 0262 90 43 43 - Fax : 0262 90 43 66

LISTE DES MEMBRES DE LA SÉLECTION COMPÉTENTE POUR LE TRAITEMENT PEDAGOGIQUE DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DES ETUDIANTS DE L'IRIBODE

Fonctions		Nom	Prénom	Tél	Adresse mail	Présence	Quorum
Les membres de droits							
Le directeur de l'institut de formation ou son représentant		BOUVIER	Thierry	0262 35 94 30	thierry.bouvier@ies-reunion.fr	1	1
Un conseiller scientifique paramédical, ou médical en l'absence de conseiller scientifique paramédical, désigné par le directeur de l'institut		BOUKERROU	Malik			0	1
Pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général ou son représentant, directeur des soins, et pour les instituts de formation privés, le responsable de l'organisation des soins, ou son représentant		SERMONT LENCLUME	GIANNI DOMINIQUE	G. SERMON 59047 sec DSSI 55215 / 59227	patricia.catherinaud@chu-reunion.fr (59963) sec.dsirmi.ghsr@chu-reunion.fr	0	1
Un professionnel diplômé de la filière en exercice, désigné par le directeur de l'institut de formation, exerçant hors d'un établissement public de santé	Titulaire	OLLIVIER	Katy	0262 45 30 30 Poste 2139	Ka.OLLIVIER@chor.re	0	1
	Suppléant	CARO	Juanita	54073	juanita.caro@chu-reunion.fr		
Un enseignant de statut universitaire désigné, par le président d'université, lorsque l'institut de formation a conclu une convention avec une université	Titulaire	KASSIR	Radwan	06-92-45-20-64	radwan.kassir@chu-reunion.fr	1	1
	Suppléant	MAILLOT	Cédric	55845	cedric.maillot@chu-reunion.fr		
Un médecin participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut	Titulaire	TRAN	Phuong Lien	58723	phuong.tran@chu-reunion.fr		1
	Suppléant				En attente de réponse	1	
Deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'institut, exerçant depuis au moins 3 ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé	Titulaire	OLLIVIER	Katy	0262 45 30 30 Poste 2139	Ka.OLLIVIER@chor.re	0	1
	Suppléante	CARO	Juanita	54073	juanita.caro@chu-reunion.fr		
	Titulaire	CHARRONDIERE	Christèle	0262 39 63 51	christele.charrondiere@cliniqueduriaux.fr	1	1
	Suppléant	BESSY	Crescence	06-92-62-86-35	besreunion@hotmail.com	0	
Les membres élus							
Deux étudiants représentants par promotion	M2 Titulaire					0	1
	M2 Suppléante					0	
	M1 Titulaire					0	1
	M1 Suppléant					1	
Un formateur permanent de l'institut de formation par promotion	Titulaire	MARIAMON	Hassie	5 93 53	Hassie.mariamon@ies-reunion.fr	1	1
	Titulaire	LE BORGNE	Julia	55203	julia.leborgne@ies-reunion.fr	1	1
					QUORUM	7	12

Directeur des soins
Directeur IRIBODE
M Thierry BOUVIER

DOYENNE UFR santé
Pr Bérénice DORAY

Conseiller scientifique
Pr Malik BOUKERROU

Madame Denise PELLASSY
TARBOURIECH

Par délégation du Président de l'Université
le doyenne de l'UFR santé
Professeur Bérénice DORAY

CHU DE LA RÉUNION
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE
INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
UFR Santé
1 Allée des Aigues Marines - Bellepierre
97487 Saint Denis Cedex
Tél : 0262 90 43 43 - Fax : 0262 90 43 66

DECISION N° 32/2023 IES/IRIBODE
fixant la composition des membres du jury semestriel IRIBODE du CHU SUD REUNION Année universitaire 2023-2024

Le Directeur de l'Institut Régional de formation des Infirmiers DE Bloc Opératoire (I.R.I.B.O.D.E.) du CHU Sud Réunion

VU le Code de la Santé Publique,
VU l'arrêté du 27 Avril 2022 (article 26), relatif au diplôme d'Etat d'infirmier de Bloc Opératoire,

ARRETE :

Article 1er : Le jury semestriel est mis en place pour l'année 2023/2024 et siègera pour les semestres 1, 2, 3 et 4.

Article 2 : Il est composé comme suit :

Président :
Monsieur BOUVIER Thierry, Directeur de l'IRIBODE

Représentant de l'Université :
Monsieur VACHER-COPONAT Henri, Assesseur paramédical, affecté à l'UFR Santé en qualité de représentant du Président de l'Université,

Conseiller Scientifique IRIBODE : Monsieur Malik BOUKERROU, Professeur des Universités Praticien Hospitalier,

Responsable pédagogique : Madame Flavie MARIAMON, Cadre Formatrice IBODE

Formateur référent des étudiants Infirmiers de Bloc Opératoire : Madame Julia LE BORGNE, Formateur IBODE

Représentants des tuteurs de stage :

TITULAIRES			
Madame	FONTAINE	Mélanie	IBODE CHU SUD REUNION
SUPPLEANT			
Madame	TREBERN	Solena	IBODE CH OUEST REUNION

Fait à Saint-Pierre, le 31/08/2023

Pour le Directeur Général et par délégation,
Le Directeur des soins – Directeur de l'IRIBODE,
Thierry BOUVIER

CHU DE LA RÉUNION
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE
INSTITUTS D'ETUDES EN SANTÉ

La présente décision peut être déférée devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion, 27 rue Félix Guyon, BP 2024, 97488 SAINT DENIS Cedex, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification. Elle peut, dans les mêmes délais, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur du Groupe Hospitalier Sud Réunion.

« Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+) »

VI - SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE / APPORTS UNIVERSITAIRES / MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

Projet pédagogique de l'IRIBODE 2022-2024

Les apports universitaires

Mutualisation des enseignements en simulation et pratiques simulées avec l'IRIADE des IES du CHU de La Réunion
Cf : Chap XIV : Partenariat avec école IBODE de Lille et l'IFITS pour l'UE Recherche et dispositif mémoire

Ci-joint :
-Liste intervenants à l'IRIBODE – année 2022-2023 – Promotion 2022-2024
-Liste des intervenants universitaire
-Le projet pédagogique de l'IRIBODE 2022-2024

Chapitre VI Dossier - LISTE INTERVENANTS IRIBODE
ANNEE 2022 2023 - PROMOTION 2022-2024

BLOC	Module /UE	Intitulé du cours, de la correction ou de la prestation	Intervenant	Categorie	Fonction	Durée retenue (en centième)	PUPH MCU
	1.01.S1	Processus EBN et raisonnement clinique IBODE = Mr CHRISTOPHE DEBOUT Méthode de recherche bibliographique Introduction à la LCA Référencement bibliographique et introduction à Zotero	DEBOUT Christophe	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		8,50	8,50
	1.01.S1	Visite CDI - open athens (code)	GONTHIER Jacques	INTERVENANT NON REMUNERE	DOC	1,50	
	1.01.S1	Prise en main de MYKOMUNOTE + DRIVE	PEREIRA Elizabeth	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	AAH	1,00	
	1.01.S1	Techniques de communication p1	RIVOALEN Nathalie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	DIR	4,00	
	1.01.S1	Techniques de communication P2	RIVOALEN Nathalie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	DIR	2,00	
	1.01.S1	Représentations du bloc opératoire, atteinte chirurgicale du corps, impact des croyances et des cultures1/2	SAVRIAMA Stéphane	PERSONNEL UNIVERSITAIRE REMUNERE	PU	3,00	
	1.01.S1	Représentations du bloc opératoire, atteinte chirurgicale du corps, impact des croyances et des cultures, Psychologie, sociologie et anthropologie de la mort	SAVRIAMA Stéphane	PERSONNEL UNIVERSITAIRE REMUNERE	PU	4,00	
	1.01.S1	Représentations du bloc opératoire, atteinte chirurgicale du corps, impact des croyances et des cultures, suite Psychologie, sociologie et anthropologie de la mort	SAVRIAMA Stéphane	PERSONNEL UNIVERSITAIRE REMUNERE	PU	2,00	
	1.01.S2	EVALUATION - 1.01.S2 pratique simulée : acceuil du patient au bloc	GEORGER Elodie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE IBO	3,00	
	1.01.S2	Communication - PNL	RIVOALEN Nathalie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	DIR	4,00	
	1.02.S1	Stérilisation - enseignement dirigé	BAILLY Mégane	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	PHAR	2,00	
	1.02.S1	Prise en charge stomathérapeute.	BARET AMANDINE	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	IDE	1,00	
	1.02.S1	Principes de l'anesthésie, règlementation en matière de sécurité anesthésique : - Consultations, bilan, classifications ASA...	BOURSIER Catherine	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	IADE	3,00	
	1.02.S1	Anatomie descriptive et topographique en ostéoarticulaire	CADENNES Adrien J-Baptiste	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,00	
	1.02.S1	Chirurgie bariatrique	COUEFFE - EICHWALD Xaviéra	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,00	
	1.02.S1	-chirurgie plastique infantile : DR FIEVET fentes labiales et palatines - Brulures et sequelles - plastique pédiatrique	FIEVET Lucile	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	
	1.02.S1	Prise en charge stomathérapeute.	HONORINE Alexandra	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	IDE	1,00	
	1.02.S1	Chirurgie de l'estomac + début chirurgie du colon	JEAN Frédéric	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,00	
	1.02.S1	Chirurgie du colon et du grele	JEAN Frédéric	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,00	
	1.02.S1	Suite et fin du colon gauche = rectum	JEAN Frédéric	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	2,00	
	1.02.S1	Anatomie descriptive et topographique en chirurgie abdominale	KASSIR Radwan	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	3,00	3,00
	1.02.S1	Urgences : appendicite péritonite splénectomie avec les EIBO2	KASSIR Radwan	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED		
	1.02.S1	Anatomie descriptive et topographique en chirurgie abdominale suite (foie...)	KASSIR Radwan	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	1,00	1,00
	1.02.S1	Chirurgie de la paroi et suite des urgences	KASSIR Radwan	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	2,00
	1.02.S1	Chirurgie de la vésicule et des voies biliaires Principes généraux de la chirurgie carcinologique et rôle IBODE	KASSIR Radwan	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	3,00	3,00
	1.02.S1	Chirurgie du rectum - proctologie	KASSIR Radwan	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	2,00
	1.02.S1	Chirurgie du pancréas	KASSIR Radwan	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	2,00
	1.02.S1	Les différents types d'anesthésie chez l'adulte (indications, contre-indications,) : Anesthésie générale, locorégionale, sédation, surveillance	KERKENI Otman	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	4,00	
	1.02.S1	Urgences chirurgicales : estomac plein...	KERKENI Otman	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
	1.02.S1	Communication soignante, l'anesthésie sous hypnose, rôle de l'IBODE	KERKENI Otman	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	
	1.02.S1	Chirurgie de la main et la chirurgie avant bras et poignet traumatique	KRAUSSE Thomas	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	Médecin junior	4,00	
	1.02.S1	Competence IBODE en urologie : prostatectomie sous robot	LE BORGNE Julia	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE IBO	3,00	

BLOC 1

1.02.S1	Anesthésie en ambulatoire -Prise en charge de la douleur en anesthésie	LOPEZ Sandrine	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	4,00	
1.02.S1	Fracture : Généralités, physiologie de l'ossification, principes de consolidation, mise en place d'une immobilisation	MAILLOT Cédric	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	3,00
1.02.S1	Bases en ostéosynthèse	MAILLOT Cédric	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	3,00
1.02.S1	Chirurgie diaphysaire- fémorale	MAILLOT Cédric	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	3,00
1.02.S1	Chirurgie de la diaphyse tibiale et fémorale	MAILLOT Cédric	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	3,00
1.02.S1	Cheville traumatique fracture bi malléolaire, astragale, calcanéum, hallux valgus,	MAILLOT Cédric	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	3,00
1.02.S1	Radioprotection professionnels- Imagerie médicale: – Les grands principes de l'imagerie médicale – Repères anatomiques en imagerie médicale	MAILLY Vivian	PERSONNEL NON MEDICAL CHU NORD	PHYS MED	4,00	
1.02.S1	Radioprotection professionnels- Imagerie médicale: – Les grands principes de l'imagerie médicale – Repères anatomiques en imagerie médicale	MAILLY Vivian	PERSONNEL NON MEDICAL CHU NORD	PHYS MED	1,00	
1.02.S1	Radioprotection patients	MAILLY Vivian	PERSONNEL NON MEDICAL CHU NORD	PHYS MED	4,00	
1.02.S1	Radioprotection patients	MAILLY Vivian	PERSONNEL NON MEDICAL CHU NORD	PHYS MED	4,00	
1.02.S1	Anatomie descriptive et topographique en chirurgie urologique Chirurgie de la prostate	NGAM-BA Marie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
1.02.S1	Chirurgie de la vessie et de l'uretère - Chirurgie des testicules et du cordon	NGAM-BA Marie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	
1.02.S1	Suite Chirurgie de la verge - Traitement de l'incontinence chez l'homme	NGAM-BA Marie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
1.02.S1	Chirurgie endoscopie percutanée- Traitement de l'incontinence chez l'homme	NGAM-BA Marie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
1.02.S1	- Pathologies inguinales - Ectopies palpables ou non - Appendicite : particularités pédiatriques - diverticule de Meckel- IIA - sténose du pylore - pathologies ovariennes - pathologies testiculaires	SUPLY ETIENNE	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	Médecin	4,00	
1.02.S1	- pathologies vésicales - Nephrectomies totales ou partielles - syndrome de jonction - Vessie neurologique - Extrophie vésicale - DSD - VUP	SUPLY ETIENNE	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	Médecin	3,00	
1.02.S1	Anatomie descriptive et topographique en chirurgie gynécologique chirurgie de l'utérus : hystérectomie hystéroscopie, curetage part1	TRAN Phuong Lien	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	GYNECOLO GUE	4,00	4,00
1.02.S1	Cancer utérin et du col ; chirurgie du sein et reconstruction Césarienne	TRAN Phuong Lien	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	GYNECOLO GUE	4,00	4,00
1.02.S1	Produits utilisés en anesthésie : indications et risques (anesthésie locaux, anesthésiques, antalgiques)	ZARYAH Hassan	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE IA	3,00	
1.02.S1	Réveil et ses complications, la salle de surveillance post interventionnelle	ZARYAH Hassan	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE IA	1,00	
1.02.S2	Chirurgie du rachis	BANOR Tania	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	
1.02.S2	Chirurgie du rachis p2	BANOR Tania	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	
1.02.S2	Rappels anatomiques, grands principes en chirurgie cardiaque voies d'abord - installations- CEC la chirurgie coronaire	BILAND Guillaume	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	4,00	
1.02.S2	Chirurgie valvulaire+ chirurgie aorte thoracique - prélèvement/transplantation cardiaque SALLE RECHERCHE DIRECTION GENERALE CHU REUNION ST PAUL	BILAND Guillaume	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	
1.02.S2	Chirurgie pulmonaire	HUBERT-CARDIN Chloé	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,00	
1.02.S2	Chirurgie pulmonaire	HUBERT-CARDIN Chloé	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,00	
1.02.S2	Chirurgie prothetique du genou+ ligamentoplastie p1	MAILLOT Cédric	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	3,00
1.02.S2	Chirurgie prothetique du genou+ ligamentoplastie p2	MAILLOT Cédric	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	3,00
1.02.S2	Chirurgie des surrenales	MARTELLOTTO Sophie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
1.02.S2	Chirurgie de la thyroide	MARTELLOTTO Sophie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
1.02.S2	Chirurgie Parathyroides	MARTELLOTTO Sophie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
1.02.S2	Chirurgie du rein	NGAM-BA Marie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
1.02.S2	Plaie et cicatrisation	POTHIN Martine	<< ??? >>		3,00	
1.02.S2	Rappel anatomique -grands principes en chirurgie vasculaires : gestes communs à toute intervention	RADOUX Jean-Michel	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,00	
1.02.S2	Les urgences en chirurgie vasculaire - chirurgie des membres supérieures des accès vasculaires	RADOUX Jean-Michel	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,00	
1.02.S2	Chirurgie vasculaire	RADOUX Jean-Michel	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	2,50	

1.02.S2	La chirurgie de l'aorte abdominale et troncs viscéraux- chirurgie des artères cervicales	RADOUX Jean-Michel	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	2,50	
1.02.S2	Rappel anatomique de l'œil - les urgences traumatiques en OPH, Chirurgie de la cataracte A LA SALLE RECHERCHE DIRECTION GENERALE CHU REUNION ST PAUL	RANDON Matthieu	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	2,00	
1.02.S2	Chirurgie de la rétine -glaucome - myopie- greffe de cornée Strabisme - ptérygion - chalazion - tarsorraphie -DCR SALLE RECHERCHE DIRECTION GENERALE DU CHU REUNION ST PAUL	RANDON Matthieu	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	3,50	
1.02.S2	Les grands principes en chirurgie maxillo faciale, Les dysharmonies maxillo-mandibullaires, la traumatologie tumeur de la bouche - reconstructions en maxillo faciale	ROUGEOT Amélie	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	4,00	
1.02.S2	suite tumeur de la bouche - reconstruction maxillo faciale	ROUGEOT Amélie	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	
1.02.S2	RGO et gastrostomie - Malformations ano-rectales- cloaque - Maladie de Hirschsprung - kyste du cholédoque - atrésie voies biliaires	SAUVAT Frédérique	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	2,00
1.02.S2	Pathologies néonatales - laparoschisis- omphalocèle - atrésie duodénale et du grêle - ECNU - Malrotation intestinale - hernies diaphragmatiques - atrésie oesophage	SAUVAT Frédérique	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	2,00
1.02.S2	Tumeurs et pathologies thoraciques - neuroblastome - nephroblastome - tumeurs du foie - Tératome sacro-coccygien - Malformations pulmonaires : MAKP, séquestration, kyste bronchogénique : particularités pédiatriques	SAUVAT Frédérique	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	2,00
1.02.S2	Chirurgie hépatique et des voies biliaires hybride	ZEMOUR Johanna	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	4,00	
3.01.S1	Fonction de coordonnateur RAAC	BARET AMANDINE	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	IDE	1,00	
3.01.S1	EVALUATION : présentation des audits	BLERIOT Audrey Céline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	TECHNICIEN NE	3,00	
3.01.S1	EVALUATION : présentation des audits	FAILLA Valérie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE I	3,00	
3.01.S1	Fonction de coordonnateur RAAC	HONORINE Alexandra	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	IDE	1,00	
3.01.S1	Modalités de prise en charge: récupération améliorée après chirurgie (R.A.A.C), la méthode du «fast track» ...	MARTELLOTTO Sophie	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
3.01.S1	EVALUATION : présentation des audits	SIMAC Catherine	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	3,00	
3.01.S1	Informatique PPT	VIRICATIN Shanael	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		3,00	
3.01.S1	Informatique	VIRICATIN Shanael	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		2,00	
3.01.S1	Informatique word	VIRICATIN Shanael	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		3,00	
3.01.S2	Gestion financiere du bloc operatoire	CHEN CHOW SIT Patrick	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	ASS GES	4,00	
3.01.S2	Sécurité informatique - cybersécurité à l'hôpital gestion informatisée au bloc opératoire programmation opératoire informatisé	GONTIER Jérôme	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	ING	2,50	
3.01.S2	Droits des usagers	NAJAFALY Mounir Raza	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	JURISTE	2,50	
3.01.S2	Evolution du fonctionnement et de l'organisation des établissements de santé et des plans d'urgence	NAJAFALY Mounir Raza	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	JURISTE	2,50	
3.01.S2	Fonction de Logisticien au bloc	NICOLE Jeremy	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE IBO	2,00	
3.01.S2	Gestion financiere du bloc operatoire	PAYET Cyrielle	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	ASS GES	4,00	
3.01.S2	santé et sécurité au travail, prévention des TMS et l'ergonomie au travail.	PIOGER Isabelle	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE MK CDS	4,00	
3.01 S2	Pratique simulée en neurochirurgie debriefing	GEORGER Elodie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE IBO	3,00	
3.02.1 S1	Stérilisation à l'hôpital Définition et généralités P1	BAILLY Mégane	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	PHAR	2,00	
3.02.1 S1	Procédés de stérilisation : stérilisation par la vapeur d'eau saturée – test en routine et contrôles – autres méthodes de stérilisation Developpement durable	BAILLY Mégane	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	PHAR	4,00	
3.02.1 S1	Entretien des matériels thermosensibles	BAILLY Mégane	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	PHAR	3,00	
3.02.1 S1	Risques infectieux liées à l'air au bloc opératoire et secteurs interventionnels, + contrôles + principes d'asepsie progressive -	BLERIOT Audrey Céline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	TECHNICIEN NE	4,00	

BLOC 3

3.02.1 S1	Suite risques infectieux liés à l'air au bloc : Les controles Principes architecturaux (les circuits, les flux, les choix des revêtements...) les tenues au bloc opératoire prélèvement environnement	BLERIOT Audrey Céline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	TECHNICIEN LABORATOIRE	4,00	
3.02.1 S1	Hygiène et asepsie au bloc opératoire : Bionettoyage + Méthodologie de la rédaction d'une procédure d'hygiène + déchets+risques infectieux liés à l'eau + lecture prélèvement environnement :	BLERIOT Audrey Céline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	TECHNICIEN LABORATOIRE	4,00	
3.02.1 S1	TP Friction chirurgicale des mains + prélèvement cutanée au BLOC du LAC	BLERIOT Audrey Céline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	TECHNICIEN LABORATOIRE	4,00	
3.02.1 S1	Integration des savoirs théoriques : visite de la centrale de traitement de l'air, unité de blanchisserie, unité de chaufferie (traitement de l'eau, gestion des déchets anatomiques (morgue)	BLERIOT Audrey Céline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	TECHNICIEN LABORATOIRE	4,00	
3.02.1 S1	Bactériologie : Lecture et interpretation des prelevements des mains	BLERIOT Audrey Céline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	TECHNICIEN	1,00	
3.02.1 S1	Methodologie de procédures-protocoles	BLERIOT Audrey Céline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	TECHNICIEN	1,00	
3.02.1 S1	Modalites de prelevement en anatomo pathologie (AU LABO ANAPATH)	DROUTON COUREVITS Noëline	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	FF CDS	3,00	
3.02.1 S1	Stérilisation : Cadre règlementaire, historique, instances françaises et européennes Rappel sur les agents infectieux- Bonnes pratiques en pharmacie hospitalière Différents procédés de stérilisation : Stérilisation à la vapeur d'eau -Stérilisation à basse température 1/2	DIBLAR David	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	CDS	4,00	
3.02.1 S1	Instruments (charte de qualité, matériau, maintenance), les containers)	DIBLAR David	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	CDS	4,00	
3.02.1 S1	Circuit des DM réutilisables et à usage unique: Etiquetage, traçabilité, dossiers de stérilisation, stockage, péremption - Risques ATNC	DIBLAR David	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	CDS	3,00	
3.02.1 S1	Integration des savoirs en stérilisation au CHOR	DIBLAR David	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	CDS	4,00	
3.02.1 S1	Precautions standards précautions complémentaires	FAILLA Valérie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE I	4,00	
3.02.1 S1	Prévention Infection du site opératoire Préparation cutanée de l'opéré Mesures d'isolement au bloc opératoire	FAILLA Valérie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE I	4,00	
3.02.1 S1	Lavage des mains (théorie), SHA-ATS - hygiène des mains	FAILLA Valérie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE I	2,00	
3.02.1 S1	Gestion des risques à priori : visite de risques...	FAILLA Valérie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE I	3,00	
3.02.1 S1	Visite d'un bloc opératoire	FAILLA Valérie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE I	1,00	
3.02.1 S1	Microbiologie 1/2	LIGNEREUX-GOMARD Anne	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	4,00	
3.02.1 S1	Microbiologie 2/2	LIGNEREUX-GOMARD Anne	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	4,00	
3.02.1 S1	Epidémiologie- statistique	LIGNEREUX-GOMARD Anne	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	4,00	
3.02.1 S1	Préanalytique : Les modalités de prélèvement lles contrôles bactériologiques	PICARD Miguel	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE TECH LAB	2,50	
3.02.1 S1	Pratiques steriles : habillage gantage, habillage d'une table, comportement en sallled'operation au LAC	SERY Nicolas	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	IBODE	3,00	
3.02.1 S1	Methodologie de l'audit p1	SIMAC Catherine	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
3.02.1 S1	Supervision de l'AUDIT	SIMAC Catherine	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
3.02.1 S1	Supervision de l'AUDIT	SIMAC Catherine	PERSONNEL MÉDICAL CHU SUD	MED	2,00	
3.02.1 S1	INFORMATIQUE Prise en main du logiciel d'enquete SPHINX : Élaboration des questionnaires et mise en forme	VINEL Sébastien Jean André	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	CDS	2,00	
3.02.1 S1	INFORMATIQUE Prise en main du logiciel d'enquete SPHINX : Élaboration des questionnaires et mise en forme	VINEL Sébastien Jean André	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	CDS	2,00	
3.02.S1	Matériovigilance	CONY Philippe	PERSONNEL NON MEDICAL CHU NORD	DIR	2,00	
3.02.S1	Generateur haute fréquence theorie et pratique	DE LA HOGUE ET GUEZE MEDICAL SCHWAGER	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	SPECIALISTE PRODUIT	4,00	
3.02.S1	Concepts de la qualité et gestion des risques au bloc opératoire (risques associés aux soins, risques environnementaux et techniques...)	ROBERT Flavie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	2,00	
3.02.S1	Concepts de la qualité et gestion des risques au bloc opératoire (risques associés aux soins, risques environnementaux et techniques...)	ROBERT Flavie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	1,50	
3.02.S1	Concepts de la qualité et gestion des risques au bloc opératoire suite Les vigilances	ROBERT Flavie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	2,00	
3.02.S1	Gestion des risques	ROBERT Flavie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	2,00	
3.02.S1	Management des risques a priori : cartographies, analyse par processus, plans d'actions, suivi des actions	ROBERT Flavie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	2,00	
3.02.S1	Suite certification	ROBERT Flavie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	2,00	
3.02.S1	echange sur les pratiques + TD	ROBERT Flavie	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	2,00	
3.02.S1	Competences IBODE mobilisation de C1-4-5-6(AU LAC)	TREBERN Solena	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	DE IBO	2,00	
3.02.S1	Competences IBODE mobilisation de C1-4-5-6(AU LAC)	TREBERN Solena	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	DE IBO	2,00	
3.02.S1	Informatique excell	VIRICATIN Shanael	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		2,00	

	3.02.S2	Généralités, conséquences et cout des IN Organisation CEPIAS et tableaux de bord...	AVRIL Catherine	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	2,00	
	3.02.S2	Colles biologiques = applications pratiques ne pas payer	COLOMER	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR		2,00	
	3.02.S2	Videoendoscopie	DO ROSARIO Paulo	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	3,00	
	3.02.S2	Videoendoscopie	DO ROSARIO Paulo	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	ING	3,00	
	3.02.S2	Architecture du bloc - sécurité electrique au bloc	DROGUET Jérome	PERSONNEL NON MEDICAL CHU NORD	ING	4,00	
	3.02.S2	Les sutures	HUBERT-CARDIN Chloé	PERSONNEL MÉDICAL EXTÉRIEUR	MED	4,00	
	3.02.S2	Chirurgie miniinvasive : la robotique : role de l'IBODE	LEHIANY Martine	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	DE IBO	3,00	
	3.02.S2	Formation pratique Imagerie médicale - utilisation de l'amplificateur de brillance au bloc opératoire LIEU : BLOC OP CHU SUD	LIETARD Laurent	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE MERM	4,00	
	3.02.S2	Radioprotection patient	MAILLY Vivian	PERSONNEL NON MEDICAL CHU NORD	PHYS MED	2,00	
	3.02.S2	santé et sécurité au travail, prévention des TMS et l'ergonomie au travail.	PIOGER Isabelle	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE MK CDS	3,00	
	3.02.S2	santé et sécurité au travail, prévention des TMS et l'ergonomie au travail.	PIOGER Isabelle	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE MK CDS	4,00	
	3.02.S2	santé et sécurité au travail, prévention des TMS et l'ergonomie au travail.	PIOGER Isabelle	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE MK CDS	4,00	
	3.02.S2	Competence IBODE en chirurgie viscérale= mise en situation hernie inguinale LAC	TREBERN Solena	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	DE IBO	2,00	
	3.02.S2	Competence IBODE en chirurgie viscérale= mise en situation hernie inguinale LAC	TREBERN Solena	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR	DE IBO	2,00	
	3.02.S2	Chirurgie miniinvasive : la robotique : role de l'IBODE	VIVIER Romain	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		3,00	
BLOC 5	5.01.S2	Méthodologie de recherche cours 1 : la phase conceptuelle de l'étude	DEBOUT Christophe	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		3,00	3,00
	5.01.S2	Méthodologie de recherche cours 1 : la phase conceptuelle de l'étude	DEBOUT Christophe	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		3,50	3,50
	5.01.S2	Seminaire 1 (formatif) : présentation de la phase conceptuelle avec trame PPT fournie	DEBOUT Christophe	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		3,00	3,00
	5.01.S2	Seminaire 1 (formatif) : présentation de la phase conceptuelle avec trame PPT fournie	DEBOUT Christophe	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		2,00	2,00
	5.01.S2	EVALUATION - 5.01.S2 seminaire 2 recherche evaluation normative	DEBOUT Christophe	PERSONNEL NON MEDICAL EXTERIEUR		7,00	7,00
	5.04.S2	Réglementation des activités lors des situations particulières en bloc opératoire: décès sur table, enquêtes balistiques, signalements,	BERTHEZENE Jean Marie	PERSONNEL MEDICAL CHU NORD	MED	3,00	
	5.04.S2	Pratique simulée chirurgie du rachis	GEORGER Elodie	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	DE IBO	4,00	
	5.04.S2	Droits et obligations - responsabilités	NAJAFALY Mounir Raza	PERSONNEL NON MEDICAL CHU SUD	JURISTE	4,00	
	5.04.S2	Biothetique appliquée au bloc operatoire	SAVRIAMA Stéphane	PERSONNEL UNIVERSITAIRE REMUNERE	PU	3,00	
	5.01.S2	Etude et validation des thèmes de mémoire	BOUKERROU Malik	PERSONNEL MEDICAL CHU SUD	PU	4,00	4,00
						455,50	**79,00**

Chapitre VI Dossier - Listing des intervenants Universitaires

PROMOTION 2022-24

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

BLOCS	UNITES D'ENSEIGNEMENT	TITRE	NOM et PRENOM	FONCTION	SPECIALITES ENSEIGNEES	semestre	VOLUME HORAIRE	
BLOC 1	UE 1.01 SCIENCES INFIRMIERES	Monsieur	DEBOUT Christophe	IADE CSSP PhD - Qualifié aux fonctions de maître de conférences en sciences infirmières Responsable pédagogique EIADE/IFA/FC-IFITS Membre de la Chaire Santé Sc Po/ IDS UMR-Inserm 1145	Evidence Base Nursing	1	7	20
		Professeur	KASSIR Radwan	Chirurgien PU PH	Chirurgie viscérale	1	13	
BLOC 1	UE 1.02 SCIENCES MEDICO CHIRURGICALES	Docteur	TRAN Phuong Lien	Chirurgien MCU PH	Chirurgie gynécologique	1	8	35
		Professeur	SAUVAT Frédérique	Chirurgien PU PH	Chirurgie infantile	2	6	
		Professeur	MAILLOT Cédric	Chirurgien MCU PH	Chirurgie ostéoarticulaire	1 et 2	21	
BLOC 5	UE 5.01 RECHERCHE	Monsieur	DEBOUT Christophe	IADE CSSP PhD - Qualifié aux fonctions de maître de conférences en sciences infirmières Responsable pédagogique EIADE/IFA/FC-IFITS Membre de la Chaire Santé Sc Po/ IDS UMR-Inserm 1145	Méthodologie de Recherche	2	20	24
	UE 5.02 MEMOIRE	Professeur	BOUKERROU Malik	Chirurgien PU PH	Etude et validaton des thèmes	2	4	4
					TOTAL		79	

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

BLOCS	UNITES D'ENSEIGNEMENT	TITRE	NOM et PRENOM	FONCTION	SPECIALITES ENSEIGNEES	semestre	VOLUME HORAIRE
BLOC 1	UE 1.02 SCIENCES MEDICO CHIRURGICALES	Professeur	VONTHEOBALD Peter	Chirurgien PU PH	Chirurgie gynécologique	3	4
		Professeur	MAILLOT Cédric	Chirurgien MCU PH	Chirurgie ostéoarticulaire	3	4
BLOC 2	UE 2.02 TECHNIQUES COMPLEXES D'ASSISTANCE CHIRURGICALE	Professeur	BOUKERROU Malik	Chirurgien PU PH	Chirurgie gynécologique	3 et 4	4
		Docteur	TRAN Phuong Lien	Chirurgien MCU PH	Chirurgie gynécologique	3 et 4	4
		Professeur	MAILLOT Cédric	Chirurgien MCU PH	Chirurgie ostéoarticulaire	3 et 4	8
BLOC 5	UE 5.01 RECHERCHE	Monsieur	DEBOUT Christophe	IADE CSSP PhD - Qualifié aux fonctions de maître de conférences en sciences infirmières Responsable pédagogique EIADE/IFA/FC-IFITS Membre de la Chaire Santé Sc Po/ IDS UMR-Inserm 1145	Méthodologie de Recherche	3	42
					Mémoire	4	
	UE 5.02 MEMOIRE	Professeur	BOUKERROU Malik	Chirurgien PU PH	Etude et validaton des thèmes	3 et 4	4
					TOTAL		70

PROJET PEDAGOGIQUE IRIBOBE CHU REUNION 2022- 2024

Photo BEGUE Sergine – TETIA Angéline - Tous droits réservés

- TABLE DES MATIERES

Table des matières

PREAMBULE 3

PROJET PEDAGOGIQUE :_LA FORMATION PAR COMPETENCE A L'IRIBODE 5

I. La formation 5
1. Finalités de la formation 5
2. Principes pédagogiques 6
3. Les principes d'évaluation et de validation 6

II. L'approche par compétence 6

III. L'alternance intégrative : un incontournable dans la formation par compétences 9
1. Une co-construction de la formation 9
2. La réflexivité et l'analyse des pratiques : Au cœur du dispositif 9
3. Les liens nécessaires entre tous les acteurs de la formation 10
4. L'individualisation des parcours 11

IV. Les projets de compétence 13
1. Projet en vue de l'acquisition des blocs de compétence 13

PREAMBULE

Le projet pédagogique de l'IRIBODE s'appuie sur :

1. Le cadre réglementaire

Ce projet a été établi en référence au code de santé publique et à l'arrêté du 27 avril 2022[1], qui présente notamment le référentiel d'activités de l'infirmier de bloc opératoire, le référentiel de compétences et le référentiel de formation.

2. Notre approche de la profession d'Infirmier de Bloc Opératoire

Cette spécialité est apparue récemment et fait l'objet d'évolution dans ses fonctions et missions. A titre d'exemple la publication du décret d'actes exclusifs en 2015, du décret n°2006-78 du 24 janvier 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux activités de soins de chirurgie cardiaque et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) de fonctions et missions multiples. Ou encore du décret n° 2007-365 du 19 mars 2007 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux activités de soins de neurochirurgie.
Ainsi les activités IBODE tendent vers une homogénéité quel que soit la structure de soins.
De plus, cette profession est en évolution constante du fait du progrès des sciences et des techniques ainsi que du contexte institutionnel sanitaire et social important.

Notre conception de la profession d'infirmier de bloc opératoire s'appuie sur les référentiels validés par la profession et publiés par le Ministère des affaires sociales et de la Santé avec l'arrêté du 27 avril 2022.

3. Une approche par la démarche qualité

L'équipe pédagogique, sous l'autorité du Directeur, est engagée dans une démarche qualité afin de :

- Se donner la capacité à atteindre les objectifs opérationnels visés
- Fournir une offre de formation adaptée aux besoins des apprenants et des établissements de soins
- Disposer de processus maîtrisés

Elle fait également le choix de cette démarche dans le but de parfaire le fonctionnement interne de l'institut en :

- Décrivant au mieux notre organisation
- Repérant et limitant les dysfonctionnements

Cette approche est basée sur les processus mis en œuvre pour obtenir des infirmiers de bloc opératoires novices et confirmés :

- Affirmant leur rôle de professionnel de santé
- Se situant dans une équipe pluridisciplinaire
- Dispensant des soins infirmiers de qualité aux patients bénéficiant d'interventions chirurgicales conventionnelles ou mini invasives

4. Principes et orientations pédagogiques

La formation d'infirmier de bloc opératoire s'appuie sur 4 concepts : la formation d'adulte, la formation par alternance, la formation professionnalisante et la formation par apprentissage
Cette formation repose sur une pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant lui permettant de s'impliquer dans sa formation, de s'auto-évaluer, d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.
La formation est articulée autour de l'acquisition de 9 de compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier de bloc opératoire.
Ces 9 compétences sont réparties dans 5 blocs de compétences
Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque étudiant dans sa manière d'acquérir les compétences.

- <u>Formation d'adultes professionnels en soins infirmiers :</u>

Les étudiants IBO sont des professionnels pouvant être issus de deux filières soignantes : infirmière et sage-femme ou ceux ayant validé la troisième année du deuxième cycle médical.
La formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire est une formation professionnelle. Elle accompagne la démarche de chaque étudiant pour devenir un IBODE compétent quel que soit la spécialité chirurgicale dans laquelle il exerce.

[1] Arrêté du 27/04/2022 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire, ANNEXE

Elle s'adresse à des professionnels infirmiers expérimentés ou novices. Ces niveaux d'expériences sont prises en compte par l'institut au cours des apprentissages et dans le groupe.
Cela favorisera le développement d'une compétence individuelle et collective par les IBODE en vue de l'obtention de leur diplôme et pour leur exercice professionnel ultérieur.
Les étudiants IBODE seront des professionnels impliqués dans leur projet de formation.

- <u>En alternance :</u>

Sachant que les IBODE ont à gérer des situations de travail quel que soit la complexité de la discipline chirurgicale, et quel que soit le secteur, cette formation vise l'acquisition de ressources et l'aptitude à les combiner dans un contexte de travail : l'immersion clinique est un axe fort de cette formation.
Les apports de savoirs et les temps d'immersion dans le milieu professionnel doivent permettre à l'étudiant de travailler trois paliers d'apprentissage :
– « comprendre » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
– « agir » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
– « transférer » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Ainsi, le projet pédagogique prendra en compte chaque année les spécificités du groupe en formation, les étudiants ayant travaillé en hôpitaux publics de tailles différentes insérés dans des bassins géographiques variés (Réunion, Mayotte …), en structures privées d'hospitalisation et de soins à domicile, les étudiants nouvellement diplômés sans expérience professionnelle.

La formation que nous proposons visera ainsi à :

- Accompagner l'étudiant à la responsabilité et à l'autonomie
  - Solliciter une démarche permanente d'auto-évaluation et de positionnement professionnel
  - Impliquer l'étudiant dans son parcours de formation en construisant progressivement les éléments de compétence

- Etre à l'écoute de l'apprenant :
  - Comprendre leurs besoins présents et futurs
  - Répondre à leurs exigences professionnelles
  - Dépasser leurs attentes
  - Evaluer régulièrement le niveau de satisfaction des étudiants afin d'être en mesure de détecter au plus tôt les atouts et les points à améliorer

- Accompagner les étudiants dans :
  - Leur progression
  - Leur prise de conscience de leurs ressources
  - L'analyse et la conceptualisation (lien théorie/ pratique) des situations et problèmes rencontrés
  - Une démarche de réflexion sur les pratiques.

- Développer l'amélioration continue :
  - Objectif permanent de l'institut
  - Mise sous contrôle des différents processus (analyse de leurs performances…)
  - Faire des propositions d'amélioration et les mettre en œuvre

- Proposer une approche factuelle pour la prise de décisions :
  - Les décisions sont basées sur l'analyse de données et d'informations tangibles, corroborées par l'expérience et l'intuition

- Argumenter sur le bien-fondé d'une décision en faisant référence à des documents accessibles
- Permettre à l'ensemble des parties prenantes de comprendre la manière dont les décisions sont prises.
- Développer des relations mutuellement bénéfiques avec les professionnels intervenants et les terrains de stage :
  - Nécessité de comprendre les intérêts et contraintes des partenaires
  - De définir clairement (contrat, cahier des charges, référentiels d'enseignement…) leurs obligations
  - Evaluer régulièrement leurs performances (enquête de satisfaction des intervenants…)

PROJET PEDAGOGIQUE :
LA FORMATION PAR COMPETENCE A L'IRIBODE

I. La formation

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri-professionnalité.

Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.

1. Finalités de la formation

Les attendus et critères nationaux de la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire sont synthetisé dans le tableau ci-dessous de l'annexe IV

Attendus nationaux	Critères nationaux pris en compte
1. Intérêt pour les thématiques en lien avec les secteurs interventionnels et secteurs associés, crédibilité du projet professionnel et projection dans le métier d'infirmier de bloc opératoire	1.1 Avoir acquis des connaissances solides dans le domaine des sciences biologiques et médicales et de la gestion du risque infectieux attestées par les résultats obtenus pendant la formation d'IDE et/ou l'expérience professionnelle 1.2 Connaissance des secteurs interventionnels et secteurs associés et du métier d'infirmier de bloc opératoire 1.3 Intérêt pour les nouvelles techniques et technologies innovantes dont la robotique
2. Qualités humaines et capacités relationnelles	2.1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit 2.2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe dans un environnement contraint
3. Compétences en matière d'expression orale et écrite	3.1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral 3.2 Capacité à se documenter, à établir une veille documentaire et réglementaire, à constituer une bibliographie, et à communiquer dans une langue étrangère 3.3 Pratique des outils numériques
4. Aptitudes à la démarche et au raisonnement scientifique	4.1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser, analyser restituer de l'information scientifique et construire un argumentaire 4.2 Aptitude à choisir et mettre en oeuvre des outils théoriques permettant de s'approprier les résultats des études expérimentales (statistiques)
5. Compétences organisationnelles et savoir-être	5.1 Rigueur, méthode, maitrise de soi, résistance physique et adaptabilité 5.2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, créativité 5.3 Respect des engagements, autonomie dans le travail

2. Principes pédagogiques

La formation d'infirmier de bloc opératoire s'appuie sur 3 concepts :

- **la formation d'adulte,**
- **la formation par alternance**
- **la formation professionnalisante.**

Cette formation repose sur une **pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant** lui permettant :

- **de s'impliquer dans sa formation,**
- **de s'auto-évaluer,**
- **d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.**

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des **compétences** requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier de bloc opératoire.
.La formation est structurée autour de **l'étude de situations** donnant aux étudiants l'occasion de travailler **trois paliers d'apprentissage :**

- « **comprendre** » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « **agir** » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « **transférer** » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est **organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises.** Les unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles.

Le parcours de formation tient compte de **la progression de chaque étudiant** dans sa manière d'acquérir les compétences.

3. Les principes d'évaluation et de validation

Les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec les principes pédagogiques et l'annexe I de l'arrêté du 27 avril 2022
Une démarche de mise en lien et perspectives des différents acquis sera favorisée lors de la validation de l'ensemble des unités d'enseignement, y compris lors des évaluations écrites relatives aux connaissances théoriques.

La validation des unités d'enseignement reposera sur :

- l'utilisation des différents acquis en lien avec une situation ;
- la mobilisation active et dynamique de ces acquis et la mise en œuvre des compétences ciblées par l'unité dans une ou plusieurs situations ;
- la capacité d'analyse des situations proposées.

La validation des stages reposera sur la mise en œuvre des compétences requises dans une ou plusieurs situations.

II. L'approche par compétence

Cette approche débute par L'Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire.
Enfin l'arrêté du 27 avril 2022 ancre définitivement la formation IBODE dans la logique des compétences.

Le tableau ci-dessous aborde de façon synthétique la philosophie du projet pédagogique de l'IRIBODE selon quatre grands axes :

Projet pédagogique IRIBODE – IES – CHU Sud Réunion

L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives de l'IES et plus particulièrement de l'IRIBODE, au travers de ce projet pédagogique, vise à l'acquisition de compétences de chaque élève, pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.

Le programme de formation a pour objectif de développer des compétences d'infirmier spécialisé dont les caractéristiques sont les suivantes :

- un infirmier de bloc opératoire apte à exercer les rôles d'infirmier circulant, instrumentiste et aide-opératoire ;
- un infirmier de bloc opératoire apte à prendre en compte la gestion des risques liée à l'activité et à l'environnement du secteur où il exerce et notamment la lutte contre les infections nosocomiales ;
- un infirmier de bloc opératoire bénéficiant d'un savoir professionnel lui permettant d'affirmer son identité professionnelle.

Cette compétence professionnelle s'exprime particulièrement par les **valeurs** suivantes, en référence à la charte institutionnelle :

- Respect – Professionnalisme – Esprit d'équipe.

Les **principes** suivants font référence :

- Exemplarité – Equilibre – reconnaissance – équité – Soutien au développement de chacun – Ecoute, proximité, compagnonnage - Le sérieux comme source de qualité, de sécurité et de sérénité - La promotion de la solidarité et l'engagement des équipes.

Le dispositif de formation proposé s'attachera, pour que chaque élève au terme de sa formation soit capable, dans le cadre d'une démarche qualité :

- d'élaborer un processus de soins infirmiers personnalisés adaptés au contexte de son activité ;
- de garantir et de faire respecter les règles d'hygiène et de participer à l'évolution des pratiques ;
- de garantir et de faire respecter la sécurité des personnes dans le contexte technologique des secteurs d'activité ;
- de dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité de l'opéré, des personnels et de l'environnement ;
- de travailler en équipe et de participer à la formation des personnes intervenant dans ses différents secteurs d'activité ;
- d'agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique ;
- de participer à la gestion et à l'organisation de ses domaines d'activité afin de permettre la maîtrise conjointe de la qualité et des coûts ;
- d'évaluer et de réajuster sa pratique professionnelle.

AXE 1		AXE 2		AXE 3		AXE 4	
Intégration des savoirs professionnels, par le développement des liens entre les modules, l'alternance intégrative et les bonnes pratiques professionnelles (Approche par compétence)		**Construction d'une identité et d'un comportement professionnels dans le but d'accompagner un projet personnalisé**		**Développement de pratiques pédagogiques et professionnelles innovantes**		**Optimisation du fonctionnement de l'institut et développement des missions des IES du CHU**	
Projets		**Projets**		**Projets**		**Projets**	
Développer une vision partagée des compétences professionnelles soignantes avec l'ensemble des acteurs de la formation		**Permettre le développement de l'identité et du projet professionnels**		**Susciter et accompagner les constructions pédagogiques dynamiques et créatives au service des apprentissages**		**Optimiser les organisations administratives et pédagogiques**	**Développer et valoriser les missions de l'IRIBODE**
Intégrer les exigences d'apprentissage à l'institut dans un contexte professionnel	**Partager un socle commun de savoirs professionnels reconnus et basés sur les preuves**	**Accompagner l'engagement et l'implication professionnels**	**Encourager la démocratie étudiante par la responsabilisation et l'autonomisation**	**Diversifier les approches et méthodes pédagogiques**	**Offrir des modalités pédagogiques en cohérence avec le profil de l'apprenant**	**Actualiser et mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue de la qualité en collaboration inter Instituts Régionale**	**Développer le rayonnement de l'IRIBODE et la mobilité des diplômés**
Co construction et présentation des différents projets : Projets de modules Projets de compétence Projet d'alternance intégrative Démarche de soins au bloc opératoire Progression / transversalité Travail / cas cliniques issus du terrain (Etudes de cas) Travail à partir des EPP-RMM Projets de santé publique : gestion du risque infectieux au BO Intégration des plans nationaux de santé publique Méthodes pédagogiques : - Enseignements dirigés - Retour d'expérience clinique - Travaux pratiques en situation professionnelle simulée - - Conférences et réunions professionnelles Séminaires pédagogiques avec l'ensemble des acteurs de la formation (Bilan et perspectives pédagogiques)	Rencontres avec les maîtres de stage et DSIRMT Formation au Tutorat au bloc opératoire Référent de stage et travail en partenariat : - Livrets d'accueil - Procédure d'accueil et d'encadrement des EIBO Analyse des Pratiques communes (bloc op / institut) Objectifs de formation, de stage, de progression de l'étudiant IBO Préparation de stage Suivi des EIBO en stage des supports permettant à l'encadrement de savoir où en est l'étudiant dans sa formation (Cf portfolio).	Apprentissage des habiletés relationnelles-coaching-PNL – compétences non techniques Retour d'expérience clinique – (Approche réflexive) Travaux de groupe (Travail d'équipe) Parcours individualisé de formation clinique Contrat d'apprentissage personnalisé Contrats pédagogiques individualisés en cas de difficultés Prévention des RPS : Espaces d'expression des émotions vécues en formation (possibilité d'écoute professionnelle par un psychologue à visée pédagogique) *Service social universitaire*	Implication institutionnelle et associative *Encourager les projets étudiants : activités – projets culturels, sportifs* *Espaces de vie et de communication : Maison des étudiants Bureau des associations Permanences (Région – Département – Pôle Emploi – Sécurité sociale étudiante)* Respect des règles (RI) professionnelles et institutionnelles Instances : ICOGI Séminaires pédagogiques Réunions de promotion	Espace d'échanges pédagogiques inter spéclalités (IADE-IBODE…) Parcours de formation clinique individualisé Laboratoire de compétences Centre d'enseignement par simulation TICE Ressources documentaires universitaires et en ligne Ressources pédagogiques numériques Serious Games – Podcasts – E-learning – MOOC Forums – FAQ-numérisation 3D… FAQ pour les professionnels de terrain encadrant Diversité des intervenants *(Patient expert – acteurs / simulation)* Enseignement d'anglais professionnel Projets de formation recherche inter spécialités	Identifier le profil de chaque apprenant : Entretiens de suivi pédagogique individualisé Entretien individuel de régulation des guidances individuelles du mémoire Régulation avec les professionnels encadrants en stage Principe d'auto-évaluation formalisée	Management de la qualité et politique qualité Enquêtes de satisfaction et audits internes Groupes de travail administratifs / pédagogiques Offre de stage structurée et qualifiée : Cellule stage et groupes de travail stage Harmonisation pédagogique IRIADE / IRIBODE Politique de communication interne IES Gestion logistique - locaux - Matériels - Consommables Recensement des besoins : - Projet d'investissement - Projet architectural	Recrutement et critères de sélection des candidats Partage des documents pédagogiques et organisationnels de l'institut avec l'ensemble des acteurs de la formation (plateforme de partage) Soutien des actions de communication de l'IRIBODE en interne et en externe (Bureaux de pôle – Instances CHU Convergence – Communication CLIN–JNEP/JREP – Salon régionaux – séminaires nationaux) Valorisation des travaux : - Ecrits et réflexions/communications, publications professionnels - Recherche des étudiants et des professionnels Formation à la recherche Formation universitaire des personnels Accompagnement des projets de recherche Mobilité des étudiants (dispositif d'accompagnement) Formation continue et DPC : préparations concours – formation tutorat – formation aux actes exclusifs Coopération internationale : formation formateurs – formation personnels encadrants

III. L'alternance intégrative : un incontournable dans la formation par compétences

1. Une co-construction de la formation

Le projet pédagogique doit être un projet unique, réalisé par le terrain et l'institut, porté par l'étudiant. Une mise en phase entre les deux lieux de formation (l'Institut et le terrain) est nécessaire au profit de l'apprentissage, avec une co-construction de la formation.

Par exemple :

- Des temps de rencontre entre Institut et terrains seront formalisés
- Les situations apprenantes proposées seront travaillées avec chaque lieu de stage.
- Ces situations permettront à l'étudiant de repérer les connaissances communes et celles spécifiques à la situation (éléments variables et invariables d'une situation clinique)
- Les professionnels proposeront des outils d'aide au développement des compétences des étudiants,
- Les professionnels seront conviés au séance d'analyse de pratique, afin de permettre à l'étudiant de faire le lien Théorie / Pratique et de revenir sur ses acquis avec de nouveaux éclairages mixtes (Institut / terrain).

2. La réflexivité et l'analyse des pratiques : Au cœur du dispositif

La réflexivité consiste en la mise en évidence de ce que je me dis pendant que j'agis. C'est la verbalisation de ce que je pense pendant la réalisation d'une tâche.

Le but de la formation n'est pas une accumulation d'actes mais une réflexivité en lien avec les actes que l'étudiant a lui-même réalisés, afin qu'il développe ses propres compétences.

Cette réflexivité impose une « gymnastique d'esprit » à tous les niveaux de l'accompagnement et de l'encadrement de l'apprenant. Cette pratique sera mobilisée afin d'effectuer une réflexion sur l'action, pendant l'action et après l'action.
Pour Vial[2], il est nécessaire d'associer, à cette réflexivité, l'analyse des pratiques (auto-questionnement) et l'auto-évaluation (auto-bilan).
En stage, il s'agit d'identifier les savoirs professionnels existant dans l'action réalisée et d'enrichir de cette réflexion la(les) pratiques suivantes et de nouvelles expériences.
Selon Perrenoud[3], *« l'expérience analysée, est en quelque sorte capitalisée et réinvestie dans de nouveaux épisodes ».*
A l'institut, l'analyse des pratiques sera mobilisée lors des préparations et des retours de stage. Les situations sur lesquelles l'étudiant souhaite travailler seront analysées dans un but d'apporter de nouveaux éclairages sur la situation vécue.

L'explicitation[4] est un outil pédagogique essentiel dans la formation par compétences. Elle consiste en la présentation du cheminement intellectuel qui a poussé à l'action, en restant au plus près de ce qui s'est réalisé et non pas de ce qu'il aurait fallu faire. L'étudiant analyse la situation dans son ensemble pour y identifier les blocages et les acquis ainsi que les éléments à travailler pour elle-même.

Les situations apprenantes :
Des situations significatives seront repérées par l'étudiant et le tuteur en stage. Ces situations seront ensuite travaillées à l'institut.
Ces séances, qui ne sont pas des situations de résolution de problème, viseront à :

- Problématiser la situation,
- L'examiner sous tous les angles,
- Intégrer les contraintes, les contradictions,
- D'identifier les éléments invariables et les éléments variables de la situation, en mobilisant sur les connaissances scientifiques, professionnelles … (Connaissances anatomo-physiologiques, pharmacologiques …, Recommandations d'experts, Articles scientifiques …)
- Considérer qu'il n'y a pas de réponse toute faite, mais des réponses en fonction de la situation singulière rencontrée.

---

[2] Vial M., (2001), « se former pour évaluer, se donner une problématique et élaborer des concepts », Bruxelles, De Boeck, Université, Seconde édition, 2009.
[3] Perrenoud P., (2001), « Mettre la pratique réflexive au centre du projet de formation », in « Cahiers pédagogiques », N° 390, p.42-45.
[4] Vermersch P., (2003), « L'entretien d'explicitation », Condé Sur Noireau, ESF.

3. Les liens nécessaires entre tous les acteurs de la formation

Le lieu de stage doit permettre à l'étudiant de développer ses compétences et sa réflexivité sur l'action, surtout pendant l'action (mais aussi avant ou après l'action).

Les professionnels de terrain transmettent des connaissances à l'étudiant au cours de la réalisation de la pratique professionnelle et par la réflexion sur cette pratique. Ils ont le souci de ne pas faire, penser à la place de l'étudiant, de ne pas devancer sa réflexion, mais de la faire émerger sur ce qu'il réalise.

- Le maître de stage :

Il a une fonction organisationnelle et institutionnelle. Il est le garant de la qualité de l'encadrement, de l'application de la charte, du suivi de relation avec l'institut. Il règle les litiges et les conflits. Il accueille l'ensemble des étudiants. Il est le coordinateur des stages qui se déroulent dans son service (ou pôle). Il identifie les tuteurs de stage. Il est un lien privilégié avec l'institut pour l'ensemble des stagiaires.
Il n'a pas de fonction de formation.

- Le tuteur :

C'est une IBODE ou un chirurgien. Il a une fonction pédagogique. Il organise le parcours de l'étudiant en stage en fonction des besoins de celui-ci et des situations auxquelles l'étudiant pourra être confronté pour avancer dans ses apprentissages. Il effectue l'évaluation et la formalisation de la progression dans l'acquisition des compétences en collaboration avec les professionnels de proximité. Il est dans la validation et l'accompagnement. Il doit donc se positionner dans une posture de remise en question de ses pratiques. Il favorise le questionnement afin que l'étudiant fasse ses propres choix et convoque les compétences.
Il doit interpeller l'étudiant dans l'action et éviter qu'il ne soit systématiquement dans une reproduction des pratiques.

- Le professionnel de proximité :

Il encadre au quotidien, accompagne et guide l'étudiant dans la réflexion et le questionnement autour des situations rencontrées. Il participe à l'évaluation avec le tuteur. Il n'est pas que dans la démonstration et l'explication, mais davantage dans le questionnement et la réflexivité sur les pratiques de l'étudiant et sur ses propres pratiques. Il facilite l'explication des situations cliniques et des actions.

L'institut est le lieu privilégié de la transmission des connaissances, mais aussi de leur appropriation, notamment par l'analyse des pratiques en retour d'expérience de stage. La réflexivité s'inscrit davantage après l'action.

L'étudiant fera un retour en institut sur des cas cliniques et des situations de soins vécues. Il analysera son expérience et fera les liens avec les apports de la formation.
Les situations exploitées ne se réduiront pas à des « situations problèmes » et seront étudiées dans leur globalité (environnement, interactions, organisation …)

En stage, l'étudiant utilisera ses connaissances et les mettra en lien avec la pratique. Il s'y référencera pour argumenter ses décisions en situation. Il mobilisera par ailleurs ses connaissances acquises en situation clinique pour construire ses propres connaissances et références.

L'étudiant recherchera ainsi à reconnaître ses difficultés, ses limites, ses manques, ses besoins de formation. Il orientera lui-même ses apprentissages sur la base d'une auto-évaluation régulière, et d'une argumentation auprès de l'équipe pédagogique et les professionnels encadrants (Cf Outils de suivi pédagogique par compétence).

Il construira ainsi son parcours en référence à ses acquis (avant et en cours de la formation d'IBODE), ses besoins (axes de progression, projet professionnel …), au référentiel de compétences (cf Porfolio) et au fil de l'avancement de sa formation.
Les projets de formation en vue de l'acquisition de chacune des neuf compétences seront un outil essentiel partagé entre les différents acteurs

Le formateur : Dans le cadre de l'analyse des pratiques et de l'accompagnement à la réflexivité, il travaille :

- à distance des situations vécues par l'étudiant. Il a alors un rôle de construction des situations d'apprentissage à partir d'expériences vécues, d'animation et d'organisation des conditions favorables à l'apprentissage, à l'expression des vécus, de la parole, des ressentis …
- sur le terrain. Il a alors un rôle d'entraînement à la réflexivité, celle qui se fait avant, pendant et après l'action.

Plus globalement, le formateur a une fonction :

- de régulation et de validation des acquis de chaque étudiant, qu'il formalise lors d'entretiens de suivi pédagogique réguliers
- de transmission de savoirs,

- de contrôle des savoirs (scientifiques, procéduraux, de positionnement professionnel) et acquisitions des étudiants,
- d'accompagnement et d'étayage de chaque étudiant dans son parcours de formation,
- de contrôle

Il travaille étroitement avec les professionnels de terrain pour l'étudiant.

4. L'individualisation des parcours

Le dispositif doit permettre à l'étudiant d'exprimer ses besoins, notamment en stage, pour lui permettre d'être confronté à des situations d'apprentissage qui lui permettront de progresser et de développer ses connaissances et compétences.

Un outil de suivi d'acquisition des compétences et par compétence, est proposé, à 4 temps de la formation :

- T0 : Entrée en formation – Point sur le parcours professionnel antérieur et sur les atouts et points à améliorer par rapport au référentiel de compétences IBODE

- T1 : A la fin du semestre 1 : Point sur les acquis et les axes d'amélioration
- T2 fin du semestre 2 Au retour stage Métropole : idem
- T3 : A la fin du semestre 3
- T4 : A la fin du semestre 4

Cet outil permettra de montrer le parcours progressif de l'étudiant dans l'acquisition de ses compétences, en adéquation avec les exigences du DE d'Infirmier de bloc opératoire.
Cet outil servira, également, à l'étudiant pour cibler son parcours de stage et ses objectifs spécifiques.

Le parcours de l'étudiant[5] :

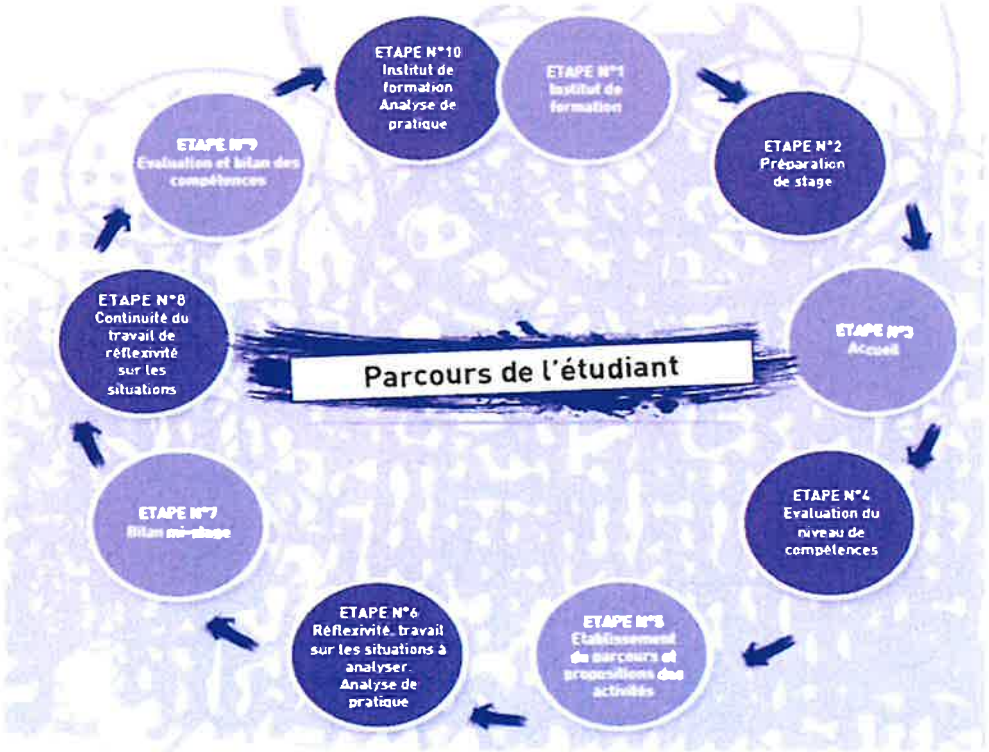

[5] UNAIBODE, SOFERIBO, AEEIBO, *« Vers la formation par compétences des infirmiers de bloc opératoire »*, Propositions concernant l'encadrement des étudiants IBO, Avril 2013.

Pour conclure sur la pédagogie par compétences, nous retiendrons les points clés suivants, qui guideront nos pratiques pédagogiques et d'encadrement au quotidien :

- Un raisonnement est nécessaire en complément de l'exécution des activités
- Une identification des éléments variants et les invariants d'une situation
- Un travail sur l'écart par rapport à la norme, en complément de l'application des normes,
- Un transfert des acquis consolidés dans des situations nouvelles et plus complexes
- Le formateur est un accompagnateur et pas seulement un modèle à imiter
- La pédagogie est celle de la maîtrise de savoirs fondamentaux et aussi celle du questionnement
- Les supports mobilisés sont :
    - La réflexivité et l'analyse des pratiques
    - La formalisation (écriture) de l'action
    - Le travail sur les représentations
    - L'auto-évaluation

IV. Les projets de compétence

1. Projet en vue de l'acquisition des blocs de compétence

« Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie »

Critères et indicateurs de la compétence

BLOC DE COMPETENCE	Activités	COMPETENCES
Blocs de compétences Activités Compétences **Bloc 1 –Prise en soins et mise en oeuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique**	1. – Réalisation d'activités de prévention et de soins en lien avec des actes et activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 – Connaitre et contribuer à mettre en oeuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique 2 – Mettre en oeuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
Bloc 2 – Mise en oeuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	2. – Réalisation de techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes et d'activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en oeuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	3. – Organisation et coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	4. –Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri opératoire
	4. – Gestion d'équipements, de dispositifs médicaux et de produits dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	5. – Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
	5. – Elaboration et mise en oeuvre d'une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	6. – Mettre en oeuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans le bloc opératoire et secteurs associés
Bloc 4 Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	6. – Mise en oeuvre et contrôle de mesures d'hygiène en bloc opératoire dans les secteurs interventionnels et dans les secteurs associés	7. – Former et informer les professionnels et les apprenants
Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	7. – Formation et information des équipes pluridisciplinaires et des apprenants dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	8. – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
	8. – Réalisation de travaux de veille professionnelle et de recherche, conception et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	9. – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

VII - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022

La decision d'agrément de l'IRIBODE de 2001 de la DRASS de 15 places

Promotion 2022-2024 : 15 étudiants
Promotion 2023-2023 : 11 étudiants (4 reports dont 3 pour défaut de financement)

Métier identifié sur le territoire en tension comme dans l'hexagone mais avec un vivier qui permet juste d'atteindre les quotats d'entrée.
Les besoins ont été identifies lors des récents groupes de travail du SRFSS et du Projet de Santé Régional en précisant les problematiques d'attractivité du métier et de financement.
Pas d'évolution du quotat envisagé actuellement

Ci-joint :
PV jury admissibilité
PV jury admission
Tableaux d'affichage des résultats, liste principale et complémentaire

CHD - DIRECTION
COURRIER ARRIVÉ
LE 15 MAI 2001
RECOMMANDÉ N° :

MINISTERE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Saint Denis le, 11 MAI 2001

Monsieur le directeur
du CHD F.G -
BP 251
97405 SAINT-DENIS CEDEX

PREFECTURE DE LA REUNION

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

INSPECTION DE LA SANTE
Affaire suivie par : Mme RABILLOUD
Tél. 0262-48.60.88
N° 88 . 01 /2001/DRASS/ISP

DIRE... HUMAINES
Arrivé le 15 MAI 2001
RECO...

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
- Décision N 1009 DRASS-ISP Concernant Agrément Ecole d'IBODE	3	Pour Attribution

Avenue Dauver Ecole IBODE

L'Inspecteur,
Michèle RABILLOUD

VU la demande d'agrément déposée par le Centre Hospitalier Félix Guyon de Saint Denis le 13 mars 2000 pour ouvrir une école préparant au Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;

VU l'avis motivé en date du 11 mai 2000 de M. le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales de la Réunion

VU l'avis favorable de la commission des infirmiers du conseil supérieur des professions paramédicales en date du 23 février 2001 à la création d'une école d'infirmier de bloc opératoire à la Réunion ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Un agrément est délivré au Centre Hospitalier Félix Guyon de Saint Denis pour l'ouverture d'une école d'infirmiers de bloc opératoire, à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La capacité d'accueil de l'école d'infirmiers de bloc opératoire est fixée à 15.
Elle peut être modifiée à tout moment sur décision de la DRASS de la Réunion.

ARTICLE 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales et Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Félix Guyon de Saint Denis, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des Actes Administratifs.

Fait à Sainte Clotilde, le 09 MAI 2001

LE PREFET

Jean DAUBIGNY

Pour Ampliation
Le Chef de Bureau

Thérèse D'ANNUNZIO

47

CHU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE LA RÉUNION	RÉGION RÉUNION www.regionreunion.com / l'Europe s'engage à La Réunion / UNION EUROPÉENNE	IES/C/FOR
		Version : 1
INSTITUT D'ETUDES EN SANTE	**PROCES VERBAL**	MAJ : 21/02/2012

SELECTION INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE 2023 JURY D'ADMISSION		
Date : 24 mai 2023	**Horaire : 13 H 00**	**Lieu : IES -IRIBODE CHU SUD REUNION**

Le jury d'admission de la sélection d'entrée dans l'Institut Régional de formation des Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'Etat du CHU de la Réunion, s'est réuni le **Mercredi 24 mai 2023** dans les locaux de l'IES IRIBODE CHU Sud Réunion.

Etaient présents :

- **Le Président** : Mr Thierry BOUVIER, Directeur des Soins, Directeur de l'IRIBODE, IES CHU de la Réunion

- **Les membres du jury** :
  - Mr le Professeur Malik BOUKERROU, PUPH, Conseiller Scientifique, CHU Sud Réunion,
  - Docteur Xavier BOUILLOUX, Praticien Hospitalier, CHU Sud Réunion,
  - Mme Flavie MARIAMON, IBODE Cadre de Santé, IES CHU Sud Réunion,
  - Mme Juanita CARO, IBODE Cadre de Santé, CHU Sud Réunion,
  - Mme Solena TREBERN ,IBODE bloc opératoire, CHOR,

	ST PIERRE
Nombre de places fixées par le Ministère	**15**
Nombre de places disponibles	13
Reports au bénéfice de la sélection 2022	2

L'épreuve orale a eu lieu le 24 mai 2023.

RESULTATS EPREUVES D'ADMISSION

SESSION 2023	
INSCRITS	**19**
EPREUVES ORALES	
PRESENT(S)	**17**
ABSENT(S)	**02**
RESULTATS	
ADMIS	**15**
Liste Principale	**13**
Liste complémentaire	**02**
NON ADMIS/ABSENTS	**04**

SESSION 2023	
Notes > 10/20	**15.00**
Note la plus basse /20	**06.00**
Note la plus haute /20	**19.25**
Moyenne	**14.85**

CHU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE LA RÉUNION	RÉGION RÉUNION www.regionreunion.com · l'Europe s'engage à La Réunion · UNION EUROPÉENNE	IES/C/FOR
		Version : 1
INSTITUT D'ETUDES EN SANTE	**PROCES VERBAL**	MAJ : 21/02/2012

Après délibération, le jury a prononcé l'admission de :

- 15 **Candidats(es)** :
  - 13 candidats sur la liste principale
  - 02 candidats sur la liste complémentaire

ayant obtenu une note au moins égale ou > à 10 sur 20 à l'épreuve orale.

Signatures	Cachet de l'établissement
Mr Thierry BOUVIER, Directeur des Soins, Directeur de l'IRIBODE, IES CHU de la Réunion	CHU DE LA RÉUNION Thierry BOUVIER Directeur des Soins Directeur IRIADE/IRIBODE INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE
Mr le Professeur Malik BOUKERROU, PUPH, Conseiller Scientifique, CHU Sud Réunion,	
Docteur Xavier BOUILLOUX, Praticien Hospitalier, CHU Sud Réunion,	
Mme Flavie MARIAMON, IBODE Cadre de Santé, IES CHU Sud Réunion,	
Mme Juanita CARO, IBODE Cadre de Santé, CHU Sud Réunion	
Mme Solena TREBERN ,IBODE bloc opératoire, CHOR	

CHU LA RÉUNION	Région Réunion · l'Europe s'engage à La Réunion · UNION EUROPEENNE	IES/C/FOR
		Version : 1
INSTITUT D'ETUDES EN SANTE	**PROCES VERBAL**	MAJ : 21/02/2012

SELECTION INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE 2023 JURY D'ADMISSIBILITE		
Date : 13 avril 2023	**Horaires : 09 H 00 - 12 H 00**	**Lieu : IES SUD SALLE REUNION COORDINATION**

Le jury d'admissibilité de la sélection d'entrée dans l'Institut Régional de formation des Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'Etat du CHU de la Réunion, s'est réuni le jeudi 13 avril 2023, à la l'IES CHU de la Réunion.

Etaient présents :

- **Le Président** : Mr Thierry BOUVIER, Directeur des Soins, Directeur de l'IRIBODE, IES CHU de la Réunion

- **Les membres du jury** :
  - Docteur Cédric MAILLOT, Chirurgien MCU PH, CHU Sud Réunion,
  - Mme Flavie MARIAMON, IBODE Cadre de Santé, IES CHU Sud Réunion,
  - Mme Katy OLLIVIER, IBODE Cadre de Santé, CHOR,
  - Mme Carole LETT, IBODE Cadre de Santé, IES CHU Sud Réunion.

	ST PIERRE
Nombre de places fixées par le Ministère	**15**
Nombre de places disponibles	13
Reports de bénéfice de sélection 2022	02

La sélection de l'épreuve admissibilité s'est effectuée sur la base d'un dossier.

RESULTATS EPREUVES D'ADMISSIBILITE

SESSION 2023	
INSCRITS	**20**
EPREUVE admissibilité sur dossier	
PRESENTS	**20**
ABSENTS	**00**
RESULTATS	
ADMISSIBLES	**19**
NON ADMISSIBLES	**01**

SESSION 2023	
Notes > 10/20	**19**
Note la plus basse /20	**07.60**
Note la plus haute /20	**19.60**
Moyenne	**15.13**

Après délibération, le jury a prononcé l'admissibilité de :

19 candidats(es) :

ayant obtenu une note au moins égale ou > à 10 sur 20 à l'épreuve admissibilité sur dossier.

Signatures	Cachet de l'établissement
Mr Thierry BOUVIER, Directeur des Soins, Directeur de l'IRIBODE, IES CHU de la Réunion	CHU DE LA RÉUNION Thierry BOUVIER Directeur des Soins IRIBODE
Docteur Cédric MAILLOT, Chirurgien MCU PH, CHU Sud Réunion,	
Mme Flavie MARIAMON, IBODE Cadre de Santé, IES CHU Sud Réunion,	
Mme Katy OLLIVIER, IBODE Cadre de Santé, CHOR,	
Mme Carole LETT, IBODE Cadre de Santé, IES CHU Sud Réunion	

		IRIBODE/C/FOR/ Version : 1
Institut Régional des Infirmiers Bloc Opératoire Diplômés d'Etat	**SELECTION IRIBODE** **DELIBERATIONS DU JURY**	MAJ : 21/02/2012

EPREUVE D'ADMISSION

Institut de Formation de Saint-Pierre - CHU SUD REUNION

Session du 13 avril 2023

LISTE :	☑ **AFFICHAGE**
	☐ NOTES

Candidats admis liste principale

52

Sélection : DIPLOME D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE - Du 13/04/2023

Candidats admis

Numéro	Civilité	Nom de famille	Nom d'usage
0007	Mme	CRESCENCE Marie virginie	
0010	Mme	EPIPHANA Marie audrey	
0003	Mme	FONTAINE Isabelle	VICTORIA
0017	Mme	JETTER Ellen	
0001	Mme	LABROUSSE Kelly	
0006	Mme	LEBRETON Chloé	
0013	Mme	LEGROS Rachel	
0004	M.	MACIAS Romain	
0014	Mme	MARCEL Anne maryline	
0016	Mme	MESSAOUDI Olfa	PALAMEDE
0011	Mme	NICOL Jéromine	
0018	Mme	SCHWETTERLE Anne	STELLA GABRIELLE HERRMANN
0002	M.	VASSALLO Fabien	

- Total des candidats Admis Liste principale	: 131 **19** **inscrits**

QUOTA : 15 places

- REPORTS : 02 places

Date de délibération : 24 MAI 2023

Lieu de délibération : IES-CHU SUD REUNION

Le Président du Jury : Mr thierry BOUVIER

CHU DE LA REUNION
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE
INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE

Les membres du Jury :

Professeur Malik BOUKERR

Docteur Xavier BOUILLOUX

Mme Juanita CARO

Mme Solena TREBERN

Mme Flavie MARIAMON

		IRIBODE/C/FOR/
		Version : 1
Institut Régional des Infirmiers Bloc Opératoire Diplômés d'Etat	**SELECTION IRIBODE** **DELIBERATIONS DU JURY**	MAJ : 21/02/2012

EPREUVE D'ADMISSION

Institut de Formation de Saint-Pierre - CHU SUD REUNION

Session du 13 avril 2023

LISTE :	☑ **AFFICHAGE**
	☐ NOTES

Candidats admis liste complémentaire

IES NORD REUNION

Sélection : DIPLOME D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE - Du 13/04/2023

Candidats retenus sur la liste complémentaire

Position	Numéro	Nom de famille	Nom d'usage
1	0009	PALLAS Rosalie	
2	0012	COCHARD Sandrine	

- Total des candidats Admis en liste complementaire	: 02/ 19	inscrits

Date de délibération : 24 MAI 2023

Lieu de délibération : IES-CHU SUD REUNION

Le Président du Jury : Mr thierry BOUVIER

CHU DE LA REUNION
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE
INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE

Les membres du Jury :

Professeur Malik BOUKERROU

Docteur Xavier BOUILLOUX

Mme Juanita CARO

Mme Solena TREBERN

Mme Flavie MARIAMON

CHU LA REUNION	l'Europe s'engage La Réunion avec le FSE / Réunion / UNION EUROPEENNE	IRIBODE/C/FOR/ Version : 1
Institut Régional des Infirmiers Bloc Opératoire Diplômés d'Etat	**SELECTION IRIBODE** **DELIBERATIONS DU JURY**	MAJ : 21/02/2012

EPREUVE D'ADMISSIBILITE SUR DOSSIER

Institut de Formation de Saint-Pierre - CHU SUD REUNION

Session du 13 AVRIL 2023

LISTE :	☑ **AFFICHAGE**
	☐ NOTES

CANDIDATS ADMISSIBLES
à l'issue de l'épreuve sur dossier

IRIBODE - CHU de la REUNION - IES SUD

Concours : DIPLOME D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE - Du 13/04/2023

Candidats Admissibles à l'entretien

Numéro	Civilité	Nom de famille	Nom d'usage
0012	Mme	COCHARD Sandrine	
0007	Mme	CRESCENCE Marie virginie	
0020	M.	DELATTRE Andréas	
0019	Mme	DO NASCIMENTO Elodie	LOUAPRE
0010	Mme	EPIPHANA Marie audrey	
0003	Mme	FONTAINE Isabelle	VICTORIA
0017	Mme	JETTER Ellen	
0001	Mme	LABROUSSE Kelly	
0006	Mme	LEBRETON Chloé	
0013	Mme	LEGROS Rachel	
0004	M.	MACIAS Romain	
0014	Mme	MARCEL Anne maryline	
0016	Mme	MESSAOUDI Olfa	PALAMEDE
0011	Mme	NICOL Jéromine	
0009	Mme	PALLAS Rosalie	
0018	Mme	SCHWETTERLE Anne	STELLA GABRIELLE HERRMANN
0015	Mme	TACITE Lucie	
0008	Mme	VALLY Christelle	
0002	M.	VASSALLO Fabien	

- Total des candidats Admissibles sur dossier	:	19 / 20	inscrits
- Total des candidats Non Admissibles	:	1 / 20	inscrits

Date de délibération : 13 AVRIL 2023

Lieu de délibération :

Le Président du Jury :

T. BOUVIER

CHU DE LA REUNION
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE

Les membres du Jury :

K OLLIVIER

F. MARIAMON

C. MAILLET

C. LEAT

VIII - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

1. Moyens financiers

Conformément à la réglementation en vigueur, découlant de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la Région Réunion assure l'essentiel du financement du budget de fonctionnement (86% des 11,9 M€ en 2022) des IES du CHU à travers des subventions d'équilibre. Pour ce faire, elle recourt au Fonds social européen pour financer environ la moitié de cette subvention.

De même, la réglementation confère à la Région une compétence de principe en matière de financement de l'équipement et des investissements des IES.

Aussi le développement des missions et des formations des IES nécessite-t-il l'accompagnement financier de la collectivité régionale sans lequel les projets ne pourront se concrétiser. L'enjeu est bien sûr très important pour les budgets de fonctionnement des IES. Il l'est tout autant pour ce qui relève du budget d'investissement.

2. Moyens humains

- Directeur commun IRIADE/IRIBODE : 0.20
- Enseignants : 2
- Secrétaire : 0,50
- Appariteurs : 2 (mutualisés)
- Documentalistes : 2 (mutualisés)

3. Listing des intervenants

Cf Chapitre 4

4. Locaux

Les locaux sont ceux des Instituts d'Etudes en Santé situés au CHU Sud (Saint-Pierre) situé sur le site du CHU et à proximité directe de la Faculté de Santé.

Ci-joint :

-Le Budget prévisionnel 2023, Les dépenses et recettes prévisionnelles
-Le tableau de demandes d'équipement
-Le plan de masse avec les locaux
-Liste des locaux et inventaires

	LES DEPENSES PREVISIONNELLES ANNEE CIVILE		
		IBODE 2023	IBODE 2024
60	**ACHATS**	**5 907,05**	**5 907,05**
	Achats de prestations de services	0,00	0,00
	Achats de petits matériels	892,80	892,80
	Eau	236,49	236,49
	Electricité + Gaz	1 437,21	1 437,21
	Carburant	0,00	0,00
	Fournitures administratives	773,13	773,13
	Produits entretien et fournitures hotelières	456,19	456,19
	Fournitures hébergement/restauration	491,99	491,99
	Fournitures pédagogiques	1 019,25	1 019,25
	Fournitures linge stagiaires	600,00	600,00
	Répartition coordination	**0,00**	**0,00**
61.62	**SERVICES EXTERIEURS**	**17 770,92**	**17 996,95**
	Nettoyage	3 874,76	3 874,76
	Publicité, Expositions	1 000,00	1 000,00
	Locations immobilières	0,00	0,00
	Locations mobilières	250,81	250,81
	Etudes et recherches	0,00	0,00
	Entretien immobilier	8 973,11	8 973,11
	Entretien matériel	142,37	142,37
	Assurances	259,23	259,23
	Documentation générale	478,17	478,17
	Gardiennage	0,00	0,00
	Honoraires	0,00	0,00
	Fret et transport sur achats	273,30	273,30
	Déplacements des enseignants/adm	904,11	1 130,14
	Déplacements des stagiaires	0,00	0,00
	Réception, Récompenses	225,00	225,00
	Téléphone	1 058,31	1 058,31
	Autres prestations	0,00	0,00
	Autres frais divers	0,00	0,00
	Répartition coordination	**331,75**	**331,75**
63	**IMPÔTS ET TAXES**	**67 648,38**	**74 588,24**
	Taxes sur salaires enseignants	47 498,86	54 035,72
	Taxes sur salaires administratifs	16 154,27	16 477,36
	Autres (répartition coordination)	**3 995,25**	**4 075,15**
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**297 388,65**	**334 834,75**
	Personnel administratif	59 789,98	60 985,78
	- appointements	*55 453,74*	56 562,81
	- charges sociales	*4 336,24*	4 422,97
	Personnel enseignant permanent	175 802,12	200 006,49
	- appointements	*163 052,14*	185 491,63
	- charges sociales	*12 749,98*	14 514,86
	Autres charges de personnel	47 000,00	58 750,00
	Indemnités enseignement	*47 000,00*	58 750,00
	Indemnite de stages		
	Répartition coordination	**14 796,55**	15 092,48
65-68	**AUTRES DEPENSES**	**5 667,61**	**5 667,61**
23	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
24	Charges financières	0,00	0,00
25	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
26	Dotations aux amortissements	5 667,61	5 667,61
27	Dotations aux Provisions	0,00	0,00
	Répartition coordination	**0,00**	0,00
	TOTAL	**394 382,62**	**438 994,60**

TABLEAU DES DEMANDES D'EQUIPEMENT 2023 IES DU CHU - Site Sud

ganisme	Section	Filière	Nomenclature	Intitulé et caractéristiques	Qté pédag	PU pédag	Total pédag	Qté non pédag	PU non pédag	Total non pédag	Montant IES	Montant IBODE	R/N/C	Observations
CHU	IES SUD	IFSI	16- Matériel et outillage de TP	Brancard Pliable	1	97,48 €	97,48 €				97,48 €			TP
CHU	IES NORD	IFSI	16- Matériel et outillage de TP	Tensiomètre électrique + mesure de la SPO2 sur pied = Moniteur IM3 Edan	4	1 146,32 €	4 585,30 €				4 585,30 €			TP
CHU	IES SUD	IFSI	16- Matériel et outillage de TP	Défibrilateur G5 pédagogique + 40 électrodes + 20 pédiatriques	2	802,90 €	1 605,80 €				1 605,80 €			TP
CHU	IES SUD	IFSI	16- Matériel et outillage de TP	Tensiometre monopoire Risan + brassard adulte	2	32,76 €	65,52 €				65,52 €			TP
CHU	IES SUD	IFSI	16- Matériel et outillage de TP	Stéthoscope anestophon noir	5	9,62 €	48,10 €				48,10 €			TP
CHU	IES SUD	IFMK	16- Matériel et outillage de TP	Table hydraulique 2 plans	3	2 008,80 €	6 026,40 €				6 026,40 €			TP
CHU	IES SUD	IFMK	16- Matériel et outillage de TP	Table simplex luxe rectangulaire + trou de visage	3	3 328,73 €	9 986,18 €				9 986,18 €			TP
CHU	IES SUD	IFMK	16- Matériel et outillage de TP	Tabouret télescopique 5 roulettes	8	172,98 €	1 383,85 €				1 383,85 €			TP
CHU	IES SUD	IFMK	16- Matériel et outillage de TP	Simulation de vieillissement	1	3 531,68 €	3 531,68 €				3 531,68 €			TP
CHU	IES SUD	IES	16- Matériel et outillage de TP	BLUE PHANTOM bloc accés vasculaires	2	758,75 €	1 517,50 €				1 517,50 €			TP
CHU	IES SUD	IES	16- Matériel et outillage de TP	Echographe ultra-portable	1	5 262,25 €	5 262,25 €				5 262,25 €			TP
CHU	IES SUD	IES	16- Matériel et outillage de TP	Chariot d'urgence	1	1 692,45 €	1 692,45 €				1 692,45 €			TP
CHU	IES SUD	IES	16- Matériel et outillage de TP	Maquette ORSEC NOVI Playmobil	1	34 000,00 €	34 000,00 €				34 000,00 €			TP
CHU	IES SUD	IES	9- Informatique	Solution portable pour enregistrement des sessions de simulations	1	28 591,92 €	28 591,92 €				28 591,92 €	9 530,64 €		Simulation
CHU	IES SUD	IFSI	9- Informatique	Scanner de bureau				5	230,00 €	1 150,00 €	1 150,00 €			Secrétariat
CHU	IES SUD	IES	9- Informatique	**Equipement Salle de formation de 10-12m de profondeur :** Equipements Type NEAT BAR PRO (4650€ HT) avec possibilité d'être relié à un, deux ou trois écrans 55 pouces (Non compris dans ce tarif).				2	5045,25	10090,50	10 090,50 €			
CHU	IES SUD	IES	9- Informatique	ECRAN 65/70 pouces				2	1000,00	2000,00	2 000,00 €			
CHU	IES SUD	IES	1- Mobilier	Supports à roulette (900€ HT / pièce) si besoin de déplacer l'équipement.				2	976,50	1953,00	1 953,00 €			
CHU	IES SUD	IFSI	1- Mobilier	Bureau compact 90° asymétrique Fusion - l. 180 x l. 120 x pr 80-80 cm + convivialité demi-lune l. 80 x pr 40 cm - pieds C				2	569,63 €	1 139,25 €	1 139,25 €		R	Bureau formateur
CHU	IES SUD	IFSI	1- Mobilier	UGAP - Fauteuil de bureau E8- Réf 2351344 -				3	464,92 €	1 394,77 €	1 394,77 €		R	Bureau formateur
CHU	IES SUD		24-Divers	Distributeur de protection hygiénique : KIT COMPLET				2	2 343,00 €	4 686,00 €	4 686,00 €			Kit complet + 3 recharges par distributeur
CHU	IES SUD		24-Divers	REFROIDISSEUR D'EAU : GRANDE CAPACITE				1	2 997,86 €	2 997,86 €	2 997,86 €			Destiné aux étudiants
					Total		**98 394,42 €**			**25 411,38 €**	**123 805,80 €**	**9 530,64 €**		

63

RECETTES PREVISIONNELLES 2023 - 2024		
	IBODE 2023	**IBODE 2024**
Contribution des participants stagiaires	7 047,00 €	7 047,00 €
Contribution des entreprises	247 432,20 €	300 000,00 €
Recettes en provenance de l'action (ventes objets - repas - prestations …)	2 520,00 €	2 520,00 €
Subventions d'équilibre	**136 091,83 €**	128 136,01 €
Dont FSE-BSCU		
REGION - Location modulaire		
ETAT- ARS		
DEPARTEMENT - Location modulaires		
Employeurs (CHU – cliniques , autres …)		
Reprise sur subvention d'investissement		
AUTRES (CMAR)		
ARS SEGUR		
Quote part subvention Amortissement	1 076,32 €	1 076,32 €
ARS MIG ESF		
- Taxe d'apprentissage	215,26 €	215,26 €
Reprise sur provisions		
Remboursement sur rémunérations		
- Remboursement organisme co-utilisateur (locaux -personnel…)		
TOTAL	**394 382,62 €**	**438 994,60 €**

P8 MOYENS LOCAUX ET MATERIEL

Inventaire réalisé le 20/07/2023

L'IRIBODE dispose :

MOYENS LOCAUX

- Deux salles de cours d'une superficie de 35 m2 chacune.
- Une salle de bloc opératoire permettant le déroulement des pratiques simulées. Cette salle possède l'équipement de base d'un bloc opératoire (table opératoire, respirateur, éclairage opératoire, table d'instrumentation…) Cet espace est situé dans le Laboratoire d'Apprentissages cliniques (LAC) au sein du bâtiment principal du CHU Site Sud

MOYENS DOCUMENTAIRES ET MULTIMEDIAS

- D'un Centre de Documentation et d'Information commun à l'IES avec un fond spécifique à la chirurgie
- De 3 salles de 55 postes informatiques Multimédia (Internet …) communes à l'IES
- Un accès à la plateforme OPENS ATHENS
- Du logiciel SPHINX
- D'un Centre de Documentation et d'Information et de Télématique Médicale (CDTIM) au sein du CHU Sud Réunion

MOYENS EN MATERIEL PEDAGOGIQUE

Equipements pédagogiques suivants :

- 2 Simulateurs abdomen AAA avec pompe et grêle pour intervention chirurgicale viscérale et vasculaire
- 2 Simulateurs Jambes avec pompe intégrée pour le travail sur l'artère fémorale et l'aponévrose
- 1 jambe pour suture
- 1 Modèle de vésicule biliaire
- 1 Modèle de Reins avec organes postérieurs de l'épigastre / Organes postérieurs de l'épigastre
- 1 Modèle d'estomac
- 1 circuit de circulation extra corporelle (CEC) complet
- Petite instrumentation standard de chirurgie
- Instrumentation de la hanche + ancillaire (prothèse de hanche)
- Instrumentation enclouage Centromédullaire
- Sets d'instruments de suture
- Des modules pour nouage sous tension
- Des crochets pour nouage
- Des cylindres pour faire des nœuds et des points de suture en profondeur
- Peaux synthétique et bio similaires pour sutures
- 7 lap trainer + écrans pour entrainement à la cœlioscopie

- Os secs : standard genou gauche / Demi bassin gauche standard / Fémur gauche standard
- Articulation coxofémorale / Articulation du genou
- Tenues opératoire stériles
- Consommables divers…
- Matériel AFGSU
-

1/250 °

IES Rez de chaussée

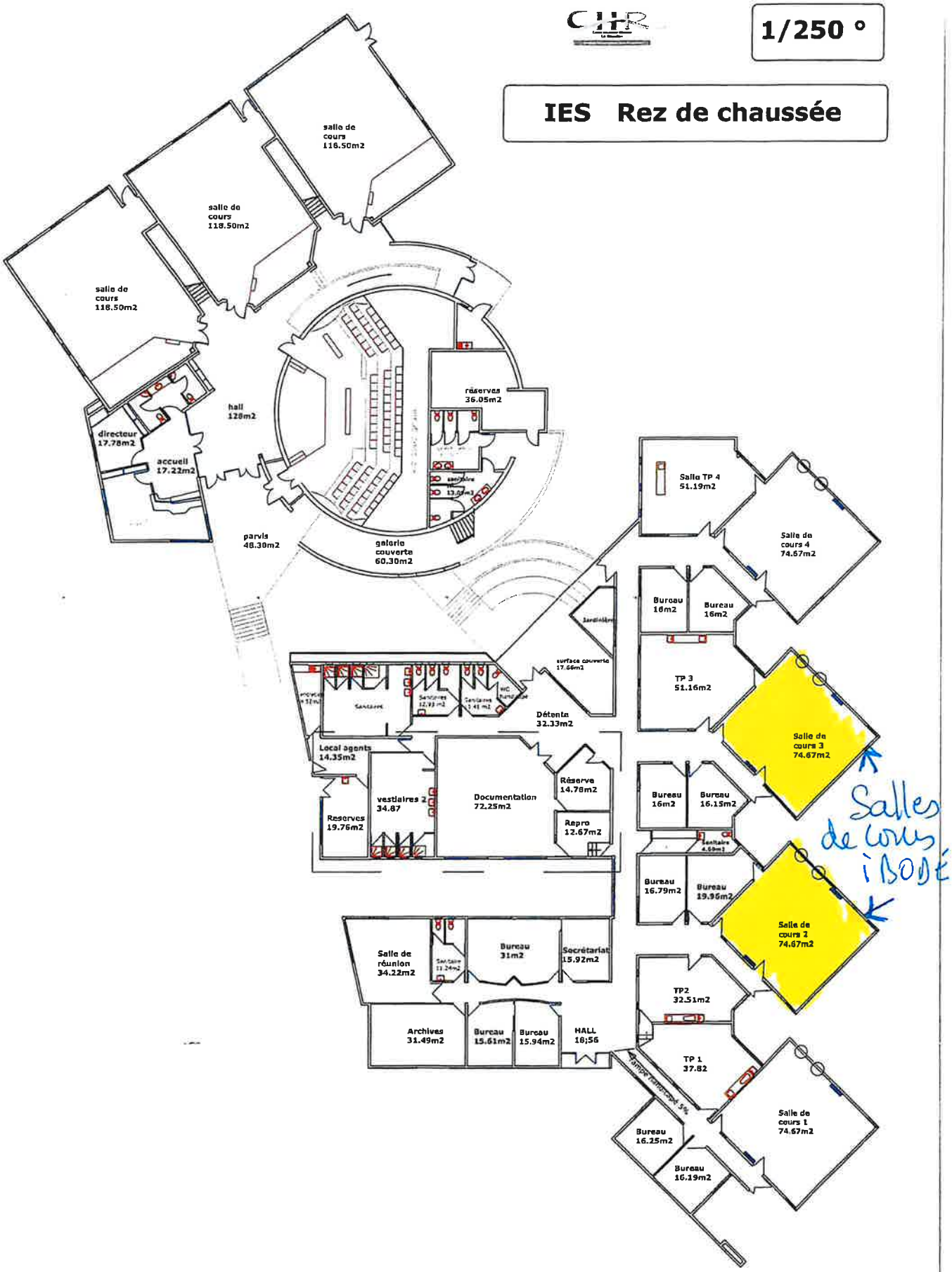

IX - NOM ET QUALITE DES RESPONSABLES DE LA FORMATION

-Monsieur Thierry BOUVIER, Directeur des soins, Directeur de l'IRI-BODE/IRIADE/IFMK/IFAS/IFAP

-Agrément de directeur de l'école d'IBODE par la présidente du conseil régional de La Réunion

-Professeur Malik BOUKERROU, PUPH, conseiller scientifique

-Organigramme des IES du CHU de La Réunion

REGION REUNION
www.regionreunion.com

ARRÊTÉ N° DFPA/DFP/S4/23001158

Relatif à l'autorisation des instituts et école de formations paramédicales et agréments de leur directeur

****

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL

****

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3 et R.4383-2 ;

VU la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ;

VU la délibération N° DFPA/2015_0577 de la Commission Permanente du 1er septembre 2015 portant approbation du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales pour la période de 2015-2020 ;

VU la délibération N° DAP 2018_0026 en date du 22 juin 2018 portant validation du contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022 ;

VU l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicales et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique ;

VU l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demandes de renouvellement des autorisations et agréments des directeurs des Instituts et Ecoles en Santé du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion déposé le 21 décembre 2022 ;

VU l'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé de La Réunion émis en date du 11 avril 2023 ;

SUR proposition de Madame la Directrice Générale des Services de la Région.

Considérant que le dossier de demandes de renouvellement des autorisations et agréments des directeurs a été déclaré complet.

ARTICLE 1

La Région Réunion décide de renouveler l'autorisation, des instituts et école suivants et d'agréer leurs directeurs respectifs :

Instituts et écoles	Directeurs
Institut de Formation en Soins Infirmiers – IFSI nord et sud	Stéphane Le ROUZIC
Institut de Formation d'Aide-Soignant - IFAS sud	Thierry BOUVIER
Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture - IFAP	
Institut Régional de Formation des Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat - IRIADE	
Institut Régional de Formation des Infirmiers Bloc Opératoire - IRIBODE	
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie – IFMK	
Institut de Formation d'Aide-Soignant - IFAS nord	Sylvie CADET
Ecole de Sage-Femmes - ESF	Sabrina HUBERT-PAYET
Institut de Formation d'Ambulanciers – IFA	

ARTICLE 2

Les capacités d'accueil maximum des instituts et école sont fixées selon les modalités suivantes :

Instituts et école	Places agrées
IFSI nord et sud	244
IFAS nord et sud	85
ESF	27
IFA	40
IFAP	15
IRIADE	15
IRIBODE	15
IFMK	20

Ces maximums sont présentés hors apprentissage et VAE.

ARTICLE 3

Les enseignements sont dispensés en formation initiale par voie scolaire et formation continue, aux adresses suivantes :

IES NORD	Allée des Topazes 97400 SAINT-DENIS
IES SUD	Avenue François Mitterrand 97448 SAINT-PIERRE

ARTICLE 4

L'autorisation et les agréments des directeurs pour les IES du CHUR sont valables cinq ans à compter du

12 MAI 2023

Date : 12 MAI 2023

La Région,
représentée par la Présidente du
Conseil Régional

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services
Claudine DUPUY

CURRICULUM VITAE

BOUVIER Thierry

✉ 3, Josiane Mondon
97425 LES AVIRONS
☎ 02.62.26.69.90 ☎ 06 93 91 09 82
Né le 05 avril 1965 à Versailles (78)
58 ans, marié, 2 enfants

DIRECTEUR DES SOINS

TITRES & DIPLÔME

2012	- Directeur des soins - Certificat de formation - Cycle de formation des élèves directeurs des soins – EHESP - Rennes.
2012	- Certificat de Santé Publique - EHESP – Rennes.
2012	- MASTER 2 Management des Organisations Sanitaires et Sociales – Université Paris XIII et Université de la Réunion.
2007	- Certificat d'animateur à la méthode de Gestes et Activation des Personnes Agées.
2004	- Diplôme Universitaire « Démarche Qualité dans les secteurs sanitaire et médico-social » Université de Lille 2.
2001	- Licence sciences de l'éducation, Université d'Aix-Marseille.
2001	- Diplôme de cadre de santé filière Masseur Kinésithérapeute, IFCS de Nantes.
1998	- Certificat d'animateur à la méthode de manutention manuelle des malades.
1991	- Certificat de Thérapie Manuelle.
1988	- Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute, Institut de Formation en Masso Kinésithérapie de Rennes.

PARCOURS PROFESSIONNEL

2019 à 2023	- Directeur des soins, Directeur de l'Institut de Formation en Masso kinésithérapie, Directeur de l'IFAS/IFAP, Directeur de l'IRIBODE et l'IRIADE, coordonnateur des stages des IES CHU, responsable cellule formation continue des IES CHU de La Réunion.
2013 à 2019	-Directeur des soins, Directeur de l'Institut de Formation en Masso kinésithérapie, coordonnateur des stages des IES CHU, responsable cellule formation continue des IES CHU de La Réunion
2008 à 2011	- Directeur F.F., Cadre supérieur de santé Masseur kinésithérapeute - Institut de Formation en Masso kinésithérapie (IFMK) - Centre Hospitalier Régional (CHR) de la Réunion - Ouverture de l'IFMK de la Réunion. Mise en œuvre progressive des trois années de formation.
2007 à 2008	- Cadre de santé masseur kinésithérapeute – Missionné à la conception et mise en place de l'ouverture de l'IFMK Réunion.
2001 à 2007	- Cadre de santé masseur kinésithérapeute – Unité Fonctionnelle « Rééducation MCO » St Pierre St Joseph – GHSR.
1992 à 2000	- Masseur kinésithérapeute titulaire au GHSR – services MPR & MCO.

1989 à 1992	- Masseur kinésithérapeute en secteur libéral en France métropolitaine (remplacements et deux assistanats).
1988 à 1989	- Masseur kinésithérapeute titulaire au Centre Hospitalier Général de Laval dans les services de rééducation fonctionnelle, de pédiatrie, de traumatologie, de neurologie.

FORMATIONS

2022	- Certification V2020 Parcours et patient traceur (1 jour)
2016	- Formation des Managers en santé : Management par la qualité, Pilotage médico économique – Conduite du changement (6 jours)
2012	- Cycle de formation des élèves directeurs des soins – EHESP - Rennes. (12 mois)
2010	- Responsabilité juridique des Directeurs d'IFSI et d'écoles spécialisées - Appréhender la loi HPST.
2009-2010	- Perfectionnement des pratiques à l'IFMK - Echanges avec IFMK APHP.
2006	- Plan d'Intervention Individualisée Interdisciplinaire. - La nouvelle gouvernance.
2005	- Formation à l'évaluation des Pratiques Professionnelles. - Accompagnement au changement : Conduire les restructurations hospitalières.

ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LA PROFESSION

-Membre du COPIL et du comité scientifique et pédagogique du DPC du CHU de La Réunion
-Concepteur de 6 actions de formation labellisées par l'ANDPC
-Communication au congrès de l'AFDS, « D'une logique d'institut à une logique de territoire ou l'optimisation de l'offre de stage sur un territoire de Santé » -Communication séminaire ARS sur la politique régionale d'encadrement des stages des étudiants paramédicaux et maïeutiques
-Interventions à l'IRMSOI (école de cadre de santé Réunion), à l'Université de La Réunion (LPASS/LAS)
-Membre du bureau du conseil interdépartemental Réunion- Mayotte de l'Ordre des MK -Membre du bureau du conseil Interrégional Réunion- Mayotte de l'Ordre des MK
-Chef de projet et membre du COPIL de l'ARS Politique Régional d'encadrement des stages des étudiants paramédicaux et maïeutiques
-Membre des associations nationales des Instituts de formation (IFMK/IFAS/FAP/IADE/IBODE)
-Management de l'élaboration et de la mise en place de trois réformes d'études de filières de santé (IFMK/IFAS/IFAP/IBODE)

COMPETENCES DEVELOPPEES

-Contribution et implication dans le fonctionnement de l'établissement et sur le territoire de La Réunion
-Définition et pilotage des objectifs stratégiques au regard des enjeux et du contexte régional et national
-Décision et arbitrage
-Maîtrise de la technicité du poste
-Pédagogie de la décision
-Conduite de projet et accompagnement au changement
-Conduite du dialogue social et aptitude à la négociation
-Maîtrise de la communication

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

EHESP

République française

CERTIFICAT DE FORMATION

Vu le décret 2010-1138 du 29 septembre 2010 modifiant le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière (article 15)
Vu l'arrêté du 22 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 4 juillet 2003 fixant les modalités du cycle de formation des élèves directeurs des soins de la fonction publique hospitalière (articles 7 et 8)

Le Directeur de l'Ecole des hautes études en santé publique certifie que :

Monsieur Thierry BOUVIER

a validé le cycle de formation des élèves directeurs des soins (promotion 2012).

Fait à Rennes, le 17 janvier 2013

Pour le Directeur de l'École des hautes études
en santé publique

Catherine DESSEIN

74

Centre National de Gestion

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE

La Directrice Générale du Centre National de Gestion

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 4 juillet 2003 fixant les modalités du cycle de formation des directeurs des soins stagiaires de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2012 titularisant et nommant Monsieur Thierry BOUVIER dans le corps des directeurs des soins au 5ème échelon de son grade (IB 685) et l'affectant au centre hospitalier universitaire de la Réunion (La Réunion) à compter du 1er janvier 2013 ;

Vu la décision du directeur général du centre hospitalier universitaire de la Réunion en date du 30 juillet 2013 reclassant au 3ème échelon à compter du 29 décembre 2012 avec une ancienneté dans l'échelon du 1er avril 2012, Monsieur BOUVIER, cadre supérieur de santé paramédical ;

ARRÊTE

Article 1 - Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 20 décembre 2012 susvisé sont modifiées comme suit :

« A compter de la même date, Monsieur Thierry BOUVIER est affecté au centre hospitalier universitaire de la Réunion (La Réunion) en qualité de directeur de l'institut de formation de masso-kinésithérapie. Il est reclassé directeur des soins de 2ème classe au 6ème échelon (indice brut 730) de la grille indiciaire applicable aux directeurs des soins avec une ancienneté conservée du 1er janvier 2013. ».

Article 2 - Les dispositions des articles 1 et 3 de l'arrêté du 20 décembre 2012 susvisé restent inchangées.

Article 3 - La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 4 - La directrice générale du centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 août 2013

Pour la directrice générale et par délégation,
Le chef du département de gestion des directeurs

Annick VAN-HERZELE

75

Centre National de Gestion

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE

La Directrice Générale du Centre National de Gestion

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 4 juillet 2003 fixant les modalités du cycle de formation des directeurs des soins stagiaires de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2012 titularisant et nommant Monsieur Thierry BOUVIER dans le corps des directeurs des soins au 5ème échelon de son grade (IB 685) et l'affectant au centre hospitalier universitaire de la Réunion (La Réunion) à compter du 1er janvier 2013 ;

Vu la décision du directeur général du centre hospitalier universitaire de la Réunion en date du 30 juillet 2013 reclassant au 3ème échelon à compter du 29 décembre 2012 avec une ancienneté dans l'échelon du 1er avril 2012, Monsieur BOUVIER, cadre supérieur de santé paramédical ;

ARRÊTE

Article 1 - Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 20 décembre 2012 susvisé sont modifiées comme suit :
« A compter de la même date, Monsieur Thierry BOUVIER est affecté au centre hospitalier universitaire de la Réunion (La Réunion) en qualité de directeur de l'institut de formation de masso-kinésithérapie. Il est reclassé directeur des soins de 2ème classe au 6ème échelon (Indice brut 739) de la grille indiciaire applicable aux directeurs des soins avec une ancienneté conservée du 1er janvier 2013. ».

Article 2 - Les dispositions des articles 1 et 3 de l'arrêté du 20 décembre 2012 susvisé restent inchangées.

Article 3 - La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 4 - La directrice générale du centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 août 2013

Pour la directrice générale et par délégation,
Le chef du département de gestion des directeurs

Annick VAN-HERZELE

76

Curriculum vitæ

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
BOUKERROU	MALIK	09/07/1971
RPPS : 10002309374		

Adresse Professionnelle			
Hôpital	Pôle Femme mère enfant – CHU de la Réunion,		
Service	Gynécologie Obstétrique		
Adresse	BP 350 - 97448 Saint Pierre Cedex, La Réunion, France		
Code postal	97448		
Téléphone	Tél: ++262 262 35 90 00 - DECT 55926 Fax: ++262 262 35 91 14 GSM: ++262 692 49 26 19		
Adresse mail	malik.boukerrou@chu-reunion.fr		
Fonction actuelle	PUPH chef de service	Depuis	2012
BPC –ICH (formation aux bonnes pratiques cliniques)	Oui 2018		

Titres et diplômes :

Années	Diplômes	institution
1991	Baccalauréat, série D, Académie de Lille,.	
2001.	Maîtrise de Sciences Biologiques et Médicales, Lille II,	
2000.	Diplôme Universitaire de Médecine fœtale	
1999.	Diplôme Inter-Universitaire de Colposcopie et pathologie cervico-vaginale	
2002.	Diplôme Inter-Universitaire d'échographie en gynécologie obstétrique	
2003.	DEA de génie biomédical, école doctorale de l'université de Picardie Jules Verne d'Amiens	
2004	Thèse pour le diplôme d'état de docteur en médecine Lille.	
2004	Diplôme d'études spécialisées en gynécologie obstétrique Amiens	
2007	Thèse de Doctorat – université de Lille II	
2009.	Diplôme Inter-Universitaire de techniques chirurgicales en chirurgie sénologique, carcinologique et réparatrice.	
2009	Habilitation à Diriger les Recherches – université de la Réunion	

Curriculum vitæ

2012	Nomination en tant que PUPH à l'université et au CHU de la Réunion,	
2014	DESC de Cancérologie option chirurgicale (VAE)	
2012	Coordonnateur de DES GO	

Expériences professionnelles des 5 dernières années

Dates		Fonction	Service	Hôpital
De	à			
2010	2011	PH	GO	CHU saint pierre
2014	2023	PUPH chef de service Adjoint chef de pôle 2018-23	GO	CHU saint pierre

Expériences en recherche clinique

Participation à plusieurs PHRC
HERA (EPP HPP)
DEMETER (prise en charge des GEU)
2016 HighLowvprevention TE et grossesse
2017 CHACRY amp cancer sein
2018 ENDOSEARCH, endométriose marqueurs Biologique
2020 BIGw déclénchement et obésité
2020 ETUDE LEMA GDM - prise en charge diabète gestationnel
2020 ONCOCOL01 chimiothèrapie d'induction dans le cancer du col
2022 CICAMODA "Etude prospective observationnelle comparative nationale sur le mode d'accouchement des femmes présentant un utérus cicatriciel ».

Principales publications

Vaginal, laparoscopic, or abdominal hysterectomies for benign disorders: immediate and early postoperative complications.
M. Cosson, E. Lambaudie, M. Boukerrou, D. Querleu, G. Crepin.
Eur J Obstet Gynecol 2001; 98: 231-36.

Hysterectomy for benign lesions: what is left for the abdominal route?
M. Cosson, M. Boukerrou, E. Lambaudie, F. Narducci, G. Crepin.
J of Gynecologic Surgery 2001; 17: 109-14.

A study of pelvic ligaments strength
M. Cosson, M. Boukerrou, S. Lacaze, E. Lambaudie, J. Fasel ,
H. Mesdagh, P. Lobry, A. Ego.
Eur J Obstet Gynecol 2003; 109: 80-7.

Curriculum vitæ

A history of cesareans is a risk factor in vaginal hysterectomies.
Malik Boukerrou, Eric Lambaudie, Pierre Collinet, Gilles Crepin, Michel Cosson.
Acta Obstet Gynecol Scand 2003 : 82 1135-9

Long-term results of the Burch procedure combined with abdominal sacrocolpopexy for treatment of vault prolapse.
Cosson M, Boukerrou M, Narducci F, Occelli B, Querleu D, Crepin G.
Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct. 2003 Jun;14(2):104-7.

Mechanical properties of synthetic implants used in the repair of prolapse and urinary incontinence in women: which is the ideal material?
Cosson M, Debodinance P, Boukerrou M, Chauvet MP, Lobry P, Crepin G, Ego A.
Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct. 2003 Aug;14(3):169-78.

A biomechanical study of the strength of vaginal tissues: results on 16 post menopausal patients presenting with genital prolapse.
M. Cosson, E. Lambaudie, M. Boukerrou, P. Lobry, G. Crepin, A. Ego.
Eur J Obstet Gynecol 112(2004) ; 201-5.

An MRI comparison of anatomical changes related to surgical treatment of prolapse by vaginal or abdominal route.
Malik Boukerrou, Philippe Mesdagh, Anne Ego, Eric Lambaudie, Gilles Crepin, Yann Robert, Michel Cosson.
Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol 2005 August 1, 121(2), 220-5

Objective analysis of mechanical resistance of tension-free devices.
Boukerrou M, Lambaudie E, Collinet P, Rubod C, Boulanger L, Dubois P, Fasel J, Cosson M.
Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol.2006 Feb 1; 124(2):240-5.

Tissue integration and tolerance to meshes used in gynecologic surgery: An experimental study.
Boulanger L, Boukerrou M, Lambaudie E, Defossez A, Cosson M.
Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol. 2006 Mar 1; 125(1):103-8

Complete genital prolapse stage IV: surgical emergency?
Boukerrou M, Phalippou J, Lambaudie E, Crépin G, Cosson M.
Eur J Obstet Gynecol 2006 Jan 1; 124(1):122-3.

Curriculum vitæ

Prosthetic reinforcements: How to manage bladder injuries?
I. Popovic, Ph. Debodinance, M. Cosson, M. Boukerrou.
Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct. 2007 Feb 28

Study of the biomechanical properties of synthetic mesh implanted in vivo.
M. Boukerrou, L. Boulanger, C. Rubod, E. Lambaudie, P. Dubois, M. Cosson.
Eur. J. Obstet. Gynecol Reprod Biol (2007) April 23.

Development of an animal model to study meshes used in genital prolapse
L. Boulanger, M. Boukerrou, C. Rubod, A. Fruchart, R.J. Courcol, P. Devos,
A. Defossez, M. Cosson.
Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol. 2008 Feb;136(2):254-9

Biomechanical Properties of Vaginal Tissue. Part 1: New Experimental Protocol.
C. Rubod, M Boukerrou, M. Brieu, P. Dubois, M. Cosson.
J. Urol jul; 2007 178:320-5.

Tissue resistance of the tension-free procedure: What about healing ?
M. Boukerrou, C. Rubod, B. Dedet, R. Boodhun, M. Nayama, M. Cosson.
Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct. 2008 Mar;19(3):397-400.

Bacteriological analysis of meshes removed for complications after surgical management of urinary incontinence or pelvic organ prolapse.
Boulanger L, Boukerrou M, Rubod C, Collinet P, Fruchard A, Courcol R, Cosson M.
Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct. 2008 Jan 5

Biomechanical properties of vaginal tissue – Preliminary results.
C. Rubod, M. Boukerrou, M. Brieu, C. Jean Charles, P. Dubois, M. Cosson.
Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct 2008 Jan 5

A biomechanical model of the pelvic cavity: first steps.
M. Boukerrou, M. Brieu, P. Dubois, J. Rouseau, C. Rubod, R. Viard.
Conf Proc IEE Eng Med Biol Soc. 2006;1(1):968-71.

Factors associated with uterine artery Doppler anomalies in patients with preeclampsia.
M. Boukerrou, S. Bresson, P. Collinet, P. Deruelle, V. Houfflin-Debarge,
P. Dufour, D Subtil.
Hypertension and pregnancy 2009 May;28(2):178-89.

Desmoid tumor of the rectus abdominis muscle during pregnancy.
Le Roc'h A, Montaigne K, Leblond P, Subtil D, Boukerrou M.
J Obstet Gynecol. 2009 Oct ; 29(7) : 668-9.

Curriculum vitæ

An uncommon case of Urethrovaginal fistula resulting from tension-free vaginal tape.
Estevez JP, Cosson M, Boukerrou M.
Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct 2010 Jul;21(7):888-91.

Biomechanical properties of prolapsed or non-prolapsed vaginal tissue: impact on genital prolapse surgery.
Jean Charles C, Rubod C, Brieu M, Boukerrou M, Fasel J, Cosson M.
Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct 2010 Dec;21(12):1535-8.

Low clinical burden of 2009 pandemic influenza A (H1N1) infection during pregnancy on the island of Réunion.
Gerardin P, ElAmrani R, Cyrille B, Gabrièle M, Guillermin P, Boukerrou M, Boumahni B, Randrianaivo H, Winer A, Rouanet JF, Bohrer M, Jaffar-Bandjee MC, Robillard PY, Barau G, Michault A. PLoS One. 2010 May 28;5(5):e10896.

Evaluation of a decision protocol for type of delivery of infant in breech presentation at term.
Michel S, Drain A, Closset E, Deruelle P, Ego A, Subtil D; Lille Breech Study Group.
Eur j Obstet Gynecol Reprod Biol.2011 Oct;158(2):194-8.

Rozsnyai F, Roman H, Resch B, Dugardin F, Berrocal J, Descargues G, Schmied R, Boukerrou M, Marpeau L; CIRENDO Study Group. Outcomes of surgical management of deep infiltrating endometriosis of the ureter and urinary bladder. JSLS. 2011 Oct-Dec;15(4):439-47.

Longitudinal health outcome and wellbeing of mother-infant pairs after adolescent pregnancy in Reunion Island, Indian Ocean.
Iacobelli S, Robillard PY, Gouyon JB, Nichols M, Boukerrou M, Barau G, Bonsante F. Int J Gynaecol Obstet. 2014 Apr;125(1):44-8

Tran PL, Payet G, Barau G, Boukerrou M. [Cervical cerclage in Reunion island: Evaluation of physicians' practice patterns]. J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris). 2015 Nov 24.

Goupil J, Marcellin PJ, Elahee S, Choffel A, Boukerrou M. Post-partum hemoperitoneum: Do not miss false aneurysm as a cause of bleeding. J Obstet Gynaecol Res. 2016

Leroux M, Desveaux C, Parcevaux M, Julliac B, Gouyon JB, Dallay D, Pellegrin JL, Boukerrou M, Blanco P, Lazaro E. Impact of hydroxychloroquine on preterm delivery and intrauterine growth restriction in pregnant women with systemic lupus erythematosus: a descriptive cohort study. Lupus. 2015 Nov;24(13):1384-91.

Jaubert J, Mougari F, Picot S, Boukerrou M, Barau G, Ali Ahmed SA, Raskine L, Camuset G, Michault A, Simac C, Cambau E. A case of postoperative breast infection by Mycobacterium fortuitum associated with the hospital water supply.
Am J Infect Control. 2015 Apr 1;43(4):406-8.

Curriculum vitæ

Oger AS, Boukerrou M, Cutuli B, Campion L, Rousseau E, Bussières E, Raro P, Classe JM. [Male breast cancer: prognostic factors, diagnosis and treatment: a multi-institutional survey of 95 cases]. Gynecol Obstet Fertil. 2015 Apr;43(4):290-6.

Gindrey C, Fortin M, Larghi M, Boulesteix G, Boukerrou M, Von Theobald P. [The new ESA guidelines for clinical practice would optimize the therapeutics of the postpartum hemorrhage by the different teams of motherhood?]. Ann Fr Anesth Reanim. 2014 Dec;33(12):710-2.

Hystérectomies pour lésions bénignes: complications peropératoires et post opératoires précoces.
E. Lambaudie, M. Boukerrou, M. Cosson, D. Querleu, G. Crepin.
Ann Chir 2000; 125: 340-45.

Hystérectomies pour lésions bénignes: que reste-t-il à la voie abdominale?
M. Boukerrou, E. Lambaudie, F. Narducci, G. Crepin, M. Cosson
J Gynecol Obstet Biol Reprod 2001; 30: 584-89.

Hystérectomie vaginale et nulliparité: indications et limites.
E. Lambaudie, B. Occelli, M. Boukerrou, G. Crepin, M. Cosson.
J Gynecol Obstet Biol Reprod 2001; 30: 325-30.

Propriétés mécaniques des implants biologiques ou synthétiques utilisés dans les cures de prolapsus et d'incontinence urinaire de la femme : Quel est le matériau idéal ?
M. Cosson, M. Boukerrou, P. Lobry, G. Crepin, A. Ego.
J Gynecol Obstet Biol Reprod 2003; 32: 321-8.

Biomécanique de la réparation et résistance des tissus biologiques dans les cures de prolapsus : pourquoi utiliser des prothèses ?
M. Cosson, M. Boukerrou, E. Lambaudie, P. Lobry, G. Crepin, A. Ego.
J Gynecol Obstet Biol Reprod 2003; 32: 329-37.

New method of intravaginal pressure measurement.
E. Lambaudie, P. Dubois, C. Géron, M. Boukerrou, M. Cosson.
ITBM-RBM 24(5-6); 2003 : 254-63.

Etude préliminaire d'un modèle mécanique de cavité vaginale.
M. Boukerrou, E. Lambaudie, P. Dubois, M. Cosson.
ITBM-RBM 25(1) (2004) 3-14.

Etude objective de résistance des ligaments pelviens utilisés dans les cures de prolapsus et d'incontinence urinaire d'effort.
M. Boukerrou, E. Lambaudie, P. Collinet, S. Lacaze, H. Mesdagh, A. Ego, M. Cosson.

Gynécologie Obstétrique et Fertilité 2004; 32(7-8): 601-6.

L'antécédent de césarienne est un facteur de risque opératoire de l'hystérectomie vaginale.
M Boukerrou, E Lambaudie, P Collinet, G Crepin, M Cosson.
Gynécologie Obstétrique et Fertilité 2004; 32(6): 490-5.

Technique de la Promontofixation ; suspension au promontoire par fils ou Tackers ?
Boukerrou Malik, Orazi Géraldine, Nayama Madi, R. Boodhun, Crépin Gilles, Cosson Michel.
J Gynecol Obstet Biol Reprod 2003; 32: 524-8.

Prise en charge des mutilations génitales féminines de type III.
P. Collinet, F. Sabban, J.-P. Lucot, M. Boukerrou, L. Stien, J.-L. Leroy.
J Gynecol Obstet Biol Reprod 2004; 33: 720-4.

Small cell carcinoma of the ovary of the hypercalcemic type revealed by a severe acute pancreatitis: about one case.
Bourgain A, Acker O, Lambaudie E, Boukerrou M, Chevalier-Place A, Meignie P, Parent M, Baranzelli MC, Cabaret V, Wemeau JL, Querleu D.
Gynecol Obstet Fertil. 2005 Jan-Feb;33(1-2):35-8.

Malignant melanoma metastatic to the ovary. A case report.
Sabban F, Boukerrou M, Mubiayi N, Houpeau JL, Robert Y, Vinatier D
Gynecol Obstet Fertil. 2005 Jun; 33(6):409-11.

Traumatismes crâniens obstétricaux « Spontanés » :
Mythes ou réalités ?
Chauvet, M. Boukerrou, M. Nayama, P. Dufour, F. Puech
Gynecol Obstet Fertil. 2005 Sep; 33(9):582-5.

Management of ectopic pregnancy in developing countries: example of a Nigerian reference maternity.
M. Nayama, A. Gallais, N. Ousmane, N. Idi, M. Garba, A. Tahirou, B. Djibrill,
M. Boukerrou.
Gynecol Obstet Fertil. 2006 Jan;34(1):14-8.

Acute per-partum feto-fetal transfusion: a case study on two sets of twins.
Elodie Clouqueur, Malik Boukerrou, Madi Nayama, Thameur Rakza, Sandrine Depret-Mosser, Damien Subtil.
J Gynecol Obstet Biol Reprod. 2006;35(3):283-7.

Haemostatic hysterectomies in developing countries: a vital act. Prospective
study in a reference Nigerian maternity.
Nayama M, Moulaye AA, Djibrill B, Garba M, Idi N, Boukerrou M.
Gynecol Obstet Fertil. 2006 Sep 15; 900-5.

Synthetic meshes for transvaginal surgical cure of genital prolapse:

evaluation in 2005.
Debodinance P, Cosson M, Collinet P, Boukerrou M, Lucot JP, Madi N.
J Gynecol Obstet Biol Reprod. 2006 jun;35:429-54.

Complications of vaginal supportive implants for prolapse surgery: new complications, new semeiology, prevention and treatment.
M. Cosson, P. Collinet, M. Boukerrou, J.P. Lucot, M. Nayama, P. Debodinance.
Pelv perineol 1 N°2 2006.

Synthetic meshes in transvaginal genital prolapses surgery: evaluation in 2006.
P. Debodinance, M. Boukerrou, M. Cosson.
Pelv perineol 1 N°2 2006 : 163-77.

MRI evaluation of surgical pelvic floor repair.
M. Boukerrou, P. Mesdagh, H. Yahi, G. Crépin, Y. Robert, M. Cosson.
Gynecol Obstet Fertil (34). 2006 1024-8.

Transvaginal surgery for genital prolapse in women aged over 80 years: Results in 48 procedures.
L. Boulanger, J-P. Lucot, M. Boukerrou, P. Collinet, M. Cosson.
J Gynecol Obstet Biol Reprod. 2006 35:685-90.

Tissue resistance, what about « tension free »?
M. Boukerrou, E. Lambaudie, C. Rubod, H. Yahi, P. Dubois, M. Nayama, M. Cosson.
Gynecol Obstet Fertil (35). 2007 : 13-8.

Tubal choriocarcinoma : a case repoort and review of the literature.
M. Nayama, J.P. Lucot, M. Boukerrou, P. Collinet, M. Cosson, D. Vinatier.
J Gynecol Obstet Biol Reprod. 2007 : 36, 83-6.

Modélisation de la cavité pelvienne.
M. Boukerrou, C. Rubod, N. Coutty, M. Brieu, P . Dubois, M. Cosson.
Pelv Perineol (2007) 2 : 33-41.

Un nouveau dispositif pour la mesure in vivo des pressions intravaginales.
N. Coutty, E Lambaudie, M. Boukerrou, P. Dubois, M. Cosson.
ITBM-RBM 28 ; 2007 : 57-64.

Étude comparative du LIFT® et du TVT® dans le traitement chirurgical de l'incontinence urinaire chez la femme.
M. Boukerrou, S. Bresson Just, J.M. Girard, M. Nayama, M. Cosson
J Gynecol Obstet Biol Reprod. 2008 Feb;37(1):57-63.

Débats actuels sur l'immunologie de la prééclampsie. Compte-rendu du sixième colloque international de la réunion (décembre 2008).
PY Robillard, G Chaouat, P Le Bouteiller, T Fournier, G Barau, H Roman, M Heisert, G Dekker, TC Hulsey, D Vaiman, JM Foidart, M Boukerrou.

Curriculum vitæ

Gynecol Obstet Fertil. 2009 jun ;37(6) :570-8.

Nipple sparing mastectomy : an update.
Boukerrou M, Dahan Saal J, Larent T, Barau G, Clough K
Gynecol Obstet Fertil. 2010 Oct ;38(10) :600-6

Urethrovaginal fistulae resulting from sub-urethral slings for stress urinary incontinence treatment. A report of two cases and review of the literature.
Estevez P, Cosson M, Boukerrou M.
J Gynecol Obstet Biol Reprod. 2010 Apr ;(2) : 151-5.

Modes of deliveries of twins as a function of their presentation. A study of 371 pregnancies.
Boukerrou M, Robillard PY, Gerardin P, Heisert M, Kauffman E, Laffitte A, Barau G.
Gynecol Obstet Fertil. 2011 Feb;39(2):76-80.

Determinants of Group B streptococcus maternal colonization and factors related to its vertical perinatal transmission : case - control studies.
Dahan Saal J, Gerardin P, Robillard PY, Barau G, Bouveret A, Picot S,
Fianu A, Boukerrou M.
Gynecol Obstet Fertil. 2011 May;39(5):281-8.

Intracerebral haemorrhage and postpartum cerebral angiopathy associated with the administration of sulprostone and norepinephrine Ruzic Y, Tran-Van D, Omarjee A, Boukerrou M, Winer A. Ann Fr Anesth Reanim. 2012 jan ;31(1) :78-81

Perinatal outcome of monochorionic and dichorionic twin gestations: a study of 775 pregnancies at Reunion Island].
Oger AS, Robillard PY, Barau G, Randrianaivo H, Bonsante F, Iacobelli S, Boukerrou M.
J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris). 2013 Nov;42(7):655-61

Breastfeeding after breast surgery: patient information.
Tran PL, Houdjati H, Barau G, Boukerrou M.Gynecol Obstet Fertil. 2014 Apr;42(4):205-9.

Hyperemesis gravidarum and pregnancy outcomes.
Hastoy A, Lien Tran P, Lakestani O, Barau G, Gérardin P, Boukerrou M.
J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris). 2015 Feb;44(2):154-63

Oger AS, Boukerrou M, Cutuli B, Campion L, Rousseau E, Bussières E, Raro P, Classe JM. Le cancer du sein chez l'homme: approche épidémiologique, diagnostique, et thérapeutique: étude multicentrique rétrospective à propos de 95 cas [Male breast cancer: prognostic factors, diagnosis and treatment: a multi-institutional survey of 95 cases]. Gynecol Obstet Fertil. 2015 Apr;43(4):290-6.

Jaubert J, Mougari F, Picot S, Boukerrou M, Barau G, Ali Ahmed SA, Raskine L, Camuset G, Michault A, Simac C, Cambau E. A case of postoperative breast infection by Mycobacterium fortuitum associated with the hospital water supply. Am J Infect Control. 2015 Apr 1;43(4):406-8.

Curriculum vitæ

Leroux M, Desveaux C, Parcevaux M, Julliac B, Gouyon JB, Dallay D, Pellegrin JL, Boukerrou M, Blanco P, Lazaro E. Impact of hydroxychloroquine on preterm delivery and intrauterine growth restriction in pregnant women with systemic lupus erythematosus: a descriptive cohort study. Lupus. 2015 Nov;24(13):1384-91.

Goupil J, Marcellin PJ, Elahee S, Choffel A, Boukerrou M. Post-partum hemoperitoneum: Do not miss false aneurysm as a cause of bleeding. J Obstet Gynaecol Res. 2016 Jan;42(1):95-8.

Tran PL, Guichard J, Lazaro G, Boukerrou M. Prenatal diagnosis of bilateral multicystic dysplastic kidney in three siblings. Gynecol Obstet Fertil. 2016 Mar;44(3):187-90.

Tran PL, Payet G, Barau G, Boukerrou M. Le cerclage du col utérin à la Réunion : une évaluation des pratiques professionnelles [Cervical cerclage in Reunion island: Evaluation of physicians' practice patterns]. J Gynecol Obstet Biol Reprod (Paris). 2016 Sep;45(7):731-7.

Tran PL, Morice P, Chirpaz E, Lazaro G, Boukerrou M. Impact of management on mortality in patients with invasive cervical cancer in Reunion Island. Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol. 2017 Aug;215:164-170.

Robillard PY, Boukerrou M, Bonsante F, Hulsey TC, Dekker G, Gouyon JB, Iacobelli S. Linear association between maternal age and spontaneous breech presentation in singleton pregnancies after 32 weeks gestation. J Matern Fetal Neonatal Med. 2018 Feb;31(3):376-381.

Leostic A, Tran PL, Fagot H, Boukerrou M. Elevated human chorionic gonadotrophin without pregnancy: A case of gallbladder carcinoma. J Gynecol Obstet Hum Reprod. 2018 Mar;47(3):141-143.

Marcelin C, Kouchner P, Bintner M, Linard M, Boukerrou M, Goupil J. Placenta embolization of advanced abdominal pregnancy. Diagn Interv Imaging. 2018 Apr;99(4):265-266.

Thoreau A, Tran PL, Gabriele M, Flye Sainte Marie H, Boukerrou M. Ureteral obstruction and ruptured kidney following ovarian hyperstimulation syndrome. J Gynecol Obstet Hum Reprod. 2018 Apr;47(4):167-169.

Ghesquière L, Garabedian C, Boukerrou M, Dennis T, Garbin O, Hery R, Rubod C, Cosson M. Implementation of laparoscopy surgery training via simulation in a low-income country. J Gynecol Obstet Hum Reprod. 2018 May;47(5):187-190.

Curriculum vitæ

Robillard PY, Dekker G, Boukerrou M, Le Moullec N, Hulsey TC. Relationship between pre-pregnancy maternal BMI and optimal weight gain in singleton pregnancies. Heliyon. 2018 May 10;4(5):e00615.

Robillard PY, Hulsey TC, Boukerrou M, Bonsante F, Dekker G, Iacobelli S. Linear association between maternal age and need of medical interventions at delivery in primiparae: a cohort of 21,235 singleton births. J Matern Fetal Neonatal Med. 2018 Aug;31(15):2027-2035.

Petot T, Bouscaren N, Maillard O, Huiart L, Boukerrou M, Reynaud D. Comparing the effects of self-selected music versus predetermined music on patient anxiety prior to gynaecological surgery: a study protocol for a randomised controlled trial. Trials. 2019 Jan 7;20(1):20.

Belhadia M, Narducci F, Leblanc E, Borghesi Y, Boukerrou M, Hersant B. Comment je fais… pour utiliser le vert d'indocyanine pour contrôler la viabilité des lambeaux en reconstruction vaginale [How I do… to use indocyanine green to check the flap viability in vaginal reconstruction]. Gynecol Obstet Fertil Senol. 2019 May;47(5):484-486. French.

Maillot C, Martellotto S, Boukerrou M, Winer A. Correlation between students' and trainers' evaluations while learning delegated surgical procedures: A prospective cohort study. Int J Surg. 2019 Aug;68:157-162.

Tran PL, Robillard PY, Dumont C, Schweizer C, Omarjee A, Iacobelli S, Boukerrou M. Recurrent or first preeclampsia in multiparae: A case-control study of singleton pregnancies in Reunion Island. Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol. 2019 Sep;240:80-86.

Ratsiatosika AT, Razafimanantsoa E, Andriantoky VB, Ravoavison N, Andrianampanalinarivo Hery R, Boukerrou M, Iacobelli S, Robillard PY. Incidence and natural history of preeclampsia/eclampsia at the university maternity of Antananarivo, Madagascar: high prevalence of the early-onset condition. J Matern Fetal Neonatal Med. 2019 Oct;32(19):3266-3271.

Robillard PY, Dekker G, Scioscia M, Bonsante F, Iacobelli S, Boukerrou M, Hulsey TC. Increased BMI has a linear association with late-onset preeclampsia: A population-based study. PLoS One. 2019 Oct 17;14(10):e0223888.

Mboussou Y, Jaubert J, Larrieu S, Atiana L, Naze F, Folio C, Randrianaivo H, Bertolotti A, Picot S, Robillard PY, Boukerrou M, Gérardin P. Pregnancy outcomes of Q fever: prospective follow-up study on Reunion island. BMC Infect Dis. 2019 Nov 27;19(1):1001.

Jaubert J, Atiana L, Larrieu S, De Vos P, Somon-Payet C, Porcherat S, Mboussou Y, Naze F, Picot S, Boukerrou M, Robillard PY, Gérardin P. Q fever seroprevalence in parturient women: the EQRUN cross-

sectional study on Reunion Island. BMC Infect Dis. 2020 Apr 3;20(1):261.

Robillard PY, Dekker G, Boukerrou M, Boumahni B, Hulsey T, Scioscia M. Gestational weight gain and rate of late-onset preeclampsia: a retrospective analysis on 57 000 singleton pregnancies in Reunion Island. BMJ Open. 2020 Jul 28;10(7):e036549.

Robillard PY, Bonsante F, Croce-Spinelli M, Boumahni B, Gouyon JB, Boukerrou M, Iacobelli S. The burden to be second twin: a population-based study of 2686 twins: (2124 dichorionic). Proposal of the concept of mobility. J Matern Fetal Neonatal Med. 2020 Sep;33(17):2950-2954.

Robillard PY, Dekker G, Scioscia M, Bonsante F, Iacobelli S, Boukerrou M, Hulsey TC. Validation of the 34-week gestation as definition of late onset preeclampsia: Testing different cutoffs from 30 to 37 weeks on a population- based cohort of 1700 preeclamptics. Acta Obstet Gynecol Scand. 2020 Sep;99(9):1181-1190.

Tran PL, Zafindraibe N, Ah-You N, Fernandez C, Arrivets P, Gérardin P, Michault A, Boukerrou M, Bertolotti A. Human papillomavirus genotyping on Reunion Island: A cross-sectional study of stored tissue samples. Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol. 2020 Sep;252:294-9.

Homatter C, Robillard PY, Omarjee A, Schweizer C, Boukerrou M, Cuillier F, Doray B, Randrianaivo H, Bertaut-Nativel B, Dumont C. Discordant malformations in monochorionic twins: a retrospective cohort study in La Reunion Island. J Matern Fetal Neonatal Med. 2020 Dec;33(24):4069-75.

Jourdain H, Flye Sainte Marie H, Courbière B, Lazaro G, Boukerrou M, Tran PL. Evaluation of physicians' practice patterns in France concerning fertility preservation in women with endometriosis. J Gynecol Obstet Hum Reprod. 2021 Feb;50(2):101985.

Begnis R, Bouscaren N, Raffray L, Terrier CSP, Andry F, Boukerrou M, Koumar Y, Moiton MP, Gerardin P, Bertolotti A. Prevalence and risk factors of Mycoplasma genitalium infection in patients attending a sexually transmitted infection clinic in Reunion Island: a cross-sectional study (2017-2018). BMC Infect Dis. 2021 May 26;21(1):482.

Robillard PY, Hulsey TC, Bonsante F, Boumahni B, Boukerrou M. Ethnic differences in postmaturity syndrome in newborns. Reflections on different durations of gestation. J Matern Fetal Neonatal Med. 2021 Aug;34(16):2592-2599.

Reynaud D, Bouscaren N, Lenclume V, Boukerrou M. Comparing the effects of self-selected MUsic versus predetermined music on patient ANXiety prior to gynaecological surgery: the MUANX randomized controlled trial. Trials. 2021 Aug 13;22(1):535.

Curriculum vitæ

Baumont M, Dap M, Schweizer C, Morel O, Boukerrou M. Comparaison rétrospective de l'efficacité du ballonnet extra-amniotique à la dinoprostone dans la maturation cervicale [Retrospective comparison of effectiveness of balloon catheter versus dinoprostone for cervical ripening]. Gynecol Obstet Fertil Senol. 2021 Sep;49(9):660-664. French.

Robillard PY, Dekker G, Chaouat G, Scioscia M, Boukerrou M. Primipaternities and human birthweights. J Reprod Immunol. 2021 Sep;147:103365.

Folio M, Bouscaren N, De Barbeyrac B, Boukerrou MC, Ricaud C, Hoang S, Levin C, Poubeau P, Gerardin P, Bertolotti A. Minors are the most affected by Chlamydia trachomatis in Reunion Island: A cross-sectional study, 2017-2018. Ann Dermatol Venereol. 2021 Dec;148(4):238-240.

Bodin E, Peretti V, Rouillay J, Tran PL, Boukerrou M. Stress post traumatique et césarienne en extrême urgence : incidence et facteurs de risque [Posttraumatic stress disorder and emergency cesarean delivery: Incidence and risk factors]. Gynecol Obstet Fertil Senol. 2022 Mar;50(3):240-260. French.

Hardel AS, Flye Sainte Marie H, Lorrain S, Iacobelli S, Lazaro G, Boukerrou M, Tran PL. Factors associated with non-visualisation of tubal patency during Hysterosalpingo-Foam-Sonography. J Gynecol Obstet Hum Reprod. 2022 Jun;51(6):102379.

Tran PL, Chirpaz E, Boukerrou M, Bertolotti A. Impact of a Papillomavirus Vaccination Promotion Program in Middle School: Study Protocol for a Cluster Controlled Trial. JMIR Res Protoc. 2022 Jun 13;11(6):e35695.

Robillard PY, Dekker G, Scioscia M, Bonsante F, Iacobelli S, Boukerrou M, Hulsey TC. The blurring boundaries between placental and maternal preeclampsia: a critical appraisal of 1800 consecutive preeclamptic cases. J Matern Fetal Neonatal Med. 2022 Jul;35(13):2450-2456.

Thoreau A, Garnier EM, Robillard PY, Boukerrou M, Iacobelli S, Tran PL, Dumont C. Application of new fetal growth standards in a multiethnic population. J Matern Fetal Neonatal Med. 2022 Oct;35(20):3955-3963.

Tran PL, Randria JM, Ratsiatosika AT, Winer A, Schweizer C, Omarjee A, Peretti V, Dumont C, Dennis T, Lazaro G, Robillard PY, Boukerrou M. Admission into intensive care unit in preeclampsia: a four-year population-based study in Reunion Island. J Matern Fetal Neonatal Med. 2022 Nov;35(22):4285-4290.

Tran PL, Castel M, Boukerrou M. Challenges of the pregnant gynecological surgeon. J Gynecol Obstet Hum Reprod. 2022 Nov;51(9):102460.

Curriculum vitæ

Tran PL, Chirpaz E, Boukerrou M, Bertolotti A. PROM SSCOL-Impact of a Papillomavirus Vaccination Promotion Program in Middle Schools to Raise the Vaccinal Coverage on Reunion Island. Vaccines (Basel). 2022 Nov 14;10(11):1923.

Blavier F, Barbe K, Faron G, Doutreloup S, Boukerrou M, Fuchs F, Gucciardo L. Effect of air temperature on human births, preterm births and births associated with maternal hypertension. J Matern Fetal Neonatal Med. 2022 Dec;35(25):6663-6669.

Carras M, Maillard O, Cousty J, Gérardin P, Boukerrou M, Raffray L, Mavingui P, Poubeau P, Cabie A, Bertolotti A. Associated risk factors of severe dengue in Reunion Island: A prospective cohort study. PLoS Negl Trop Dis. 2023 Apr 17;17(4):e0011260.

Reitz L, Castel M, Boukerrou M, Tran PL. Robotic surgery implementation in an isolated overseas territory - The case of Reunion Island. J Gynecol Obstet Hum Reprod. 2023 May;52(5):102586.

Irabe M, Boukerrou M, Randrianaivo H, Laurens T, Beuvain P, Benard S, Tran PL, Roy-Doray B, Khettab M. Oncogénétique dans les départements et régions d'Outre-mer français : situation à La Réunion [Oncogenetics in the French overseas departments and regions: Situation in Reunion Island]. Bull Cancer. 2023 May 12:S0007-4551(23)00204-7.

Tran PL, Leruste S, Sitthisone J, Humbert M, Gilhard X, Lazaro G, Chirpaz E, Boukerrou M, Bertolotti A. Understanding barriers and motivations to papillomavirus vaccination in a middle school in Reunion Island. Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol. 2023 Jun;285:17-23.

DATE **05 juin 2023** **SIGNATURE :**

Pr Malik BOUKERROU
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SUD REUNION
GROUPE HOSPITALIER SUD REUNION
PÔLE FEMME MERE ENFANT
Service de Gynécologie-Obstétrique
Professeur Malik BOUKERROU
N° RPPS : 10002305374
N° FINESS 970 408 589

ORGANIGRAMME

CG IES - Version MAJ
le 25/08/2023

INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE

CHU LA REUNION

Directeur Général
Lionel CALENGE

Directeur Général Adjoint
Richard ROUXEL

Gestion financière
Josué LEPERLIER – AAH - Responsable
Audrey GANIMEDE – Gestionnaire
Ophélie HOARAU – Gestionnaire

Coordination générale/Qualité
Véronique BENARD - AGH

Directeur de l'enseignement
Coordonnateur Général des Instituts d'Etudes en Santé
Franck BELLIER- DS

Direction IFAS/IFAP/IFMK IRIADE/IRIBODE

Thierry BOUVIER – DS

CDS formateur IRIADE

ADAM Béatrice

CDS formateurs IRIBODE

LE BORGNE Julia
MARIAMON Flavie

CDS formateurs IFMK

BOUCHER Aurélia
DAUBIE Marie Julie
LOTHORE Mathieu
MARTIN Eric
NIVOIT Bruno
PERDRIX Yannick

CDS formatrices IFAP

FOUET Caroline

CDS formatrices IFAS

DEFONDAUMIERE Stéphanie
TURPIN Stéphanie

Direction IFSI Nord/Sud

Stéphane LE ROUZIC – DS

Coordinatrice Stages
Sylvie CADET– CSS

Coordinateur Pédagogique
Christophe MENARD– CSS

CDS formateurs sud

BLARD Damien
BOISVILLIERS Corine
FONTAINE Isabelle (Ref L2) (Réf Handicap)
GANGNANT Lucile
GARDOCQUE Mylène (Ref L3)
GONGUET Séverine (Ref L1)
HODGI Sabine
LABORY Aline
MARTINUCCI Céline (Ref L2)
MORDIER Chris
NATIVEL Marina
PEURICHARD Catherine
RIVIERE Fabrice
SIOCHE Yann
VIRAYE Natacha
VOLLAIRE Marie Laure

Coordination stages
L1 - L. GANGNANT
L2 – I. FONTAINE/M.L. VOLLAIRE
L3 – A. LABORY

CDS formateurs nord

BASTIEN Nicolas (Ref L3)
BRONDEL Olivier (Ref L3)
CAILLOT Florence
CLAPIER Didier
COLIN Céline (Ref L2)
DALLE MULLE Gilbert (Réf Handicap)
DUPONT Bernadette
GALLAND Romain
GONTHIER Noémie
GUIBERT Marie Paule
GRASSELER Catherine
HO YU HIN Guylène
HOUNG-ON-SEING Isabelle
HOURY Mélissa
JALA Audrey
JUREAU Léa
LAUTIER Maxime
MOREL Valérie (Ref L1)
ROSAMEL Ruddy (Ref L2)
ROSIERS Patrice

Coordination stages
L1/L2/L3 – F. CAILLOT

Direction IFAS Nord

Sylvie CADET-CSS

CDS Formateurs IFAS

GENISSON Albert
NAMTAMECOU Emmanuella

Direction ESF/IFA

Sabrina HUBERT-PAYET – Coordinatrice en maïeutique

SF formatrices ESF

DAMOUR Maeva
DEUDIN Anne Sophie
GRONDIN Mirella
HENRY Jérome
RIVIERE Christelle

IDE formatrices IFA

RAMBARANE BARAT Rénaldo
LEJEUNE Charles

CELLULES SUPPORT IES SUD

Secrétariat Vie étudiante

CEZAR PEREIRA Elizabeth
FONTAINE Julienne
HOAREAU Marie Renée
POTHIN Marie Eliane
RIVIERE Weena

Cellule concours / Parcours sup

GRONDIN Nathalie
TETIA Angéline

Cellule stages

DIJOUX Sabine (Réf Handicap)

Accueil

SMITH Anne

Documentation

DARTY Claudie
GONTHIER Jacques

Appariteurs

GONTHIER Arnaud
PLANESSE René

CELLULES SUPPORT IFS NORD

Secrétariat Vie étudiante

BICLAIRE Marie Neige
CERTAT Audrey
FONTAINE Katy
LAUDE Sophie
MOUNIAPIN Betty
POTHIN Carole

Cellule stages

TECHER Martine (Réf Handicap)

Documentation

MINATCHY Linda
ROULOF Alice

Accueil

LEBON Sylvie

Appariteurs

CHEVALIER Jean Bernard
HERODE Mylène
ICAZE Willy
VALMONT Didier

X - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

-Madame Flavie MARIAMON, IBODE, cadre de santé paramédical formatrice temps plein

-Madame Julia Le Borgne, IBODE, formatrice temps plein

FLAVIE MARIAMON
14 chemin terre rouge
97417 LA MONTAGNE
Tél : 0692 38 67 84
Email : flavie.mariamon@laposte.net

Infirmière de Bloc Opératoire D.E.
Cadre de Santé Formateur
Référente formation IBODE

DIPLOMES

1982 :	Obtention du Baccalauréat
1986 :	**Diplôme d'Etat d'Infirmière** (IFSI St Denis Reunion)
1994. :	Obtention du **diplôme de Bloc Opératoire** (Paris Pitié-Salpétrière)
2000 :	Obtention d'une **Licence** Science Sanitaire et Sociale **Diplôme Universitaire de Santé Publique** (université de Lyon)
2004 :	Obtention du **Maîtrise** en sciences sanitaires et sociales **Diplôme Universitaire approfondi de Santé Publique** (université de Lille)
2005 :	Obtention du **Diplôme de cadre de santé** (REIMS)
2013 :	Obtention d'un **Master2** des organisations sanitaires et sociales (Paris 13)

FORMATIONS SUIVIES`

Novembre 1989 :	**Formation en coelio-chirurgie-gynécologique** (CH Clermont Ferrand)
Juillet 2001 :	**Comment Developper les capacités d'analyse des étudiants**
Septembre 2002 :	Du projet pédagogique à la mise en oeuvre d'un système d'évaluation
Mai 2006:	JNEP UNAIBODE
Juin 2008 :	**Marchés publics** détermination des besoins méthode OPERA
2015 :	**Formation aux actes exclusifs IBODE** (Marseille) Développer les compétences en recherche chez les futurs IBODE
2016 :	**Formation de formateurs en simulation** (module fondamental, modules complémentaires: création de scénarios -facteurs humains..)

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Octobre 2012 à ce jour : IBODE Cadre de santé formateur. Référente de la formation IBODE CHU SUD

- Conception du projet d'enseignement IRIBODE
- Conception et mise en oeuvre de la formation actes exclusifs IBODE
- Coordination de la préparation aux concours d'infirmiers spécialisés

Juillet 2005 à janvier 2011 **IBODE Cadre de santé Responsable du bloc opératoire central du CHU NORD :**

- Organisation de l'activité du bloc opératoire coopération avec l'équipe médicale et paramédicale
- Gestion des effectifs et des compétences
- Management
- Maitrise et supervision de l'assurance qualité, certification
- Elaboration et validation de procédures, de formation internes et de catalogues des instruments du bloc opératoire
- Supervision de la gestion de l'approvisionnement des DMS-DMI
- Recueil des besoins et élaboration du cahier des charges pour les appels d'offres des futurs marchés
- Coordination avec les services de soins, la pharmacie, le biomédical, la direction des achats
- Formation des nouveaux arrivants au bloc opératoire…

Janvier 2011 à octobre 2012 : **IBODE cadre de santé enseignante** à l'IFSI Site Nord

Août 2000 à aout 2004: **IBODE faisant fonction Enseignante** à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Saint Denis (chef de projet des modules Santé Publique et orthopédie-traumatologie)

1992 à 2000 : **Infirmière de Bloc Opératoire D.E.** au C.H.D. Félix Guyon

- Chirurgie cardiaque , vasculaire et thoracique
- Chirurgie digestive
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie urologique - greffe rénale
- Chirurgie infantile

Janvier 1989-Avril 1992 : **Infirmière de bloc opératoire** à la clinique de Sainte Clotilde :

- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie digestive
- Chirurgie orthopédique - Rachis
- Chirurgie urologique - greffe rénale
- Chirurgie gynécologique et spécialités chirurgicales
- Oto-rhino-laryngologie Ophtalmologie

1991 : **Intervenante** sur le thème : rôle de l'infirmière de bloc opératoire
En coelio-chirurgie au VIIIème congrès de l'UNAIBODE

Janvier 1988-Janvier 1989 : **Infirmière en cancérologie** à la clinique de Sainte Clotilde

1986-janvier 1988 : **Infirmière de bloc opératoire** à la clinique Lamarque :

- Gynécologie-Chirurgie esthétique - ORL OPH

AUTRES COMPETENCES

Informatique : excel, sphinx, SPSS, EPI INFO
Conseillère élue au conseil départemental de l'ordre infirmier
Membre du CA de l'AEEIBO, - Membre du comité de rédaction d'une revue professionnelle
Membre d'association de service

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

DIPLÔME DE CADRE DE SANTÉ

Vu le décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé,

LE DIPLÔME DE CADRE DE SANTÉ

est accordé à Mademoiselle MARIAMON Marie Joséphine Flavie

Profession : infirmière

né(e) le 11 février 1963, à SAINT DENIS (974)

Fait à Châlons-en-Champagne, le 30 juin 2005

P/ *Le Préfet de la région* Champagne-Ardenne

Préfet du département de la Marne

P/ La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

L'Inspecteur Hors Classe

Emmanuel BRUGGEMAN

Affaires Sanitaires et Sociales Champagne-Ardenne Direction Régionale

N° 5105021

IMPRIMERIE NATIONALE

3 010374 3

954 CCI

55

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

Vu le décret du 21 mai 1971 modifié;

Vu le procès-verbal de l'examen organisé en Décembre 1994,

M ELLE MARIAMON Marie-Joséphine

né(e) le 11 Février 1963, à SAINT DENIS (LA REUNION) est autorisé(e), par le présent diplôme, à porter le titre d'Infirmier(ère) de bloc opératoire diplômé(e) d'État.

Fait à PARIS le 12 JANVIER 1995

P/ *Le Préfet de la région* d'ILE-DE-FRANCE

Préfet du département d e Paris

Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile-de-France

E. SCHMIEDER

N° 75-94-0120

IMPRIMERIE ... 4 841 107 0 78

96

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIÈRE

Vu le décret n° 81-306 du 2 avril 1981 ;

Vu le procès-verbal de l'examen organisé le JUIN 1986,

Mademoiselle MARIAMON Marie Joséphine Flavie

née le 11 Février 1963, à SAINT DENIS (REUNION)

est autorisée, par le présent diplôme, à porter le titre d'Infirmière diplômée d'État.

Fait à STE CLOTILDE, le 8 JUIL. 1986 19

Le Directeur régional des Affaires sanitaires et sociales,

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

D. LARGER

DEPARTEMENT DE LA REUNION — Ministère des Affaires Sanitaires et Sociales — ST-DENIS

N° 104 86 0056

Imprimerie nationale

94

UFR SMBH

SANTÉ, MÉDECINE et BIOLOGIE HUMAINE

UNIVERSITÉ PARIS 13 NORD

UNIVERSITÉ PARIS 13

ATTESTATION DE REUSSITE AU DIPLOME

Le Directeur atteste que

le master DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
à finalité Professionnelle
Mention GESTION DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS
Spécialité MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

a été décerné à

Madame MARIAMON MARIE

née le 11 février 1963 à SAINT-DENIS (974)

au titre de l'année universitaire 2012/2013 avec la mention Assez Bien,

ce qui lui confère 120 crédits européens

Fait à Villetaneuse, le 7 octobre 2014

Jean-Luc DUMAS

N° étudiant : 11227026

Avis important : il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire de cette attestation. Aucun duplicata ne sera fourni.

SORBONNE PARIS CITÉ

CAMPUS CONDORCET Paris-Aubervilliers

98

Le Borgne Julia
Née le 19/09/1984 à St Pierre
Matricule : 062590
Adresse: 12 chemin Léopold Lebon,
Manapany les hauts, 97429 Petite Ile
Téléphone : 0692131415
Adresse de messagerie : julia.leborgne@ies-reunion.com

CURRICULUM VITAE

Expérience

- **CHU de St Pierre Juin 2011 – Aujourd'hui**

Août 2022 à aujourd'hui
Faisant fonction de cadre de santé formateur à l'IFAS de Saint Pierre. Co responsable de la promotion entrée en 2022, référente pédagogique de 23 élèves, responsable de 2 modules de la formation (planification, enseignements et évaluations), Co élaboration des parcours clinique et réalisation des visites de stage, participation au jury de concours et préparation des dossiers pour la certification du diplôme d'État.

Septembre 2021 à Juillet 2022
Faisant fonction de cadre de santé formateur à l'IRIBODE de Saint Pierre. Responsable de la promotion de 13 élèves durant la première année de formation, organisation des stages en métropole.

Avril 2016 à août 2021
IBODE Référente en urologie et polyvalente sur des vacations de nuit durant plusieurs mois.

Juin 2011 à octobre 2014
IDE au bloc opératoire Référente en ORL.

- **Clinique Beau Soleil à Montpellier Janvier 2010 – Mai 2011**

IDE au bloc opératoire.

Formation

IBODE diplômée le 31 Mars 2016 Formation à l'IRIBODE de Saint Pierre (actes exclusifs validés)

IDE diplômée le 26 Novembre 2009 Formation à l'IFSI de Mantes-La-Jolie

Compétences

Adaptabilité et transférabilité des outils pédagogiques (suivi pédagogique, réalisation de séquences d'enseignement, montage d'évaluations selon différentes modalités) en fonction des besoins des élèves.

Organisation des missions et coopération au sein d'une équipe pluri-professionnelle (formateurs, secrétaires, logisticiens, directeurs, intervenants, cadre de santé sur le terrain)

Préparation des éléments de preuve de l'IFAS pour la certification QUALIOPI en juin 2023 et participation à celle de l'IRIBODE en 2021.

Articles

" Utilisation du robot chirurgical DA VINCI ®", Interbloc tome XL11-n°1- janvier-mars 2023

"Regard d'une Ibode de la Réunion sur la pandémie", Interbloc tome XXXIX -n°4- octobre-décembre 2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Diplôme d'État d'Infirmier de Bloc Opératoire

Vu l'article D.4311-42 du Code de la santé publique ;

Le Diplôme d'État d'Infirmier de bloc opératoire est délivré à

Madame **LE BORGNE JULIA, PAULINE**

Né(e) le **19 SEPTEMBRE 1984** , à **SAINT-PIERRE (974)**

Fait à SAINT DENIS, , le 31 MARS 2016 20

Le Préfet de Région / La Préfète de Région
Préfet [Préfète] d La Réunion

Pour le Directeur,
L'Inspecteur,
Michel ROUTIER

N° 0625070
9742016006

n° de série

n° diplôme

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

100

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Diplôme d'État d'Infirmier

Vu l'article D.4311-16 du Code de la santé publique ;

Le Diplôme d'État d'Infirmier est délivré à

M Julia LEBORGNE

Né(e) le 19 septembre 1984 , à SAINT PIERRE (REUNION)

Fait à Paris , le 26 Novembre 20 09

P/ Ile de France

Le Préfet de Région / La Préfète de Région

Préfet [Préfète] d

Pour la Directrice régionale par intérim,
La responsable du Service
Formations et Profession

Monique REYNOT

Diplôme N°75-2009-2994

N° 0449480

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

101

XI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- ✓ Maquette pédagogique de la formation IBODE Novembre 2022
- ✓ Planifications prévisionnelles de la formation DE et master IBOD du 10/07/2023
- ✓ Projet d'enseignement de l'école d'IBODE de La Réunion
- ✓ Curriculum des évaluation et modalités d'attribution des crédits européens pour les unités d'enseignement théorique et pratique
- ✓ Liste d'agrément des terrains de stages cliniques à La Réunion
- ✓ Stage recherche pour les étudiants IBO : Cadre réglementaire – modalités et objectifs
- ✓ Liste d'agrément des terrains de stage recherche à La Réunion
- ✓ Stage assistant chirurgical pour les étudiants IBO : Cadre réglementaire – modalités et objectifs
- ✓ Liste d'agrément des chirurgien tuteurs pour les stages assistant chirurgical à La Réunion
- ✓ Guide méthodologique du mémoire pour la formation IBO à la Réunion
- ✓ Livret d'accueil des étudiants IBO 2023-2024
- ✓ Annexe V de l'arrêté du 27 avril 2022, évaluation des compétences acquises en milieu professionnelles
- ✓ Annexe VI de l'arrêté du 27 avril 2022, validation de l'acquisition des compétences
- ✓ Annexe VIII de l'arrêté du 27 avril 2022, portfolio pour les alternants

Ci-joint :

Tous les documents pédagogiques

BLOCS DE COMPETENCE	COMPETENCES	Unité d'enseignement	ECTS S1	ECTS S2	ECTS S3	ECTS S4	Total ECTS	Heures	Modalités d'évaluation des unités d'enseignement
Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 – Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	UE 1.01 - Sciences infirmières et bloc opératoire	3	2			5	94	S1 : UE1.01 et UE 1.02 Analyse d'une situation clinique individuelle + analyse d'une situation clinique en groupe S2 : UE1.01 Evaluation en situation simulée (exemple accueil de patient et raisonnement clinique) S2 : UE1.02 Evaluation écrite de connaissances individuelles S3 : UE1.02 Evaluation écrite de connaissances individuelles
	2 – Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	UE 1.02- Sciences médico-chirurgicales	8	5	3		16	278	
Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	UE 2.01- Techniques complexes d'assistance chirurgicale			4	3	7	62	S3 : UE2.01 Etude de situation en pratique simulée (mise en posture) S4 : UE 2.01 pratique simulée individuelle (sutures, pelvitrainer)
Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	4. –Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri opératoire	UE 3.01- Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire	3	2			5	94	S1 : UE3.01 et UE 3.02 Evaluation écrite de connaissances individuelles- analyse d'une situation clinique + Présentation oral d'un audit en groupe S2 : UE3.01 et UE 3.02 analyse d'une situation clinique (EI) en groupe et présentation orale
	5. – Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	UE 3.02 - Prévention et gestion des risques	5 (9)	2 (5)			7	180	S1 : UE 3.02 Evaluation écrite de connaissances individuelles+ présentation oral d'un audit en groupe S2 : UE 3.02 travail écrit individuel à partir d'une situation en stage (évaluation associé à UE 5.04)
	6. – Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans le bloc opératoire et secteurs associés		4	3			7	85	
Bloc 4 Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7. – Former et informer les professionnels et les apprenants	UE 4.01- Formation, tutorat et développement des 3 compétences			3		3	35	S3 : UE 4.01 exposé oral à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement (en stage ou en pratique simulées)
Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8. – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	UE 5.01 - Recherche		4	3	1	8	112	S2 : UE 5.01 Rédaction d'une Note de recherche S3-S4 UE 5.01 : rapport écrit du stage recherche S4 UE 5.01 Présentation orale du rapport de recherche
		UE 5.02- Langue vivante	1	1	1	1	4	60	S1 : UE 5.02 contrôle continue écrit S2 UE 5.02 contrôle continu écrit S3 UE 5.02 analyse d'un article scientifique et ou professionne S4 UE 5.02 Abstract du mémoire
		UE 5.03 Mémoire				6	6	36	S4 : UE 5.03 Ecrit et argumentation
	9. – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires	UE 5.04 -Analyse de pratique professionnelles		2		2	4	46	S2 : UE 5.04 évaluation associé à l'UE3.02 individuelle S4 : UE5.04 travail écrit d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit en groupe
		UE 6.01 optionnelle		1			1	35	UE 6.01 travail en binôme sur un thème des JNEP et présentation orale
Total Enseignement théorique			24	22	14	13	73	1117	

103

BLOCS DE COMPETENCE	COMPETENCES	Unité d'enseignement	ECTS				Total ECTS	Heures	Modalités d'évaluation des unités d'enseignement
			S1	S2	S3	S4			
Enseignements cliniques		Stage 1	2				2		
		Stage 2	4				4		
		Stage 3		4			4		
		Stage 4		4			4		
		Stage 5			4		4		
		Stage SHE			3		3		
		Stage 5 bis « RECHERCHE »			4		4		
		Stage 6			5		5		
		Stage 7				6	6		
		Stage 8				5	5		
		Stage 9				6	6		
Total enseignements cliniques		**UE : 7.01**	**6**	**8**	**16**	**17**	**47**	**1645**	
TOTAL ECTS			**30**	**30**	**30**	**30**	**120**		

Maquette pédagogique validée par Conseil Technique Nov 2022 – Pas de changement pour 2023 2024 – Sera présentée à l'ICOGI d'octobre 2023 pour validation

Directeur de l'IRIBODE	Doyenne UFR Santé	Conseiller Scientifique
Thierry BOUVIER	Pr Bérénice DORAY	Pr Malik BOUKERROU

104

PLANIFICATIONS PREVISIONNELLES DE FORMATION IBODE - 2023-2024

M1 PROMOTION 2023-2025

MàJ 10/07/2023

SEMESTRE 1 Du 11 septembre 2023 au 10 février 2024 — SEMESTRE 2 Du 12 février 2024 au 30 juin 2024 — METROPOLE

MOIS	septembre				octobre					novembre				décembre				janvier					février				mars				avril				mai					juin					juillet				
Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27						
A1	04/09/2023	11/9/2023	18/9/2023	25/9/2023	2/10/2023	9/10/2023	16/10/2023	23/10/2023	30/10/2023	6/11/2023	13/11/2023	20/11/2023	27/11/2023	4/12/2023	11/12/2023	18/12/2023	25/12/2023	1/1/2024	8/1/2024	15/1/2024	22/1/2024	29/1/2024	5/2/2024	12/2/2024	19/2/2024	26/2/2024	4/3/2024	11/3/2024	18/3/2024	25/3/2024	1/4/2024	8/4/2024	15/4/2024	22/4/2024	29/4/2024	6/5/2024	13/5/2024	20/5/2024	27/5/2024	3/6/2024	10/6/2024	17/6/2024	24/6/2024	1/7/2024						
Vac Educ nat																																																		
Lundi		C	C	C	C	S1	S1	C	C	C	C	C	C	C	C	C	F	F	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	S3	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4						
mardi		C	C	C	C	S1	S1	C	C	C	C	C	C	C	C	C		S2	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	S3	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4						
mercredi		C	C	C	C	S1	S1	C	F	C	C	C	C	C	C	F		S2	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	S3	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4						
jeudi		C	C	C	C	S1	S1	C	C	C	C	C	C	C	C	C		S2	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	S3	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4						
vendredi		C	C	C	C	S1	S1	C	C	C	C	C	C	C	C	C		S2	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	S3	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4						
															E	E							E												E														
cours en H		35	35	35	35			35	35	35	35	35	35	35	35	35		35	35					35	35	35	35		35	35	35	35	35	35	35															910
cours en Semaine		1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1					1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1															26
Temps personnel																																																		0
Stages en H						35	35													35	35	35	35													35	35		35	35	35	35	35	35						490
Stages en Semaines						1	1													1	1	1	1													1	1		1	1	1	1	1	1						14

M2 PROMOTION 2022-2024

SEMESTRE 3 Du 04 septembre 2023 au 28 janvier 2024 — SEMESTRE 4 Du 06 février 2024 au 30 juin 2024

MOIS	septembre				octobre					novembre				décembre				janvier					février				mars				avril				mai					juin					juillet				
Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26							
A2	04/09/2023	11/9/2023	18/9/2023	25/9/2023	2/10/2023	9/10/2023	16/10/2023	23/10/2023	30/10/2023	6/11/2023	13/11/2023	20/11/2023	27/11/2023	4/12/2023	11/12/2023	18/12/2023	25/12/2023	1/1/2024	8/1/2024	15/1/2024	22/1/2024	29/1/2024	5/2/2024	12/2/2024	19/2/2024	26/2/2024	4/3/2024	11/3/2024	18/3/2024	25/3/2024	1/4/2024	8/4/2024	15/4/2024	22/4/2024	29/4/2024	6/5/2024	13/5/2024	20/5/2024	27/5/2024	3/6/2024	10/6/2024	17/6/2024	24/6/2024	1/7/2024						
Vac Educ nat																																																		
Lundi	SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S6	S6	C	S6	S7	S7	S7	S7	S7	C	F	F	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		C	S10	S10	S10	S10	S10	S10	DIPLOMATION						
mardi	SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S6	S6	C	S6	S7	S7	S7	S7	S7	C		SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		C	S10	S10	S10	S10	S10	S10							
mercredi	SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S6	S6	F	S6	S7	S7	S7	S7	S7	F		SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		F	S10	S10	S10	S10	S10	S10							
jeudi	SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S6	S6	C	S6	S7	S7	S7	S7	S7	C		SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		F	S10	S10	S10	S10	S10	S10							
vendredi	SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S6	S6	C	S6	S7	S7	S7	S7	S7	C		SA/S	SA/S	SA/S	SA/S	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		C	S10	S10	S10	S10	S10	S10							
	S.recherche ou S.S						SHE		E	SHE						E		S.recherche ou S.S						stage assistant chirurgical											E	stage assistant chirurgical											
Instances										R																																								
cours en H	7				28	35		7	28					7		28						35	28		7											14						21								245
cours en Semaine					1								1	1	1	1									1											1															7
Temps personnel																																																		
Stages en H	35	35	35	35			35	35		35	35	35	35	28	35			35	35	35	35		7	35	28	35	35	35	35	35	35	35	35	35			35	35	35	35	35	35							1148
Stages en Semaine	1	1	1	1			1	1		1	1	1						1	1	1	1			1		1	1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	1							29
C.A																																																		
SP																																																		

E Evaluations

105

PROJET D'ENSEIGNEMENT

Photo BEGUE Sergine – TETIA Angéline - Tous droits réservés

Table des matières

1 - Planification des enseignements sur les semestres 1 et 2 année scolaire 2023-2024 2
2- Planification des enseignements sur les semestres 3 et 4 année scolaire 2023-2024 12
3- Calendrier des évaluations 16
4- Axe Recherche 18
4-1 -UE Recherche 18
4-2- UE Mémoire 18
4-3 Stage Recherche 19
5 Formation clinique 22

1 - Planification des enseignements sur les semestres 1 et 2 année scolaire 2023-2024

Légende :
ED = enseignements dirigés
CM= cours magistraux
LAC = laboratoire d'apprentissage clinique

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.01. S1 : SCIENCES INFIRMIERES ET BLOC OPERATOIRE
SEMESTRE1 ECTS 3
COMPETENCE 1 : Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et /ou thérapeutique

CM -ED = 60 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ED-Accueil et présentation du projet de formation et du livret pédagogique	Formateur IBODE	04:00
CM-Concepts en sciences infirmières	Formateur IBODE	02:00
CM-Psychologie de : la douleur, la prise en charge de la douleur,	Dr LOPEZ Sandrine	02:00
CM-Raisonnement clinique au bloc méthodes	Formateur IBODE	06:00
CM- Analyse de situation clinique méthodologie	Formateur IBODE	04:00
ED - Analyses de situation clinique	Formateur IBODE	06:00
ED- Raisonnement clinique	Formateur IBODE	06:00
CM-ED Processus EBN et raisonnement clinique IBODE Méthode de recherche bibliographique Introduction à la LCA Référencement bibliographique et introduction à Zotero	DEBOUT Christophe	07 :00
ED-Retour de stage d'observation et démarche de soins	Formateur IBODE	06:00
CM-La visite préopératoire / le parcours patient / Conduite d'entretien	Formateur IBODE	02:00
CM- Anthropologie du corps et Atteinte chirurgicale du corps, Représentations sociales de la mort et de la douleurs en lien avec le bloc opératoire, Plantes et blocs opératoire: approche culturel du soins et de la maladie.	SAVRIAMA Stéphane	09:00
ED- Les enfants et la chirurgie	Formateur IBODE	03:00
CM-ED-Techniques de communication	RIVOALEN Nathalie	06:00
ED - Outils informatiques Word/ PPT/Excel	SIOCHE Gabrielle	09:00
ED- Travail en groupe sur l'analyse de situation pour évaluation l'UE 1.01.01 couplée avec l'UE 1.02. S1, Partie 1	Formateur IBODE	02:00
Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique de l'UE 1.01.01couplée avec l'UE 1.02. S1. Partie 2	Formateur IBODE	01:00

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.01. S2 : SCIENCES INFIRMIERES ET BLOC OPERATOIRE
SEMESTRE2 ECTS 2
COMPETENCE 1 : Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et /ou thérapeutique

CM -ED = 34 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM-Répercussions psychosociologiques de l'intervention chirurgicale sur la personne opérée: chirurgie conventionnelle et ambulatoire	Mme KREDER Psychologue	04:00
CM- La psychologie du stress, de la souffrance, de la peur	Mme KREDER Psychologue	04:00
CM- ED - Communication - PNL	RIVOALEN Nathalie	04:00
ED - Communication auprès du public	Formateur IBODE	06:00
ED - Communication professionnelle	Formateur IBODE	06:00

CM – ED Communication en milieu fermé	Formateur IBODE	04:00
Evaluation en situation simulée	Formateur IBODE	04:00

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.02.S1 : SCIENCES MEDICOCHIRURGICALES
SEMESTRE 1 ECTS 8
COMPETENCE 2 : Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques

CM -ED = 160 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ANESTHESIE		
CM- Principes de l'anesthésie, règlementation en matière de sécurité anesthésique : - Consultations, bilan, classifications ASA…	BOURSIER Catherine	03:00
CM- Les différents types d'anesthésie chez l'adulte (indications, contre-indications,) : Anesthésie générale, locorégionale, sédation, surveillance	KERKENI Otman	04:00
CM- Les anesthésiques locaux et leur toxicité.	Dr LOPEZ Sandrine	02:00
CM- Urgences chirurgicales : estomac plein…	KERKENI Otman	02:00
CM- Communication soignante, l'anesthésie sous hypnose, rôle de l'IBODE	KERKENI Otman	03:00
CM- La prise en charge anesthésique de l'enfant	VERDIER Laurent	02:00
CM- Produits utilisés en anesthésie : indications et risques (anesthésie locaux, anesthésiques, antalgiques)	ZARYAH Hassan	03:00
CM- Réveil et ses complications, la salle de surveillance post interventionnelle	ZARYAH Hassan	01:00
IMAGERIE MEDICALE		
CM-Radioprotection professionnels- Imagerie médicale: – Les grands principes de l'imagerie médicale – Repères anatomiques en imagerie médicale	MAILLY Vivian	05:00
CM- Radioprotection patients	MAILLY Vivian	08:00
CHIRURGIE DIGESTIVE		
CM- Prise en charge stomathérapeute.	HONORINE Alexandra BARET Amandine	01:00
CM- Chirurgie de l'œsophage et de l'estomac	JEAN Frédéric	03:00
CM- Chirurgie du grêle et du colon	JEAN Frédéric	03:00
CM- Chirurgie du rectum	JEAN Frédéric	02:00
CM- Anatomie descriptive et topographique en chirurgie abdominale	GIUDICELLI Xavier	04:00
CM- Chirurgie de la paroi Urgences : appendicite, péritonite, splénectomie.	GIUDICELLI Xavier	04:00
CM- Chirurgie du pancréas	GIUDICELLI Xavier	03:00
CM- Principes généraux de la chirurgie carcinologique et rôle de l'IBODE	GIUDICELLI Xavier	03:00
CM- Chirurgie Bariatrique	COUEFFE - EICHWALD Xaviera	04:00
CHIRURGIE OSTEO ARTICULAIRE		
CM- Anatomie descriptive et topographique en ostéo-articulaire	CADENNES Adrien J-Baptiste	03:00
CM- Chirurgie de la main et la chirurgie avant-bras et poignet traumatique	KRAUSSE THOMAS	04:00
CM- Fracture : Généralités, physiologie de l'ossification, principes de consolidation, mise en place d'une immobilisation	MAILLOT Cédric	03:00
CM- Bases en ostéosynthèse	MAILLOT Cédric	03:00
CM-Chirurgie diaphysaire- fémorale	MAILLOT Cédric	03:00
CM- Chirurgie de la diaphyse tibiale et fémorale	MAILLOT Cédric	03:00
CM- Cheville traumatique fracture bi malléolaire, astragale, calcanéum, hallux valgus,	MAILLOT Cédric	03:00
CHIRURGIE UROLOGIQUE		
CM- Anatomie descriptive et topographique en chirurgie urologique et prostatique et la chirurgie de la lithiase.	NGAM-BA Marie	02:00
CM- La chirurgie de la vessie et des uretères	NGAM-BA Marie	02:00

CM- La chirurgie de la prostate, traitement de l'incontinence	NGAM-BA Marie	03:00
CM- La chirurgie de la verge, testicules et cordon et les urgences en urologie	NGAM-BA Marie	03:00
CM-Compétence IBODE en urologie : prostatectomie sous robot	LE BORGNE Julia	03:00
CHIRURGIE INFANTILE		
CM- Chirurgie infantile	SUPLY ETIENNE	07:00
CM-Chirurgie plastique infantile : fentes labiales et palatines Brulures et séquelles plastiques pédiatrique	FIEVET Lucile	02:00
CM- Chirurgie viscéral infantile	SAUVAT Frédérique	06:00
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE		
CM- Anatomie descriptive et topographique en chirurgie gynécologique chirurgie de l'utérus : hystérectomie hystéroscopie, curetage	TRAN Phuong Lien	04:00
CM- Cancer utérin et du col ; chirurgie du sein et reconstruction Césarienne	TRAN Phuong Lien	04:00
CM - Les traumatismes vulvaires, les IVG, conisation, stérilisation tubaire, cerclage	BOUKERROU Malik	04:00
SPECIFICITE DE LA CHIRURGIE ET PHARMACOLOGIE		
CM- Principes et temps chirurgicaux pour l'IBODE	Formateur IBODE	04:00
ED- Instruments chirurgicaux : Bistouri, pinces à disséquer, ciseaux	Formateur IBODE	02:00
CM- Colles biologiques au bloc	Formateur IBODE	03:00
ED- Analyse Cas clinique en chirurgie digestive - travail individuel	Formateur IBODE	02:00
CM-Les instruments chirurgicaux : les écarteurs en chirurgie viscérale	Formateur IBODE	02:00
CM-Compétences IBODE en urologie -	Formateur IBODE	02:00
ED-Instruments chirurgicaux et compétence IBODE en urologie	Formateur IBODE	02:00
ED- Cas clinique	Formateur IBODE	04:00
ED- Présentation orale de 2 fiches techniques d'intervention	Formateur IBODE	01:00
ED- Travail en groupe sur une analyse de situation pour évaluation de l'UE 1.02. S1couplée avec l'UE 1.01. S1, partie 1	Formateur IBODE	02:00
Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.01. S1. PARTIE 2	Formateur IBODE	02:00

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.02.S2 : SCIENCES MEDICOCHIRURGICALES
SEMESTRE 1 ECTS 5
COMPETENCE 2 : Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
CM-ED = 85 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
NEUROCHIRURGIE		
CM- Chirurgie du rachis	BANOR Tania	06:00
CM- Anatomie descriptive et topographique en neurochirurgie	Dr DOE Karl	02:00
CM- Installations particulières Tumeurs du cerveau, de l'hypophyse et de la fosse postérieure	Dr LEMAISTRE Guillaume	02:00
CM- Voies d'abord en neurochirurgie	Dr DOE Karl	01:00
CM-Chirurgie rachidienne et médullaire (arthrodèse, ant et post, traumato, tumeur)	Dr FREPPEL Sébastien	06:00
CM-Traumatismes crâniens : hématomes extra et sous duraux	Dr DOE Karl	02:00
CM- Anévrysmes crâniens / adénomes hypophysaires	Dr DOE Karl	02:00
CM- Hydrocéphalies	Dr DOE Karl	01:00
CHIRURGIE UROLOGIQUE		
CM- Chirurgie du rein	NGAM-BA Marie	02:00
CM- Chirurgie de la surrénales	NGAM-BA Marie	02:00
CHIRURGIE VASCULAIRE		
CM- Rappel anatomique -grands principes en chirurgie vasculaires : gestes communs à toute intervention	RADOUX Jean-Michel	03:00

CM- Les urgences en chirurgie vasculaire - chirurgie des membres supérieures des accès vasculaires	RADOUX Jean-Michel	03:00
ED-Travail sur des situations cliniques en chirurgie vasculaire	RADOUX Jean-Michel	00:30
CM- La chirurgie de l'aorte abdominale et troncs viscéraux-chirurgie des artères cervicales	RADOUX Jean-Michel	02:30
CM-Chirurgie vasculaire	RADOUX Jean-Michel	02:30
CHIRURGIE THORACIQUE		
CM- Chirurgie pulmonaire	HUBERT Chloé	08:00
CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE et ORL		
CM- Rappel anatomique de l'œil - les urgences traumatiques en OPH, Chirurgie de la cataracte	RANDON Matthieu	02:00
CM- Chirurgie de la rétine -glaucome - myopie- greffe de cornée Strabisme - ptérygion - chalazion - tarsorraphie -DCR	RANDON Matthieu	03:30
CM- Les grands principes en chirurgie maxillo faciale, Les dysharmonies maxillo-mandibullaires, la traumatologie tumeur de la bouche - reconstructions en maxillo faciale	ROUGEOT Amélie	04:00
CHIRURGIE VISCERALE		
CM- Chirurgie hépatique et des voies biliaires hybride	ZEMOUR Johanna	04:00
PLAIE ET CICATRISATION		
CM- Différentes méthode de cicatrisation des plaies	POTHIN Martine	03:00
CM-ED- VAC thérapie et bloc opératoire	POTHIN Martine	03:00
Evaluation écrite des connaissances individuelles UE 01.02.S2	Formateur IBODE	03:30

BLOC 3 – ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS, DE LA DEMARCHE QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

UE 3.01.S1 : COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS LIEES AUX PROCESSUS PERI-OPERATOIRE, PRE, PER et POST-OPERATOIRE.

SEMESTRE 1 ECTS 3

COMPETENCE 4 : Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire

CM-ED = 60 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ED- Représentation fonction IBODE	Formateur IBODE	13:00
CM- Organisation des blocs opératoires	Formateur IBODE	03:00
CM- Sutures et ligatures : générateurs haute fréquence	Formateur IBODE	04:00
ED- Information radioprotection - généralités sur les fonctions de l'IBODE	Formateur IBODE	02:00
CM- Mode d'hospitalisation : chirurgie ambulatoire	LOPEZ Sandrine	02:00
CM- Modalités de prise en charge: récupération améliorée après chirurgie (R.A.A.C), la méthode du «fast track» …	MARTELLOTTO Sophie	02:00
PS- Fonction IBODE : rôle circulante et instrumentiste au LAC	Formateur IBODE	04:00
CM- Les équipes au bloc opératoire - travail en équipe	Formateur IBODE	02:00
CM- Organisation	Formateur IBODE	05:00
CM- Fonction de coordonnateur RAAC	HONORINE Alexandra BARET Amandine	01:00
CM- Fonction du régulateur au bloc opératoire	CARO Juanita	03:00
CM- Fonction de Logisticien au bloc	NICOLE Jeremy	02:00
CM- Base de la sociologie des organisations	Formateur IBODE	02:00
CM- ED Santé et sécurité au travail	Formateur IBODE	06:00
CM- Gestion des équipes multiples et posture du médecin régulateur	CUVELIER Antoine	02:00
Evaluation des connaissances en individuel	Formateur IBODE	02:00

BLOC 3 – ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS, DE LA DEMARCHE QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

UE 3.01.S2 : COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS LIEES AUX PROCESSUS PERI-OPERATOIRE, PRE, PER et POST-OPERATOIRE.

SEMESTRE 2 ECTS 2

COMPETENCE 4 : Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire

CM-ED = 34 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Sécurité informatique - cyber sécurité à l'hôpital gestion informatisée au bloc opératoire programmation opératoire informatisé	GONTIER Jérôme	03:00
CM- Les marchés publics - la fonction achat	Formateur IBODE	02:00
CM- Marchés publics : élaboration d'un CCTP	Formateur IBODE	02:00
ED- Travail de recherches en groupe sur Les marchés publics - la fonction achat -Recueil des besoins-	Formateur IBODE	08:00
ED- Analyse de situation en individuelle	Formateur IBODE	02:00
CM- Droits des usagers	NAJAFALY Mounir Raza	02:30
CM- Evolution du fonctionnement et de l'organisation des établissements de santé et des plans d'urgence	NAJAFALY Mounir Raza	02:30
CM- Gestion financière du bloc opératoire	PAYET Cyrielle CHEN CHOW SIT Patrick	04:00
CM- Santé et sécurité au travail. prévention des TMS et l'ergonomie au travail.	PIOGER Isabelle	04:00
Analyse d'une situation clinique en groupe et présentation orale	Formateur IBODE	04:00

BLOC 3 – ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS, DE LA DEMARCHE QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

UE 3.02.S1 PREVENTION ET GESTION DES RISQUES

SEMESTRE 1 ECTS 9

COMPETENCE 5 : Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

COMPETENCE 6 : Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

CM-ED = 180 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Stérilisation à l'hôpital Définition et généralités	BAILLY Mégane	02:00
CM- Procédés de stérilisation : stérilisation par la vapeur d'eau saturée – test en routine et contrôles – autres méthodes de stérilisation	BAILLY Mégane	04:00
CM- Entretien des matériels thermosensibles et développement durable	BAILLY Mégane	03:00
ED - Etude de situation clinique en stérilisation	BAILLY Mégane	02:00
CM- Risques infectieux liés à l'air au bloc opératoire et secteurs interventionnels: Les contrôles , principes architecturaux (les circuits, les flux, les choix des revêtements…) les tenues au bloc opératoire, prélèvement environnement , principes d'asepsie progressive	BLERIOT Audrey Céline	08:00
CM- Hygiène et asepsie au bloc opératoire : risques infectieux liés à l'eau	BLERIOT Audrey Céline	04:00
CM- Bionettoyage + Méthodologie de la rédaction d'une procédure d'hygiène + déchets	BLERIOT Audrey Céline	04:00
ED- Intégration des savoirs théoriques : visite de la centrale de traitement de l'air, unité de blanchisserie, unité de chaufferie (traitement de l'eau, gestion des déchets anatomiques (morgue)	BLERIOT Audrey Céline	04:00
ED- Friction chirurgicale des mains + prélèvement cutanée au LAC.	BLERIOT Audrey Céline	01:30
CM- Bactériologie : Lecture et interprétation des prélèvements des mains	BLERIOT Audrey Céline	01:00
CM- Matériovigilance	CONY Philippe	02:00
CM- Générateur haute fréquence théorie et pratique	DE LA HOGUE ET GUEZE MEDICAL	04:00
CM-ED- Modalités de prélèvement en anatomo-pathologie + visite du laboratoire d'anatomopathologie (en demi groupe)	DHOOTUN COOREVITS Noëlline	02:00
CM- Stérilisation : Cadre règlementaire, historique, instances françaises et européennes Rappel sur les agents infectieux- Bonnes pratiques en pharmacie hospitalière Différents procédés de stérilisation : Stérilisation à la vapeur d'eau -Stérilisation à basse température	DIBLAR David	04:00
CM- Instruments (charte de qualité, matériau, maintenance), les containers)	DIBLAR David	04:00
CM- Circuit des DM réutilisables et à usage unique: Etiquetage, traçabilité, dossiers de stérilisation, stockage, péremption - Risques ATNC	DIBLAR David	03:00
ED- Intégration des savoirs en stérilisation au CHOR	DIBLAR David	04:00
CM- Précautions standards précautions complémentaires	FAILLA Valérie	04:00
CM- Prévention Infection du site opératoire Préparation cutanée de l'opéré, Mesures d'isolement au bloc opératoire	FAILLA Valérie	04:00
CM- Lavage des mains (théorie), SHA-ATS - hygiène des mains	FAILLA Valérie	01:30
CM- Gestion des risques à priori : visite de risques…	FAILLA Valérie	02:00
ED- Visite d'un bloc opératoire	FAILLA Valérie	01:00
ED- Gestion des risques à priori au bloc	Formateur IBODE	03:00
CM- Techniques stériles	Formateur IBODE	03:00
ED- Auto-sutures en chirurgie	Formateur IBODE	04:00
ED- Eclairage opératoire et table d'opération	Formateur IBODE	06:00
ED-Travaux de groupe AUDIT sur la gestion des risques	Formateur IBODE	13:00
ED-Les traçabilités au bloc opératoire	Formateur IBODE	05:00
CM- Check List sécurité patient	Formateur IBODE	02:00
CM- Sutures	Formateur IBODE	03:00
CM- Générateur à ultrason	Formateur IBODE	02:00
ED- Préventions de rétention de DM : Compte des compresses	Formateur IBODE	02:00
ED - L'électrochirurgie	Formateur IBODE	03:00
ED- Risque d'erreur de coté	Formateur IBODE	01:00
ED- Risque physique, chimique... au bloc opératoire	Formateur IBODE	02:00
CM- Laser	Formateur IBODE	01:00
CM-ED Organisation d'une table d'instrumentation	Formateur IBODE	06:00
CM- Epidémiologie et statistique / prévalence incidence	LIGNEREUX-GOMARD Anne	04:00

CM - Parasitologie, virologie, mycologie, prion, agents transmissibles	LIGNEREUX-GOMARD Anne	04:00
CM - Politique Antibioprophylaxie/ BMR /BHR/bactéries pouvoir pathogène	LIGNEREUX-GOMARD Anne	04:00
CM- Pré analytique : Les modalités de prélèvement les contrôles bactériologiques + visite du laboratoire de bactériologie	PICARD Miguel	03 :00
CM- Concepts de la qualité et gestion des risques au bloc opératoire (risques associés aux soins, risques environnementaux et techniques...)	Ingénieur qualité	05:30
CM- Gestion des risques	Ingénieur qualité	02:00
CM- Management des risques a priori : cartographies, analyse par processus, plans d'actions, suivi des actions	Ingénieur qualité	04:00
CM- Certification	Ingénieur qualité	02:00
ED- Echange sur les pratiques	Ingénieur qualité	02:00
ED- Pratiques stériles : habillage gantage	TREBERN Solena	02:00
CM- Méthodologie de l'audit et choix des thèmes	SIMAC Catherine	02:00
ED- Supervision de l'AUDIT	SIMAC Catherine	04:00
ED- Compétences IBODE mobilisation de C1-4-5-6(AU LAC)	IBODE	02:00
ED- INFORMATIQUE Prise en main du logiciel d'enquête SPHINX : Élaboration des questionnaires et mise en forme	VINEL Sébastien Jean André	04:00
Evaluation : présentation orale d'un audit réalisé en groupe lors du stage 2. Partie 1	Formateur IBODE	02:00
Evaluation écrite individuelle d'une analyse d'une situation clinique. Partie 2	Formateur IBODE	02:00

BLOC 3 – ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS, DE LA DEMARCHE QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

"UE 3.02.S2 PREVENTION ET GESTION DES RISQUES
SEMESTRE 2 ECTS 5

COMPETENCE 5 : Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

COMPETENCE 6 : Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

CM-ED- = 85 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Généralités, conséquences et cout des IN, Organisation CEPIAS et tableaux de bord...	AVRIL Catherine	02:00
CM-ED Vidéo endoscopie	DO ROSARIO Paulo	03:00
CM- Architecture du bloc - sécurité électrique au bloc	DROGUET Jérôme	04:00
ED- Les sutures	HUBERT Chloé	04:00
ED- Compétences IBODE en ostéo-articulaire	Formateur IBODE	02:00
ED- Formation pratique Imagerie médicale - utilisation de l'amplificateur de brillance au bloc opératoire	LIETARD Laurent	04:00
CM- Radioprotection patient	MAILLY Vivian	02:00
ED- Risques liés au laser	Formateur IBODE	02:00
ED- DM en endo-vasculaire = travaux de groupe	Formateur IBODE	06:00
ED- Restitution td gestion des risques : analyse des risques à postériori	Formateur IBODE	01:30
ED- Drainages	Formateur IBODE	02:00
ED- Gestion des risques : restitution sur le risque d'erreur	Formateur IBODE	01:00
ED- Anesthésie : Les répercussions physiologiques des postures chirurgicales	Formateur IBODE	04:00
ED- Les produits de contraste : travail individuel	Formateur IBODE	01:30
ED- Compétences IBODE dans la prévention et gestion des risques en ostéo-articulaire. Cas pratique : enclouage centromédullaire	Formateur IBODE	07:00
ED- Le robot en chirurgie e-learning	Formateur IBODE	02:00
ED compétences IBODE : thyroïdectomie totale - OVT chirurgie du genou	Formateur IBODE	04:00
ED- Gestion des risques mini cas	Formateur IBODE	02:00
ED- Cas concret gestion des risques en groupe	Formateur IBODE	05:00
ED- Suture : point simple pour les IDE	Formateur IBODE	01:00
ED- Temps de révision dirigé	Formateur IBODE	03:00
ED- Travail sur la gestion du stress, le burnout et la négociation au travail	Formateur IBODE	03:00
ED- Colles biologiques = applications pratiques	Formateur IBODE COLOMER	02:00
ED- Santé et sécurité au travail. prévention des TMS et l'ergonomie au travail.	PIOGER Isabelle	11:00
ED- Compétence IBODE en chirurgie viscérale= mise en situation hernie inguinale au LAC (en demi groupe)	TREBERN Soléna	02:00
CM- Chirurgie miniinvasive : la robotique : rôle de l'IBODE (Visio)	VIVIER Romain LEHIANY Martine	03:00

ED- Travail en groupe sur une analyse de situation pour évaluation de l'UE 3.02.S2 couplée avec l'UE 5.04.S2.	Formateur IBODE	02:00

M5

BLOC 5 –VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHES D'AMELIORATION DES PRATIQUES		
UE 5.01.S2 RECHERCHE **SEMESTRE 2 ECTS 4** **COMPETENCE 8 :** rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		
CM – ED = 68 H		
INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Méthodologie de recherche cours 1 : la phase conceptuelle de l'étude	C. DEBOUT	07:00
CM- Méthodologie de recherche 2 : la phase méthodologique de l'étude	C. DEBOUT	07:00
ED- Séminaire 1 (formatif) : présentation de la phase conceptuelle avec trame PPT fournie	C. DEBOUT	07:00
ED- Séminaire2 : évaluation UE : écrit et oral : consignes et grille	C. DEBOUT	07:00
ED- Suivi des travaux	Formateur CDS IBODE	12 :00
ED- Recherche = présentation des thèmes	Formateur CDS IBODE	02:00
ED- Suivi de l'avancée de la phase conceptuelle d'un projet de recherche	Formateur CDS IBODE	07:00
ED- Finalisation de la phase conceptuelle et de la question de recherche	Formateur CDS IBODE	09:00
ED- Travaux de groupe sur la recherche	Formateur CDS IBODE	07:00
ED- Formalisation présentation PPT références bibliographique	Formateur CDS IBODE	02:00
ED- Travail individuel	Formateur CDS IBODE	02:00
ED-Formalisation recherche	Formateur CDS IBODE	02:00
CM- Statistiques appliquées à la recherche	KASSIR Maissa	05:00

BLOC 5 –VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHES D'AMELIORATION DES PRATIQUES		
UE 5.02.S1 LANGUE VIVANTE **SEMESTRE 1 ECTS 1** **COMPETENCE 8 :** rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		
CM – ED = 15 H		
INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ED- Anglais médical E-learning	MISCHOOL	15

BLOC 5 –VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHES D'AMELIORATION DES PRATIQUES		
UE 5.02.S2 LANGUE VIVANTE **SEMESTRE 2 ECTS 1** **COMPETENCE 8 :** rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		
CM – ED = 15 H		
INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ED- Anglais médical E-learning	MISCHOOL	15

BLOC 5 –VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHES D'AMELIORATION DES PRATIQUES		
UE 5.04.S2 ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLES **SEMESTRE 2 ECTS 2** **COMPETENCE 9 :** évaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques règlementaire		
CM – ED = 34 H		
INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Rôle des instances spécifiques du bloc	FMARIAMON	06:00
CM- Code de déontologie infirmière	Formateur IBODE	02:00
CM- Analyse des pratiques professionnelles	Formateur IBODE	04:00
CM- bioéthique appliquée au bloc opératoire	SAVRIAMA Stéphane	03:00
CM- Règlementation des activités lors des situations particulières en bloc opératoire: décès sur table, enquêtes balistiques, signalements,	BERTHEZENE Jean Marie	03:00
PS- Analyse de pratique suite à une pratique simulée de chirurgie du rachis	GEORGER Elodie	04:00
CM- Droits et obligations - responsabilités	NAJAFALY Mounir Raza	04:00
ED- Travail en groupe sur une analyse de situation pour évaluation de l'UE 5.04.S2.de couplée avec l'UE 3.02.S2	Formateur IBODE	02:00

2- Planification des enseignements sur les semestres 3 et 4 année scolaire 2023-2024

Prévisionnel des enseignements S3 et S4. En attente de confirmation d'intervenants supplémentaires

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.02 : SCIENCES MEDICOCHIRURGICALES
SEMESTRE 3 ECTS 2
COMPETENCE 2 : Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques

CM – ED = 33 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS Qualification	DUREE
CM- Anesthésie en chirurgie infantile	Dr MARIE	1
CM- Installations particulières Tumeurs du cerveau, de l'hypophyse et de la fosse postérieure	Dr LEMAISTRE Guillaume	1
CM- Traumatismes crâniens : hématomes extra et sous duraux	Dr COMPES	1
CM-Anévrysmes crâniens / adénomes hypophysaires	Dr LEMAISTRE Guillaume	2
CM- Hydrocéphalies	Dr COMPES	1
CM- Chirurgie laryngée et sinusienne	Dr LETERME Gaëlle	1
ED- Compétences IBODE en OPH-ORL : implants OPH	IBODE-	2
CM- Chirurgie de l'oreille	Dr VELLIN	2
CM-La chirurgie reconstructive et plastique	Dr FRAY	3
CM- Pharmacologie: les différents médicaments, les indications, les risques liés à l'utilisation au bloc opératoire: Implants radioactifs - CHIP	MEDECIN PHYSICIEN	1
CM- Chirurgie du membre >, arthroscopie épaule, prothèse épaule	Dr MAILLOT	3
CM- IVG, conisation, stérilisation tubaire cerclage…	Pr BOUKERROU	2
CM- Ortho pédiatrie	Dr DAUSSIN	3
CM- Cardiopathies congénitales - canal artériel, coarctation, séquestration pulmonaire…	Dr DUBOIS G	3

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.02 : SCIENCES MEDICOCHIRURGICALES
SEMESTRE 4 ECTS 1
COMPETENCE 2 : Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques

CM-ED-TP = 8H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS Qualification	DUREE
CM-Prélèvement et greffes rénales	Dr BILAND-Dr GENEVEY	3
CM- Chirurgie du membre >, arthroscopie épaule, prothèse épaule	Dr MAILLOT	3

BLOC 2 – MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES COMPLEXES D'ASSISTANCE CHIRURGICALE AU COURS D'ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE		
UE 2 : TECHNIQUES COMPLEXES D'ASSISTANCE CHIRURGICALE SEMESTRE 3 ECTS 4 **COMPETENCE 2 :** Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne		
CM-ED- = 44		
INTITULE DU COURS	**INTERVENANTS Qualification**	**DUREE**
CM-Cadre réglementaire et positionnement de l'IBODE assistant de chirurgie	Dr ZEMOUR	3
TP- Techniques de ligatures et de sutures	Dr ZEMOUR	4
PS-Techniques de mise en posture chirurgicale en neurochirurgie	Dr LEMAISTRE	4
PS-Techniques de mise en posture chirurgicale en uro gyneco	Pr BOUKERROU	4
PS-Techniques de mise en posture chirurgicale en orthopédie	Dr MAILLOT	4
PS-Techniques de mise en posture chirurgicale viscérale	DR COUEFFE/DR ZEMOUR	4
PS-Techniques d'exposition directe et indirecte (laptrainer)	Pr BOUKERROU/Dr ROBERT	3
PS-Techniques d'aide à l'exploration	DR GUIDICELLI	2
PS- Techniques d'hémostase – lavage - aspiration	DR MARTELLOTTO	2
PS- Techniques de réduction et d'immobilisation d'une fracture	Dr MAILLOT	4
PS-Techniques de ligatures et de sutures	Dr MAILLOT	4
PS- Techniques d'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère	Dr ZEMOUR	1
PS- Techniques de ligatures et de sutures (nœuds profonds)	Dr ZEMOUR	2

BLOC 2 – MISE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES COMPLEXES D'ASSISTANCE CHIRURGICALE AU COURS D'ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE		
UE 2 : TECHNIQUES COMPLEXES D'ASSISTANCE CHIRURGICALE SEMESTRE 4 ECTS 3 **COMPETENCE 2 :** Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne		
CM-ED- = 18 H		
INTITULE DU COURS	**INTERVENANTS Qualification**	**DUREE**
PS-Techniques de mise en posture chirurgicale dans les situations complexes	Dr ZEMOUR/Dr MAILLOT	4
TP- Pose et de fixation des drains	Dr ZEMOUR	2
CM-Techniques d'exérèse et de reconstruction	Dr MAILLOT	4
TP- Techniques d'anastomoses des organes et des vaisseaux		4

BLOC 4– INFORMATION ET FORMATION DES PROFESSIONNELS DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

UE 4 : FORMATION, TUTORAT ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
SEMESTRE 3 ECTS 3

COMPETENCE 7 : – Former et informer les professionnels et les personnes en formation

CM-ED = 33 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS Qualification	DUREE
CM- Les concepts : tutorat, alternance intégrative, compétence, évaluation	Formateur CDS IBODE	4
CM-Le parcours de stage – Le livret d'accueil, la charte d'encadrement	Formateur CDS IBODE	2
CM-Les outils d'apprentissage	Formateur CDS IBODE	4
CM-La pédagogie de l'adulte – Les théories d'apprentissage	Formateur CDS IBODE	3
ED- Compétences tutorales- Les acteurs du tutorat -	Formateur CDS IBODE	4
ED-Analyse des pratiques professionnelles	Formateur CDS IBODE	4
CM-La conduite des actions de formation	Formateur CDS IBODE	4

BLOC 5– VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHE D'AMELIORATION DES PRATIQUES

UE 5.01 : RECHERCHE
SEMESTRE 3 ECTS 4

COMPETENCE 8 : – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

CM-ED = 27 H –TP=17

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS Qualification	DUREE
CM-Méthodologie de recherche 3 : les méthodes de recueil de données	Mr DEBOUT	7
ED-Séminaire 3 (formatif) : phase conceptuelle et méthodologique de l'étude	Mr DEBOUT	7
CM-Méthodologie de recherche 4 : approfondissements méthodologies quantitatives et qualitatives	Mr DEBOUT	7

BLOC 5– VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHE D'AMELIORATION DES PRATIQUES

UE 5.02 : LANGUE VIVANTE
SEMESTRE 3 ECTS 1

COMPETENCE 8 : – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

CM-ED = 15 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS Qualification	DUREE
ED-Articles scientifiques et professionnels en langue anglaise	MISCHOOL	15

BLOC 5– VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHE D'AMELIORATION DES PRATIQUES		
UE 5.02 : LANGUE VIVANTE **SEMESTRE 4 ECTS 1** **COMPETENCE 8 : – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques**		
CM-ED = 15 H		
INTITULE DU COURS	**INTERVENANTS Qualification**	**DUREE**
CM-ED Méthodologie de la Rédaction de l'abstract du mémoire	**MISCHOOL**	**15**

BLOC 5– VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHE D'AMELIORATION DES PRATIQUES		
UE 5.03 : MEMOIRE **SEMESTRE 4 ECTS 6** **COMPETENCE 8 : – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques**		
CM-ED = 60 H – TP = 30		
INTITULE DU COURS	**INTERVENANTS Qualification**	**DUREE**
ED-Séminaire 5 : présentation des résultats préliminaires	Mr DEBOUT – FORMATEUR-DIRECTEURS DE MEMOIRE	10
CM- ED-Méthodologie de recherche 5 : phase d'interprétation de l'étude	Mr DEBOUT –	10
CM- Préparation à la soutenance	FORMATEUR	10
ED -Méthodologie : informatique	Mme SIOCHE Gabrielle	4
ED- Régulation mémoire 1	Directeur mémoire	1h30
ED- Régulation mémoire 2	FORMATEUR	1h
ED-Régulation mémoire 3	Directeur mémoire	1h30
ED-Régulation mémoire 4	FORMATEUR	1h
ED-Régulation mémoire 5	Directeur mémoire	1h30
ED-Régulation mémoire 6	Directeur mémoire	1h30

BLOC 5– VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHE D'AMELIORATION DES PRATIQUES		
UE 5.04 : ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES **SEMESTRE 4 ECTS 2** **COMPETENCE 9 : Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires**		
CM-ED-TP = 12 H		
INTITULE DU COURS	**INTERVENANTS Qualification**	**DUREE**
CM- Le système de santé en France ; en Europe et à l'international		3
CM-Rôle spécifique des instances au bloc	FORMATEUR	2
ED-Analyse des pratiques professionnelles	FORMATEUR	10

3- Calendrier des évaluations

SEMESTRE 1 M1		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
Semaine du 11 décembre 2023	UE 1.01.S1 - Sciences infirmières et bloc opératoire	PARTIE 1 : Rendu Analyse de situation clinique en groupe restreint couplé avec l'UE 1.02.S1.
Semaine du 5 février 2024 1 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.02. S1.
Semaine du 18 décembre 2023	UE 1.02.S1 - Sciences médico-chirurgicales	PARTIE 1 : Rendu Analyse de situation clinique en groupe restreint couplé avec l'UE 1.01. S1.
Semaine du 5 février 2024 2 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.01. S1.
Semaine du 11 décembre 2023 2 heures	UE 3.01.S1 - Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	Evaluation écrite des connaissances en individuel
Semaine du 5 février 2024	UE 3.02.S1 - Prévention et gestion des risques	PARTIE 1 : Rendu de dossier et présentation orale d'un audit réalisé lors du stage 2. En groupe restreint.
Semaine du 18 décembre 2023 2 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une analyse d'une situation clinique.
Semaine du 05 février 2024	UE 5.02.S1 - Langue vivante	Contrôle continue en e Learning

SEMESTRE 2 M1		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
Semaine du 22 avril 2024 20 minutes	UE 1.01.S2 - Sciences infirmières et bloc opératoire	Evaluation en situation simulée
Semaine du 29 avril 3 heures 30	UE 1.02.S2 - Sciences médico-chirurgicales	Evaluation écrite des connaissances individuelles
Semaine du 29 avril 2024 4 heures	UE 3.01.S2- Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	Analyse d'une situation clinique en groupe et présentation orale
Semaine du 29 avril 2024	UE 3.02.S2 - Prévention et gestion des risques	Rendu Travail écrit individuel à partir d'une situation de stage couplé avec l'UE 5.04.S2.
Semaine du 29 avril 2024	UE 5.01.S2 - Recherche	Rendu et exposé oral d'une rédaction d'une note de recherche référencée
Semaine du 24 juin 2024	UE 5.02.S2 - Langue vivante	Contrôle continue en e Learning
Semaine du 29 avril 2024	UE 5.04.S2 - Analyse de pratique professionnelles	Rendu Travail écrit individuel à partir d'une situation de stage couplé avec l'UE 3.02.S2.
Semaine du 1er juillet 2024	UE 6.	Rendu de travail en binôme sur un thème des JNEP et présentation orale en visio

SEMESTRE 3 M2		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
21 décembre 2023 2 heures	UE 1.02.S3- Sciences médico-chirurgicales	Evaluation écrite des connaissances individuelles
Semaine du 30 octobre 2023 4 heures	UE 2.S3- techniques complexes d'assistance chirurgicales	Etude de situation en pratique simulée (posture)
19 décembre 2023 2 heures	UE 4.01.S3 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation	Exposé oral à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement (en stage ou en pratique simulée) -5 Groupes de 3 EIBO-
18 décembre 2023 4 heures	UE 5.01.S3 - Recherche	Présentation de la phase conceptuelle et de la méthodologie de l'étude
Semaine du 22 janvier 2024	UE 5.02.S3- Langue vivante	Analyse d'un article scientifique et ou professionnel en anglais

SEMESTRE 4 M2		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
Semaine du 5 février 2024 30 minutes	UE 1.02.S4- Sciences médico-chirurgicales	Etude de situation avec pratique simulée
Semaine du 5 février 2024 20 minutes	UE 2.S4- techniques complexes d'assistance chirurgicales	Pratique simulée individuelle (sutures, pelvi trainer)
20 mai 2024	UE 5.01.S4 - Mémoire	Rendu du travail écrit
10 juin 2024	UE 5.01.S4 - Mémoire	Soutenance
20 mai 2024	UE 5.02.S4- Langue vivante	Rédaction abstract du mémoire
Semaine du 25 mars 2024	UE 5.04.S4 -Analyse de pratique professionnelle	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit en groupe -5 Groupes de 3 EIBO-

4- Axe Recherche

4-1 -UE Recherche

L'UE Recherche s'étale sur le semestre 2 et 3. L'apport théorique est commun à l'UE mémoire.

OBJECTIFS

Les principaux objectifs de cet enseignement pour les étudiants IBODE sont :

- Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires
- Problématiser une situation pour aboutir à une question de recherche claire, pertinente, expérimentable, inscrite dans un cadre théorique et des modèles maîtrisés et actuels
- Maitriser les tests statistiques fondamentaux et les plans d'analyses qualitatives
- Concevoir une étude
- Cerner les différentes étapes et activités nécessaires à la construction d'un protocole de recherche,
- Sélectionner l'objet de recherche et formuler les objectifs de la recherche
- Présenter le résultat de la phase conceptuelle de l'étude
- Choisir le type d'étude le plus approprié à la question de recherche et aux objectifs
- Repérer, en fonction des méthodologies adoptées, les méthodes de recueil de données de recherche utilisables,
- Choisir la stratégie d'échantillonnage
- Identifier les principales étapes de construction d'un outil à partir des méthodes de recueil de données de recherche: questionnaires, grille entretien, grille observation, instruments validés

ORGANISATION

L'UE Recherche est commun à celui de l'UE mémoire.

Les cours magistraux communs de méthodologie se font en distanciel avec l'école d'IBODE de LILLE.

Ces cours sont programmés sur le 2eme et 3eme semestre.

En parallèle des séminaires spécifiques pour l'IRIBODE sont planifiés.

Une évaluation est prévue à la fin de chaque semestre.

4-2- UE Mémoire

Cet enseignement mutualisé avec l'UE Recherche débute au semestre 4.
Le cahier des charges du mémoire précise les objectifs, les types de mémoire possible, leur validation ainsi que l'évaluation finale

L'IRIBODE a fait le choix d'accompagner les étudiants vers l'élaboration d'un mémoire de recherche

Comme notre partenaire l'école d'IBODE de LILLE, nous aurons un binôme de guidant dont un chercheur.

Les modalités de cet accompagnement sont :

- Des apports théoriques méthodologiques mutualisés avec l'unité d'enseignement « Recherche » seront délivrés par C. Debout, IADE, CSSP, PhD en Epistémologie, qualifié aux fonctions de maître de conférences en sciences infirmières, Responsable pédagogique IFITS, membre de la Chaire santé Science-PO. Il est également directeur de mémoire.

⇒ Des entretiens individuels et un accompagnement personnalisé pour la réalisation du mémoire

- ⇒ Des séminaires destinés à accompagner l'étudiant dans les différentes étapes de son mémoire ainsi que dans le suivi et l'avancement de son travail.
- ⇒ Des séminaires formatifs permettent à l'étudiant de présenter son projet initial, d'exposer sa démarche scientifique en lien avec celles des autres étudiants du séminaire. Ce cadre de travail favorise ainsi les échanges sur les perspectives méthodologique et analytique avec le groupe et l'intervenant.
- ⇒ La rédaction de travaux produits durant la formation d'infirmier de bloc opératoire
- ⇒ Un accès à la base documentaire du CHU. L'accès à la bibliothèque universitaire de la Réunion est en attente.
- ⇒ 4 rencontres individuelles et obligatoires avec le directeur de mémoire **apportera une aide et une rigueur méthodologique.**

Des rencontres de l'équipe pédagogique et des directeurs de mémoire permettent d'établir une harmonisation de l'accompagnement des étudiants

4-3 Stage Recherche

REFERENCES

Décret no 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master

Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

PERIODES :

Du 04 septembre 2023 au 30 septembre 2023 (4 semaines)
Du 2 janvier 2024 au 27 janvier 2024 (4 semaines)

QUALIFICATION ET AGREMENT DES STAGES

Responsabilité conjointe de l'agrément des stages en concertation avec le directeur de l'UFR :
Le directeur de l'école,
Le responsable pédagogique
Et le directeur scientifique

Choix des lieux de stage recherche et spécificités :
Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources humaines et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants ainsi que de leurs apports théoriques et pratiques utiles pour l'acquisition de compétences dans le parcours de l'étudiant.

Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés en chirurgie ou dans le domaine de la recherche et des activités permettant un réel apprentissage

Le stage « recherche » peut se dérouler au cours des quatre semestres, de préférence au cours du deuxième et du troisième semestre, correspondant à la réalisation des UE Recherche.

Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique (mais les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus) et d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des hypothèses de résultats.
Dès lors, toute recherche labellisée, qu'elle soit biomédicale, translationnelle ou de sciences humaines, sociales, juridiques et de l'ingénieur peut être l'objet du stage.

Les recherches ayant une « validation » sous forme par exemple d'un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) ou d'un programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) sont à privilégier. L'implication dans la recherche peut se situer à tous les niveaux de la recherche : conception du

projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse et exploitation des résultats de celle-ci. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche

OBJECTIFS DU STAGE RECHERCHE :

Le premier but de ce stage est de permettre à l'étudiant IBODE de prendre connaissance et de comprendre l'ensemble de la démarche de recherche.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Prendre connaissance et comprendre le protocole de recherche en cours ;
- Prendre connaissance et comprendre les prérequis de la recherche via une analyse bibliographique ;
- Prendre connaissance des objectifs de la recherche ;
- Prendre connaissance et comprendre les méthodes utilisées (éventuellement discussion d'autres méthodes qui auraient pu être utilisées) ;
- Prendre connaissance et comprendre les problèmes qui se sont posés durant le processus : techniques, méthodologiques, éthiques…
- Prendre connaissance de l'importance des résultats escomptés sur la pratique, envisager des hypothèses de résultats si l'étude n'est pas terminée ;
- Définir ce que cette démarche de recherche a apporté à son approche professionnelle.
- Elaborer un rapport de stage

Le second but de ce stage est la participation de l'étudiant IBO a une étape du protocole de recherche

CRITERES DE CONFORMITES PERMETTANT DE VALIDER LE STAGE :

Le Maître de stage doit être un chercheur ou un enseignant chercheur dans une structure reconnue : équipe de recherche dans un centre de recherche clinique (CRC), centre d'investigation clinique (CIC), direction de la recherche clinique (DRC) ou investigateurs de PHRC,

Les lieux de stage peuvent être :

- Un service hospitalier (recherche clinique),
- Un centre d'investigation clinique,
- Un laboratoire labellisé (recherche plus fondamentale ou dans le domaine des sciences humaines).

A chaque stage une convention sera passée entre le maître de stage et l'école ainsi qu'entre la structure de recherche et l'école.

RAPPORT DE STAGE :

La validation du stage comprend la restitution **d'un rapport synthétique de 6 à 8 pages**.
Ce travail fera l'objet d'une présentation orale devant un enseignant chercheur, un membre de l'équipe pédagogique de l'école et le maître de stage.

Ce rapport a pour objet de décrire le sujet du protocole recherche, d'apprécier la compréhension du sujet dans sa globalité et aussi de la période précise où l'étudiant s'y inclut pendant le stage.

L'EIBO mettra en évidence ;

- Le ou les buts, l'objectif,
- Les hypothèses de résultats retenus,
- La méthodologie,
- Et l'implication de l'étudiant au moment où celui-ci intervient.

Ce rapport permettra à l'étudiant et aux encadrants de faire le bilan de ce stage et de mesurer l'apport quant à cette démarche recherche.

Contenu

- Présentation de la structure d'accueil
- Présentation des axes de recherche et/ou le programme
- Restitution du contenu du stage et de la méthode de recherche
- Apports au regard de la recherche en cours
- La dimension critique au sein du contexte de recherche et au regard des enjeux scientifiques

Rendu du travail :

Premier groupe : 10 octobre 2023
Deuxième groupe : 6 février 2024

TERRAINS DE STAGES RECHERCHE ET PROPOSITION DE THEMES

TERRAINS	MAITRE DE STAGE	THEMES DE RECHERCHE
CIC -EC	MAILLARD Olivier	Chirurgie cardiaque pédiatrique
PIMIT	MAVINGUI Patrick	Interactions hôte pathogène - Ecologie de la santé
DeTROIT	MEILHAC Olivier	Diabète et complications vasculaires
DRCI	Julie RUIZ	- COCOLongRun: "Essai contrôlé randomisé évaluant l'efficacité d'une technique de contrôle respiratoire sur les symptômes du COVID Long au CHU de La Réunion." -A2P : "Algorithme de Prévention du Psycho traumatisme : Etude Pilote contrôlée randomisée " - SAECURE : "Évaluation de l'effet d'une formation à l'outil SAEd sur le sentiment d'auto-efficacité des aidants de patients atteints de Cancer pulmonaire face à une situation de détresse respiratoire simulée" ***Le choix définitif du projet se fera en fonction de leur état d'avancement.***
CESSOI	DESCOINS Médéric	Simulation en santé - Emotion apprentissage
Chirurgie Infantile Viscéral - CHU Nord	PR SAUVAT	Développement durable et chirurgie pédiatrique viscérale ou comment réduire les déchets pour la chirurgie courante de l'enfant.
Chirurgie ORTHOPEDIQUE CHU SUD	DR MAILLOT MCU	Personne âgée au bloc opératoire
Chirurgie Digestif - CHU Nord	PR KASSIR MCU	Apport de la chirurgie robotique en chirurgie digestive : ROBO vs laparoscopie IMC est-il un indicateur fiable pour le temps opératoire d'une chirurgie bariatrique Sleeve avec antrectomie Vs Sleeve sans antrectomie: meilleure technique ? Une Sleeve parfaite : comment faire ? Astuce et littérature ? Faisabilité de la chirurgie robotique pour une urgence chirurgicale
Chirurgie Gynéco Obstétrique CHU Sud	Pr BOUKERROU Malik - PUPH Dr TRAN MCU	-HPV cancer du col et prévention -l'écologie et la gestion des déchets au bloc opératoire. -la sensibilité des personnels du bloc opératoire autour des pathologies

5 Formation clinique

Cf Agrément des terrains de stage clinique à La Réunion (CT novembre 2022)

Cf Agrément et capacité d'accueil terrain de stage Recherche à La Réunion

Cf Agrément et capacité d'accueil stage Assistant chirurgical à La Réunion

Cf. ***ANNEXES V, VI, VII DE L'ARRETE DU 27 AVRIL 2022***

Rappel de la réglementation
Selon l'art 20 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, la formation en milieu professionnel comprend 47 semaines de stage. Cet enseignement correspond à 47 ECTS de 35 heures soit un total de 1645 heures. La participation de l'étudiant est obligatoire.

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des IBODE.
Sur l'ensemble de la formation, les stages permettent d'acquérir les 9 compétences et de valider les 5 blocs de compétences du référentiel de certification.

Le parcours de formation clinique, dont 4 semaines de stage recherche, doit permettre d'aborder :
- la chirurgie à tous les âges de la vie,
- la chirurgie conventionnelle et ambulatoire,
- la chirurgie endoscopique,
- la chirurgie en radiologie interventionnelle,
- la programmation opératoire.

D'explorer les différents rôles de l'IBODE (assistant chirurgical, instrumentiste, circulant) dans les différents temps vasculaires, septiques, aseptiques et prothétiques, urgences, de découvrir les évolutions liées au développement des nouvelles technologies et notamment l'essor de la chirurgie robotique.

Le parcours de formation clinique est composé de 26 ECTS consacrés à des disciplines obligatoires et 17 ECTS qui sont à programmer en fonction du projet professionnel de l'étudiant en concertation avec l'équipe pédagogique.

Les disciplines obligatoires décrites dans le référentiel de formation, soit 26 semaines de stages, sont obligatoirement réalisées dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés suivants :
- Chirurgie ostéo-articulaire conventionnelle et ambulatoire (minimum 8 semaines)
- Chirurgie viscérale conventionnelle et ambulatoire (minimum 8 semaines)
- Stérilisation/ Hygiène / Endoscopie / radiologie interventionnelle (3 semaines)
- Assistance chirurgicale six semaines minimum permettent à l'étudiant de réaliser des missions d'assistant chirurgical en lien avec la compétence 3 de l'IBODE.
- Recherches (4 semaines).

Les terrains de stages sont agréés par le directeur de l'IRIBODE en concertation avec l'université.

Extrait de l'Art. 38. « Une convention de stage est signée quel que soit le lieu de réalisation des périodes de formation en milieu professionnel. »

L'évaluation des compétences

Chaque période de formation en milieu professionnel donne lieu à une évaluation de l'étudiant par le tuteur. Les professionnels du lieu de stage proposent la validation totale ou partielle des compétences et renseignent la feuille d'évaluation par une argumentation précise et factuelle. Pour cela en annexe 6 du référentiel de formation, un feuillet de 5 pages est remis aux étudiants avant de se rendre en stage. Ce document s'intitule « validation de l'acquisition des compétences ».

L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures…) ainsi que sa progression et ses acquis.
La feuille d'évaluation permet de mesurer la progression de l'étudiant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs en référence au référentiel de compétences annexe II.

En complément il sera remis, par l'institut en début d'année, à l'étudiant **un port folio.** Ce document est destiné au suivi du parcours clinique de l'étudiant et au développement de ses compétences. Cet outil permet d'effectuer un bilan de formation en milieu professionnel pour identifier les acquis, les points positifs les difficultés et les éléments restant à acquérir. Il permet également à l'étudiant de réaliser son autoévaluation permettant lors du bilan de mi période un échange avec le tuteur.

Mise en place d'une action de formation de 4 jours sur l'ensemble du territoire par an

Le CHU a mis en place la formation continue sur le tutorat IBODE depuis avril 2023. L'équipe pédagogique IBODE intervient lors de cette formation sur les compétences tutorales. La formation s'organise en deux sessions de deux jours et concerne le publique de l'ensemble du territoire. Le but de cette formation est de présenter les nouveautés du référentiel et de répondre aux questions des tuteurs dans leurs missions auprès des étudiants sur le terrain

En parallèle de ce dispositif de formation des tuteurs, l'institut prévoit de réaliser une réunion d'information, en présentiel ou en visioconférence, à destination des tuteurs et encadrants accueillant des étudiants en stage.

Visite de stage

Lors des périodes de stages, une visite est programmée et réalisée par le référent formateur (hormis pour les stages métropole et les stages SHE).
Cette visite a pour but d'accompagner l'étudiant et de développer sa réflexivité sur le terrain. C'est également un temps permettant d'identifier avec l'étudiant les axes d'améliorations afin de progresser dans sa formation clinique.

A ce jour l'IRIBODE à l'agrément de 8 terrains de stage cliniques proposant un total de 35 places de stages au bloc opératoire pour une capacité d'accueil de 26 étudiants par période de stages.

Concernant les stages d'assistance chirurgicale et les stages recherches, de compléments d'informations seront apporté *au chapitre suivant.*

Curriculum des évaluations

Modalités d'attribution des crédits européens pour les unités d'enseignement théoriques et cliniques

Années Universitaires
2023-2024

Promotion 2022-2024
Promotion 2023-2025

130

Table des matières

1. RAPPELS REGLEMENTAIRES 3

2. ATTRIBUTION DES ECTS PAR LE JURY SEMESTRIEL 6

3. REPARTITION DES TEMPS DE FORMATION 9

4. REPARTITION DES ECTS MASTER IBODE 10

5. EVALUATIONS 3eme SEMESTRE 11

6. EVALUATIONS 4eme SEMESTRE 12

7. PREVISIONNEL DES EVALUATIONS IRIBODE 13

8. CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS ET JURYS SEMESTRIELS 3 ET 4 15

1. RAPPELS REGLEMENTAIRES

En référence :
À l'arrêté Arrêté du 27/04/2022 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire, et à ses annexes

1.1. EXAMENS ET ABSENCES

Art. 21. – La participation de l'étudiant aux enseignements et aux stages est obligatoire durant toute la formation.
Art. 25. – Les enseignements des semestres 1 à 3 donnent lieu à deux sessions d'évaluations.
La deuxième session se déroule de préférence en juin et au plus tard en septembre de l'année universitaire en cours. En cas d'absence à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se présenter à la deuxième session. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé la ou les unités d'enseignements du bloc de compétences concerné. Lorsqu'une unité d'enseignement a été présentée aux deux sessions, la note de la deuxième session est retenue.

1.2. ORGANISATION DES EPREUVES

Art. 24. – Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des cinq blocs de compétences définies à l'annexe II, dont les 73 crédits liés aux unités d'enseignement et les 47 crédits liés à la formation en milieu professionnel.

Art. 26. – I. – L'organisation des épreuves d'évaluation et des jurys semestriels est présentée à l'instance compétente pour les orientations générales de l'école au début de l'année universitaire et les étudiants en sont informés.

1.3. CONDITIONS DE PASSAGE EN 2EME ANNEE

Art. 28. –Le passage du deuxième semestre au troisième semestre s'effectue par la validation de toutes les unités d'enseignement des semestres 1 et 2, équivalant à 57 crédits sur 60.
Les étudiants n'ayant pas validé ces unités d'enseignement voient leur situation examinée par la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants. Le directeur de l'école, après avis de cette section, peut autoriser l'étudiant à s'inscrire une deuxième fois pour suivre les enseignements des unités d'enseignement non validées. Dans ce cadre, ils bénéficient à nouveau de deux sessions d'évaluations pour les enseignements semestriels. Des frais de scolarité correspondant aux volumes horaires nécessitant une nouvelle validation peuvent être demandés.
Les étudiants autorisés à s'inscrire une seconde fois conservent le bénéfice des crédits acquis. Les étudiants autorisés à s'inscrire une seconde fois en ayant validé les crédits correspondant aux stages effectuent un stage complémentaire dont les modalités sont définies par le jury semestriel. Sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de l'école, la durée de la formation ne peut dépasser trois années universitaires consécutives.

1.4. LE JURY SEMESTRIEL

Art 26 - II. – La validation des unités d'enseignement et l'attribution des crédits est attestée par le jury semestriel présidée par le directeur de l'école et composée :

1o Du président de l'université ou son représentant ;
2o Du conseiller scientifique médical ou auxiliaire médical ;
3o Du responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
4o D'un ou de plusieurs formateurs référents des étudiants infirmiers de bloc opératoire ;
5o D'un ou de plusieurs représentants des tuteurs de stage

Art. 27. – La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

Les modalités d'évaluation des unités d'enseignement sont définies dans le référentiel de formation en annexe III.
L'étudiant doit obtenir une **note au moins égale à dix sur vingt** à l'évaluation de chaque unité d'enseignement pour qu'elle soit validée.
La validation de plusieurs unités d'enseignement d'un même bloc de compétence appartenant au même semestre peut être organisée lors d'une même épreuve.
Les notes correspondant à chaque unité d'enseignement sont alors identifiables.

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'étudiant évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences, sur la base du support d'évaluation prévu en annexe V. Les actes et activités en lien avec la compétence 3 sont encadrés et évalués par le chirurgien. En cas de difficulté, un entretien entre le responsable de l'accueil et de l'encadrement, le formateur référent et l'étudiant est préconisé. Son contenu est rapporté aux membres du jury semestriel.
Le responsable pédagogique et le formateur de l'école, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prennent connaissance des indications portées sur ce support d'évaluation, pour proposer au jury semestriel, défini à l'article 26, l'attribution des crédits européens liés aux stages ou un complément de stages ou la réalisation d'une nouvelle période de stages. Dans ce cas, les modalités du complément ou de la nouvelle période de stages sont définies par l'équipe pédagogique. Cette proposition prend en compte le niveau de formation de l'étudiant et se fonde sur sa progression dans son parcours de professionnalisation et l'acquisition des compétences

1.5. Le Diplome d'Etat

Art. 31. – Les dossiers des étudiants ayant validé les trois premiers semestres de formation équivalant à 90 crédits sur 90, effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 4 et n'ayant pas cumulé plus de cinq pour cent d'absence justifiée, non rattrapée, sur l'ensemble de la formation, sont présentés au jury du diplôme d'Etat.

Art. 32. – Les résultats des étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury du diplôme d'Etat leur sont communiqués à l'issue de ce jury. Ils bénéficient d'une deuxième session d'évaluation pour les enseignements du semestre 4. Ils peuvent être autorisés par le directeur de l'école, après avis de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, à s'inscrire une seconde fois pour suivre les formations théoriques et pratiques des unités d'enseignement non validées des semestres 3 et 4. Dans ce cadre, ils bénéficient à nouveau de deux sessions d'évaluations pour chaque semestre. Les étudiants autorisés à s'inscrire une seconde fois conservent le bénéfice des crédits acquis. Les étudiants autorisés à s'inscrire une seconde fois en ayant validé les crédits correspondant aux stages effectuent un stage complémentaire dont les modalités sont définies par la commission d'attribution des crédits. Des frais de scolarité correspondant aux volumes horaires nécessitant une nouvelle validation peuvent être demandés.

Art. 33. – Le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et son président sont nommés par le président de l'université. Le jury comprend :

1o Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé ;
2o Un représentant de l'université partenaire, enseignant-chercheur participant à la formation ;
3o Le directeur d'école d'infirmiers de bloc opératoire ;
4o Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
5o Un formateur permanent de l'école d'infirmiers de bloc opératoire ;
6o Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage ;
7o Un chirurgien participant à la formation des étudiants. Le jury se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant, qui comprend notamment la fiche récapitulative intitulée « Validation de l'acquisition des compétences » mentionnée à l'article 30.

Le jury se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant, qui comprend notamment la fiche récapitulative intitulée « Validation de l'acquisition des compétences » mentionnée à l'article 30.
Plusieurs sessions de jurys sont organisées dans l'année. Le jury peut siéger au titre de plusieurs sessions de formation.
L'instance ne peut siéger que si au moins la majorité de ses membres sont présents. En cas d'absence de quorum, le jury est reporté.
Les membres de l'instance sont à nouveau convoqués dans un délai maximum de sept jours calendaires et l'instance peut alors délibérer quel que soit le nombre de participants.
Les membres du jury peuvent se réunir et participer aux délibérations via les outils de communication à distance, permettant leur identification et garantissant la confidentialité des débats.

Art. 34. – Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est délivré aux étudiants et alternants titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité, ayant acquis les connaissances et les compétences définies dans le référentiel de formation figurant à l'annexe III du présent arrêté:

- 60 crédits européens pour les unités d'enseignement ;
- 60 crédits européens pour la formation pratique en stage.

Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux quatre semestres de la formation, et par la validation de la soutenance du mémoire.

La liste des candidats ayant obtenu le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est établie par le jury. Le jury est souverain dans ses délibérations et décisions. Le diplôme d'Etat est délivré par l'université aux candidats admis par le jury. La publication des résultats intervient dans les cinq jours ouvrés suivant la délibération du jury.

En cas de non-présentation au diplôme d'Etat, le candidat a le droit de se présenter à une session supplémentaire dans l'année scolaire qui suit la fin de la formation de la promotion dans laquelle il était inscrit pour la première session, hors temps d'interruption.

2. ATTRIBUTION DES ECTS PAR LE JURY SEMESTRIEL

2.1. PRINCIPES DE COMPENSATION DES UE

Art. 30. – Pour valider chaque bloc de compétences, l'étudiant doit valider les unités d'enseignements et stages concernés. En fonction des blocs de compétence concernés, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées.
Il ne peut pas y avoir de compensation entre blocs de compétences.

Le formateur référent en école effectue la synthèse de l'acquisition des blocs de compétences validés par l'apprenant sur la fiche récapitulative intitulée « Validation de l'acquisition des compétences » figurant en annexe VI, à partir des résultats obtenus lors des périodes réalisées en milieu professionnel et aux évaluations théoriques de chaque bloc de compétences.

Les unités d'enseignement qui donnent droit à compensation entre elles sont les suivantes :

- Au semestre 1, les unités d'enseignement :

  BLOC 1
  - UE 1.01 " Sciences infirmières et bloc opératoire " et UE 1.02 " Sciences médico-chirurgicales " ;

  BLOC 3

  - UE 3.01 " Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire " et UE 3.02 " Prévention et gestion des risques " ;

- Au semestre 2, les unités d'enseignement :
  BLOC 1
  - UE 1.01 " Sciences infirmières et bloc opératoire " et UE 1.02 " Sciences médico-chirurgicales " ;

  BLOC 3

  - UE 3.01 " Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire " et UE 3.02 " Prévention et gestion des risques " ;

  BLOC 5
  - UE 5.02 « Langue vivante » et UE 5.04 « analyse de pratique professionnelle »

- Au semestre 3, les unités d'enseignement :
  BLOC 5
  - UE 5.01 « Recherche » ; et UE 5.02 « Langue vivante »

- Au semestre 4, les unités d'enseignement :

  - UE 5.01 « Recherche » ; UE 5.02 « Langue vivante » et UE 5.04 « analyse de pratique professionnelle »

Art. 33. .... Le jury se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant, qui comprend notamment la fiche récapitulative intitulée « Validation de l'acquisition des compétences » mentionnée à l'article 30.

2.2. MODALITES D'EVALUATION ET D'ATTRIBUTION DES ECTS DES STAGES

2.2.1. L'EVALUATION DE L'ETUDIANT PAR LES EQUIPES ENCADRANTES

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'étudiant évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences, sur la base du support d'évaluation prévu.

Les actes et activités en lien avec la compétence 3 sont encadrés et évalués **par le chirurgien**.

En cas de difficulté, un entretien entre le responsable de l'accueil et de l'encadrement, le formateur référent et l'étudiant est préconisé. Son contenu est rapporté aux membres du jury semestriel.

Le responsable pédagogique et le formateur de l'école, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prennent connaissance des indications portées sur ce support d'évaluation, pour proposer au jury semestriel, défini à l'article 26, l'attribution des crédits européens liés aux stages ou un complément de stages ou la réalisation d'une nouvelle période de stages. Dans ce cas, les modalités du complément ou de la nouvelle période de stages sont définies par l'équipe pédagogique. Cette proposition prend en compte le niveau de formation de l'étudiant et se fonde sur sa progression dans son parcours de professionnalisation et l'acquisition des compétences

2.2.2. CRITERES DE VALIDATION DU STAGE

Le Formateur référent renseigne le livret de l'acquisition des compétences de l'apprenant en fin de formation-

Annexe VI

Chaque bloc de compétence est validé si l'apprenant a obtenu la moyenne pour chacune des compétences évaluées en milieu professionnel ET la moyenne aux évaluations de chaque UE

2.2.3. ATTRIBUTION DES ECTS LIES A L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE EN STAGE

- S1 : 6 semaines de stage (6 ECTS)
- S2 : 8 semaines de stage (8 ECTS)
- S3 : 16 semaines de stage (16 ECTS)
- S4 : 17 semaines de stage (17 ECTS)

Le nombre d'ECTS correspondant à un stage ne dépend pas de la spécialité du stage mais est corrélé à sa durée. Ainsi le calcul se fait sur la base d'environ 1 ECTS pour chaque semaine de stage.

PROMOTION 2022-2024

Semestres	Stages	Dates	Durée	ECTS
SEMESTRE 1	Période 1	Du 31/10/22 au 13/11/22	2 semaines	2
	Période 2	Du 02/01/23 au 29/01/23	4 semaines	4
SEMESTRE 2	Période 3	Du 02/05/23 au 28/05/23	4 semaines	4
	Période 4	Du 29/05/23 au 25/06/23	4 semaines	4
SEMESTRE 3	Période 5 : G1 Clinique ou Recherche	Du 04/09/23 au 30/09/23	4 semaines Clinique ou Recherche	4
	Période 6 : SHE	Du 16/10/23 au 29/10/23 Du 06/11/23 au 12/11/23	2 semaines 1 semaine	2 1
	Période 7	Du 13/11/23 au 17/12/23	5 semaines	5
	Période 5 : G2 Clinique ou Recherche	Du 02 /01/24 au 26/01/24	4 semaines Clinique ou Recherche	4
SEMESTRE 4	Période 8	Du 12/02/24 au 24/03/24	6 semaines	6
	Période 9	Du 25/03/24 au 28/04/24	5 semaines	5
	Période 10	Du 13/05/24 au 23/06/24	6 semaines	6

PROMOTION 2023-2025

Semestres	Stages	Dates	Durée	ECTS
SEMESTRE 1	Période 1	Du 09/10/23 au 22/10/23	2 semaines	2
	Période 2	Du 01/01/24 au 28/01/24	4 semaines	4
SEMESTRE 2	Période 3	Du 06/05/24 au 09/06/24	4 semaines	4
	Période 4	Du 10/06/24 au 05/07/24	4 semaines	4
SEMESTRE 3	Période 5 : G1 Clinique ou Recherche	A DEFINIR	4 semaines Clinique ou Recherche	4
	Période 6 : SHE	A DEFINIR	2 semaines 1 semaine	2 1
	Période 7	A DEFINIR	5 semaines	5
	Période 5 : G2 Clinique ou Recherche	A DEFINIR	4 semaines Clinique ou Recherche	4
SEMESTRE 4	Période 8	A DEFINIR	6 semaines	6
	Période 9	A DEFINIR	5 semaines	5
	Période 10	A DEFINIR	6 semaines	6

3. REPARTITION DES TEMPS DE FORMATION

UE	Unité d'enseignement	Type	Compensation	Semestre	Compétence	CM TD	Stage En semaines	ECTS
BLOC 1								
1.01.S1	Sciences infirmières et bloc opératoire		NON	1	1	60		3
1.01.S2	Sciences infirmières et bloc opératoire		NON	2	1	34		2
1.02.S1	Sciences médico-chirurgicales		NON	1	2	160		8
1.02.S2	Sciences médico-chirurgicales		NON	2	2	85		5
1.02.S3	Sciences médico-chirurgicales		NON	3	2	33		2
1.02.S4	Sciences médico-chirurgicales		NON	4	2	8		1
	Total BLOC 1					**380**		**21**
BLOC 2								
2.01.S3	Techniques complexes d'assistance chirurgicale		NON	3	3	44		4
2.01.S4	Techniques complexes d'assistance chirurgicale		NON	4	3	18		3
	Total BLOC 2		**NON**			**62**		**7**
BLOC 3								
3.01.S1	Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire		NON	1	4	60		3
3.01.S2	Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire		NON	2	4	34		2
3.02.S1	Prévention et gestion des risques	Transversale	NON	1	5,6	180		9
3.02.S2	Prévention et gestion des risques	Transversale	NON	2	5,6	85		5
	Total BLOC 3					**359**		**19**
BLOC 4								
4.01.S3	Former et informer les professionnels et les personnes en formation		NON	3	7	33		3,0
	Total BLOC 4					**33**		**3**
BLOC 5								
5.01.S2	Recherche		NON	2	8	68		4
5.01.S3	Recherche		NON	3	8	44		4
5.02.S1	Langue vivante		NON	1	8	15		1
5.02.S2	Langue vivante		NON	2	8	15		1
5.02.S3	Langue vivante		NON	3	8	15		1
5.02.S4	Langue vivante		NON	4	8	15		1
5.03.S4	Mémoire		NON	4	8	36		6
5.04.S2	Analyse de pratique professionnelle		NON	2	9	34		2
5.04.S4	Analyse de pratique professionnelle		NON	4	9	12		2,0
	Total BLOC 5					**254**		**22**
BLOC 6								
6.S2	Total Optionnelle			2		35		1
BLOC 7								
7.01.S1	Enseignements cliniques (Stages)	Stage		1			6	6
7.01.S2	Enseignements cliniques (Stages)	Stage		2			8	8
7.01.S3	Enseignements cliniques (Stages)	Stage		3			16	16
7.01.S4	Enseignements cliniques (Stages)	Stage		4			17	17

Congés annuels IRIBODE	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
	1 semaine de congés	1 semaine de congés	1 semaine de congés	1 semaine de congés

4. REPARTITION DES ECTS MASTER IBODE

BLOCS DE COMPETENCE	COMPETENCES	Unité d'enseignement	ECTS				Total ECTS	Heures
			S1	S2	S3	S4		
Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 – Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	UE 1.01 - Sciences infirmières et bloc opératoire	3	2			5	94
	2 – Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	UE 1.02- Sciences médico-chirurgicales	8	5	2	1	16	278
Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	UE 2.01- Techniques complexes d'assistance chirurgicale			4	3	7	62
Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	4. –Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri opératoire	UE 3.01- Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire	3	2			5	94
	5. – Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	UE 3.02 - Prévention et gestion des risques	9	5			14	270
	6. – Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans le bloc opératoire et secteurs associés							
Bloc 4 Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7. – Former et informer les professionnels et les apprenants	UE 4.01- Formation, tutorat et développement des 3 compétences			3		3	35
Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8. – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	UE 5.01 - Recherche		4	4	0	8	112
		UE 5.02- Langue vivante	1	1	1	1	4	60
		UE 5.03 Mémoire				6	6	36
	9. – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires	UE 5.04 -Analyse de pratique professionnelles		2		2	4	46
		UE 6.01 Optionnelle		1			1	35
ECTS Enseignement théorique			24	22	14	13	73	1117
ECTS Enseignements cliniques		UE : 7.01	6	8	16	17	47	
TOTAL ECTS			**30**	**30**	**30**	**30**	**120**	

5. EVALUATIONS 1er SEMESTRE

Unité d'enseignement	Heures cours	ECTS	Modalités d'évaluation des unités d'enseignement	Durée évaluation
UE 1.01.S1 - Sciences infirmières et bloc opératoire	44	3	PARTIE 1 : Rendu analyse de situation clinique en groupe restreint couplé avec l'UE 1.02.S1	-
			PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.02. S1.	1 heure
UE 1.02.S1 - Sciences médico-chirurgicales	136	8	PARTIE 1 : Rendu analyse de situation clinique en groupe restreint couplé avec l'UE 1.01. S1.	-
			PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.01. S1.	2 heures
UE 3.01.S1 - Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	44	3	Evaluation des connaissances en individuel	2 heures
UE 3.02.S1 - Prévention et gestion des risques	174	9	PARTIE 1 : Rendu de dossier et présentation orale d'un audit réalisé lors du stage 2. En groupe restreint.	20 minutes par groupe
			PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une analyse d'une situation clinique.	2 heures
UE 5.02.S1 - Langue vivante	15	1	Contrôle continue en e Learning	

6. EVALUATIONS 2ème SEMESTRE

Unité d'enseignement	Heures cours	ECTS	Modalités d'évaluation des unités d'enseignement	Durée évaluation
UE 1.01.S2 - Sciences infirmières et bloc opératoire	29	2	Evaluation en situation simulée	20 minutes par étudiants
UE 1.02.S2 - Sciences médico-chirurgicales	63	5	Evaluation écrite des connaissances individuelles	3 heures 30
UE 3.01.S2- Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	35	2	Analyse d'une situation clinique en groupe et présentation orale	3 heures + 10 minutes oral par groupe
UE 3.02.S2 - Prévention et gestion des risques	34	5	Rendu travail écrit individuel à partir d'une situation de stage couplé avec l'UE 5.04.S2.	-
UE 5.01.S2 - Recherche	68	4	Rendu et exposé oral d'une rédaction d'une note de recherche référencée	20 minutes par étudiant
UE 5.02.S2 - Langue vivante	15	1	Contrôle continue en e Learning	
UE 5.04.S2 - Analyse de pratique professionnelles	34	2	Rendu Travail écrit individuel à partir d'une situation de stage couplé avec l'UE 3.01.S2.	-
UE 6.	35	1	Rendu de travail en binôme sur un thème des JNEP et présentation orale	15 minutes par groupe (visio)

7. EVALUATIONS 3ème SEMESTRE

Unité d'enseignement	Heures cours	ECTS	Modalités d'évaluation des unités d'enseignement	Durée évaluation
UE 1.02- Sciences médico-chirurgicales	27 H	2	Evaluation écrite des connaissances individuelles	2 heures
UE 2.- techniques complexes d'assistance chirurgicales	44 H	4	Etude de situation en pratique simulée (posture) en binôme	30 min / étudiant
UE 4.01 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation	33 H	3	Dossier avec commande + soutenance orale à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement (en stage ou en pratique simulée) 5 Groupes de 3 EIBO-	2 heures / groupe
UE 5.01 - Recherche	27 H	4	Rendu écrit mémoire + soutenance de la phase conceptuelle et de la méthodologie de l'étude	30 min / étudiant
UE 5.02- Langue vivante	15 H	1	Rendu d'une analyse d'un article scientifique et ou professionnel en anglais – e Learning.	-

8. EVALUATIONS 4ème SEMESTRE

Unité d'enseignement	Heures cours	ECTS	Modalités d'évaluation des unités d'enseignement	Durée évaluation
UE 1.02- Sciences médico-chirurgicales	8 H	1	Etude de situation complexe en pratique simulée en binôme	30 min / binôme
UE 2.- techniques complexes d'assistances chirurgicales	18 H	3	Pratique simulée individuelle (sutures, pelvitrainer)	30 min / étudiant
UE 5.04 -Analyse de pratique professionnelle	33 H	3	Travail écrit sur table d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit en individuel	2 heures
UE 5.02- Langue vivante	15 H	1	Rendu de l'abstract du mémoire en anglais – e Learning.	-
UE 5.01 - Mémoire	36 H	6	Remise mémoire et soutenance orale	40 minutes / étudiant

9. PREVISIONNEL DES EVALUATIONS IRIBODE

Année scolaire 2023-2024

3-2-2 Calendrier des évaluations

SEMESTRE 1 M1		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
Semaine du 11 décembre 2023	UE 1.01.S1 - Sciences infirmières et bloc opératoire	PARTIE 1 : Rendu Analyse de situation clinique en groupe restreint couplé avec l'UE 1.02.S1.
Semaine du 5 février 2024 1 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.02. S1.
Semaine du 18 décembre 2023	UE 1.02.S1 - Sciences médico-chirurgicales	PARTIE 1 : Rendu Analyse de situation clinique en groupe restreint couplé avec l'UE 1.01. S1.
Semaine du 5 février 2024 2 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.01. S1.
Semaine du 11 décembre 2023 2 heures	UE 3.01.S1 - Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	Evaluation écrite des connaissances en individuel
Semaine du 5 février 2024	UE 3.02.S1 - Prévention et gestion des risques	PARTIE 1 : Rendu de dossier et présentation orale d'un audit réalisé lors du stage 2. En groupe restreint.
Semaine du 18 décembre 2023 2 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une analyse d'une situation clinique.
Semaine du 05 février 2024	UE 5.02.S1 - Langue vivante	Contrôle continue en e Learning
SEMESTRE 2 M1		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
Semaine du 22 avril 2024 20 minutes	UE 1.01.S2 - Sciences infirmières et bloc opératoire	Evaluation en situation simulée
Semaine du 29 avril 3 heures 30	UE 1.02.S2 - Sciences médico-chirurgicales	Evaluation écrite des connaissances individuelles
Semaine du 29 avril 2024 4 heures	UE 3.01.S2- Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	Analyse d'une situation clinique en groupe et présentation orale
Semaine du 29 avril 2024	UE 3.02.S2 - Prévention et gestion des risques	Rendu Travail écrit individuel à partir d'une situation de stage couplé avec l'UE 5.04.S2.
Semaine du 29 avril 2024	UE 5.01.S2 - Recherche	Rendu et exposé oral d'une rédaction d'une note de recherche référencée
Semaine du 24 juin 2024	UE 5.02.S2 - Langue vivante	Contrôle continue en e Learning
Semaine du 29 avril 2024	UE 5.04.S2 - Analyse de pratique professionnelles	Rendu Travail écrit individuel à partir d'une situation de stage couplé avec l'UE 3.02.S2.
Semaine du 1er juillet 2024	UE 6.	Rendu de travail en binôme sur un thème des JNEP et présentation orale en visio

SEMESTRE 3 M2		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
21 décembre 2023 2 heures	UE 1.02.S3- Sciences médico-chirurgicales	Evaluation écrite des connaissances individuelles
Semaine du 30 octobre 2023 4 heures	UE 2.S3- techniques complexes d'assistance chirurgicales	Etude de situation en pratique simulée (posture)
19 décembre 2023 2 heures	UE 4.01.S3 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation	Exposé oral à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement (en stage ou en pratique simulée) -5 Groupes de 3 EIBO-
18 décembre 2023 4 heures	UE 5.01.S3 - Recherche	Présentation de la phase conceptuelle et de la méthodologie de l'étude
Semaine du 22 janvier 2024	UE 5.02.S3- Langue vivante	Analyse d'un article scientifique et ou professionnel en anglais

SEMESTRE 4 M2		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
Semaine du 5 février 2024 30 minutes	UE 1.02.S4- Sciences médico-chirurgicales	Etude de situation avec pratique simulée
Semaine du 5 février 2024 20 minutes	UE 2.S4- techniques complexes d'assistance chirurgicales	Pratique simulée individuelle (sutures, pelvi trainer)
20 mai 2024	UE 5.01.S4 - Mémoire	Rendu du travail écrit
10 juin 2024	UE 5.01.S4 - Mémoire	Soutenance
20 mai 2024	UE 5.02.S4- Langue vivante	Rédaction abstract du mémoire
Semaine du 25 mars 2024	UE 5.04.S4 -Analyse de pratique professionnelle	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit en groupe -5 Groupes de 3 EIBO-

10. CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS ET JURYS SEMESTRIELS

CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS ET JURYS SEMESTRIELS					
SEMESTRE	EVALUATION	Jury semestriel session 1	RATTRAPAGE	Jury semestriel Session 2	ICOGE
S1	12 décembre 2023 18 décembre 2023 19 décembre 2023 21 décembre 2023 05 février 2023	Semaine 11 mars 2024 ?	Août 2024		
SEMESTRE	EVALUATION	Jury certification1	RATTRAPAGE	Jury semestriel Session 2	
S2	Semaine 29 avril 2024	Semaine ? Juin 2023 juillet 2024	Août 2024		
SEMESTRE	EVALUATION	Jury semestriel session 1	RATTRAPAGE	Jury semestriel Session 2	ICOGE
S3	30 octobre 2023 18 décembre 2023 19 décembre 2023 21 décembre 2023 Semaine 05 février 2024	Semaine 11 mars 2024	avril 2024		
SEMESTRE	EVALUATION	Jury certification1	RATTRAPAGE	Jury semestriel Session 2	
S4	5 février 2024 Semaine 25 mars 2024 10 juin 2024	Semaine ? Juin 2023 juillet 2024	avril 2024		

Liste des terrains de stage cliniques pour agrément

	CHU SUD	CHU NORD	CHOR	Cl Orchidées	Cl St Vincent	GHER	Cl Ste Clotilde	Cl Durieux	Total
STAGES OBLIGATOIRES									
Chirurgie viscérale	1	1	1	1	1	1	1		7
Chirurgie orthopédique et traumatologique	1	1	1	1	1	1	1	1	7
Stérilisation	1	1	1	1	1	1	1		22
Endoscopie	1	1	1	1	1	1	1	1	
Hygiène	1	1	1	1	1	1	1		
STAGES OPTIONNELS									
Chirurgie cardiaque-		2							2
Chirurgie vasculaire- thoracique	1	1	0 5	0.5			1		4
Chirurgies spécialités (ORL, OPH, plastique - maxilo faciale)	1	1		1	1			1	5
Chirurgie OPH			0.5		1				1.5
Neurochirurgie	1								1
Chirurgie infantile viscérale et ostéoarticulaire		1							1
Chirurgie Gynécologie obstétricale	1	1	0.5	0.5				1	4
Chirurgie urologique	0.5			1			1		2.5
Capacité d'accueil par établissement	**5**	**8**	**3**	**3**	**2**	**2**	**2**	**3**	**26**
TOTAL DE PLACES DE STAGES BLOC OPERATOIRE									**35**

VALIDE en Conseil Technique novembre 2022 – Pas de changement -- A Présenter à l'ICOGI en 11 octobre 2023 pour validation

Directeur des soins Directeur IRIBODE
M. Thierry BOUVIER
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE
CHU DE LA RÉUNION
INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE

Doyenne UFR Santé
Pr Bérénice DORAY
Par délégation du Président de l'Université
la doyenne de l'UFR Santé
Professeur Bérénice DORAY
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
UFR Santé
1 Allée des Algues Marines - Bellepierre
97487 Saint Denis Cedex
Tél : 0262 90 43 43 - Fax : 0262 90 43 66

Conseiller scientifique
Pr Malik BOUKERROU

145

STAGES RECHERCHE - IRIBODE
Cadre réglementaire – modalités – objectifs

Version 22 juillet 2022

REFERENCES

Décret no 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master

Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

PERIODES :

Du 05 septembre 2023 au 30 septembre 2023 (4 semaines)

- Besoin de 4 terrains de stage pour l'accueil de 4 binômes

Du 2 janvier 2024 au 27 janvier 2024 (4 semaines)

- Besoin de 4 terrains de stage pour l'accueil de 3 binômes et d'un solo

QUALIFICATION ET AGREMENT DES STAGES

Responsabilité conjointe de l'agrément des stages en concertation avec le directeur de l'UFR :

- Le directeur de l'école,
- Le responsable pédagogique
- Et le directeur scientifique

Choix des lieux de stage recherche et spécificités :

Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources humaines et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants ainsi que de leurs apports théoriques et pratiques utiles pour l'acquisition de compétences dans le parcours de l'étudiant.

Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés en chirurgie ou dans le domaine de la recherche et des activités permettant un réel apprentissage

Le stage « recherche » peut se dérouler au cours des quatre semestres, de préférence au cours du deuxième et du troisième semestre, correspondant à la réalisation des UE Recherche.

Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique (mais les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus) et d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des hypothèses de résultats.
Dès lors, toute recherche labellisée, qu'elle soit biomédicale, translationnelle ou de sciences humaines, sociales, juridiques et de l'ingénieur peut être l'objet du stage.

Les recherches ayant une « validation » sous forme par exemple d'un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) ou d'un programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) sont à privilégier. L'implication dans la recherche peut se situer à tous les niveaux de la recherche : conception du projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse et exploitation des résultats de celle-ci. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche

OBJECTIFS :

1. Prendre connaissance et comprendre l'ensemble de la démarche de la recherche :

– prendre connaissance et comprendre le protocole en cours ;
– pré-requis de la recherche : analyse bibliographique ;
– objectifs de la recherche ;
– méthodes utilisées (éventuellement discuter d'autres méthodes qui auraient pu être utilisées) ;
– problèmes qui se sont posés : techniques, méthodologiques, éthiques… ;
– importance des résultats escomptés sur la pratique, envisager des hypothèses de résultats si étude non terminée ;
– notion de gradation de l'importance d'une recherche au sein de la recherche en général ;
– être capable de définir ce que cette démarche de recherche a apporté à son approche professionnelle.

2. Participation à une étape du protocole de recherche

Maître de stage : chercheurs et enseignants chercheurs de structures reconnues (équipe de recherches CRC, CIC, DRC), investigateurs de PHRC,
Lieu de stage : il peut s'agir d'un service hospitalier (recherche clinique), d'un centre d'investigation clinique, d'un laboratoire labellisé (recherche plus fondamentale ou dans le domaine des sciences humaines). Une convention devra être passée entre le maître de stage et l'école ainsi qu'entre la structure de recherche et l'école.
Rapport de stage : la restitution de ce stage recherche se fera sous forme d'un rapport synthétique, de 6 à 8 pages, et fera l'objet d'une présentation orale devant un enseignant chercheur, un membre de l'équipe pédagogique de l'école et le maître de stage. Ce rapport a pour objet de décrire le sujet du protocole recherche, d'apprécier la compréhension du sujet dans sa globalité et aussi de la période précise où l'étudiant s'y inclut pendant le stage. Il s'attachera à décrire le ou les buts, l'objectif, les hypothèses de résultats retenus, la méthodologie, et l'implication de l'étudiant au moment où celui-ci intervient.
Ce rapport permettra à l'étudiant et aux encadrants de faire le bilan de ce stage et de mesurer l'apport quant à cette démarche recherche.

LISTE D'AGREMENT

des terrains de stages RECHERCHE EIBO

Année universitaire 2023-2024 - Promotion 2022-2024

Le 17/07/2023

	TERRAINS DE STAGE	Période de stage 1 (4 semaines) 1/2 promotion	Période de stage 2 (4 semaines) 1/2 promtion	Capacité max d'accueil étudiant/ période	Responsable du stage/ Maitre de stage Mail et Tel	Tuteur de stage / Encadrant Mail et Tel
		du 04/09/23 au 01/10/23	du 01/01/24 au 28/01/24			
		Nombre étudiants	Nombre étudiants			
LABORATOIRES	CIC -EC	2	2	2	MAILLARD Olivier olivier.maillard@chu-reunion.fr	
	CSSOI	0	2	2	DESCOINS Médéric mederic.descoins@ies-reunion.fr	
	PIMIT	0	2	2	EL KHALAMOUNI Chaker chaker.el-kalamouni@univ-reunion.fr	
	DéTROI	0	2	2	MEILHAC Olivier olivier.meilhac@inserm.fr	
	DRCI	2	2	2	Julie RUIZ julie.ruiz@chu-reunion.fr BENHAIM Elodie elodie.benhaim@chu-reunion.fr MEDJANE Samir samir.medjane@chu-reunion.fr	Julie RUIZ julie.ruiz@chu-reunion.fr
CLINIQUE	Chirurgie Gényco Obstétrique - CHU Sud	1	1	1	Pr BOUKERROU Malik - PUPH malik.boukerrou@chu-reunion.fr Dr TRAN Phuong Lien - PH phuong.tran@chu-reunion.fr	
	Chirurgie Gényco Obstétrique - CHU Nord	1	1	1	Dr BIRSAN Anca - PH - chef de service anca.birsan@gmail.com	
	Chirurgie Digestif - CHU Nord	1	1	1	Pr KASSIR Radwan - PUPH radwan.kassir@chu-reunion.fr 06 92 45 20 64	
	Chirurgie Ortho Traumato - CHU Sud	1	1	1	Dr MAILLOT Cédric - MCU cedric.maillot@chu-reunion.fr	
	Chirurgie Infantile Visceral - CHU Nord	1	/	1	Pr SAUVAT Frédérique - PUPH frederique.sauvat@chu-reunion.fr	Dr Etienne Suply etienne.suply@chu-reunion.fr DECT : 46493
	Chirurgie Visceral - CHU Sud	1	1	1	Dr ZEMOUR Johanna - PH - chef de service johanna.zemour@chu-reunion.fr DECT 57974	
	TOTAL	10	15	16		

Les étudiants IBO sont positionnés en 1/2 promotion sur 2 périodes Ils réaliseront leur stage recherche sur la période 1 ou 2

Directeur des soins
Directeur IRIBODE
M Thierry BOUVIER

DOYENNE UFR santé
Pr Bérenice DORAY

Par délégation du Président de l'Université
le doyenne et [illegible]
Professeur Bérénice DORAY

Conseiller scientifique
Pr Malik BOUKERROU

CHU DE LA REUNION
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE
INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
UFR Santé
1 Allée des Aigues Marines - Bellepierre
97487 Saint Denis Cedex
Tél : 0262 90 43 43 - Fax : 0262 90 43 66

148

Stage assistant en chirurgie – IRIBODE

Cadre réglementaire – modalités - objectifs

REFERENCES

Décret no 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master

Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

CADRE REGLEMENTAIRE

…Par ailleurs, seul le professionnel titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ou d'une autorisation d'exercice de la profession d'infirmier de bloc opératoire est habilité à accomplir les actes et activités suivants :
« 1o Dans les conditions fixées par un protocole préétabli, écrit, daté et signé par le ou les chirurgiens :

a) Sous réserve que le chirurgien puisse intervenir à tout moment :
   – l'installation chirurgicale du patient ;
   – la mise en place et la fixation des drains sus-aponévrotiques ;
   – la fermeture sous-cutanée et cutanée ;

b) Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence du chirurgien, apporter une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration ;

2o Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence et sur demande expresse du chirurgien, une fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité déterminés par arrêté du ministre chargé de la santé » (Art. R. 4311-11-1 du CSP).

QUALIFICATION ET AGREMENT DES STAGES

Responsabilité conjointe de l'agrément des stages en concertation avec le directeur de l'UFR :

- Le directeur de l'école,
- Le responsable pédagogique
- Et le directeur scientifique

Choix des lieux de stage :
Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources humaines et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants ainsi que de leurs apports théoriques et pratiques utiles pour l'acquisition de compétences dans le parcours de l'étudiant.

Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés en chirurgie ou dans le domaine de la recherche et des activités permettant un réel apprentissage.

DUREE

6 semaines de stage minimum dans la spécialité choisie par l'étudiant.

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine.
Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage.
Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement

OBJECTIFS DE CE STAGE

Ce stage permet à l'étudiant d'appréhender les actes et activités en lien avec la **compétence 3** : *Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne*

Cette compétence est déclinée en 14 sous compétences :

1. Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien
2. Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives
3. Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité
4. Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur
5. Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire
6. Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition
7. Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur
8. Mettre en œuvre les techniques d'aspiration
9. Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase
10. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux,
11. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction
12. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable.
13. Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère
14. Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives

Actes et activités concernés:

2.Réalisation de techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes et d'activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

- Mise en posture chirurgicale au regard de la voie d'abord
- Aide à la mise en place et au maintien des instruments d'exposition directe et indirecte
- Aide à la réalisation d'une aspiration
- Aide à la réalisation d'une hémostase
- Aide aux sutures des organes et des vaisseaux sous la direction de l'opérateur
- Aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire
- Aide à la pose d'un dispositif médical implantable (DMI) Injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère Fermeture sous cutanée et cutanée
- Mise en place et fixation des drains sus aponévrotiques

ORGANISATION

Périodes de stages :
Le stage constitue un des temps forts de la formation qui s'inscrit dans l'alternance intégrative.
Le choix des stages passe par une négociation avec l'étudiant. Il tient compte des contraintes institutionnelles, de l'expérience de l'étudiant et être en lien avec son projet professionnel.

Deux périodes de stages ont été identifiées, elles interviennent après l'enseignement de l'UE : *« mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicales au cours d'actes invasifs »*

- Première période Stage 8 = 12 février 2024 au 26 avril 2024
- Deuxième période Stage 10 = 13 mai 2024 au 21 juin 2024

Sur ces deux périodes, la mise en stage des étudiants infirmiers de bloc opératoire se fera en demi promotion

A partir du stage 3 l'étudiant infirmier de bloc opératoire, selon son expérience antérieure, peut réaliser des missions d'assistant chirurgical. Cette activité est possible uniquement si l'activité le permet et que l'étudiant bénéficie d'un encadrement médical.
Les actes effectués dans ce cadre sont tracés par l'étudiant et validés par le chirurgien sur le document dédié à la compétence 3.
Validation de vacation(s) ou de demi journée(s) ou de journée(s) sur la compétence assistant chirurgical autorisé dès le stage 4 et 5 en métropole
Grille d'évaluation selon modèle portfolio avec identification terrain de stage / Nom chir tuteur / volume horaire / signature/Grille de compétence/Axes d'amélioration/Points positifs
Tableau validant les accords de principes des chirurgiens tuteurs des stages assistant chir sur principe de minimum 2 tuteurs chir par disciplines pour une même structure afin de securiser l'encadrement de ce stage
Validé par le directeur de l'IRIBODE et le Directeur scientifique

Tuteur du stage :
Le chirurgien de la spécialité est le tuteur.
Nous avons retenu un minimum de deux tuteurs par discipline chirurgicale pour une même structure afin de garantir la qualité du stage en matière de formation pratique.

Une convention de stage est signée entre l'étudiant infirmier de bloc opératoire, le directeur de l'école, la structure d'accueil en milieu professionnel et le chirurgien ou la société d'exercice libéral de chirurgiens.

Validation de l'acquisition de la compétence
Le tuteur chirurgien du lieu de stage propose la validation totale ou partielle de la compétence et renseigne la feuille d'évaluation par une argumentation précise et factuelle

Formalisation des objectifs de stage par les étudiants :

- Objectifs individuels en lien avec le référentiel de compétence IBODE
- Objectifs spécifiques au terrain de stage

IDENTIFICATION DES TERRAINS DE STAGES

Les lieux de stage d'assistant chirurgical concernent en majorité le secteur privé. Néanmoins, des établissements publics participent également à la formation des étudiants pour l'acquisition de la compétence 3

Cf : Tableau de la liste d'agrément des chirurgiens tuteurs

DOCUMENT DE VALIDATION DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES :

ARRETE NOR : SSAH2210713A- ANNEXE

EVALUATION DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL STAGE ASSISTANT CHIRURGICAL

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Nom et prénom de l'apprenant :

Ecole

Date d'entrée en formation :

Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage :

Employeur :

Période en milieu professionnel :

Lieu :

Dates :

Nom, prénom du Maître de stage et fonction :

Nom, prénom du tuteur(chirurgien) et specialité :

153

EVALUATION : MODE D'EMPLOI

Ce document est à renseigner pour chaque période en milieu professionnel.
L'évaluation permet **d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.
Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent.
Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des **critères d'évaluation.**
Pour chaque critère d'évaluation, le tuteur doit cocher une case : ❑ 0 (= non acquis) / ❑ 1 (= en cours d'acquisition) / ❑ 2 (= acquis) / ❑ 3 (= maîtrisé).
La somme des points est reportée dans la colonne résultat.
Si le critère n'a pas pu être observé dans les activités pratiquées au cours de la période, il n'y a pas de notation et ce critère n'est pas pris en compte dans le total.
Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables multiplié par 3.

DETAILS DES MISSIONS D'ASSISTANT CHIRURGICAL LORS DU STAGE

A renseigner par l'étudiant infirmier de bloc opératoire pour les stages de 3 à 10

DATES	PROCEDURES	CHIRURGIEN	DUREE *(en Heures ou Journée)*

155

APPRÉCIATION DE L'APPRENANT PAR LE TUTEUR CHIRURGIEN

Etablie par (nom et prénom du tuteur) : .....

Points Positifs

Axes d'amélioration

DISCIPLINE CHIRURGICALE : **NOM DU CHIRURGIEN :**

NOM DE LELEVE : **PERIODE DU STAGE :**

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
Bloc 2 : – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique *Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON* *Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.*	**3. Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne** ➢ Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien ➢ Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives ➢ Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité ➢ Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur ➢ Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire ➢ Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition ➢ Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur ➢ Mettre en œuvre les techniques d'aspiration ➢ Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase ➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux, ➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction ➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable. ➢ Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère ➢ Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives	➡ Conformité de la mise en position chirurgicale de la personne au regard de la voie d'abord ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de la mise en place des drains sus-aponévrotiques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de la fermeture de la plaie opératoire sous cutanée et cutanée ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'exposition du champ opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'aspiration du site opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'hémostase ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide aux sutures des organes et des vaisseaux ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à la pose d'un dispositif médical implantable ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'injection d'un produit dans un viscère, une cavité, une artère ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des mesures de prévention des risques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑	Total : … / … **Commentaires :**

157

LISTE D'AGREMENT DES CHIRURGIENS TUTEURS DE STAGE
« ASSISTANT CHIRURGICAL » EN SECTEUR PRIVE ET PUBLIC DE LA REUNION

ETABLISSEMENT DE SANTE	CHIRURGIENS
CLINIQUE STE CLOTILDE	
VISCERAL	
	Dr JEAN Fred
	Dr BOYET Luc
VASCULAIRE	
	Dr RADOUX Jean Michel
	Dr GUILLOU Mathieu
	Dr VEERAPEN Reuben
ORTHOPEDIE	
	Dr BURGAUD Alexis
	Dr DE CLERCQ Paul
GYNECO	
	Dr RAVINET Julie
	Dr CARASSET Gilles
CLINIQUE DURIEUX	
VISCERAL	
	Dr BERTET Jean Philippe
	Dr BAHNINI Jamil
ORTHOPEDIE	
	Dr BONIS Eric
	Dr BERNEZ Jean
	Dr FAYE Nicolas
	Dr BOURGES Caroline
GYNECOLOGIE	
	Dr LAFONT Antoine
	Dr POTHIN Patrice
	Dr RAZAFINTSALAMA TIANA
PLASTIQUE	
	Dr NOEL Warren
	Dr CLARO Gilles
ORL/OPH	
	Dr GODINAUD Philippe
	Dr GODINAUD Morgane
	Dr CHAUVET Guy
	Dr LEBRERE Jean Philippe
	Dr ZITTE Karen
	Dr SCHAFER Audrey
	Dr PEREZ-FONTANA Marianne
	Dr PREMY Shanour
CLINIQUE LES ORCHIDEES	
VISCERAL	
	Dr CAZERES Christophe
	Dr COUEFFE Xaviera
	Dr MENGUY Paul
ORTHOPEDIE	
	Dr BENTOLILA Vincent
	Dr BALLAS Richard
	Dr LAFORET Franck
	Dr LEMAIRE Marc
	Dr BOIREAU: Pascal
UROLOGIE	
	Dr MARCON Nicolas
	Dr HUGUES Nicolas
	Dr DUPORT Camille

CLINIQUE ST VINCENT	
VISCERAL	
	Dr BEKKAR Sarah
	Dr GADSAUD
GYNECOLOGIE	
	Dr RAVINET Julie
	Dr CARASSET Gilles
	Dr LENCK Céline
	Dr MILLIER Julia
	Dr OMALEK Dounia
ORL/OPH	
	Dr VELLIN Jean François
	Dr AL ASSAF Wared
	Dr RUBIN Antoine
	Dr BIANCHI Philippe
	Dr CAILLE Michel
	Dr DUFOIX Antoine
	Dr GOUNOU Géraldine
PLASTIE	
	Dr GONCALVES José
	Dr LEKIEFFRE Anne
CHU NORD	
ORTHOPEDIE	
	Dr PAYET Elodie
	Dr CHANTEUX Lucas
	Dr FLOQUET Arthur
	Dr MOUHIB Taha
VISCERAL	
	Pr KASSIR Radwan
	Dr GUIDECELLI Xavier
	Dr NUNZIANTE Marco
	Dr WANTZ Cathie
CHIRURGIE INFANTILE	
	Pr SAUVAT Frédérique
	Dr SUPPLY Etienne
	Dr FIEVET Lucile
	Dr MICHEL J.Luc
	Dr MAZEAU Philippe
	Dr DAUSSIN Paul André
	Dr FRADE Fernance
	Dr L'Kaissy Mohamed
GYNECOLOGIE	
	Pr VON THEOBALD Peter
	Dr BIRSAN Anca
	Dr ERGEMMONT Julie
	Dr BALAYA Vincent
	Dr Lal YONG TEUNG
	Dr DE LATORRE Manuella
	Dr VAESEN Sophie
	Dr DE NEEF Auriane
CHIRURGIE CARDIAQUE	
	Pr BRAUNBERGER Eric
	Dr BILAND Guillaume
	Dr DUBOIS Gilbert
	Dr GONTHIER Sébastien
	Dr GUIRAUDET Patrice
ORL - OPHTALMOLOGIE-ODONTOLOGIE CHIRURGIE PLASTIQUE	
	Dr ROUGEOT Amélie
	Dr DOGER DE SPEVILLE Emmanuel
	Dr LETERME Gaelle
	Dr JULLIAN Flora
	Dr AMMARI Hichem
	Dr MADERO Béatrice
	Dr SAFLA Mohamed
	Dr REBATTU Benjamin
	Dr LOUSTEAU Benjamin
	Dr VALENTI David
	Dr GACHIE Eva
CHU SUD	
ORTHOPEDIE	
	Dr ADAM Antoine Pierre Roger

	Dr BOUILLOUX Xavier
	Dr FELDENArnaud Nicolas
	Dr KHALED Issam
	Dr KRAUSSE Thomas
	Dr LEONARD Romain
	Dr MAILLOT Cédric
	Dr NURBEL Bruno Jean Claude
	Dr OVIGUE Jordan
NEUROCHIRURGIE	
	Dr BANOR Tania
	Dr COMPES Paloma
	Dr DOE Karl
	Dr FREPPEL Sebastien
	Dr LE MAISTRE Guillaume
	Dr TAHA Said
CHIRURGIE INFANTILE	
	Dr ENAUD Elena
	Dr MAURIN Sophie
	Dr DAUMAS Laurent Herve Philippe
	Dr RUZIC Jean-Christophe
	Dr SESIA Sergio
GYNECOLOGIE	
	Pr BOUKERROU Malik
	Dr ALI AHMED Sitti Amina
	Dr CASTEL Mathilde
	Dr GUILLERMIN Philippe Pierre
	Dr TRAN Phuong Lien
ORL - OPHTALMOLOGIE-ODONTOLOGIE	
	Dr ANTHERIOU Marie Caroline
	Dr BENGUERRAH Meriem
	Dr DAUENHAUER Julie
	Dr LEOPOLD Claire
	Dr MATHIEU Remi
	Dr RIOU Jean Bosco
	Dr SERRAT Flavie
	Dr WU Daw-Horng
CHIRURGIE VISCERALE	
	Dr DUCLOS Come
	Dr FAGOT Herve
	Dr GAY Suzanne
	Dr MARTELLOTTO Sophie
	Dr NG CHEONG SANG Celia
	Dr PLUCHON Alisson
	Dr ZEMOUR Johanna
CHIRURGIE VASCULAIRE	
	Dr BOURDEAUD'HUI ALAIN
	Dr DELAUNAY Thierry
	Dr DELELIS Bruno
	Dr DELELIS-PLANQUART Stephanie
	Dr JAILLANT Noemie
	Dr KHALIFE Joseph
UROLOGIE	
	Dr KOURBANHOUSSEN KASSIM
	Dr LONCA Laetitia
	Dr MARRONCLE Michel
	Dr NGAM BA Marie
	Dr RENGER Benoit
CHOR	
SALLE URGENCES (7j 7j) 60% traumatologie	Dr CADENNES Antoine
	Dr AZZOLIN Lucas
	Dr KALOMBO Jean Marie
	Dr HUBERT Chloé
	Dr MUSTUN Asiq
	Dr NAVARRO xavier
	Dr LEROUX
	Dr ROBERT Antoine
GHER	
VISCERAL	
	Dr GUDICELLI Xavier
	Dr ZAEPFEL Sophie
ORTHOPEDIE	

	Dr BREDA Renaud
	Dr SIBILLA Fréderic
CHM	
ORTHOPEDIE	
	Dr ANDRIAMAHAJY David
	Dr DA COSTA Valinkini
	Dr ZAVOIANU Sorin
	Dr TALLINEAU Claude
	Dr SERHAL Roger
	Dr JORDAN Alexis

Directeur des soins
Directeur IRIBODE
M Thierry BOUVIER

CHU DE LA REUNION
Thierry BOUVIER
Directeur des Soins
Directeur IRIADE/IRIBODE
INSTITUTS D'ETUDES EN SANTE

Doyenne UFR Santé
Pr Bérénice DORAY

Par délégation du Président de l'Université
la doyenne de l'UFR Santé
Professeur Bérénice DORAY

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
UFR Santé
1 Allée des Algues Marines - Bellepierre
97487 Saint Denis Cedex
Tél : 0262 90 43 43 - Fax : 0262 90 43 66

Conseiller scientifique
Pr Malik BOUKERROU

✉ BP 350 * 97448 Saint-Pierre Cedex ☎ secrétariat : 0262 71 98 16 Fax: 0262 35 93 00 *e-mail: f_iribode@ies-reunion.com*

PROMOTION 2022 - 2024

Table des matières

CADRE REGLEMENTAIRE 3
CAHIER DES CHARGES DU MEMOIRE 4
CONCEPTION PEDAGOGIQUE 5
METHODOLOGIE DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE 6
MODALITES DE PRESENTATION ECRITE DU TRAVAIL 7
LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : 9
RENDU DU MEMOIRE 11
ARGUMENTATION 11
CONDITIONS D'EVALUATION 12
ECHEANCIER 16

CADRE REGLEMENTAIRE

L'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire **stipule en ses articles** :

Art. 22. – Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, désigné par le référent universitaire de l'unité d'enseignement « recherche » en concertation avec le directeur de l'école, sur proposition de l'équipe pédagogique. Le sujet du mémoire est validé par le référent universitaire de l'unité d'enseignement « recherche ». En fonction de leur projet professionnel, ce mémoire est soit un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature, soit une analyse de pratiques professionnelles, soit un mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé, soit un mémoire de recherche. Dans ce dernier cas, le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur ou un chercheur.

Art. 29. – Le mémoire mentionné à l'article 22 donne lieu à une soutenance publique devant un jury. Le jury comprend au moins un formateur infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat, un personnel sous statut enseignant et hospitalier et le directeur de mémoire. Les membres du jury sont désignés par le référent universitaire de l'unité d'enseignement « recherche » en concertation avec le directeur de l'école et après avis d'un binôme composé d'un personnel sous statut enseignant et hospitalier et d'un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat intervenant dans la formation. Le jury comprend au moins trois membres dont l'un est extérieur à la structure de formation. Le jury est présidé par un personnel sous statut enseignant et hospitalier. Un cahier des charges du mémoire figure dans la fiche relative à l'unité d'enseignement « Mémoire » à l'annexe III du présent arrêté.

La compétence concernée fait partie du Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

Compétence 8. – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

1. Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice en bloc opératoire

2. Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales

3. Identifier les évolutions scientifiques, techniques et réglementaires

4. Identifier une problématique et formuler un questionnement

5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet des études et les mettre en œuvre

6. Confronter les résultats des études à la pratique professionnelle

7. Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication

CAHIER DES CHARGES DU MEMOIRE

Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire. Le mémoire peut ou non être lié au stage. En fonction de leur projet professionnel, les étudiants rédigent un mémoire qui peut s'orienter suivant différents axes. L'élaboration de ce travail s'appuie sur un cahier des charges

Semestre : 4	**Compétence : 8**	**ECTS : 6**

Objectifs généraux :

Former de futurs professionnels dans un contexte de pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant, capables de s'interroger, d'analyser et d'évaluer leurs pratiques professionnelles, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins ainsi qu'à l'évolution de la profession d'infirmier de bloc opératoire dans le système de soins et fonder sa pratique sur des données probantes.
La rédaction du mémoire permet de mettre en relation et en perspective les apports des unités d'enseignement, les retours d'expériences faits à la suite des stages et notamment du stage recherche et une étude de la littérature.

Objectifs spécifiques :

L'élaboration du mémoire vise à produire un impact à différents niveaux :
- Au niveau de l'étudiant : construire une identité professionnelle par un enrichissement théorique et une posture réflexive par rapport à une pratique professionnelle afin de développer ses capacités d'analyse, de synthèse, d'objectivation et de conceptualisation.
- Au niveau de la profession : approfondir un domaine en établissant des contacts avec des professionnels et des chercheurs, en produisant une réflexion qui pourra être utile aux membres de la profession, ou à d'autres professionnels partenaires et promouvoir le travail réalisé (communications, publications, etc.).
- Au niveau pédagogique et méthodologique : acquérir des connaissances spécifiques concernant les méthodologies de recherche, organiser son temps de travail, cerner les problèmes à résoudre, collecter des informations, les classer, acquérir un esprit critique, s'approprier une démarche autonome de réflexion et de rédaction et soutenir oralement le travail réalisé.

Types de mémoire possibles :

En fonction de leur projet professionnel, les étudiants rédigent un mémoire qui peut s'orienter suivant différents axes :
– Un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature ;
– Une analyse de pratiques professionnelles ;
– Un mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé ;
– Un mémoire de recherche

Validation du sujet :
L'équipe pédagogique composée au moins d'un enseignant-chercheur hospitalo-universitaire et d'un infirmier de bloc opératoire participant à la formation valide les sujets de mémoire.
Dispositif pédagogique mis en place pour la réalisation du mémoire :

Le directeur de mémoire peut être un infirmier de bloc opératoire, un infirmier en pratique avancée ou un infirmier anesthésiste ou tout expert titulaire d'un diplôme ou titre universitaire à finalité professionnelle et de recherche de niveau 7 dans les domaines de la santé ou des sciences de l'éducation. Il doit accompagner l'étudiant dans la sélection d'un thème et lui fournir un soutien méthodologique pour la mise en place du projet de mémoire, sa rédaction et sa soutenance. Dans le cas d'un mémoire de recherche, le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur ou un chercheur.

La structure assurant la formation met à disposition de l'étudiant un guide de rédaction précisant notamment le format et le contenu scientifique attendus.

Évaluation du mémoire :

L'évaluation du mémoire est réalisée par un jury comprenant au moins un infirmier de bloc opératoire, un enseignant – chercheur hospitalo-universitaire et le directeur de mémoire. Cette évaluation porte à la fois sur le document écrit et la présentation orale du mémoire par l'étudiant et un temps d'échanges avec le jury.
Elle est fonction de la réalisation des objectifs généraux spécifiques.

CONCEPTION PEDAGOGIQUE

L'IRIBODE a fait le choix d'accompagner les étudiants vers l'élaboration d'un mémoire de recherche

Les modalités de cet accompagnement sont :

- Des apports théoriques méthodologiques mutualisés avec l'unité d'enseignement « Recherche » seront délivrés par C. Debout, IADE, CSSP, PhD en Epistémologie, qualifié aux fonctions de maître de conférences en sciences infirmières, Responsable pédagogique IFITS, membre de la Chaire santé Science-PO.

⇒ Des entretiens individuels et un accompagnement personnalisé pour la réalisation du mémoire

⇒ Des séminaires destinés à accompagner l'étudiant dans les différentes étapes de son mémoire ainsi que dans le suivi et l'avancement de son travail.

⇒ Des séminaires formatifs permettent à l'étudiant de présenter son projet initial, d'exposer sa démarche scientifique en lien avec celles des autres étudiants du séminaire. Ce cadre de travail favorise ainsi les échanges sur les perspectives méthodologique et analytique avec le groupe et l'intervenant.

⇒ La rédaction de travaux produits durant la formation d'infirmier de bloc opératoire

⇒ Un accès à la base documentaire du CHU. L'accès à la bibliothèque universitaire de la Réunion est en attente.

⇒ 4 rencontres individuelles et obligatoires avec le directeur de mémoire **apportera une aide et une rigueur méthodologique.**

⇒ Des rencontres de l'équipe pédagogique et des directeurs de mémoire permettent d'établir une harmonisation de l'accompagnement des étudiants.

Ce mémoire, de 40 à 50 pages, participe à la professionnalisation et à la transmission des savoirs professionnels par le développement de diverses compétences, en particulier le positionnement professionnel, la méthodologie, la communication et l'éthique.

L'équipe pédagogique accorde une attention particulière à ce travail, et en fait une des priorités dans la formation. Les recherches bibliographiques doivent être riches qualitativement et quantitativement, faisant référence à des périodiques professionnels variés, de référence et à des ouvrages récents.

Respect de la déontologie : durant les périodes d'observation, de recueil d'informations, l'étudiant doit garantir l'anonymat concernant les personnes, les lieux, les situations, les pratiques rencontrées.

L'anonymat doit être respecté dans tous les documents écrits et lors de la présentation orale.

Une autorisation de la hiérarchie est obligatoire avant de débuter toute recherche sur les terrains concernés.

Contrefaçon – plagiat : conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est **illicite**.

De même, tout travail pour lequel le plagiat est avéré, aura une note zéro et l'étudiant sera convoqué(e) devant le conseil de discipline pour sanction.

En effet, le délit de contrefaçon peut donner lieu à une sanction disciplinaire, indépendamment de la mise en œuvre de poursuites pénales.

METHODOLOGIE DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE

Les enseignements de l'UE RECHERCHE et de l'UE MEMOIRE ont été mis en lien

Les principales étapes de la recherche cf cours de Mr DEBOUT

Introduction :

- Motivations par rapport à un constat ou à une situation
- Annonce du plan du document.

Etapes de la démarche :

- La problématique :
  - Cheminement qui permet de passer du thème à la question de recherche
  - Argumentation du choix de l'objet de recherche
- L'exploration théorique :
  - S'appuie sur tous les supports qui peuvent éclairer le sujet abordé : articles, revues, livres, mémoires, textes réglementaires, enquêtes antérieures, film…
- La question de recherche :
  - Doit être ciblée
  - Doit définir précisément l'objet de recherche
- Le cadre théorique :
  - Exploitation des apports théoriques : concepts, théories, références législatives,
  - Synthèse dégage la question de recherche
  - Possibilité de formulation d'une ou plusieurs hypothèses
- La phase d'exploration :
  - Méthodologie d'enquête : lieu, choix population, choix outil(s)
  - élaboration d'outils afin de faire une recherche sur le terrain : entretiens, questionnaires, observations…, → autorisations terrains
  - Enquête
- Analyse et interprétation des résultats :
  - Permettant de donner du sens aux résultats et d'apporter une réponse à la question de recherche et d'infirmer ou confirmer l'hypothèse proposée.
- Conclusion :
  - Positionnement professionnel,
  - Ouverture du travail vers un autre projet,
  - Propositions de solutions

MODALITES DE PRESENTATION ECRITE DU TRAVAIL

➔ Les consignes d'impression :

✍ Mise en page : il faut respecter les normes suivantes :

- Dactylographie au recto uniquement
- Marges :
  - 3 cm en haut et en bas
  - 3 cm à gauche
  - 2 cm à droite
- Caractères courants (Arial, time new roman…): 12 points
- Interligne courant : simple

✍ Pagination : tient compte de toutes les pages de l'ouvrage. Elle commence dès l'introduction et englobe la bibliographie.

✍Toute citation doit apparaître entre guillemets et en italique.

➔ La forme :

✍ 1ère page de couverture :

- Logos (a récuperer auprès de Mme HOAREAU)
- Nom et prénoms de l'auteur
- Le titre du travail
- Promotion
- Nom et prénom du directeur de mémoire et du guidant
- Université de la Réunion
- La mention : « Mémoire en vue de l'obtention du Master 2 et du Diplôme d'Etat d'infirmier(e) de bloc opératoire », et la session
- Nom et adresse de l'institution

✍Page de garde ou de titre :

- Identique à la page de couverture

✍ Première page :

- Possibilité (et non obligation) de remerciements : la sobriété est de rigueur.

- Deuxième page :
  - Sommaire avec repères de pagination

- Pages suivantes :
  - Corps du travail en lui-même
  - Y faire figurer la pagination ainsi que les références bibliographiques en notes de bas de page
  - Peuvent précéder : un glossaire, une liste de sigles et d'abréviations utilisés

- Les annexes :
  - Comportent un titre
  - Sont paginées et mentionnées dans le sommaire

- La bibliographie finale :
  - Souvent lue en premier par l'évaluateur, sa rédaction est très importante car elle donne de bonnes indications sur la qualité globale du travail.
  - Se structure en catégories de documents cités ou utilisés : ouvrages, articles de périodiques, textes officiels, ressources en lignes…
  - Doit permettre au lecteur de **retrouver** le document signalé.
  - Les textes officiels : leur présentation doit être structurée de façon hiérarchique (nature des textes) et chronologique. Des textes les plus importants en droit, c'est-à-dire les textes législatifs (loi, ordonnance, décret), puis les textes réglementaires (arrêtés, circulaires), aux recommandations (type HAS, ARS , SFHH…).

- 4ème de couverture :
  - Nom et prénom de l'auteur
  - Titre du travail
  - Problématique et mots clés dans un encadré en français et en anglais
  - Résumé dans un autre encadré en français et en anglais.
  - Attention : cette page correspond au verso → il faut donc inverser la reliure et augmenter la marge à droite de la feuille (et non à gauche).

LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Exigences rédactionnelles (normes A.P.A.)[1]

✍ Ouvrage :

- NOM et prénom de l'auteur, titre ou en italique, lieu d'édition, maison d'édition, année d'édition, volume ou tome, coll. (collection), p. (page) et le nombre total de pages de l'ouvrage - dernière page numérotée.
- **Ex :** KAMINA Pierre, Anatomie opératoire : gynécologie & obstétrique, Paris, Maloine, 2000, p32, 326 pages.
- TARDIF Jacques, Intégrer les nouvelles technologies de l'information. Quel cadre pédagogique ?, Paris, ESF, 1998, coll Pratiques et enjeux, p 21, 203 pages.

✍ Article de périodique :

- NOM et prénom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, titre de la revue (ou en italique), numéro de la publication en chiffres arabes, mois et année, p. (page).
- Il faut faire figurer les pages de l'article concerné : inscrire pp. et le numéro de la 1ère page – le numéro de la dernière page.
- **Ex** : BUTEL Marie-José, « des probiotiques au secours des prématurés », La recherche, n° 430, mai 2009, pp. 40 – 44.

✍ Lorsqu'il s'agit d'un ouvrage ou article écrit par plusieurs auteurs :

- S'il y a un responsable de la publication : ajouter (sous la direction de) ou (dir.), à la suite du NOM et prénom du responsable
- Jusqu'à 3 auteurs, leurs noms sont cités dans l'ordre apparaissant sur l'ouvrage, le dernier auteur est précédé de « et »
- S'il y a plus de 3 auteurs, seul le premier est cité suivi de « *et al.* » en italique (du latin *et alli* = et tous les autres)
- **Ex** : MILLER Mark D., HOWARD Richard F. et PLANCHER Kevin D., Atlas chirurgical de médecine du sport, Paris, Elsevier SAS, 2005, 537 pages.
- FRENAY Marianne *et al.*, L'Etudiant apprenant. Grilles de lecture pour l'enseignement universitaire, Bruxelles, DE Boeck Université, 1998, coll. Perspectives en éducation, p.8, 97 pages.

✍ Référence citée de façon consécutive (ouvrage, article…), **sur une autre page** du travail :

---

[1] Geneviève ROBERTON, Chantal CATEAU, sous l'égide du CEFIEC, Diplôme d'Etat d'infirmier : le travail de fin d'études, Paris, MASSON, 2004, p.117, 171 pages.

- On ne reprend pas la totalité des références. Ecrire :
- « *Ibid.* » (en italique), (du latin *ibidem* = dans le même lieu)
- p. (page).
- **Ex** : *Ibid.*, p. 23.

✍ Lorsque l'auteur est le même que celui de la référence précédente mais que le document cité est différent :

- *Id.* (en italique), (du latin *idem* = le même)
- **Ex** : *Id.*, « les probiotiques », La recherche, n° 430, mai 2009, p.44.

✍ Lorsqu'un même document est cité de façon non consécutive :

- D'autres auteurs ont été cités depuis la dernière référence concernée utilisée.
- NOM, Prénom de l'auteur
- *Op. cit.* (du latin *opere citato* = dans l'ouvrage cité)
- **Ex** : FRENAY Marianne, *op. cit.*, p. 45.

✍ Lorsqu'il est fait référence **à la même page** du même document dans un deuxième renvoi consécutif (la citation est sur la même page) :

- *Loc. cit.* (du latin : *loco citato* = à l'endroit cité)
- **Ex** (sur une même page) : QUIVY Raymond, CAMPENHOUDT (Van) Luc, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995, p.11, 287 pages.
- ***Loc. cit.***

✍Textes officiels :

- Nature du texte : loi, décret, arrêté…
- Numéro et date de promulgation
- Objet, : « visant à, portant réforme… »,
- *Lieu de parution : JO, BO….*
- Date de parution.
- Ex : Arrêté du 22 octobre 2001 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, *Journal officiel* du 18 novembre 2001.
- Ex : Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du Code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code, *Journal officiel* n° 183 du 8 août 2004.

✍ Ressources en ligne :

- U.R.L. : (Uniform Resource Locator) → adresse complète de la page consultée
- Le titre de la page consultée : en italique et entre guillemets
- La date de consultation effective : JJ/MM/AAAA
- Ex : URL : www.ecoledoctorale.sciences-po.fr/theses/CNRStypo.pdf « *Règles typographiques de base pour la présentation d'un document écrit* », le 28/06/2010.

✍Les éléments d'une référence bibliographique se retrouvent également dans les catalogues des bibliothèques (ex : bibliothèque des Ecoles Hospitalières…) ou dans les bases de données bibliographiques.

RENDU DU MEMOIRE

→ **Le mémoire sera rendu** en 2 exemplaires papier et une version numérique

ARGUMENTATION

➢ Des entraînements pour l'épreuve orale ont lieu tout au long de la formation, tels que des exposés oraux individuels et/ou collectifs sur différents thèmes. Les séminaires participent également à cet exercice.

Une simulation de l'argumentation, en groupe, est organisée après le remise du document écrit au début du quatrième semestre.

➢ **L'argumentation orale du mémoire :**

- Elle est publique
- Elle dure : 30 minutes
- Elle comporte 2 temps :
  - ⇒ 10 minutes de présentation : supports possibles
  - ⇒ 20 minutes d'échanges avec le jury

CONDITIONS D'EVALUATION

L'évaluation du mémoire est réalisée par un jury comprenant au moins un infirmier de bloc opératoire, un enseignant –chercheur hospitalo-universitaire et le directeur de mémoire.

Cette évaluation porte à la fois sur le document écrit et la présentation orale du mémoire par l'étudiant et un temps d'échanges avec le jury.

Elle est fonction de la réalisation des objectifs généraux spécifiques.

Le travail écrit et son argumentation orale donnent lieu à :

- Une note sur 20 pour le contenu écrit
- Une note sur 20 pour l'argumentation orale.

Le total de ces deux notes est ramené sur 20 points

La note totale doit être **égale ou supérieure à 10 sur 20**

Dans un premier temps, les membres du jury se réunissent et conviennent de la note du travail écrit sur 20. Cette note sera définitive.

- Deuxième temps : l'élève argumente son travail
- Troisième temps : les membres du jury attribuent la note de l'argumentation sur 20.

INSTITUT DE FORMATION DES INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

FICHE PROJET MEMOIRE

En le dénommant par NOM PATRONYMIQUE (en lettres d'imprimerie)

Nom :

Prénom :

Titre provisoire propos :

1 – Exposer brièvement les raisons qui motivent le choix de ce sujet :

2 – Énoncer votre question de départ :

3 – Résumer l'état des savoirs disponibles sur le sujet à ce stade de votre recherche bibliographique en étayant votre argumentaire de références bibliographiques

4 – Situer le sujet dans un champ d'activité ouvert à l'IBODE :

Activités cliniques IBODE
Activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs et activités à visée diagnostique et/ou thérapeutique
Réalisation de techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes et d'activités à visée diagnostique et/ou thérapeutique
Organisation et coordination des activités de soins liées au processus opératoire

Gestion d'équipements, de Dispositifs Médicaux et de produits dans les secteurs interventionnels et associés
Elaboration et mise en œuvre d'une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et associés
Mise en œuvre et contrôle des mesures d'hygiène dans les secteurs interventionnels et associés
Formation et information des équipes pluridisciplinaires et des apprenants dans les secteurs interventionnels et associés

Aspects socio-professionnels en lien avec l'exercice de l'IBODE.

5 - Traçabilité de la recherche bibliographique engagée :

- **Mots clés sélectionnés :**

Mots clés en français	Keywords in English

- **Choix de bases de données de recherche et construction des équations de recherche**

Bases de données de recherche sélectionnées	Équations de recherche utilisées

- **Critères de sélection des références**

Critères d'inclusion	Critères d'exclusion

- **Diagramme de flux à ce stade de votre recherche bibliographique**

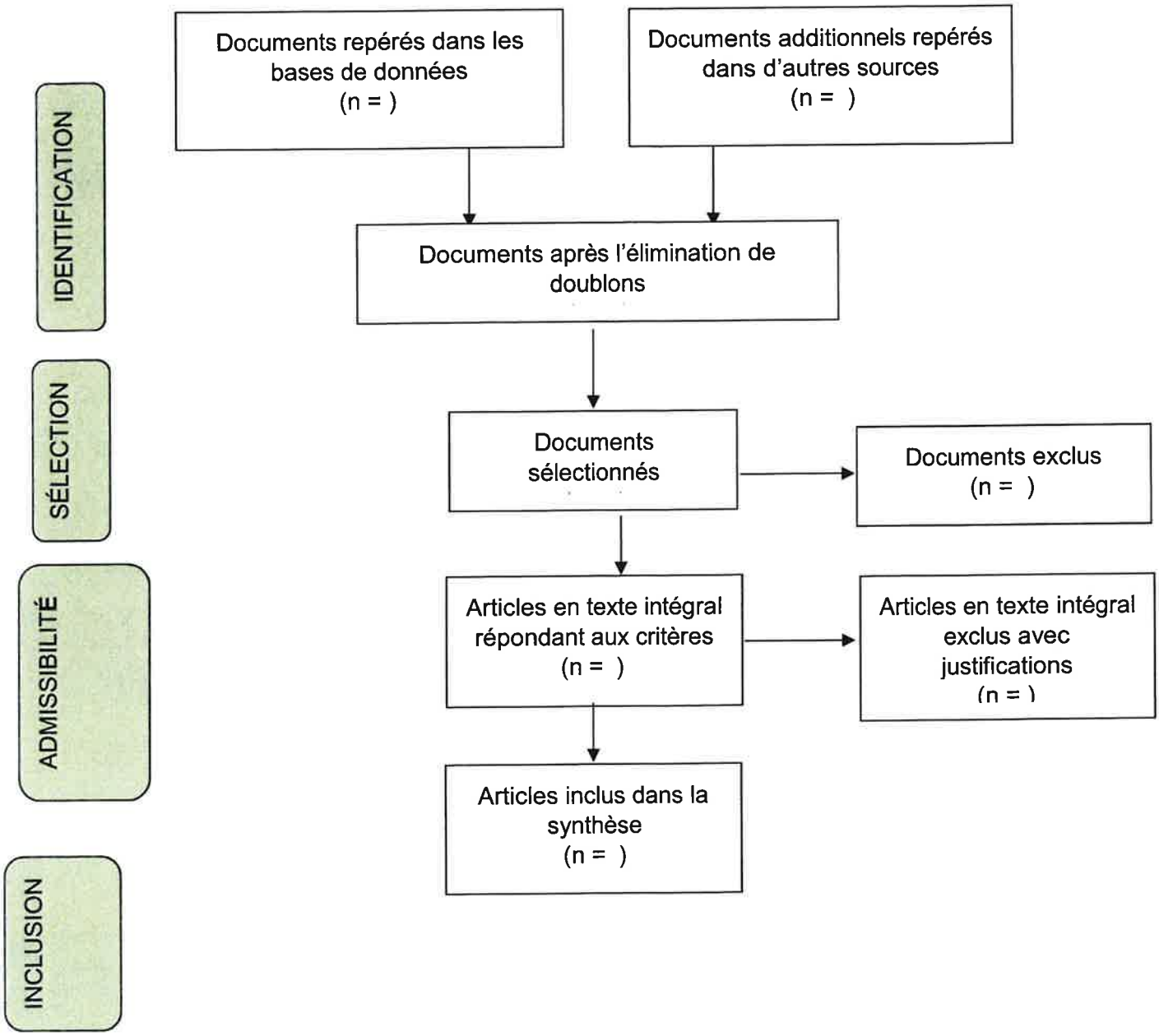
IDENTIFICATION
SÉLECTION
ADMISSIBILITÉ
INCLUSION
Documents repérés dans les bases de données (n =)
Documents additionnels repérés dans d'autres sources (n =)
Documents après l'élimination de doublons
Documents sélectionnés
Documents exclus (n =)
Articles en texte intégral répondant aux critères (n =)
Articles en texte intégral exclus avec justifications (n =)
Articles inclus dans la synthèse (n =)

ECHEANCIER

ECHEANCE	INTERVENANTS	CALENDRIER
Méthodologie en lien avec l'UE 1.01	Equipe pédagogique Christophe DEBOUT	septembre 2023
Présentation écrite des thèmes : Intérêts-	Elèves/ Equipe pédagogique Christophe DEBOUT	Février 2023
Validation des thèmes	Equipe pédagogique/conseiller scientifique/directeur	Avril-septembre 23
Recherche bibliographique	Elèves/ Equipe pédagogique Christophe DEBOUT	Avril 2023
Cadre conceptuel	Elèves/ Equipe pédagogique Christophe DEBOUT	Décembre 2023
Choix outil	Equipe pédagogique Christophe DEBOUT	Janvier 2024
Enquête / analyse	Equipe pédagogique	Février - avril 2024
Mise en forme	Equipe pédagogique EIBO	Avril 2024
Rendu du mémoire l'IRIBODE	Equipe pédagogique EIBO	24 mai 2024
Apport sur l'argumentation	Equipe pédagogique EIBO	Semaine du 27 mai 2024
Présentation orale et individuelle	JURY	Semaine du 10 juin 2024

DATES DES GUIDANCES DU MEMOIRE

Guidance en groupe : 1er semestre en lien avec UE Sciences infirmières et bloc opératoire

- **Guidance n°1 : octobre 2023**
- **Guidance n°2 : novembre 2023**
- **Guidance n°3 : janvier 2024**
- **Guidance n°4 : avril 2024**

CHU LA RÉUNION	Région Réunion www.regionreunion.com / l'Europe s'engage à La Réunion	IES/A/ DOC Version : 3
INSTITUT D'ETUDES EN SANTE	**LIVRET ACCUEIL ETUDIANT IRIBODE**	MAJ : 04/06/14

LIVRET DE L'ETUDIANT

Photo BEGUE Sergine – TETIA Angéline - Tous droits réservés

Promotion 2023-2025

Nom : ----------

Prénom : ----------

Bienvenue

A l'Institut Régional de Formation
Des Infirmier(e)s Bloc Opératoire Diplômé(e)s d'Etat
De la Réunion

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre établissement.

Nous espérons que ce livret, conçu à votre intention, facilitera votre arrivée et vous fournira les informations pratiques qui pourront vous être utiles tout au long de votre scolarité.

Nous souhaitons que cette période soit pour vous un temps privilégié de formation qui vous permettra d'enrichir vos connaissances et de développer votre sens de la curiosité et des responsabilités.

Bonne scolarité !
L'Equipe Pédagogique

- TABLE DES MATIERES -

PREAMBULE 4
L'ORGANISME 6
1 - MISSIONS ET POLITIQUES 6
1-1 Historique 6
1-2 L'agrément de l'école préparant au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire 6
1-3 La capacité d'accueil 6
1-4 Situation géographique 7
1-5 L'environnement institutionnel de l'école 7
1-6 Organigrammes I.E.S. 9
1-7 Les missions de l'école d'infirmiers de bloc opératoire 10
1-8 Direction et enseignement 10
1-9 Les effectifs IBODE 12
1-10 Le recrutement des étudiants 13
1-11 Les plateaux techniques de la Réunion 13
1-12 Les terrains de stage 14
2- ORGANISATION 24
2-1 Fonctionnement des instances 24
2-1-1 ICOGE instance compétente pour les orientations générales de l'institut 24
2-1-2 Conseil de discipline 24
2-1-3 Conseil de la Vie Etudiante 24
2-2 Ressources 25
2-2-1 Ressources documentaires et multimédias 25
2-2-2 Ressources pédagogiques 25
2-2-3 Ressources financières 25
LA FORMATION 26
1- PREAMBULE 26
1-1 Les références 26
1-2 Le métier d'infirmier de bloc opératoire aujourd'hui 26
1-2-1 Définition du métier 26
1-2-2 Le cadre de la pratique professionnelle 26
1-2-3 Les activités 27
1-2-4 Les compétences 27
1-3 La formation 28
1-3-1 Finalités de la formation 28
1-3-2 Principes pédagogiques 29
1-3-3 Les principes d'évaluation et de validation 29
2- PROJET PEDAGOGIQUE : LA FORMATION PAR COMPETENCE A L'IRIBODE 29
2-1 L'approche par compétence 29
2-3 L'alternance intégrative : un incontournable dans la formation par compétences 32
2-3-1 Une co-construction de la formation 32
2-3-2 La réflexivité et l'analyse des pratiques : Au cœur du dispositif 32
2-3-3 Les liens nécessaires entre tous les acteurs de la formation 33
2-3-4 L'individualisation des parcours 34
3- PROJET D'ENSEIGNEMENT 36
3-1 Année universitaire 2023-2024 36
3-1-1 Planification prévisionnelle 2023-2024 36
3-1-2 Maquette de la formation 2023-2025 37
3-2 Les projets de compétence 38
3-2-1 Projet en vue de l'acquisition des blocs de compétence 38
3-2-2 Objectifs des Unités d'enseignements 389
3-2-3 Objectifs des Unités d'enseignements cliniques 43
3-3 Les projets d'enseignement 45
3-3-1 Projet de planification prévisionnelle des enseignements en master 1 45
3-3-2 Calendrier des évalutations 54
3-4 Formation clinique 55
3-4-1 Guide pour évaluation de stage 55
3-4-2 Les attendus de stage 66
ANNEXES 56
- Arrêté du 23/07/2012 et ses annexes
- Règlement intérieur et Charte informatique

PREAMBULE

Ce projet s'appuie sur :

Le cadre réglementaire

Ce projet a été établi en référence au code de santé publique et à l'arrêté du 27 avril 2022[1], qui présente notamment le référentiel d'activités de l'infirmier de bloc opératoire, le référentiel de compétences et le référentiel de formation.

Notre approche de la profession d'Infirmier de Bloc Opératoire

Cette spécialité est apparue récemment et fait l'objet d'évolution dans ses fonctions et missions. A titre d'exemple la publication du décret d'actes exclusifs en 2015, du décret n°2006-78 du 24 janvier 2006 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux activités de soins de chirurgie cardiaque et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) de fonctions et missions multiples. Ou encore du décret n° 2007-365 du 19 mars 2007 relatif aux conditions techniques de fonctionnement applicables aux activités de soins de neurochirurgie.
Ainsi les activités IBODE tendent vers une homogénéité quel que soit la structure de soins.
De plus, cette profession est en évolution constante du fait du progrès des sciences et des techniques ainsi que du contexte institutionnel sanitaire et social important.

Notre conception de la profession d'infirmier de bloc opératoire s'appuie sur les référentiels validés par la profession et publiés par le Ministère des affaires sociales et de la Santé avec l'arrêté du 27 avril 2022.

Une approche par la démarche qualité

L'équipe pédagogique, sous l'autorité du Directeur, est engagée dans une démarche qualité afin de :
Se donner la capacité à atteindre les objectifs opérationnels visés
Fournir une offre de formation adaptée aux besoins des apprenants et des établissements de soins
Disposer de processus maîtrisés

Elle fait également le choix de cette démarche dans le but de parfaire le fonctionnement interne de l'institut en :
Décrivant au mieux notre organisation
Repérant et limitant les dysfonctionnements

Cette approche est basée sur les processus mis en œuvre pour obtenir des infirmiers de bloc opératoires novices et confirmés :
Affirmant leur rôle de professionnel de santé
Se situant dans une équipe pluridisciplinaire
Dispensant des soins infirmiers de qualité aux patients bénéficiant d'interventions chirurgicales conventionnelles ou mini invasives

Principes et orientations pédagogiques

La formation d'infirmier de bloc opératoire s'appuie sur 4 concepts : la formation d'adulte, la formation par alternance, la formation professionnalisante et la formation par apprentissage
Cette formation repose sur une pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant lui permettant de s'impliquer dans sa formation, de s'autoévaluer, d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.
La formation est articulée autour de l'acquisition de 9 de compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier de bloc opératoire.
Ces 9 compétences sont réparties dans 5 blocs de compétences
Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque étudiant dans sa manière d'acquérir les compétences.

<u>Formation d'adultes professionnels en soins infirmiers :</u>
Les étudiants IBO sont des professionnels pouvant être issus de deux filières soignantes : infirmière et sage-femme ou ceux ayant validé la troisième année du deuxième cycle médical.
La formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire est une formation professionnelle. Elle accompagne la démarche de chaque étudiant pour devenir un IBODE compétent quel que soit la spécialité chirurgicale dans laquelle il exerce.

---

[1] Arrêté du 27/04/2022 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire, ANNEXE

Elle s'adresse à des professionnels infirmiers expérimentés ou novices. Ces niveaux d'expériences sont pris en compte par l'institut au cours des apprentissages et dans le groupe.
Cela favorisera le développement d'une compétence individuelle et collective par les IBODE en vue de l'obtention de leur diplôme et pour leur exercice professionnel ultérieur.
Les étudiants IBODE seront des professionnels impliqués dans leur projet de formation.

En alternance :
Sachant que les IBODE ont à gérer des situations de travail quel que soit la complexité de la discipline chirurgicale, et quel que soit le secteur, cette formation vise l'acquisition de ressources et l'aptitude à les combiner dans un contexte de travail : l'immersion clinique est un axe fort de cette formation.
Les apports de savoirs et les temps d'immersion dans le milieu professionnel doivent permettre à l'étudiant de travailler trois paliers d'apprentissage :
– « comprendre » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
– « agir » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
– « transférer » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Ainsi, le projet pédagogique prendra en compte chaque année les spécificités du groupe en formation, les étudiants ayant travaillé en hôpitaux publics de tailles différentes insérés dans des bassins géographiques variés (Réunion, Mayotte …), en structures privées d'hospitalisation et de soins à domicile, les étudiants nouvellement diplômés sans expérience professionnelle.

La formation que nous proposons visera ainsi à :

- Accompagner l'étudiant à la responsabilité et à l'autonomie
  - Solliciter une démarche permanente d'auto-évaluation et de positionnement professionnel
  - Impliquer l'étudiant dans son parcours de formation en construisant progressivement les éléments de compétence

- Etre à l'écoute de l'apprenant :
  - Comprendre leurs besoins présents et futurs
  - Répondre à leurs exigences professionnelles
  - Dépasser leurs attentes
  - Evaluer régulièrement le niveau de satisfaction des étudiants afin d'être en mesure de détecter au plus tôt les atouts et les points à améliorer

- Accompagner les étudiants dans :
  - Leur progression
  - Leur prise de conscience de leurs ressources
  - L'analyse et la conceptualisation (lien théorie/ pratique) des situations et problèmes rencontrés
  - Une démarche de réflexion sur les pratiques.

- Développer l'amélioration continue :
  - Objectif permanent de l'institut
  - Mise sous contrôle des différents processus (analyse de leurs performances…)
  - Faire des propositions d'amélioration et les mettre en œuvre

- Proposer une approche factuelle pour la prise de décisions :
  - Les décisions sont basées sur l'analyse de données et d'informations tangibles, corroborées par l'expérience et l'intuition

- Argumenter sur le bien-fondé d'une décision en faisant référence à des documents accessibles

- Permettre à l'ensemble des parties prenantes de comprendre la manière dont les décisions sont prises.

- Développer des relations mutuellement bénéfiques avec les professionnels intervenants et les terrains de stage :
  - Nécessité de comprendre les intérêts et contraintes des partenaires
  - De définir clairement (contrat, cahier des charges, référentiels d'enseignement…) leurs obligations
  - Evaluer régulièrement leurs performances (enquête de satisfaction des intervenants…)

L'ORGANISME

1 - MISSIONS ET POLITIQUES

1-1 Historique

Parmi les 28 écoles françaises d'infirmier(e)s de bloc opératoire, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion représentent les départements d'Outre-Mer.

L'Institut Régional de formation des Infirmiers de Bloc opératoire Diplômés d'Etat (IRIBODE) a réouvert en octobre 2010 au sein du CHU Sud Réunion, établissement public de santé regroupant les 5 hôpitaux publics du Sud de La Réunion (GHSR) et le CHU Félix Guyon; en mutualisation avec l'IRIADE (Institut Régional de formation d'Infirmier(e)s Anesthésistes Diplômé(e)s d'Etat (I.R.I.A.D.E)

1-2 L'agrément de l'école préparant au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire

L'agrément de 2010 lui concède un effectif théorique de 15 élèves par promotion étant considéré que le dossier était conforme sur les points obligatoires suivants :

- La capacité d'accueil ;
- le nombre et la qualification des personnels ;
- la liste des terrains de stage, la qualité des responsables de stage et un rapport sur l'activité des services d'accueil des stagiaires ;
- le plan des locaux et la liste des matériels affectés à l'école ;
- le budget prévisionnel de l'école ;
- une analyse pluriannuelle des besoins régionaux et interrégionaux.
- L'avis motivé du directeur régional des affaires sanitaires et sociales ;
- le secrétariat.

La 1ère rentrée a eu lieu le lundi 1er octobre 2010.
La 10ème rentrée aura lieu le lundi 11 septembre 2023.

Une rentrée a lieu tous les ans depuis 2019.

Enfin cette école est désignée pour accueillir les professionnels ayant validés partiellement le diplôme d'Etat de bloc opératoire dans le cadre de la procédure de validation des acquis de l'expérience. (*Annexe 1 de l'INSTRUCTION N° DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.)*

1-3 La capacité d'accueil

L'Institut est agréé pour la formation de 15 étudiants par promotion, intégrant en sus les professionnels du parcours mixte.

1-4 Situation géographique
1-5 L'environnement institutionnel de l'école

- L'A.R. S de la Réunion
  - Préside le conseil technique et le conseil de discipline et participe au jury de certification
  - Fixe la date de la rentrée annuelle en accord avec l'école
- Le Préfet de la Région et par délégation, la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)
  - Nomme par arrêté le jury du Diplôme d'Etat
  - Préside le jury du diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire
  - Délivre aux candidats déclarés admis le Diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire
- Le Président du Conseil Régional de La Réunion
  - Autorise l'ouverture de l'institut et agréé le Directeur
  - Assure le financement de l'Institut
- L'Université de la Réunion UFR Santé:
  - Est responsable du contenu scientifique de l'enseignement et de la qualité de celui-ci
  - Participe aux enseignements des UE universitaires
  - Participe à la validation des UE et à l'attribution des crédits
  - Préside l'ICOGE (Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Ecole de formation des infirmiers de bloc opératoire) et nomme le jury du Diplôme d'Etat
  - Délivre le Diplôme
- Le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE de la Réunion, établissement gestionnaire

Le CHU assure sa mission de formation des personnels paramédicaux à travers trois structures regroupées :

*A l'**Institut d'Etudes de Santé (IES) Sud** qui comprend :*
Un Institut de Formation d'Aide-Soignante : 20 élèves par promotion (formation complète) et 25 par promotion (formation passerelle)
Un Institut de Formation d'Auxiliaire-Puéricultrice : 15 élèves par promotion
Un Institut de Formation en Soins Infirmiers : 105 étudiants par promotion
Un Institut de Formation de Masseur Kinésithérapeute : 20 étudiants par promotion
Un Institut de Formation d'Infirmier de Bloc Opératoire : 15 élèves par promotion
Un Institut de Formation d'Infirmier Anesthésiste: 15 étudiants par promotion
Une école de sage-femme : 22 étudiants par promotion

*A l'**Institut d'Etudes de Santé (IES) Nord** qui comprend :*
Un Institut de Formation d'Aide-Soignant : 20 étudiants par promotion (formation complète) et 25 par promotion (formation passerelle)
Un Institut de Formation d'Ambulancier et d'auxiliaires ambulancier : 20 étudiants par promotion
Un Institut de Formation en Soins Infirmiers : 113 étudiants par promotion

A noter, les formations suivantes sont également dispensées à la Réunion :
ASFA :
- Un Institut de Formation d'Auxiliaire-Puéricultrice et de puéricultrice
- Un Institut de Formation d'Ergothérapeute

EMAP :
- Un Institut de Formation de psychomotricien

Education nationale :
- Un Institut de Formation de Manipulateur en Electro Radiologie (DTS)
- Un Institut de Formation d'Aide-Soignant

1-6 Organigramme de la coordination générale des instituts d'études en santé

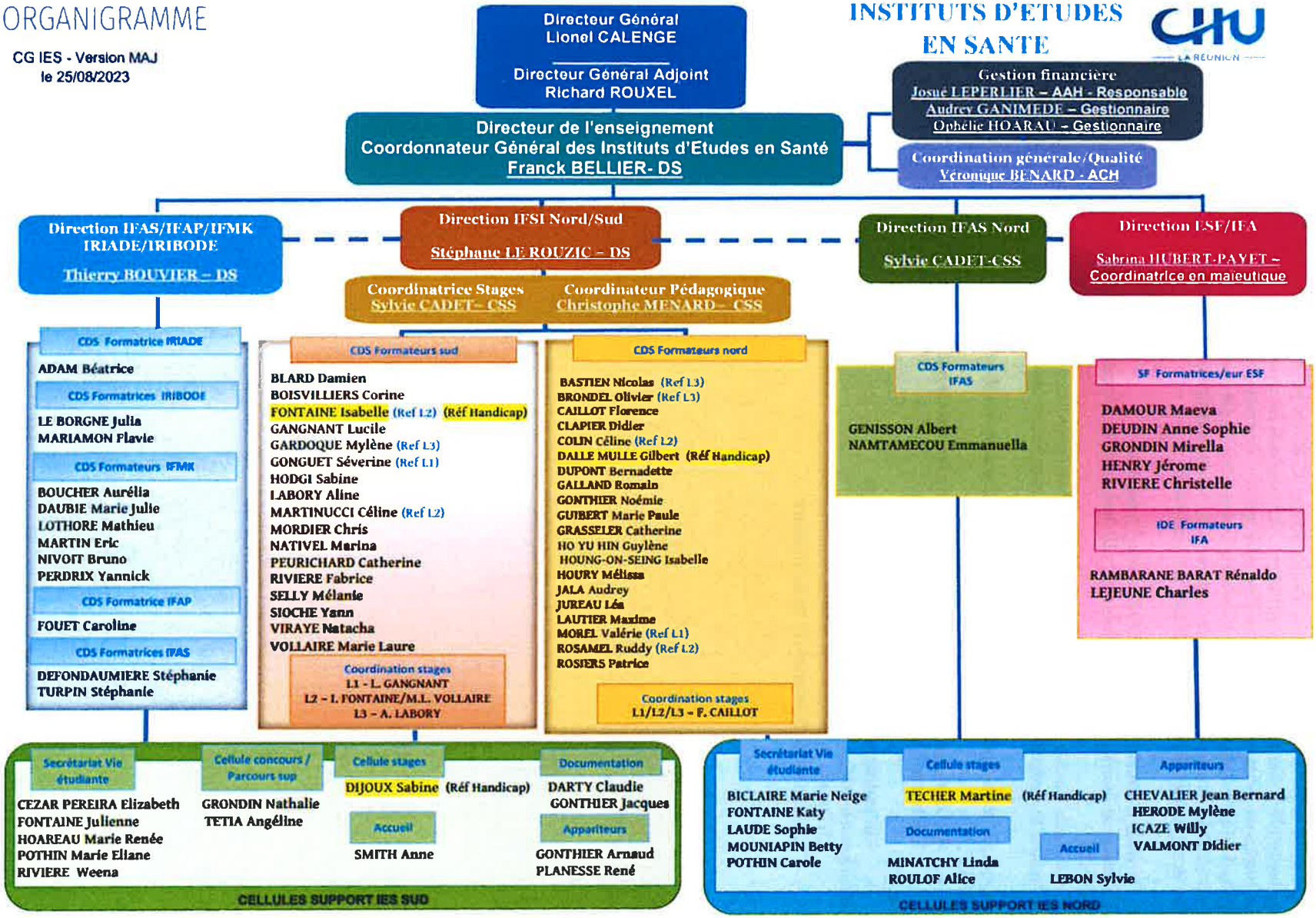

88

1-7 Les missions de l'école d'infirmiers de bloc opératoire

En référence à l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier bloc opératoire (TITRE Ier Article 2)

- 1. Former des infirmiers diplômés d'Etat à la polyvalence des soins infirmiers en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé tel que la stérilisation et préparer au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire dans les disciplines chirurgicales en bloc opératoire, en secteurs interventionnels, en unité de stérilisation, d'hygiène et de logistique ;
- 2. Assurer la formation aux actes exclusifs ;
- 3. Assurer la formation continue pour les professionnels exerçant en bloc opératoire, en secteur interventionnel, en endoscopie, en unité de stérilisation et en unité d'hygiène, y compris pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse dans le cadre des demandes d'autorisation d'exercice de la profession d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat en France
- 4. Promouvoir la recherche et développer la documentation en soins infirmiers en bloc opératoire.

L'IRIBODE s'est fixé les missions complémentaires suivantes :

- Mettre en place un système pédagogique théorique et pratique efficient afin d'assurer un enseignement de qualité
- Contribuer à la sécurité des personnes soignées
- Développer une réflexion éthique
- Promouvoir la recherche et participer au développement des nouvelles techniques
- Analyser et évaluer des pratiques professionnelles
- Permettre aux étudiants de s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- Travailler en étroite collaboration avec les différents établissements de santé de l'île
- Garder des liens continus avec les écoles de Métropole
- Participer aux différentes sessions de formation en matière de pédagogie, de techniques chirurgicales et des innovations technologiques pour garder un niveau de formation en rapport avec l'évolution de la spécialité
- Développer l'attractivité pour la formation d'IBODE sur l'île par la mise en œuvre de moyens adaptés et par des structures sanitaires performantes, permettant un enseignement et un apprentissage de qualité ;
- Former des professionnels compétents qui pourront évoluer sur des postes réunionnais et métropolitains

1-8 Direction et enseignement

(Conformément à l'arrêté du 27 /04/2022).

- **Le DIRECTEUR**

La direction de l'école est assurée par **Monsieur BOUVIER Thierry**, masseur-kinésithérapeute Diplômé d'Etat, titulaire du diplôme de Cadre de santé du diplôme de Directeur de Soins.
Il est responsable : préside le jury semestriel, fait partie du jury du Diplôme d'Etat
– du fonctionnement général de l'école ;
– de l'organisation de l'enseignement théorique et clinique ;
– de l'organisation de la formation initiale et continue en de bloc opératoire, ainsi que de la formation préparatoire;
– de la gestion et de l'encadrement de l'équipe pédagogique et administrative ;
– de l'organisation des différentes instances de l'école en accord avec l'université.

Il participe aux jurys constitués en vue de l'admission dans l'école de formation, de la délivrance du diplôme d'infirmier de bloc opératoire et à la commission régionale relative aux autorisations d'exercice de la profession en France.

Le Directeur est agréé par le président du conseil régional après avis de l'agence régionale de santé

- **Le CONSEILLER SCIENTIFIQUE MEDICAL**

Monsieur BOUKERROU Malik, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier, qualifié en chirurgie gynécologique, est nommé en qualité de Conseiller Scientifique par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé. Il est responsable de la qualité de l'enseignement et de la qualification des intervenants médicaux.
À ce titre, il est responsable du contenu scientifique de l'enseignement et de la qualité de celui-ci. Il s'assure de la qualification des intervenants médicaux et universitaires.

Il est assisté par **Monsieur KASSIR Radwan**, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier, qualifié en chirurgie viscérale.

- **Le RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

Cadre Infirmier de bloc opératoire assure cette fonction de responsable pédagogique. Il est chargé de l'organisation des enseignements théoriques et cliniques, de l'organisation pédagogique de la formation initiale, continue et préparatoire ainsi que de l'animation de l'équipe pédagogique.
Le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le conseiller scientifique sont responsables conjointement :

- de la conception du projet pédagogique ;
- de l'agrément des stages, en concertation avec le directeur de l'UFR ;
- du contrôle des études ;
- du conventionnement avec l'université.

- **Les FORMATEURS PERMANENTS**

Les formateurs permanents de l'école d'infirmiers de bloc opératoire, **Madame MARIAMON Flavie**, Cadre de santé et **Madame LE BORGNE Julia,** Faisant fonction de Cadre de santé, sont titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et justifient d'une expérience professionnelle significative en qualité d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État. Ils participent, sous l'autorité de la direction de l'école, aux différentes missions de celle-ci. Pour le directeur, le responsable pédagogique et les formateurs permanents ont un titre universitaire de master dans les domaines de la pédagogie, de la santé, des sciences humaines ou biologiques est recommandé.

Ils participent aux instances officielles incombant à leur fonction :

- ✓ Jury des épreuves de sélection
- ✓ Jury semestriel
- ✓ Instance compétente pour les orientations générales de l'école
- ✓ Jury d'attribution du diplôme d'état
- ✓ Conseil de la vie étudiante

Ainsi, **l'équipe pédagogique** guide pendant les 2 années de formation les étudiants dans leurs apprentissages de la spécialité :
Par l'enseignement théorique :

- En apportant des connaissances nouvelles
- En permettant aux étudiants de mobiliser et combiner les savoirs nécessaires à l'exercice de leur future profession, en assurant des cours théoriques, des travaux dirigés et/ou travaux pratiques (pratiques simulées, démonstrations …)

Par l'enseignement clinique :

- En proposant des encadrements formatifs répétés sur les terrains de stage

Par l'enseignement méthodologique :

- Préparation aux épreuves d'évaluation d'unités d'enseignement
- Guidance du mémoire professionnel

Par la gestion bibliographique (contenus des différents enseignements, publications …) permettant aux étudiants un accès à une documentation actualisée.
Par l'évaluation théorique des étudiants :

- Elaboration des programmes de révisions, des sujets, des grilles de correction
- Suivi des résultats, progressions et difficultés des étudiants dans l'acquisition des 7 compétences

Par un suivi pédagogique individualisé de chaque étudiant, lui permettant d'avoir des réponses adaptées à la progression de sa formation

Ils peuvent participer également à la formation continue des professionnels IADE et IDE ainsi qu'à la recherche (choix de sujets, publications, congrès, soirées thématiques …)

- **La SECRETAIRE**

Elle est l'étroite collaboratrice du directeur et de l'équipe enseignante par ses fonctions de gestion administrative et de communication ; elle fait partie, également, de la cellule Vie de l'Etudiant.

1-9 Les effectifs IBODE

- **LE POINT EN 2022 :**

Nombre d'IBODE en poste à la Réunion : 132
122 dans le secteur public
11 dans le secteur privé

Une étude des besoins des établissements de soins de la Réunion faisait apparaître que :
Des postes d'IBODE n'étaient pas pourvus dans le secteur public et privé liés aux difficultés de recrutement
Le nombre d'IBODE en poste est insuffisant à couvrir les besoins du moment

La Réunion et Mayotte, afin de se mettre aux normes en effectif, pour les mesures en matière de sécurité sanitaire, de respect de la règlementation et d'assurer le remplacement des départs à la retraite, de la réduction du temps de travail (RTT), ont un important besoin en IBODE.

- **LE POINT EN 2021**

Sur le plan national *(Répertoire ADELI- Drees, données au 1er janvier 2021)*

- 8 430 en France avec une forte majorité qui exerce dans le secteur public. Il manquerait 10 000 IBODE sur le territoire.

	Ensemble	Libéraux ou mixtes	Salariés hospitaliers	Autres salariés
Ensemble	8 430	328	7 658	444
Femme	7 405	282	6 726	397
Homme	1 025	46	932	47

- **LE POINT A LA REUNION**

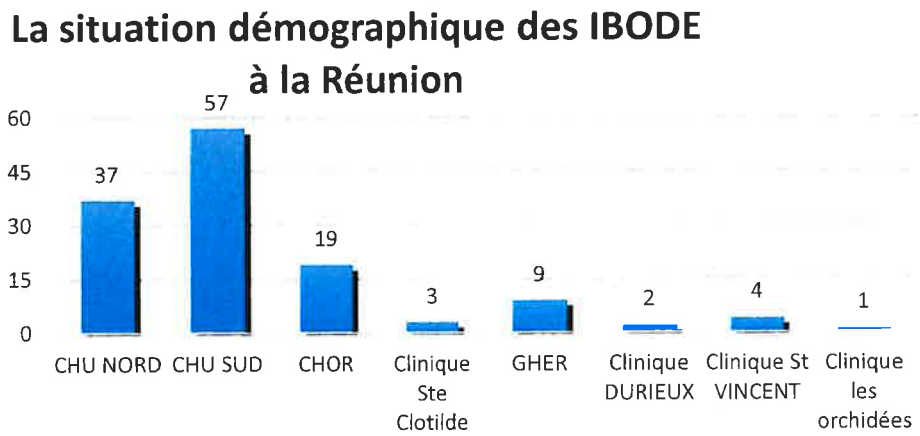

Soit 92,5% dans le secteur public et 7.5 % dans le secteur privé

1-10 Le recrutement des étudiants

Les difficultés rencontrées à l'IRIBODE

Difficultés de financement des candidats :

- Problème de financement des formations essentiellement pour le secteur privé.
- Les effectifs d'étudiants sont en deçà des capacités d'accueil.
- L'absence d'IBODE au sein de certaines structures ne permet pas que celles-ci soit terrain de stage qualifiant pour les élèves IBO.

Tableau récapitulatif des inscrits, reçus et entrées

	2010	2012	2014	2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de candidats inscrits	13	22	10	18	25	17	43	26	26	
Nombre de candidats admis	10	18	9	15	13	12	15	12	13	
Nombre d'entrants en formation	9	11	6	11	13	9	15	13	15	

1-11 Les plateaux techniques de la Réunion

Le plateau technique dans le secteur privé
Dans le secteur privé, les quatre cliniques possèdent un plateau technique de qualité, proposant :

- 19 salles d'opérations ;
- 2 salles de lithotritie extracorporelle ;
- 2 salles de coronarographie et d'angiographie ;
- 2 salles d'urgence obstétricale ;
- 1 salle de radiologie vasculaire interventionnelle numérisée ;
- Unités de stérilisation.

Le plateau technique dans le secteur public
Le secteur public regroupe quatre centres hospitaliers dont le centre hospitalier universitaire :

- 39 salles d'opérations ;
- 4 salles radiologie vasculaire interventionnelle ;
- 4 salles d'urgence obstétricale ;
- 4 unités de stérilisation.

1-12 Les terrains de stage
1-12-1 Les terrains de stage clinique

Les différents terrains de stage sont présentés ci-après par établissement

Nombre de places proposées par stage et par établissement

	CHU SUD	CHU NORD	CHOR	Cl Orchidées	Cl St Vincent	GHER	Cl Ste Clotilde	Cl Durieux	Total
STAGES OBLIGATOIRES									
Chirurgie viscérale	1	1	1	1	0.5	1	1		**7**
Chirurgie orthopédique et traumatologique	1	1	1	1	1	1	(1)	1	**7**
Stérilisation	1	1	1	1	1	1	1		**22**
Endoscopie	1	1	1	1	1	1	1	1	
Hygiène	1	1	1	1	1	1	1		
STAGES OPTIONNELS									
Chirurgie cardiaque-		2							**2**
Chirurgie vasculaire-thoracique	1	1	1	0.5			1		**4.5**
Chirurgies spécialités (ORL, OPH, plastique - maxillofaciale)	1	1		1	1			1	**5**
Chirurgie OPH		1	0.5	1	1				**3.5**
Neurochirurgie	1								**1**
Chirurgie infantile viscérale et ostéoarticulaire	0.5	1							**1.5**
Chirurgie Gynécologie obstétricale	1	1	0.5	0.5	1		1	1	**6**
Chirurgie urologique	0.75		1	1					**2.75**
CAPACITE D'ACCUEIL PAR ETABLISSEMENT	5	8	3	3	3	2	2	3	29
TOTAL DE PLACES DE STAGES BLOC OPERATOIRE									**40.25**

CORDONNEES DES TERRAINS DE STAGE

Établissement	Centre Hospitalier Universitaire de la réunion site du GROUPE HOSPITALIER SUD REUNION
Directeur général	Monsieur CALENGE Lionel
Directeur de site	Monsieur GOYON Patrick
Adresse	BP 350 97448 SAINT PIERRE CEDEX
Téléphone	0262 35 90 00
Pôle Disciplines Chirurgicales	• Bloc neurochirurgie • Bloc Chirurgie orthopédique • Bloc Chirurgie digestive et viscérale • Bloc Chirurgie vasculaire • Bloc chirurgie gynécologie-obstétrique • Chirurgie ophtalmologie/stomatologie/ORL • Chirurgie infantile • Bloc Urologie • Endoscopie
Chef du pôle discipline chirurgicale et anesthésie	Docteur BOUILLOUX Xavier
Chef adjoint du pôle discipline chirurgicale et anesthésie	Docteur CUVELIER Antoine
Cadre supérieur du plateau technique du bloc opératoire	Madame ELLAYA Laetitia (poste 54166)
Cadre de santé du bloc	Madame CARO Juanita (poste 5 4073) Madame ADENOR Sandrine (poste 5 5013) Madame COLIN Perrine (poste 55259)
Stérilisation Centrale	Monsieur RANGAYEN Jean Yves (cadre de santé, poste 5 9829)
Hygiène	Monsieur VINEL Sébastien (Cadre de pôle transversal infectiologie et immunologie, poste 5 8043)
Endoscopie	Monsieur MAILLOT Julien (Cadre de santé , poste 57978)

Établissement	Centre Hospitalier Universitaire de la réunion site FELIX GUYON
Directeur général	Monsieur CALENGE Lionel
Directeur de site	Madame COSIALS Suzanne
Adresse	Bellepierre – 97405 Saint-Denis Cédex
Téléphone	0262 90 50 50

Pôle Disciplines Chirurgicales	• Bloc chirurgie viscérale • Bloc Gynécologie-obstétrique • Bloc chirurgie orthopédique et traumatologique • Bloc chirurgie OPH / ORL/ maxillo-faciale • Chirurgie infantile • Transplantation rénale • Endoscopie
Chef du pôle discipline chirurgicale et anesthésie	Docteur KASSIR Radwan
Chef adjoint du pôle discipline chirurgicale et anesthésie	Docteur VALENTI David
Cadre de pôle	Madame ALARY Sarah
Cadre de santé du bloc	Madame LETT Carole (tel: 0262 90 54 19) Madame EYSSAUTIER (Cadre de santé de l'UCA)
Stérilisation Centrale	Madame FERRERE Sabrina (Cadre de santé)
Hygiène	Docteur LUGAGNE DELPON Nathalie Monsieur VINEL Sébastien (Cadre de pôle transversal infectiologie et immunologie, poste 5 8043)
Endoscopie	Madame MOUTIAMA Marie Renée (Cadre de Santé, poste 4 6517)
Pôle cardio-thoracique, Réanimations, anesthésiologie cardiaque. **Chef de pôle Dr BRAUNDEBERGER Eric**	CDS Référent du bloc Cardiaque Thoracique et Vasculaire DIJOUX Indradevi marie (poste : 4 4460) • Bloc chirurgie thoracique et cardiaque, vasculaire • Coordination des prélèvements.

Établissement	**Centre Hospitalier OUEST REUNION**
Directeur	Monsieur BIEN Laurent
Adresse	5 impasse Plaine Chabrier - Grand pourpier – 97460 Saint-Paul
Téléphone	0262 45 30 30
Pôle Disciplines Chirurgicales	• Chirurgie gynécologique et obstétrique • Orthogénie • Chirurgie digestive et endocrinienne • Chirurgie orthopédique et traumatologique • Chirurgie ambulatoire polyvalente • Chirurgie ophtalmologique • Chirurgie vasculaire • Endoscopie
Chef de pôle	Docteur DAMOUR MOUGIN Katia

Cadre de santé du bloc	Madame OLLIVIER Cathy (poste 6113)
Stérilisation Centrale	Monsieur DIBLAR David (cadre de santé)
Hygiène	Monsieur BLONDEL Régis (cadre de santé)
Endoscopie	Voir bloc

Établissement	**Centre Hospitalier Est Réunion site de SAINT BENOIT**
Directeur général	Monsieur CALENGE Lionel
Directeur de site	Monsieur LECARDEZ Marc
Adresse	2 rue MONTFLEURY
Téléphone	0262 98 80 00
Pôle Disciplines Chirurgicales	• Chirurgie viscérale • Chirurgie orthopédique et traumatologique • Chirurgie ORL/OPH • Chirurgie ambulatoire • Chirurgie gynécologique et obstétrique • endoscopie
Chef de pôle	Docteur SIBILLA Frédéric
Cadre de pôle	Madame DEROCHE Céline
Cadre de santé du bloc	Monsieur CHAMBINA Eric (0262 98 82 98)
Stérilisation	Madame PIGNOLET Corine (Cadre de santé)
Hygiène	Monsieur BARDIL Johan (Cadre de santé) Infirmière hygiéniste Mme BLARD Médecin hygiéniste Dr Caroline OUDIN
Endoscopie	Voir bloc

Établissement	**CLINIQUE DURIEUX**
Directeur général	Monsieur DURIEUX Maurice
Directeur général adjoint	Monsieur MILAN Marc
Adresse	100 rue de France 97430 Le Tampon
Téléphone	0262 59 61 61
Pôle Disciplines Chirurgicales	• Chirurgie viscérale • Chirurgie orthopédique et traumatologique • Chirurgie ORL-OPH • Chirurgie gynécologique et obstétrique • Chirurgie plastique • endoscopie

Médecin référent	Docteur GIRARD Benoit
Cadre de santé du bloc	Madame CHARRONDONIERE Christèle Madame MASSOU Mylène (tel : 0262 59 63 51)
Endoscopie	Voir bloc

Établissement	**GROUPE DE SANTE CLINI FUTUR CLINIQUE SAINTE-CLOTILDE**
Directeur général	Monsieur DELEFLIE Aimery
Directeur d'établissement	Monsieur TRIBOULET Luc
Adresse	Route du Bois de Nèfles – BP 105 97492 Sainte-Clotilde cédex
Téléphone	0262 48 20 20
Pôle Disciplines Chirurgicales	• chirurgie viscérale • chirurgie orthopédique et traumatologique • chirurgie thoracique et vasculaire • chirurgie ambulatoire • chirurgie gynécologique
Médecins référents	Docteur JEAN Fréderic / Docteur RADOUX Jean Michel
Cadre de santé du bloc	Madame MONA Dominique (0262 48 20 65) Monsieur PERRIN Bruno Madame DOMPNIER Claire
Stérilisation	Madame GARRYER Aurélie (Cadre de santé)
Hygiène	Madame BEGUE Blanche (Cadre de Santé)
Endoscopie	Voir bloc

Établissement	**CLINIQUE DES ORCHIDEES**
Directeur général	Monsieur DELEFLIE Aimery
Directeur d'établissement	Madame RIVIERE Marie
Adresse	30 avenue Lenine 97420 LE PORT
Téléphone	0262 42 80 80

Pôle Disciplines Chirurgicales	• Chirurgie viscérale • Chirurgie orthopédique et traumatologique • Chirurgie ORL-OPH • Chirurgie gynécologique et obstétrique • Chirurgie plastique • Chirurgie urologique • endoscopie
Médecins référents	Docteur COUEFFE Xaviera
Cadre de santé du bloc	Madame MAISONOBLE Marion (0262 42 80 44)
Endoscopie	Voir bloc

Établissement	**CLINIQUE ST VINCENT**
Directeur général	Monsieur DELEFLIE Aimery
Directeur d'établissement	Madame LAGARDE
Adresse	8 rue de Paris BP 837 97476 SAINT DENIS
Téléphone	0262 40 60 51
Pôle Disciplines Chirurgicales	• Chirurgie viscérale • Chirurgie orthopédique et traumatologique • Chirurgie ORL-OPH • Chirurgie gynécologique et obstétrique • Chirurgie plastique • Chirurgie urologique • endoscopie
Médecins référents	Docteur BEKKAR Sarah - VELLIN Jean François
Cadre de santé du bloc	Madame MARIONETTE Cécile (0262 40 61 24)
Endoscopie	Voir bloc

1-12-1 Les terrains de stage d'assistance de chirurgie

Au cours de ce stage c'est le chirurgien qui est tuteur de l'étudiant IBO. Les terrains de stage d'assistance de chirurgie sont ceux des stages cliniques mais les objectifs et l'évaluation diffèrent.

OBJECTIFS DE CE STAGE

Ce stage permet d'appréhender les actes et activités en lien avec la **compétence 3** : *Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne* et déclinée en 14 sous compétences :

1. Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien
2. Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives
3. Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité
4. Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur
5. Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire
6. Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition
7. Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur
8. Mettre en œuvre les techniques d'aspiration
9. Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase
10. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux,
11. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction
12. Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable.
13. Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère
14. Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives

Actes et activités concernés:

2.Réalisation de techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes et d'activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

- Mise en posture chirurgicale au regard de la voie d'abord
- Aide à la mise en place et au maintien des instruments d'exposition directe et indirecte
- Aide à la réalisation d'une aspiration
- Aide à la réalisation d'une hémostase
- Aide aux sutures des organes et des vaisseaux sous la direction de l'opérateur
- Aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire
- Aide à la pose d'un dispositif médical implantable (DMI) Injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère Fermeture sous cutanée et cutanée
- Mise en place et fixation des drains sus aponévrotiques

Seul le bloc 2 est évalué lors de ce stage.

1-12-3 Les terrains de stage recherche

Stage RECHERCHE Promotion 23-25 (11 étudiants IBODE)

- 2 périodes de stage en deuxième année de master.
- 2 types de stages :
  - Stages de recherche clinique supervisés par les PUPH médecin spécialisés en chirurgie
  - Stages de recherche en laboratoire

TERRAINS	MAITRE DE STAGE	THEMES DE RECHERCHE
CIC -EC	MAILLARD Olivier olivier.maillard@chu-reunion.fr	Chirurgie cardiaque pédiatrique
PIMIT	MAVINGUI Patrick	Interactions hôte pathogène - Ecologie de la santé
DeTROIT	MEILHAC Olivier	Diabète et complications vasculaires
DRCI	Julie RUIZ julie.ruiz@chu-reunion.fr	- COCOLongRun: "Essai contrôlé randomisé évaluant l'efficacité d'une technique de contrôle respiratoire sur les symptômes du COVID Long au CHU de La Réunion." -A2P : "Algorithme de Prévention du Psycho traumatisme : Etude Pilote contrôlée randomisée " - SAECURE : "Évaluation de l'effet d'une formation à l'outil SAEd sur le sentiment d'auto-efficacité des aidants de patients atteints de Cancer pulmonaire face à une situation de détresse respiratoire simulée" ***Le choix définitif du projet se fera en fonction de leur état d'avancement.***
CESSOI	DESCOINS Médéric	Simulation en santé - Emotion apprentissage
Chirurgie Infantile Viscéral - CHU Nord	PR SAUVAT	Développement durable et chirurgie pédiatrique viscérale ou comment réduire les déchets pour la chirurgie courante de l'enfant.
Chirurgie ORTHOPEDIQUE CHU SUD	DR MAILLOT MCU	Personne âgée au bloc opératoire
Chirurgie Digestif - CHU Nord	PR KASSIR MCU	
Chirurgie Gynéco Obstétrique CHU Sud	Pr BOUKERROU Malik - PUPH Dr TRAN MCU	-HPV cancer du col et prévention -l'écologie et la gestion des déchets au bloc opératoire. -la sensibilité des personnels du bloc opératoire autour des pathologies

1-12-4 Les terrains de stage hors département

Etablissement de santé	Spécialité	Nombre d'élèves accueillis en stage depuis 2010
AP/HM : Hôpital Nord La Conception La Timone	Neurochirurgie – chirurgie pédiatrique- viscérale	4
AP/HP : Charles Foix Cochin Fernand Vidal Hôpital des armées du val de grâce Pitié Salpêtrière Robert Debré Saint-Louis	Chirurgies ortho et thoracique – Neurochirurgie – Orthopédie - Viscérale - Chirurgie infantile - Chirurgie viscérale robotique	14
Centre Chirurgical Marie Lannelongue	thoracique	1
CH Annecy Genevois	Thoracique et cardio vasculaire	1
CH Avignon Hôpital Henry Duffaut	Thoracique - viscérale	2
CH Castres (Mazamet)	Chirurgie viscérale	3
CH Côte Basque	Chirurgie ostéo-articulaire – viscérale	5
CH Foch Paris	Chirurgie thoracique	2
CH Jacques cœur Bourges	Orthopédie traumatologie	1
CH Le Mans	Viscérale	1
CH Lorient	Ostéo - viscérale	2
CH Pau	Vasculaire	1
CH St-Nazaire	Gynécologie –ostéo-articulaire	2
CH Tarbes	Ostéo	1
CH Toulon	Nchir - Ortho	2
CH Valence	Ortho-gynéco	2
CH Vannes	OPH	1
CHI Vallées de l'Ariège Foix	Ortho	1
CHITS Ste Musse	Viscérale	1
CHU Amiens Picardie	Neurochirurgie	1
CHU Bordeaux	Chirurgie cardiaque – urologie- viscéral- main- vasc	5
CHU Brest	ORL - NEURO	2
CHU Caen	Chirurgie viscérale - ostéo-articulaire - cardiaque	4
CHU Lille Claude Huriez	Viscérale	2
CHU Lille Salengro	Neurochirurgie - ortho	2

CHU Montpellier	Urologie – viscérale robotique –ortho-neurochirurgie	5
CHU Nice	Urologie – chirurgie reconstructrice et plastique - viscérale	3
CHU Nîmes	Ortho - Nchir	1
CHU Rennes	Neurochirurgie	1
CHU Toulouse Purpan et Rangueil	Neurochirurgie	5
CHRU Strasbourg	Chirurgie du rachis- ostéo-articulaire- urologie- viscérale - cardiaque	7

- Métropole : CHU, CHR, Ecoles IBODE
  Pour encadrement clinique lors des stages

- AEEIBO :
  Informations – échanges – formation sur le plan national

- ARIBODE :
  - ✓ Promotion de la spécialité Bloc opératoire
  - ✓ Formation continue (journée scientifique annuelle, …)
- UNAIBODE
  - ✓ Promotion de la spécialité Bloc opératoire
  - ✓ Formation continue (journées de formation annuelles, communication scientifique…)
  - ✓ SOFERIBO Formation continue (journées de formation annuelles, communication scientifique

2- ORGANISATION

2-1 Fonctionnement des instances

2-1-1 ICOGE instance compétente pour les orientations générales de l'école

Dans chaque école préparant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, est constitué une ICOGE et 3 sections :

- Une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants ;
- Une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires ;
- Une section relative à la vie étudiante.

La coordination et l'information entre l'instance et les trois sections sont assurées par le directeur de l'institut de la formation.

2-1-2 Conseil de discipline

Cf ICOGE section disciplinaire.

2-1-3 Conseil de la Vie Etudiante

Cf ICOGE section relative à la vie étudiante.

2-2 Ressources

2-2-1 Ressources documentaires et multimédias

L'institut dispose :

- D'un Centre de Documentation en santé commun (Documentation médicale et non médicale) avec le CDTIM (Centre de Documentation et d'Information et de Télématique Médicale)
- De 3 salles (55 postes informatiques) Multimédia (Internet, logiciel Statistiques …) communes à l'IES
- D'abonnement à des revues professionnelles médicales et paramédicales

2-2-2 Ressources pédagogiques

L'IRIBODE dispose des équipements pédagogiques suivants :

- 2 abdomens adultes pour intervention chirurgicale viscérale et vasculaire
- 2 jambes pour intervention chirurgie vasculaire
- 1 jambe pour suture
- 1 circuit CEC complet
- Petite instrumentation standard de chirurgie
- Sets de suture
- Peaux synthétiques et bio similaires pour sutures
- 7 lap trainer + écrans pour entrainement à la cœlioscopie
- Os secs
- Tenues opératoire stériles
- Consommables divers…
- D'un Laboratoire d'Apprentissages cliniques (LAC) situé au sein du bâtiment principal du CHU Site Sud. Cet espace comprend une salle de bloc opératoire permettant le déroulement de séances de simulation ou de pratique simulée.
- Matériel AFGSU

2-2-3 Ressources financières

La Région Réunion assure le financement des instituts par subvention d'équilibre depuis 2010 au titre d'un budget annexe spécifique (Budget C).

LA FORMATION

1- PREAMBULE

1-1 Les références

Ce pré-projet est établi en référence au Code de la Santé Publique et à l'arrêté du 27 avril 2022[2]. Par ailleurs, il s'appuie sur les différents référentiels suivants[3] :
Le référentiel d'activités et la définition du métier
Le référentiel de compétences
Le référentiel de formation
…. et sur nos conceptions pédagogiques au sein de l'IRIBODE, tirant profit de l'expérience de la mise en œuvre du Nouveau Programme de Formation Infirmier depuis 2009 et de la connaissance du métier d'infirmier anesthésiste d'aujourd'hui.

1-2 Le métier d'infirmier de bloc opératoire aujourd'hui

1-2-1 Définition du métier

L'infirmier ou l'infirmière de bloc opératoire est un professionnel spécialisé expert, qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri-professionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation. Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies

1-2-2 Le cadre de la pratique professionnelle

L'infirmier de bloc opératoire exerce son métier dans le respect des articles R. 4311-1 à R. 4311-15 et R. 4312-1 à R. 4312-49 du CSP. «*L'infirmier ou l'infirmière titulaire du diplôme d'Etat de bloc opératoire ou en cours de formation préparant à ce diplôme, exerce en priorité les activités suivantes: 1. Gestion des risques liés à l'activité et à l'environnement opératoire; 2. Elaboration et mise en œuvre d'une démarche de soins individualisée en bloc opératoire et secteurs associés; 3. Organisation et coordination des soins infirmiers en salle d'intervention; 4. Traçabilité des activités au bloc opératoire et en secteurs associés; 5. Participation à l'élaboration, à l'application et au contrôle des procédures de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables visant à la prévention des infections nosocomiales au bloc opératoire et en secteurs associés. En peropératoire, l'infirmier ou l'infirmière titulaire du diplôme d'Etat de bloc opératoire ou l'infirmier ou l'infirmière en cours de formation préparant à ce diplôme exerce les activités de circulant, d'instrumentiste et d'aide opératoire, en présence de l'opérateur. Il est habilité à exercer dans tous les secteurs où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique, thérapeutique, ou diagnostic et thérapeutique dans les secteurs de stérilisation du matériel médico-chirurgical, et dans les services d'hygiène hospitalière.*» (Art. R. 4311-11 du CSP). Par ailleurs, seul le professionnel titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ou d'une autorisation d'exercice de la profession d'infirmier de bloc opératoire est habilité à accomplir les actes et activités suivants:
«*1. Dans les conditions fixées par un protocole préétabli, écrit, daté et signé par le ou les chirurgiens:* a) *Sous réserve que le chirurgien puisse intervenir à tout moment: – l'installation chirurgicale du patient; – la mise en place et la fixation des drains sus-aponévrotiques; – la fermeture sous-cutanée et cutanée;* b) *Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence du chirurgien, apporter une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration; 2. Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence et sur demande expresse du chirurgien, une fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité déterminés par arrêté du ministre chargé de la santé* » (Art. R. 4311-11-1 du CSP).

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire s'acquiert après un diplôme d'Etat d'infirmier.

---

[2] Arrêté du 27/04/2022 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire

[3] Les référentiels d'activités et de compétences du métier d'infirmier de Bloc Opératoire diplômé d'Etat ne se substituent pas au cadre réglementaire. En effet, un référentiel n'a pas vocation à déterminer des responsabilités. Il s'agit de décrire les activités du métier, puis les compétences. Celles-ci sont rédigées en termes de capacités devant être maîtrisées par les professionnels et attestées par l'obtention du diplôme d'Etat. Cette description s'inscrit dans la réglementation figurant au code de la santé publique (CSP).

L'annexe I de l'arrêté du 27 avril 2022 définit le champ d'activité de l'IBODE :

Seul le professionnel titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ou d'une autorisation d'exercice de la profession d'infirmier de bloc opératoire est habilité à accomplir les actes et activités suivants: «*1o Dans les conditions fixées par un protocole préétabli, écrit, daté et signé par le ou les chirurgiens:* a) *Sous réserve que le chirurgien puisse intervenir à tout moment: – l'installation chirurgicale du patient; – la mise en place et la fixation des drains sus-aponévrotiques; – la fermeture sous-cutanée et cutanée;* b) *Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence du chirurgien, apporter une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration; 2o Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence et sur demande expresse du chirurgien, une fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité déterminés par arrêté du ministre chargé de la santé* » (Art. R. 4311-11-1 du CSP). *L'infirmier ou l'infirmière, en cours de formation préparant à ce diplôme, peut participer à ces activités en présence d'un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ».*

1-2-3 Les activités

(Le détail des activités est consultable dans l'arrêté de formation du 27 04 2022, annexe I)

1. Réalisation d'activités de prévention et de soins en lien avec des actes et activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
2. Réalisation de techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes et d'activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
3. Organisation et coordination des activités de soins liées au processus peropératoire
4. Gestion d'équipements, de dispositifs médicaux et de produits dans les secteurs interventionnels et associés
5. Elaboration et mise en œuvre d'une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et associés
6. Mise en œuvre et contrôle des mesures d'hygiène dans les secteurs interventionnels et associés
7. Formation et information des équipes pluridisciplinaires et des apprenants dans les secteurs interventionnels et associés
8. Réalisation de travaux de veille professionnelle et de recherche, conception et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

1-2-4 Les compétences

(Le détail des compétences est consultable dans l'arrêté de formation du 27 04 2022, annexe II)

Cinq blocs de compétences dans lesquels sont réparti 9 compétences

BLOC DE COMPETENCE	COMPETENCES
Blocs de compétences Activités Compétences Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 – Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique 2 – Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	4. –Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri opératoire
	5. – Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
	6. – Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans le bloc opératoire et secteurs associés
Bloc 4 Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7. – Former et informer les professionnels et les apprenants
Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8. – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
	9. – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

1-3 La formation

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri-professionnalité.

Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.

1-3-1 Finalités de la formation

Attendus nationaux	Critères nationaux pris en compte
1. Intérêt pour les thématiques en lien avec les secteurs interventionnels et secteurs associés, crédibilité du projet professionnel et projection dans le métier d'infirmier de bloc opératoire	1.1 Avoir acquis des connaissances solides dans le domaine des sciences biologiques et médicales et de la gestion du risque infectieux attestées par les résultats obtenus pendant la formation d'IDE et/ou l'expérience professionnelle 1.2 Connaissance des secteurs interventionnels et secteurs associés et du métier d'infirmier de bloc opératoire 1.3 Intérêt pour les nouvelles techniques et technologies innovantes dont la robotique
2. Qualités humaines et capacités relationnelles	2.1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit 2.2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe dans un environnement contraint
3. Compétences en matière d'expression orale et écrite	3.1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral 3.2 Capacité à se documenter, à établir une veille documentaire et réglementaire, à constituer une bibliographie, et à communiquer dans une langue étrangère 3.3 Pratique des outils numériques
4. Aptitudes à la démarche et au raisonnement scientifique	4.1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser, analyser restituer de l'information scientifique et construire un argumentaire 4.2 Aptitude à choisir et mettre en oeuvre des outils théoriques permettant de s'approprier les résultats des études expérimentales (statistiques)
5. Compétences organisationnelles et savoir-être	5.1 Rigueur, méthode, maitrise de soi, résistance physique et adaptabilité 5.2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, créativité 5.3 Respect des engagements, autonomie dans le travail

1-3-2 Principes pédagogiques

La formation d'infirmier de bloc opératoire s'appuie sur 3 concepts :
la formation d'adulte,

la formation par alternance

la formation professionnalisante.

Cette formation repose sur une **pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant** lui permettant :
de s'impliquer dans sa formation,
de s'auto-évaluer,
d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des **compétences** requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier de bloc opératoire.
.La formation est structurée autour de **l'étude de situations** donnant aux étudiants l'occasion de travailler **trois paliers d'apprentissage :**

- « **comprendre** » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « **agir** » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « **transférer** » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est **organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises.**

Le parcours de formation tient compte de **la progression de chaque étudiant** dans sa manière d'acquérir les compétences.

1-3-3 Les principes d'évaluation et de validation

Les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec les principes pédagogiques et l'annexe I de l'arrêté du 27 avril 2022
Une démarche de mise en lien et perspectives des différents acquis sera favorisée lors de la validation de l'ensemble des unités d'enseignement, y compris lors des évaluations écrites relatives aux connaissances théoriques.

2- PROJET PEDAGOGIQUE : LA FORMATION PAR COMPETENCE A L'IRIBODE

2-1 L'approche par compétence

Cette approche débute par L'Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire.
Enfin l'arrêté du 27 avril 2022 ancre définitivement la formation IBODE dans la logique des compétences.

Le tableau ci-dessous aborde de façon synthétique la philosophie du projet pédagogique de l'IRIBODE selon quatre grands axes :

Projet pédagogique IRIBODE – IES – CHU Sud Réunion

L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives de l'IES et plus particulièrement de l'IRIBODE, au travers de ce projet pédagogique, vise à l'acquisition de compétences de chaque étudiant, pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.

Le programme de formation a pour objectif de développer des compétences d'infirmier spécialisé dont les caractéristiques sont les suivantes :

- un infirmier de bloc opératoire apte à exercer les rôles d'infirmier circulant, instrumentiste et assistance chirurgicale ;
- un infirmier de bloc opératoire apte à prendre en compte la gestion des risques liée à l'activité et à l'environnement du secteur où il exerce et notamment la lutte contre les infections nosocomiales ;
- un infirmier de bloc opératoire bénéficiant d'un savoir professionnel lui permettant d'affirmer son identité professionnelle.

Cette compétence professionnelle s'exprime particulièrement par les **valeurs** suivantes, en référence à la charte institutionnelle :

- Respect – Professionnalisme – Esprit d'équipe.

Les **principes** suivants font référence :

- Exemplarité – Equilibre – reconnaissance – équité – Soutien au développement de chacun – Ecoute, proximité, compagnonnage - Le sérieux comme source de qualité, de sécurité et de sérénité - La promotion de la solidarité et l'engagement des équipes.

Le dispositif de formation proposé s'attachera, pour que chaque étudiant au terme de sa formation soit capable, dans le cadre d'une démarche qualité :

- d'élaborer un processus de soins infirmiers personnalisés adaptés au contexte de son activité ;
- de garantir et de faire respecter les règles d'hygiène et de participer à l'évolution des pratiques ;
- de garantir et de faire respecter la sécurité des personnes dans le contexte technologique des secteurs d'activité ;
- de dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité de l'opéré, des personnels et de l'environnement ;
- de travailler en équipe et de participer à la formation des personnes intervenant dans ses différents secteurs d'activité ;
- d'agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique ;
- de participer à la gestion et à l'organisation de ses domaines d'activité afin de permettre la maîtrise conjointe de la qualité et des coûts ;
- d'évaluer et de réajuster sa pratique professionnelle.

AXE 1		AXE 2		AXE 3		AXE 4	
Intégration des savoirs professionnels, par le développement des liens entre les unités d'enseignement, l'alternance intégrative et les bonnes pratiques professionnelles (Approche par compétence)		**Construction d'une identité et d'un comportement professionnels dans le but d'accompagner un projet personnalisé**		**Développement de pratiques pédagogiques et professionnelles innovantes**		**Optimisation du fonctionnement de l'institut et développement des missions des IES du CHU**	
Projets		**Projets**		**Projets**		**Projets**	
Développer une vision partagée des compétences professionnelles soignantes avec l'ensemble des acteurs de la formation		**Permettre le développement de l'identité et du projet professionnels**		**Susciter et accompagner les constructions pédagogiques dynamiques et créatives au service des apprentissages**		**Optimiser les organisations administratives et pédagogiques**	**Développer et valoriser les missions de l'IRIBODE**
Intégrer les exigences d'apprentissage à l'institut dans un contexte professionnel	**Partager un socle commun de savoirs professionnels reconnus et basés sur les preuves**	**Accompagner l'engagement et l'implication professionnels**	**Encourager la démocratie étudiante par la responsabilisation et l'autonomisation**	**Diversifier les approches et méthodes pédagogiques**	**Offrir des modalités pédagogiques en cohérence avec le profil de l'apprenant**	**Actualiser et mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue de la qualité en collaboration inter Instituts Régionale**	**Développer le rayonnement de l'IRIBODE et la mobilité des diplômés**
Co construction et présentation des différents projets : Projets d'UE Projets de compétence Projet d'alternance intégrative Démarche de soins au bloc opératoire Progression / transversalité Travail / cas cliniques issus du terrain (Etudes de cas) Travail à partir des EPP-RMM Projets de santé publique : gestion du risque infectieux au BO Intégration des plans nationaux de santé publique Méthodes pédagogiques : - Enseignements dirigés - Retour d'expérience clinique - Travaux pratiques en situation professionnelle simulée - Conférences et réunions professionnelles Séminaires pédagogiques avec l'ensemble des acteurs de la formation (Bilan et perspectives pédagogiques)	Rencontres avec les maîtres de stage et DSIRMT Formation au Tutorat au bloc opératoire Référent de stage et travail en partenariat - Livrets d'accueil - Procédure d'accueil et d'encadrement des EIBO Analyse des Pratiques communes (bloc op / institut) Objectifs de formation, de stage, de progression de l'étudiant IBO Préparation de stage Suivi des EIBO en stage des supports permettant à l'encadrement de savoir où en est l'étudiant dans sa formation (Cf portfolio)	Apprentissage des habiletés relationnelles-coaching-PNL – compétences non techniques Retour d'expérience clinique – (Approche réflexive) Travaux de groupe (Travail d'équipe) Parcours individualisé de formation clinique Contrat d'apprentissage personnalisé Contrats pédagogiques individualisés en cas de difficultés Prévention des RPS : Espaces d'expression des émotions vécues en formation (possibilité d'écoute professionnelle par un psychologue à visée pédagogique) *Service social universitaire*	Implication institutionnelle et associative *Encourager les projets étudiants : activités – projets culturels, sportifs* *Espaces de vie et de communication : Maison des étudiants Bureau des associations Permanences (Région – Département – Pôle Emploi – Sécurité sociale étudiante)* Respect des règles (RI) professionnelles et institutionnelles Instances ICOGE Séminaires pédagogiques Réunions de promotion	Espace d'échanges pédagogiques inter spécialités (IADE-IBODE…) Parcours de formation clinique individualisé Laboratoire de compétences Centre d'enseignement par simulation TICE Ressources documentaires universitaires et en ligne Ressources pédagogiques numériques Serious Games – Podcasts – E-learning – MOOC Forums – FAQ- numérisation 3D… FAQ pour les professionnels de terrain encadrant Diversité des intervenants *(Patient expert – acteurs / simulation)* Enseignement d'anglais professionnel Projets de formation recherche inter spécialités	Identifier le profil de chaque apprenant : Entretiens de suivi pédagogique individualisé Entretien individuel de régulation des guidances individuelles du mémoire Régulation avec les professionnels encadrants en stage Principe d'auto-évaluation formalisée	Management de la qualité et politique qualité Enquêtes de satisfaction et audits internes Groupes de travail administratifs / pédagogiques Offre de stage structurée et qualifiée : Cellule stage et groupes de travail stage Harmonisation pédagogique IRIADE / IRIBODE Politique de communication interne IES Gestion logistique - locaux - Matériels - Consommables Recensement des besoins : - Projet d'investissement - Projet architectural	Recrutement et critères de sélection des candidats Partage des documents pédagogiques et organisationnels de l'institut avec l'ensemble des acteurs de la formation (plateforme de partage) Soutien des actions de communication de l'IRIBODE en interne et en externe (Bureaux de pôle – Instances CHU Convergence – Communication CLIN–JNEP/JREP – Salon régionaux – séminaires nationaux) Valorisation des travaux : - Ecrits et réflexions/communications, publications professionnels - Recherche des étudiants et des professionnels Formation à la recherche Formation universitaire des personnels Accompagnement des projets de recherche Mobilité des étudiants (dispositif d'accompagnement) Formation continue et DPC : préparations concours – formation tutorat – formation aux actes exclusifs- formation aux mesures transitoires Coopération internationale : formation formateurs – formation personnels encadrants

2-3 L'alternance intégrative : un incontournable dans la formation par compétences

2-3-1 Une co-construction de la formation

Le projet pédagogique doit être un projet unique, réalisé par le terrain et l'institut, porté par l'étudiant. Une mise en phase entre les deux lieux de formation (l'Institut et le terrain) est nécessaire au profit de l'apprentissage, avec une co-construction de la formation.

Par exemple :

- Des temps de rencontre entre Institut et terrains seront formalisés
- Les situations apprenantes proposées seront travaillées avec chaque lieu de stage.
- Ces situations permettront à l'étudiant de repérer les connaissances communes et celles spécifiques à la situation (éléments variables et invariables d'une situation clinique)
- Les professionnels proposeront des outils d'aide au développement des compétences des étudiants,
- Les professionnels seront conviés au séance d'analyse de pratique, afin de permettre à l'étudiant de faire le lien Théorie / Pratique et de revenir sur ses acquis avec de nouveaux éclairages mixtes (Institut / terrain).

2-3-2 La réflexivité et l'analyse des pratiques : Au cœur du dispositif

La réflexivité consiste en la mise en évidence de ce que je me dis pendant que j'agis. C'est la verbalisation de ce que je pense pendant la réalisation d'une tâche.

Le but de la formation n'est pas une accumulation d'actes mais une réflexivité en lien avec les actes que l'étudiant a lui-même réalisés, afin qu'il développe ses propres compétences.

Cette réflexivité impose une « gymnastique d'esprit » à tous les niveaux de l'accompagnement et de l'encadrement de l'apprenant. Cette pratique sera mobilisée afin d'effectuer une réflexion sur l'action, pendant l'action et après l'action.
Pour Vial[4], il est nécessaire d'associer, à cette réflexivité, l'analyse des pratiques (auto-questionnement) et l'auto-évaluation (auto-bilan).
En stage, il s'agit d'identifier les savoirs professionnels existant dans l'action réalisée et d'enrichir de cette réflexion la(les) pratiques suivantes et de nouvelles expériences.
Selon Perrenoud[5], *« l'expérience analysée, est en quelque sorte capitalisée et réinvestie dans de nouveaux épisodes ».*
A l'institut, l'analyse des pratiques sera mobilisée lors des préparations et des retours de stage. Les situations sur lesquelles l'étudiant souhaite travailler seront analysées dans un but d'apporter de nouveaux éclairages sur la situation vécue.

L'explicitation[6] est un outil pédagogique essentiel dans la formation par compétences. Elle consiste en la présentation du cheminement intellectuel qui a poussé à l'action, en restant au plus près de ce qui s'est réalisé et non pas de ce qu'il aurait fallu faire. L'étudiant analyse la situation dans son ensemble pour y identifier les blocages et les acquis ainsi que les éléments à travailler pour elle-même.

Les situations apprenantes :
Des situations significatives seront repérées par l'étudiant et le tuteur en stage. Ces situations seront ensuite travaillées à l'institut.
Ces séances, qui ne sont pas des situations de résolution de problème, viseront à :

- Problématiser la situation,
- L'examiner sous tous les angles,
- Intégrer les contraintes, les contradictions,

---

[4] Vial M., (2001), « se former pour évaluer, se donner une problématique et élaborer des concepts », Bruxelles, De Boeck, Université, Seconde édition, 2009.
[5] Perrenoud P., (2001), « Mettre la pratique réflexive au centre du projet de formation », in « Cahiers pédagogiques », N° 390, p.42-45.
[6] Vermersch P., (2003), « L'entretien d'explicitation », Condé Sur Noireau, ESF.

- D'identifier les éléments invariables et les éléments variables de la situation, en mobilisant sur les connaissances scientifiques, professionnelles … (Connaissances anatomo-physiologiques, pharmacologiques …, Recommandations d'experts, Articles scientifiques …)
- Considérer qu'il n'y a pas de réponse toute faite, mais des réponses en fonction de la situation singulière rencontrée.

2-3-3 Les liens nécessaires entre tous les acteurs de la formation

❖ Le lieu de stage :

Il doit permettre à l'étudiant de développer ses compétences et sa réflexivité sur l'action, surtout pendant l'action (mais aussi avant ou après l'action).

- Les professionnels de terrain

Ils transmettent des connaissances à l'étudiant au cours de la réalisation de la pratique professionnelle et par la réflexion sur cette pratique. Ils ont le souci de ne pas faire, penser à la place de l'étudiant, de ne pas devancer sa réflexion, mais de la faire émerger sur ce qu'il réalise.

- Le maître de stage :

Il a une fonction organisationnelle et institutionnelle. Il est le garant de la qualité de l'encadrement, de l'application de la charte, du suivi de relation avec l'institut. Il règle les litiges et les conflits. Il accueille l'ensemble des étudiants. Il est le coordinateur des stages qui se déroulent dans son service (ou pôle). Il identifie les tuteurs de stage. Il est un lien privilégié avec l'institut pour l'ensemble des stagiaires.
Il n'a pas de fonction de formation.

- Le tuteur :

C'est une IBODE ou un chirurgien. Il a une fonction pédagogique. Il organise le parcours de l'étudiant en stage en fonction des besoins de celui-ci et des situations auxquelles l'étudiant pourra être confronté pour avancer dans ses apprentissages. Il effectue l'évaluation et la formalisation de la progression dans l'acquisition des compétences en collaboration avec les professionnels de proximité. Il est dans la validation et l'accompagnement. Il doit donc se positionner dans une posture de remise en question de ses pratiques. Il favorise le questionnement afin que l'étudiant fasse ses propres choix et convoque les compétences.
Il doit interpeller l'étudiant dans l'action et éviter qu'il ne soit systématiquement dans une reproduction des pratiques.

- Le professionnel de proximité :

Il encadre au quotidien, accompagne et guide l'étudiant dans la réflexion et le questionnement autour des situations rencontrées. Il participe à l'évaluation avec le tuteur. Il n'est pas que dans la démonstration et l'explication, mais davantage dans le questionnement et la réflexivité sur les pratiques de l'étudiant et sur ses propres pratiques. Il facilite l'explication des situations cliniques et des actions.

- L'institut :

Est le lieu privilégié de la transmission des connaissances, mais aussi de leur appropriation, notamment par l'analyse des pratiques en retour d'expérience de stage. La réflexivité s'inscrit davantage après l'action.

- L'étudiant :

Il fera un retour en institut sur des cas cliniques et des situations de soins vécues. Il analysera son expérience et fera les liens avec les apports de la formation.
Les situations exploitées ne se réduiront pas à des « situations problèmes » et seront étudiées dans leur globalité (environnement, interactions, organisation …)

En stage, l'étudiant utilisera ses connaissances et les mettra en lien avec la pratique. Il s'y référencera pour argumenter ses décisions en situation. Il mobilisera par ailleurs ses connaissances acquises en situation clinique pour construire ses propres connaissances et références.

L'étudiant recherchera ainsi à reconnaître ses difficultés, ses limites, ses manques, ses besoins de formation. Il orientera lui-même ses apprentissages sur la base d'une auto-évaluation régulière, et d'une argumentation

auprès de l'équipe pédagogique et les professionnels encadrants (Cf Outils de suivi pédagogique par compétence).

Il construira ainsi son parcours en référence à ses acquis (avant et en cours de la formation d'IBODE), ses besoins (axes de progression, projet professionnel …), au référentiel de compétences (cf Porfolio) et au fil de l'avancement de sa formation.
Les projets de formation en vue de l'acquisition de chacune des neuf compétences seront un outil essentiel partagé entre les différents acteurs

- Le formateur :

Dans le cadre de l'analyse des pratiques et de l'accompagnement à la réflexivité, il travaille :

- à distance des situations vécues par l'étudiant. Il a alors un rôle de construction des situations d'apprentissage à partir d'expériences vécues, d'animation et d'organisation des conditions favorables à l'apprentissage, à l'expression des vécus, de la parole, des ressentis …
- sur le terrain. Il a alors un rôle d'entraînement à la réflexivité, celle qui se fait avant, pendant et après l'action.

Plus globalement, le formateur a une fonction :

- de régulation et de validation des acquis de chaque étudiant, qu'il formalise lors d'entretiens de suivi pédagogique réguliers
- de transmission de savoirs,
- de contrôle des savoirs (scientifiques, procéduraux, de positionnement professionnel) et acquisitions des étudiants,
- d'accompagnement et d'étayage de chaque étudiant dans son parcours de formation,
- de contrôle

Il travaille étroitement avec les professionnels de terrain pour l'étudiant.

2-3-4 L'individualisation des parcours

Le dispositif doit permettre à l'étudiant d'exprimer ses besoins, notamment en stage, pour lui permettre d'être confronté à des situations d'apprentissage qui lui permettront de progresser et de développer ses connaissances et compétences.

Un outil de suivi d'acquisition des compétences et par compétence, est proposé, à 4 temps de la formation :

- T0 : Entrée en formation – Point sur le parcours professionnel antérieur et sur les atouts et points à améliorer par rapport au référentiel de compétences IBODE
- T1 : A la fin du semestre 1 : Point sur les acquis et les axes d'amélioration
- T2 fin du semestre 2 Au retour stage Métropole : idem
- T3 : A la fin du semestre 3
- T4 : A la fin du semestre 4

Cet outil permettra de montrer le parcours progressif de l'étudiant dans l'acquisition de ses compétences, en adéquation avec les exigences du DE d'Infirmier de bloc opératoire.
Cet outil servira, également, à l'étudiant pour cibler son parcours de stage et ses objectifs spécifiques.

Le parcours de l'étudiant[7] :

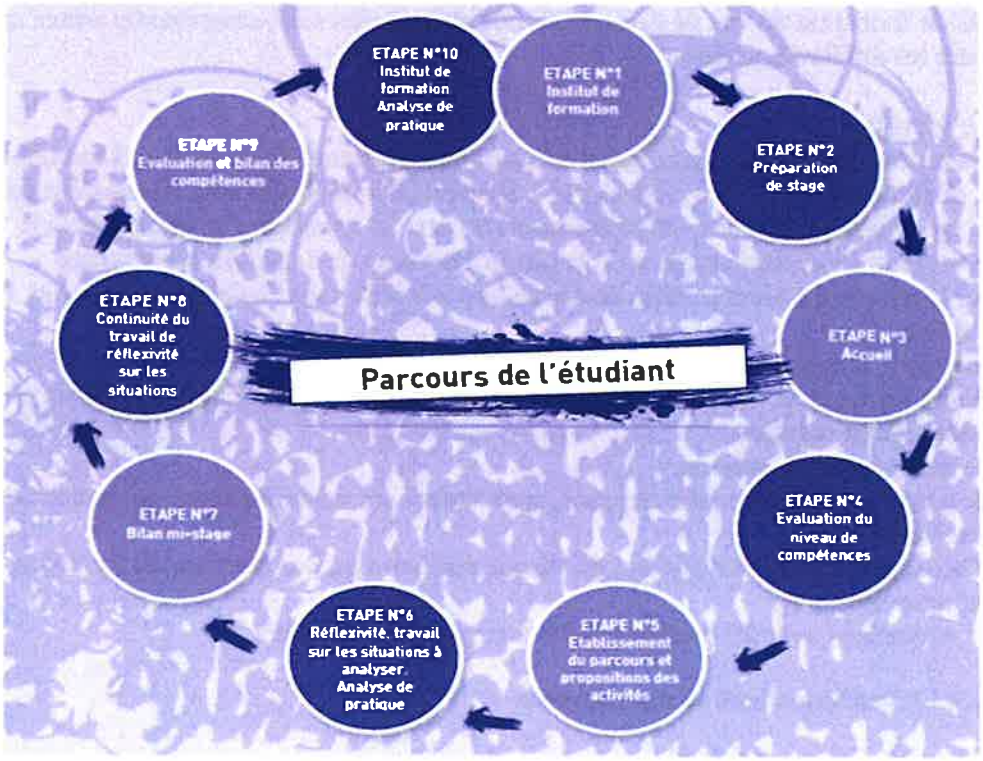

Pour conclure sur la pédagogie par compétences, nous retiendrons les points clés suivants, qui guideront nos pratiques pédagogiques et d'encadrement au quotidien :

- Un raisonnement est nécessaire en complément de l'exécution des activités
- Une identification des éléments variants et les invariants d'une situation
- Un travail sur l'écart par rapport à la norme, en complément de l'application des normes,
- Un transfert des acquis consolidés dans des situations nouvelles et plus complexes
- Le formateur est un accompagnateur et pas seulement un modèle à imiter
- La pédagogie est celle de la maîtrise de savoirs fondamentaux et aussi celle du questionnement
- Les supports mobilisés sont :
    - La réflexivité et l'analyse des pratiques
    - La formalisation (écriture) de l'action
    - Le travail sur les représentations
    - L'auto-évaluation

[7] UNAIBODE, SOFERIBO, AEEIBO, *« Vers la formation par compétences des infirmiers de bloc opératoire »*, Propositions concernant l'encadrement des étudiants IBO, Avril 2013.

3- PROJET D'ENSEIGNEMENT

3-1 Année universitaire 2023-2024.

3-1-1 Planification prévisionnelle de l'année universitaire 2023-2024

M1 PROMOTION 2023-2025

MàJ 18/07/2023

SEMESTRE 1 Du 11/09/ 2023 au 11/02/2024 — SEMESTRE 2 Du 12/02/2024 au 07/07/2024

2023 — 2024 — METROPOLE

MOIS	septembre				octobre					novembre				décembre				janvier					février			mars				avril				mai				juin				juillet			
Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27				
M1	04/09/2023	11/09/2023	18/09/2023	25/09/2023	02/10/2023	09/10/2023	16/10/2023	23/10/2023	30/10/2023	06/11/2023	13/11/2023	20/11/2023	27/11/2023	04/12/2023	11/12/2023	18/12/2023	25/12/2023	01/01/2024	08/01/2024	15/01/2024	22/01/2024	29/01/2024	05/02/2024	12/02/2024	19/02/2024	26/02/2024	04/03/2024	11/03/2024	18/03/2024	25/03/2024	01/04/2024	08/04/2024	15/04/2024	22/04/2024	29/04/2024	06/05/2024	13/05/2024	20/05/2024	27/05/2024	03/06/2024	10/06/2024	17/06/2024	24/06/2024	01/07/2024				
Vac Educ nat																																																
Lundi		C	C	C	C	S1	S1	C	C	C	C	C	C	C	C	C	F	F	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	S3	S3	optionnel INTP UNAMOM	S3	S3	S4	S4	S4	S4				
mardi		C	C	C	C	S1	S1	C	C	C	C	C	C	C	C	C		S2	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	S3	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4				
mercredi		C	C	C	C	S1	S1	C	F	C	C	C	C	C	C	F		S2	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	F	F	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4				
jeudi		C	C	C	C	S1	S1	C	C	C	C	C	C	C	C	C		S2	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	F	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4				
vendredi		C	C	C	C	S1	S1	C	C	C	C	C	C	C	C	C		S2	S2	S2	S2	C	C	C	C	C	C	C		C	C	C	C	C	C	S3	S3		S3	S3	S4	S4	S4	S4				
															E	E							F												E												

M2 PROMOTION 2022-2024

SEMESTRE 3 Du 04/09/2023 au 28/01/2024 — SEMESTRE 4 Du 29/01/2024 au 30/06/2024

MOIS	septembre				octobre					novembre				décembre				janvier					février				mars				avril				mai					juin				juillet			
Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26					
M2	04/09/2023	11/09/2023	18/09/2023	25/09/2023	02/10/2023	09/10/2023	16/10/2023	23/10/2023	30/10/2023	06/11/2023	13/11/2023	20/11/2023	27/11/2023	04/12/2023	11/12/2023	18/12/2023	25/12/2023	01/01/2024	08/01/2024	15/01/2024	22/01/2024	29/01/2024	05/02/2024	12/02/2024	19/02/2024	26/02/2024	04/03/2024	11/03/2024	18/03/2024	25/03/2024	01/04/2024	08/04/2024	15/04/2024	22/04/2024	29/04/2024	06/05/2024	13/05/2024	20/05/2024	27/05/2024	03/06/2024	10/06/2024	17/06/2024	24/06/2024	01/07/2024				
Vac Educ nat																																																
Lundi	SR6	SR5	SR5	SR5	C	C	S6	S6	C	S6	S7	S7	S7	S7	S7	C	F	F	SR5	SR5	SR5	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		C	S10	F	S10	S10	S10	S10	DIPLOMATION				
mardi	SR6	SR5	SR5	SR5	C	C	S6	S6	C	S6	S7	S7	S7	S7	S7	C		SR5	SR5	SR5	SR5	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		C	S10	S10	S10	S10	S10	S10					
mercredi	SR6	SR5	SR5	SR5	C	C	S6	S6	F	S6	S7	S7	S7	S7	S7	F		SR5	SR5	SR5	SR5	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9	F	F	S10	S10	S10	S10	S10	S10					
jeudi	SR6	SR5	SR5	SR5	C	C	S6	S6	C	S6	S7	S7	S7	S7	S7	C		SR5	SR5	SR5	SR5	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		F	S10	S10	S10	S10	S10	S10					
vendredi	SR6	SR5	SR5	SR5	C	C	S6	S6	C	S6	S7	S7	S7	S7	S7	C		SR5	SR5	SR5	SR5	C	C	S8	S8	S8	S8	S8	S8	S9	S9	S9	S9	S9		C	S10	S10	S10	S10	S10	S10					
	S.recherche ou S.5						SHE		E	SHE						E		S.recherche ou S.5						stage assistant chirurgical											E	stage assistant chirurgical										

SP

E Evaluations
C C cours
S stages
vacances

215

3-1-2 Maquette de formation – répartition des ECTS et des modalités d'évaluation sur les semestres 2022-2024

BLOCS DE COMPETENCE	COMPETENCES	Unité d'enseignement	ECTS				Total ECTS	Heures
			S1	S2	S3	S4		
Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 – Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	UE 1.01 - Sciences infirmières et bloc opératoire	3	2			5	94
	2 – Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	UE 1.02- Sciences médico-chirurgicales	8	5	3		16	278
Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	UE 2.01- Techniques complexes d'assistance chirurgicale			4	3	7	62
Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	4. –Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri opératoire	UE 3.01- Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire	3	2			5	94
	5. – Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	UE 3.02 - Prévention et gestion des risques	5 (9)	2 (5)			7	180
	6. – Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans le bloc opératoire et secteurs associés		4	3			7	85
Bloc 4 Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7. – Former et informer les professionnels et les apprenants	UE 4.01- Formation, tutorat et développement des 3 compétences			3		3	35
Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8. – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	UE 5.01 - Recherche		4	3	1	8	112
		UE 5.02- Langue vivante	1	1	1	1	4	60
		UE 5.03 Mémoire				6	6	36
	9. – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires	UE 5.04 -Analyse de pratique professionnelles		2		2	4	46
		UE 6.01 optionnelle		1			1	35
Total Enseignement théorique			**24**	**22**	**14**	**13**	**73**	**1117**

3-2 Les projets de compétence

3.2.1 Projet en vue de l'acquisition des blocs de compétence : référentiel d'activités

Le référentiel de compétence est organisé en 5 blocs dans lesquels sont répartis les 9 compétences. La mise en relation des blocs, des activités et des compétences apporte une vision globale et une compréhension du dispositif

Critères et indicateurs de la compétence

BLOC DE COMPETENCE	Activités	COMPETENCES
Blocs de compétences Activités Compétences **Bloc 1 –Prise en soins et mise en oeuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique**	1. – Réalisation d'activités de prévention et de soins en lien avec des actes et activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 – Connaitre et contribuer à mettre en oeuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique 2 – Mettre en oeuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
Bloc 2 – Mise en oeuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	2. – Réalisation de techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes et d'activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en oeuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	3. – Organisation et coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	4. –Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri opératoire
	4. – Gestion d'équipements, de dispositifs médicaux et de produits dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	5. – Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
	5. – Elaboration et mise en oeuvre d'une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	6. – Mettre en oeuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans le bloc opératoire et secteurs associés
Bloc 4 Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	6. – Mise en oeuvre et contrôle de mesures d'hygiène en bloc opératoire dans les secteurs interventionnels et dans les secteurs associés	7. – Former et informer les professionnels et les apprenants
Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	7. – Formation et information des équipes pluridisciplinaires et des apprenants dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	8. – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
	8. – Réalisation de travaux de veille professionnelle et de recherche, conception et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	9. – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

3.2.2 Objectifs des Unités d'Enseignements

- **UE Sciences infirmières et bloc opératoire 5 ECTS**
  Cet enseignement est destiné à mettre les étudiants en capacité de prendre en soin la personne en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique et contextualiser au bloc opératoire :

  - les modèles et théories en sciences infirmières ;
  - les principes de l'épistémologie ;
  - le raisonnement clinique.

  A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants :

  - identifier les besoins psychologiques spécifiques de la personne opérée en péri-opératoire ;
  - identifier les besoins relationnels spécifiques d'une personne et de ses proches dans un contexte chirurgical et utiliser des techniques de communication adaptées ;
  - appréhender les dimensions psychosociologiques de la douleur de la personne soignée, notamment lors de soins invasifs et en secteurs interventionnels.

- **UE Sciences médico-chirurgicales 16 ECTS**
  Cet enseignement est destiné à :

  - Comprendre les principes fondamentaux de l'anatomie et les techniques chirurgicales :
  - principes fondamentaux de l'acte chirurgical ;
  - techniques chirurgicales abdomino pelvienne (digestif, gynécologie, urologie, sénologie) ;
  - techniques chirurgicales ostéoarticulaires (orthopédie, traumatologie) ;
  - techniques chirurgicales cardio thoraciques et vasculaires ;
  - techniques chirurgicales en neurochirurgie, en chirurgie maxillo faciale et en ophtalmologie.
  - Identifier les éléments de surveillance pour prévenir les incidents et accidents spécifiques et potentiels liés aux interventions chirurgicales afin d'anticiper les actions préventives à mettre en œuvre.
  - Identifier et définir les principales situations d'urgences afin d'interagir en équipe pluriprofessionnelle
  - Appréhender les techniques et pratiques de l'IBODE circulant, instrumentiste
  - Identifier et mettre en œuvre les outils numériques ou nouvelles technologies d'assistance à l'intervention (robotique, réalité virtuelle, …) et à la décision, analyser et prendre en compte les informations apportées par ces outils

  A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

  - évaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des dispositifs médicaux et de la salle d'opération ;
  - organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier circulant selon le type et les modalités d'intervention ;
  - organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier instrumentiste selon le type et les modalités d'intervention ;
  - analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper les étapes de l'intervention et mettre en œuvre les modifications nécessaires pendant la durée de l'intervention ;
  - identifier les situations imprévues dont les situations d'urgence et adapter sa pratique ;
  - anticiper et mettre en œuvre les actions liées à la fin de l'intervention jusqu'à la prise en charge de la personne en salle de surveillance post-interventionnelle ;
  - organiser la prise en charge des prélèvements en per opératoire et en assurer l'acheminement et la traçabilité.

- **UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale 7 ECTS**
  Les modalités pédagogiques proposées privilégient une formation en présentiel et de préférence avec l'utilisation de la simulation en santé pour au moins 50 % du temps de formation.
  Cet enseignement est destiné à apporter les connaissances requises sur :

  - la mise en posture chirurgicale ;
  - l'assistance chirurgicale ;
  - la mise en place et le maintien des instruments d'exposition directe et indirecte ;
  - la réalisation d'une aspiration ;
  - l'aide à la réalisation d'une hémostase ;
  - l'aide aux sutures des organes et des vaisseaux sous la direction de l'opérateur ;
  - l'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire ;
  - l'aide à la pose d'un dispositif médical implantable (DMI) ;
  - l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère ;
  - la fermeture sous cutanée et cutanée ;
  - la mise en place et fixation des drains sus aponévrotiques.

  A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

  - choisir et réaliser la mise en posture chirurgicale au regard de la voie d'abord ;
  - identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives ;
  - choisir et réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité ;
  - choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne ;
  - identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire ;
  - anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition ;
  - identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives ;
  - mettre en œuvre les techniques d'aspiration ;
  - mettre en œuvre les techniques de l'hémostase ;
  - mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux ;
  - mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction ;
  - mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable ;
  - réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère ;
  - appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives.

- **UE Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire 5 ECTS**
  Cet enseignement est destiné à apporter les connaissances requises sur le programme opératoire, la coordination des activités de soins en salle d'intervention et la gestion des dispositifs médicaux, dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques. Il doit également permettre à l'étudiant de développer son leadership et de comprendre les conditions de coopération et de collaboration avec les différents secteurs interventionnels et la stérilisation.

  A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

  - identifier et répartir les différents rôles (2) et missions de l'infirmier de bloc opératoire ;
  - prévoir l'organisation de son travail en fonction du rôle exercé ;
  - organiser et coordonner les activités de soins dans les salles d'intervention au sein d'une équipe pluri professionnelle, en tenant compte des compétences des professionnels ;
  - organiser et coordonner les activités en lien avec les partenaires intervenants internes ou externes ;
  - organiser et coordonner la continuité du programme opératoire ;
  - développer le travail en coopération entre les différents acteurs ;
  - apporter une expertise professionnelle en service de stérilisation ;

- prioriser les actions en fonction des situations et des urgences ;
- anticiper et gérer des flux de stockage des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques ;
- analyser l'opérationnalité, la fiabilité et la qualité d'un dispositif médical ou d'un équipement.

(2) Au sein du bloc opératoire on entend par rôles ceux de circulant, instrumentiste et assistant de chirurgie.

- **UE Prévention et gestion des risques 14 ECTS**
  Cet enseignement est destiné à apporter les connaissances requises sur :

  - la gestion des risques et la démarche qualité : vigilance, législation, méthodes, outils ;
  - les spécificités liées aux équipements ;
  - les spécificités liées aux DM, DMS, DMR, DMI ;
  - les spécificités liées aux différentes chirurgies ;
  - l'environnement ;
  - l'hygiène hospitalière ;
  - l'épidémiologie et les agents infectieux ;
  - la stérilisation.

  Il doit permettre à l'étudiant de :

  - acquérir et mettre en œuvre la culture de la démarche qualité et de sécurité en lien avec l'environnement de bloc opératoire et les différents rôles de l'IBODE ;
  - s'approprier les bonnes pratiques en matière de qualité et sécurité des soins en favorisant une démarche éco responsable ;
  - identifier le rôle des services prestataires (unité d'hygiène, biomédical, pharmacie…) en interface avec le bloc opératoire ;
  - identifier, analyser et prévenir les risques professionnels.

  A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

  - identifier les risques liés à l'environnement, aux processus interventionnels et aux personnes ;
  - identifier les risques professionnels liés à l'activité ;
  - identifier toute non-conformité ;
  - analyser les risques a priori, a posteriori et les points critiques ;
  - évaluer le degré de gravité des risques ou non-conformités et analyser leurs causes ;
  - déterminer et mettre en œuvre des mesures correctives ;
  - évaluer l'impact des mesures correctives ;
  - concevoir des mesures visant à maîtriser les risques ;
  - mettre en œuvre le signalement et la traçabilité des activités, des non-conformités, des événements indésirables et des actions correctives ;
  - mettre en œuvre les règles de vigilances sanitaires ;
  - apporter des conseils en matière d'application des protocoles d'hygiène et de stérilisation ;
  - contribuer à concevoir des protocoles d'hygiène ;
  - identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation, dans le champ de l'hygiène ;
  - analyser les causes des écarts constatés ;
  - proposer et mettre en œuvre des mesures correctives ;
  - s'assurer de la mise en œuvre et faire respecter les recommandations et la réglementation en matière de règles d'hygiène et d'asepsie.

- **UE Formation, tutorat et développement des compétences 3 ECTS**
  Cet enseignement est destiné à présenter et expliquer :

  - les théories de l'apprentissage et de l'évaluation ;
  - les concepts d'accompagnement, évaluation, compétence… ;
  - les fondamentaux de la pédagogie par les compétences ;
  - les concepts et les enjeux des référentiels de formation.

  Il doit permettre à l'étudiant de :

  - accompagner la réalisation d'un projet de formation en lien avec les objectifs définis ;
  - contribuer au développement de la démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité ;
  - se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.

  A l'issue de cette UE, l'étudiant devra être en capacité de former et d'informer en lien avec l'exercice professionnel d'infirmier en bloc opératoire

- **UE Recherche 8 ECTS**
  Cet enseignement est destiné à présenter et expliquer :

  - les principes et méthodologies de la recherche expérimentale, de la recherche clinique et de l'innovation ;
  - le cadre réglementaire de l'investigation et les bonnes pratiques cliniques ;
  - la méthodologie de recherche bibliographique ;
  - les éléments d'analyse critique de la littérature scientifique et des données existantes ;
  - le traitement et l'analyse de données scientifiques ;
  - l'élaboration d'une question scientifique et d'une hypothèse de travail et la construction d'un protocole de recherche ;
  - les bases de la communication et de la valorisation de la recherche.

- **UE Langue vivante 4 ECTS**
  Cet enseignement est destiné à acquérir les connaissances en anglais médical permettant d'appréhender la lecture d'articles scientifiques dans les domaines d'intervention de l'infirmier en bloc opératoire

- **UE Mémoire 6 ECTS**
  Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire Le mémoire peut ou non être lié au stage. En fonction de leur projet professionnel, les étudiants rédigent un mémoire qui peut s'orienter suivant différents axes :

  - un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature ;
  - une analyse de pratiques professionnelles ;
  - un mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé ;
  - un mémoire de recherche

- **UE Analyse de pratique professionnelles 4 ECTS**
  Cet enseignement est destiné à :

  - faire connaître les règles de déontologie et les principes d'éthique liés à l'exercice professionnel en bloc opératoire ;
  - faire connaître les principes juridiques de l'exercice professionnel en bloc opératoire ;

- développer une approche éthique et réflexive dans les soins infirmiers bloc opératoire ;
- faire connaitre les bases de l'économie de la Santé, de la sociologie des organisations appliquées au bloc opératoire ;
- faire connaitre les grands principes de santé publique ;
- identifier le rôle de l'IBODE dans la gestion économique de l'activité chirurgicale ;
- comprendre et expliquer les principes de l'évaluation des systèmes de santé ;
- apprendre à maîtriser les principes de l'évaluation des pratiques professionnelles.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra être en capacité d'analyser, d'évaluer et d'améliorer ses pratiques professionnelles

3.2.3 Objectifs des Unités d'Enseignements cliniques

UE périodes de formation en milieu professionnel 47 ECTS

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des IBODE.

Sur l'ensemble de la formation, les stages permettent d'acquérir les 9 compétences et de valider les 5 blocs de compétences du référentiel de certification.

Le parcours, composé de 47 semaines de stage dont 4 semaines de stage recherche doit permettre d'aborder :

- la chirurgie à tous les âges de la vie,
- la chirurgie conventionnelle et ambulatoire,
- la chirurgie endoscopique,
- la chirurgie en radiologie interventionnelle,
- la programmation opératoire,

D'explorer les différents rôles de l'IBODE (assistant chirurgical, instrumentiste, circulant) dans les différents temps vasculaires, septiques, aseptiques et prothétiques, urgences, de découvrir les évolutions liées au développement des nouvelles technologies et notamment l'essor de la chirurgie robotique.

26 semaines de stage sont réalisées obligatoirement dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés suivants :

- Hygiène, stérilisation, radiologie interventionnelle, Endoscopie,
- Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle et ambulatoire,
- Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle et ambulatoire (un minimum de 8 semaines est réalisé dans les deux derniers secteurs).

6 semaines de stage permettent d'appréhender les actes et activités en lien avec la compétence 3 dans la spécialité choisie par l'étudiant.
Les 17 semaines de stages restantes sont réalisées dans des lieux choisis en concertation avec l'équipe

pédagogique, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, de ses expériences, du travail de mémoire réalisé, des compétences restant à développer et du projet pédagogique de l'école.

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement.

Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent la validation totale ou partielle des compétences et renseignent la feuille d'évaluation par une argumentation précise et factuelle.

L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures…), sa progression et ses acquis.

La feuille d'évaluation permet de mesurer la progression de l'étudiant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs en référence au référentiel de compétences annexe II.

Spécificités du stage « RECHERCHE » :
Le stage « recherche » peut se dérouler au cours des quatre semestres, de préférence au cours du deuxième et du troisième semestre, correspondant à la réalisation des UE Recherche.

Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique (mais les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus) et d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des hypothèses de résultats.

Dès lors, toute recherche labellisée, qu'elle soit biomédicale, translationnelle ou de sciences humaines, sociales, juridiques et de l'ingénieur peut être l'objet du stage.

Les recherches ayant une « validation » sous forme par exemple d'un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) ou d'un programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) sont à privilégier.

L'implication dans la recherche peut se situer à tous les niveaux de la recherche : conception du projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse et exploitation des résultats de celle-ci. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche.

Objectifs :
1. Prendre connaissance et comprendre l'ensemble de la démarche de la recherche :

- prendre connaissance et comprendre le protocole en cours ;
- pré-requis de la recherche : analyse bibliographique ;
- objectifs de la recherche ;
- méthodes utilisées (éventuellement discuter d'autres méthodes qui auraient pu être utilisées) ;
- problèmes qui se sont posés : techniques, méthodologiques, éthiques… ;
- importance des résultats escomptés sur la pratique, envisager des hypothèses de résultats si étude non terminée ;
- notion de gradation de l'importance d'une recherche au sein de la recherche en général ;
- être capable de définir ce que cette démarche de recherche a apporté à son approche professionnelle.

2. Participer à une étape d'un protocole de recherche

3-3 Le projet d'enseignement

3-3-1 Les projets prévisionnels d'enseignement en master 1.

Légende :
ED = enseignements dirigés
LAC = laboratoire d'apprentissage clinique

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.01. S1 : SCIENCES INFIRMIERES ET BLOC OPERATOIRE
SEMESTRE1 ECTS 3
COMPETENCE 1 : Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et /ou thérapeutique

CM -ED = 60 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS Qualification	DUREE
ED-Accueil et présentation du projet de formation et du livret pédagogique	Formateur IBODE	04:00
CM-Concepts en sciences infirmières	Formateur IBODE	02:00
CM-Psychologie de : la douleur, la prise en charge de la douleur,	Dr LOPEZ Sandrine	02:00
CM-Raisonnement clinique au bloc méthodes	Formateur IBODE	06:00
CM- Analyse de situation clinique méthodologie	Formateur IBODE	04:00
ED - Analyses de situation clinique	Formateur IBODE	06:00
ED- Raisonnement clinique	Formateur IBODE	06:00
CM-ED Processus EBN et raisonnement clinique IBODE Méthode de recherche bibliographique Introduction à la LCA Référencement bibliographique et introduction à Zotero	DEBOUT Christophe	07 :00
ED-Retour de stage d'observation et démarche de soins	Formateur IBODE	06:00
CM-La visite préopératoire / le parcours patient / Conduite d'entretien	Formateur IBODE	02:00
CM- Anthropologie du corps et Atteinte chirurgicale du corps, Représentations sociales de la mort et de la douleurs en lien avec le bloc opératoire, Plantes et blocs opératoire: approche culturel du soins et de la maladie.	SAVRIAMA Stéphane	09:00
ED- Les enfants et la chirurgie	Formateur IBODE	03:00
CM-ED-Techniques de communication	RIVOALEN Nathalie	06:00
ED - Outils informatiques Word/ PPT/Excel	SIOCHE Gabrielle	09:00
ED- Travail en groupe sur l'analyse de situation pour évaluation l'UE 1.01.01 couplée avec l'UE 1.02. S1, Partie 1	Formateur IBODE	02:00
Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique de l'UE 1.01.01couplée avec l'UE 1.02. S1. Partie 2	Formateur IBODE	01:00

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.01. S2 : SCIENCES INFIRMIERES ET BLOC OPERATOIRE
SEMESTRE2 ECTS 2
COMPETENCE 1 : Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et /ou thérapeutique

CM -ED = 34 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM-Répercussions psychosociologiques de l'intervention chirurgicale sur la personne opérée: chirurgie conventionnelle et ambulatoire	Mme KREDER Psychologue	04:00
CM- La psychologie du stress, de la souffrance, de la peur	Mme KREDER Psychologue	04:00
CM- ED - Communication - PNL	RIVOALEN Nathalie	04:00

ED - Communication auprès du public	Formateur IBODE	06:00
ED - Communication professionnelle	Formateur IBODE	06:00
CM – ED Communication en milieu fermé	Formateur IBODE	04:00
Evaluation en situation simulée	Formateur IBODE	04:00

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.02.S1 : SCIENCES MEDICOCHIRURGICALES
SEMESTRE 1 ECTS 8
COMPETENCE 2 : Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
CM -ED = 160 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ANESTHESIE		
CM- Principes de l'anesthésie, règlementation en matière de sécurité anesthésique : - Consultations, bilan, classifications ASA…	BOURSIER Catherine	03:00
CM- Les différents types d'anesthésie chez l'adulte (indications, contre-indications,) : Anesthésie générale, locorégionale, sédation, surveillance	KERKENI Otman	04:00
CM- Les anesthésiques locaux et leur toxicité.	Dr LOPEZ Sandrine	02:00
CM- Urgences chirurgicales : estomac plein…	KERKENI Otman	02:00
CM- Communication soignante, l'anesthésie sous hypnose, rôle de l'IBODE	KERKENI Otman	03:00
CM- La prise en charge anesthésique de l'enfant	VERDIER Laurent	02:00
CM- Produits utilisés en anesthésie : indications et risques (anesthésie locaux, anesthésiques, antalgiques)	ZARYAH Hassan	03:00
CM- Réveil et ses complications, la salle de surveillance post interventionnelle	ZARYAH Hassan	01:00
IMAGERIE MEDICALE		
CM-Radioprotection professionnels- Imagerie médicale: – Les grands principes de l'imagerie médicale – Repères anatomiques en imagerie médicale	MAILLY Vivian	05:00
CM- Radioprotection patients	MAILLY Vivian	08:00
CHIRURGIE DIGESTIVE		
CM- Prise en charge stomathérapeute.	HONORINE Alexandra BARET Amandine	01:00
CM- Chirurgie de l'œsophage et de l'estomac	JEAN Frédéric	03:00
CM- Chirurgie du grêle et du colon	JEAN Frédéric	03:00
CM- Chirurgie du rectum	JEAN Frédéric	02:00
CM- Anatomie descriptive et topographique en chirurgie abdominale	GIUDICELLI Xavier	04:00
CM- Chirurgie de la paroi Urgences : appendicite, péritonite, splénectomie.	GIUDICELLI Xavier	04:00
CM- Chirurgie du pancréas	GIUDICELLI Xavier	03:00
CM- Principes généraux de la chirurgie carcinologique et rôle de l'IBODE	GIUDICELLI Xavier	03:00
CM- Chirurgie Bariatrique	COUEFFE - EICHWALD Xaviera	04:00
CHIRURGIE OSTEO ARTICULAIRE		
CM- Anatomie descriptive et topographique en ostéo-articulaire	CADENNES Adrien J-Baptiste	03:00
CM- Chirurgie de la main et la chirurgie avant-bras et poignet traumatique	KRAUSSE THOMAS	04:00
CM- Fracture : Généralités, physiologie de l'ossification, principes de consolidation, mise en place d'une immobilisation	MAILLOT Cédric	03:00
CM- Bases en ostéosynthèse	MAILLOT Cédric	03:00
CM-Chirurgie diaphysaire- fémorale	MAILLOT Cédric	03:00
CM- Chirurgie de la diaphyse tibiale et fémorale	MAILLOT Cédric	03:00
CM- Cheville traumatique fracture bi malléolaire, astragale, calcanéum, hallux valgus,	MAILLOT Cédric	03:00

CHIRURGIE UROLOGIQUE		
CM- Anatomie descriptive et topographique en chirurgie urologique et prostatique et la chirurgie de la lithiase.	NGAM-BA Marie	02:00
CM- La chirurgie de la vessie et des uretères	NGAM-BA Marie	02:00
CM- La chirurgie de la prostate, traitement de l'incontinence	NGAM-BA Marie	03:00
CM- La chirurgie de la verge, testicules et cordon et les urgences en urologie	NGAM-BA Marie	03:00
CM-Compétence IBODE en urologie : prostatectomie sous robot	LE BORGNE Julia	03:00
CHIRURGIE INFANTILE		
CM- Chirurgie infantile	SUPLY ETIENNE	07:00
CM-Chirurgie plastique infantile : fentes labiales et palatines Brulures et séquelles plastiques pédiatrique	FIEVET Lucile	02:00
CM- Chirurgie viscéral infantile	SAUVAT Frédérique	06:00
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE		
CM- Anatomie descriptive et topographique en chirurgie gynécologique chirurgie de l'utérus : hystérectomie hystéroscopie, curetage	TRAN Phuong Lien	04:00
CM- Cancer utérin et du col ; chirurgie du sein et reconstruction Césarienne	TRAN Phuong Lien	04:00
CM - Les traumatismes vulvaires, les IVG, conisation, stérilisation tubaire, cerclage	BOUKERROU Malik	04:00
SPECIFICITE DE LA CHIRURGIE ET PHARMACOLOGIE		
CM- Principes et temps chirurgicaux pour l'IBODE	Formateur IBODE	04:00
ED- Instruments chirurgicaux : Bistouri, pinces à disséquer, ciseaux	Formateur IBODE	02:00
CM- Colles biologiques au bloc	Formateur IBODE	03:00
ED- Analyse Cas clinique en chirurgie digestive - travail individuel	Formateur IBODE	02:00
CM-Les instruments chirurgicaux : les écarteurs en chirurgie viscérale	Formateur IBODE	02:00
CM-Compétences IBODE en urologie -	Formateur IBODE	02:00
ED-Instruments chirurgicaux et compétence IBODE en urologie	Formateur IBODE	02:00
ED- Cas clinique	Formateur IBODE	04:00
ED- Présentation orale de 2 fiches techniques d'intervention	Formateur IBODE	01:00
ED- Travail en groupe sur une analyse de situation pour évaluation de l'UE 1.02. S1couplée avec l'UE 1.01. S1, partie 1	Formateur IBODE	02:00
Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.01. S1. PARTIE 2	Formateur IBODE	02:00

BLOC 1 – PRISE EN SOINS ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SOINS EN LIEN AVEC DES ACTES INVASIFS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET/OU THERAPEUTIQUE

UE1.02.S2 : SCIENCES MEDICOCHIRURGICALES
SEMESTRE 1 ECTS 5
COMPETENCE 2 : Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
CM-ED = 85 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
NEUROCHIRURGIE		
CM- Chirurgie du rachis	BANOR Tania	06:00
CM- Anatomie descriptive et topographique en neurochirurgie	Dr DOE Karl	02:00
CM- Installations particulières Tumeurs du cerveau, de l'hypophyse et de la fosse postérieure	Dr LEMAISTRE Guillaume	02:00
CM- Voies d'abord en neurochirurgie	Dr DOE Karl	01:00
CM-Chirurgie rachidienne et médullaire (arthrodèse, ant et post, traumato, tumeur)	Dr FREPPEL Sébastien	06:00
CM-Traumatismes crâniens : hématomes extra et sous duraux	Dr DOE Karl	02:00
CM- Anévrysmes crâniens / adénomes hypophysaires	Dr DOE Karl	02:00
CM- Hydrocéphalies	Dr DOE Karl	01:00
CHIRURGIE UROLOGIQUE		

CM- Chirurgie du rein	NGAM-BA Marie	02:00
CM- Chirurgie de la surrénales	NGAM-BA Marie	02:00
CHIRURGIE VASCULAIRE		
CM- Rappel anatomique -grands principes en chirurgie vasculaires : gestes communs à toute intervention	RADOUX Jean-Michel	03:00
CM- Les urgences en chirurgie vasculaire - chirurgie des membres supérieures des accès vasculaires	RADOUX Jean-Michel	03:00
ED-Travail sur des situations cliniques en chirurgie vasculaire	RADOUX Jean-Michel	00:30
CM- La chirurgie de l'aorte abdominale et troncs viscéraux-chirurgie des artères cervicales	RADOUX Jean-Michel	02:30
CM-Chirurgie vasculaire	RADOUX Jean-Michel	02:30
CHIRURGIE THORACIQUE		
CM- Chirurgie pulmonaire	HUBERT Chloé	08:00
CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE et ORL		
CM- Rappel anatomique de l'œil - les urgences traumatiques en OPH, Chirurgie de la cataracte	RANDON Matthieu	02:00
CM- Chirurgie de la rétine -glaucome - myopie- greffe de cornée Strabisme - ptérygion - chalazion - tarsorraphie -DCR	RANDON Matthieu	03:30
CM- Les grands principes en chirurgie maxillo faciale, Les dysharmonies maxillo-mandibullaires, la traumatologie tumeur de la bouche - reconstructions en maxillo faciale	ROUGEOT Amélie	04:00
CHIRURGIE VISCERALE		
CM- Chirurgie hépatique et des voies biliaires hybride	ZEMOUR Johanna	04:00
PLAIE ET CICATRISATION		
CM- Différentes méthode de cicatrisation des plaies	POTHIN Martine	03:00
CM-ED- VAC thérapie et bloc opératoire	POTHIN Martine	03:00
Evaluation écrite des connaissances individuelles UE 01.02.S2	Formateur IBODE	03:30

BLOC 3 – ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS, DE LA DEMARCHE QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

UE 3.01.S1 : COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS LIEES AUX PROCESSUS PERI-OPERATOIRE, PRE, PER et POST-OPERATOIRE.

SEMESTRE 1 ECTS 3

COMPETENCE 4 : Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire

CM-ED = 60 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ED- Représentation fonction IBODE	Formateur IBODE	13:00
CM- Organisation des blocs opératoires	Formateur IBODE	03:00
CM- Sutures et ligatures : générateurs haute fréquence	Formateur IBODE	04:00
ED- Information radioprotection - généralités sur les fonctions de l'IBODE	Formateur IBODE	02:00
CM- Mode d'hospitalisation : chirurgie ambulatoire	LOPEZ Sandrine	02:00
CM- Modalités de prise en charge: récupération améliorée après chirurgie (R.A.A.C), la méthode du «fast track» …	MARTELLOTTO Sophie	02:00
PS- Fonction IBODE : rôle circulante et instrumentiste au LAC	Formateur IBODE	04:00
CM- Les équipes au bloc opératoire - travail en équipe	Formateur IBODE	02:00
CM- Organisation	Formateur IBODE	05:00
CM- Fonction de coordonnateur RAAC	HONORINE Alexandra BARET Amandine	01:00
CM- Fonction du régulateur au bloc opératoire	CARO Juanita	03:00
CM- Fonction de Logisticien au bloc	NICOLE Jeremy	02:00
CM- Base de la sociologie des organisations	Formateur IBODE	02:00
CM- ED Santé et sécurité au travail	Formateur IBODE	06:00
CM- Gestion des équipes multiples et posture du médecin régulateur	CUVELIER Antoine	02:00
Evaluation des connaissances en individuel	Formateur IBODE	02:00

BLOC 3 – ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS, DE LA DEMARCHE QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

UE 3.01.S2 : COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS LIEES AUX PROCESSUS PERI-OPERATOIRE, PRE, PER et POST-OPERATOIRE.

SEMESTRE 2 ECTS 2

COMPETENCE 4 : Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire

CM-ED = 34 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Sécurité informatique - cyber sécurité à l'hôpital gestion informatisée au bloc opératoire programmation opératoire informatisé	GONTIER Jérôme	03:00
CM- Les marchés publics - la fonction achat	Formateur IBODE	02:00
CM- Marchés publics : élaboration d'un CCTP	Formateur IBODE	02:00
ED- Travail de recherches en groupe sur Les marchés publics - la fonction achat -Recueil des besoins-	Formateur IBODE	08:00
ED- Analyse de situation en individuelle	Formateur IBODE	02:00
CM- Droits des usagers	NAJAFALY Mounir Raza	02:30
CM- Evolution du fonctionnement et de l'organisation des établissements de santé et des plans d'urgence	NAJAFALY Mounir Raza	02:30
CM- Gestion financière du bloc opératoire	PAYET Cyrielle CHEN CHOW SIT Patrick	04:00
CM- Santé et sécurité au travail. prévention des TMS et l'ergonomie au travail.	PIOGER Isabelle	04:00

Analyse d'une situation clinique en groupe et présentation orale	Formateur IBODE	04:00

BLOC 3 – ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS, DE LA DEMARCHE QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

UE 3.02.S1 PREVENTION ET GESTION DES RISQUES
SEMESTRE 1 ECTS 9

COMPETENCE 5 : Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

COMPETENCE 6 : Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

CM-ED = 180 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Stérilisation à l'hôpital Définition et généralités	BAILLY Mégane	02:00
CM- Procédés de stérilisation : stérilisation par la vapeur d'eau saturée – test en routine et contrôles – autres méthodes de stérilisation	BAILLY Mégane	04:00
CM- Entretien des matériels thermosensibles et développement durable	BAILLY Mégane	03:00
ED - Etude de situation clinique en stérilisation	BAILLY Mégane	02:00
CM- Risques infectieux liés à l'air au bloc opératoire et secteurs interventionnels: Les contrôles , principes architecturaux (les circuits, les flux, les choix des revêtements…) les tenues au bloc opératoire, prélèvement environnement , principes d'asepsie progressive	BLERIOT Audrey Céline	08:00
CM- Hygiène et asepsie au bloc opératoire : risques infectieux liés à l'eau	BLERIOT Audrey Céline	04:00
CM- Bionettoyage + Méthodologie de la rédaction d'une procédure d'hygiène + déchets	BLERIOT Audrey Céline	04:00
ED- Intégration des savoirs théoriques : visite de la centrale de traitement de l'air, unité de blanchisserie, unité de chaufferie (traitement de l'eau, gestion des déchets anatomiques (morgue)	BLERIOT Audrey Céline	04:00
ED- Friction chirurgicale des mains + prélèvement cutanée au LAC.	BLERIOT Audrey Céline	01:30
CM- Bactériologie : Lecture et interprétation des prélèvements des mains	BLERIOT Audrey Céline	01:00
CM- Matériovigilance	CONY Philippe	02:00
CM- Générateur haute fréquence théorie et pratique	DE LA HOGUE ET GUEZE MEDICAL	04:00
CM-ED- Modalités de prélèvement en anatomo-pathologie + visite du laboratoire d'anatomopathologie (en demi groupe)	DHOOTUN COOREVITS Noëlline	02:00
CM- Stérilisation : Cadre règlementaire, historique, instances françaises et européennes Rappel sur les agents infectieux- Bonnes pratiques en pharmacie hospitalière Différents procédés de stérilisation : Stérilisation à la vapeur d'eau -Stérilisation à basse température	DIBLAR David	04:00
CM- Instruments (charte de qualité, matériau, maintenance), les containers)	DIBLAR David	04:00
CM- Circuit des DM réutilisables et à usage unique: Etiquetage, traçabilité, dossiers de stérilisation, stockage, péremption - Risques ATNC	DIBLAR David	03:00
ED- Intégration des savoirs en stérilisation au CHOR	DIBLAR David	04:00
CM- Précautions standards précautions complémentaires	FAILLA Valérie	04:00
CM- Prévention Infection du site opératoire Préparation cutanée de l'opéré, Mesures d'isolement au bloc opératoire	FAILLA Valérie	04:00
CM- Lavage des mains (théorie), SHA-ATS - hygiène des mains	FAILLA Valérie	01:30
CM- Gestion des risques à priori : visite de risques…	FAILLA Valérie	02:00
ED- Visite d'un bloc opératoire	FAILLA Valérie	01:00
ED- Gestion des risques à priori au bloc	Formateur IBODE	03:00
CM- Techniques stériles	Formateur IBODE	03:00
ED- Auto-sutures en chirurgie	Formateur IBODE	04:00
ED- Eclairage opératoire et table d'opération	Formateur IBODE	06:00
ED-Travaux de groupe AUDIT sur la gestion des risques	Formateur IBODE	13:00
ED-Les traçabilités au bloc opératoire	Formateur IBODE	05:00
CM- Check List sécurité patient	Formateur IBODE	02:00
CM- Sutures	Formateur IBODE	03:00
CM- Générateur à ultrason	Formateur IBODE	02:00
ED- Préventions de rétention de DM : Compte des compresses	Formateur IBODE	02:00
ED - L'électrochirurgie	Formateur IBODE	03:00
ED- Risque d'erreur de coté	Formateur IBODE	01:00
ED- Risque physique, chimique... au bloc opératoire	Formateur IBODE	02:00
CM- Laser	Formateur IBODE	01:00
CM-ED Organisation d'une table d'instrumentation	Formateur IBODE	06:00

CM- Epidémiologie et statistique / prévalence incidence	LIGNEREUX-GOMARD Anne	04:00
CM - Parasitologie, virologie, mycologie, prion, agents transmissibles	LIGNEREUX-GOMARD Anne	04:00
CM - Politique Antibioprophylaxie/ BMR /BHR/bactéries pouvoir pathogène	LIGNEREUX-GOMARD Anne	04:00
CM- Pré analytique : Les modalités de prélèvement les contrôles bactériologiques + visite du laboratoire de bactériologie	PICARD Miguel	03 :00
CM- Concepts de la qualité et gestion des risques au bloc opératoire (risques associés aux soins, risques environnementaux et techniques…)	Ingénieur qualité	05:30
CM- Gestion des risques	Ingénieur qualité	02:00
CM- Management des risques a priori : cartographies, analyse par processus, plans d'actions, suivi des actions	Ingénieur qualité	04:00
CM- Certification	Ingénieur qualité	02:00
ED- Echange sur les pratiques	Ingénieur qualité	02:00
ED- Pratiques stériles : habillage gantage	TREBERN Solena	02:00
CM- Méthodologie de l'audit et choix des thèmes	SIMAC Catherine	02:00
ED- Supervision de l'AUDIT	SIMAC Catherine	04:00
ED- Compétences IBODE mobilisation de C1-4-5-6(AU LAC)	IBODE	02:00
ED- INFORMATIQUE Prise en main du logiciel d'enquête SPHINX : Élaboration des questionnaires et mise en forme	VINEL Sébastien Jean André	04:00
Evaluation : présentation orale d'un audit réalisé en groupe lors du stage 2. Partie 1	Formateur IBODE	02:00
Evaluation écrite individuelle d'une analyse d'une situation clinique. Partie 2	Formateur IBODE	02:00

BLOC 3 – ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS, DE LA DEMARCHE QUALITE ET PREVENTION DES RISQUES DANS LES SECTEURS INTERVENTIONNELS ET SECTEURS ASSOCIES

"UE 3.02.S2 PREVENTION ET GESTION DES RISQUES
SEMESTRE 2 ECTS 5

COMPETENCE 5 : Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

COMPETENCE 6 : Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

CM-ED- = 85 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Généralités, conséquences et cout des IN, Organisation CEPIAS et tableaux de bord...	AVRIL Catherine	02:00
CM-ED Vidéo endoscopie	DO ROSARIO Paulo	03:00
CM- Architecture du bloc - sécurité électrique au bloc	DROGUET Jérôme	04:00
ED- Les sutures	HUBERT Chloé	04:00
ED- Compétences IBODE en ostéo-articulaire	Formateur IBODE	02:00
ED- Formation pratique Imagerie médicale - utilisation de l'amplificateur de brillance au bloc opératoire	LIETARD Laurent	04:00
CM- Radioprotection patient	MAILLY Vivian	02:00
ED- Risques liés au laser	Formateur IBODE	02:00
ED- DM en endo-vasculaire = travaux de groupe	Formateur IBODE	06:00
ED- Restitution td gestion des risques : analyse des risques à postériori	Formateur IBODE	01:30
ED- Drainages	Formateur IBODE	02:00
ED- Gestion des risques : restitution sur le risque d'erreur	Formateur IBODE	01:00
ED- Anesthésie : Les répercussions physiologiques des postures chirurgicales	Formateur IBODE	04:00
ED- Les produits de contraste : travail individuel	Formateur IBODE	01:30
ED- Compétences IBODE dans la prévention et gestion des risques en ostéo-articulaire. Cas pratique : enclouage centromédullaire	Formateur IBODE	07:00
ED- Le robot en chirurgie e-learning	Formateur IBODE	02:00
ED compétences IBODE : thyroïdectomie totale - OVT chirurgie du genou	Formateur IBODE	04:00
ED- Gestion des risques mini cas	Formateur IBODE	02:00
ED- Cas concret gestion des risques en groupe	Formateur IBODE	05:00
ED- Suture : point simple pour les IDE	Formateur IBODE	01:00
ED- Temps de révision dirigé	Formateur IBODE	03:00
ED- Travail sur la gestion du stress, le burnout et la négociation au travail	Formateur IBODE	03:00
ED- Colles biologiques = applications pratiques	Formateur IBODE COLOMER	02:00
ED- Santé et sécurité au travail. prévention des TMS et l'ergonomie au travail.	PIOGER Isabelle	11:00
ED- Compétence IBODE en chirurgie viscérale= mise en situation hernie inguinale au LAC (en demi groupe)	TREBERN Soléna	02:00

CM- Chirurgie miniinvasive : la robotique : rôle de l'IBODE (Visio)	VIVIER Romain LEHIANY Martine	03:00
ED- Travail en groupe sur une analyse de situation pour évaluation de l'UE 3.02.S2 couplée avec l'UE 5.04.S2.	Formateur IBODE	02:00

BLOC 5 –VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHES D'AMELIORATION DES PRATIQUES

UE 5.01.S2 RECHERCHE
SEMESTRE 2 ECTS 4

COMPETENCE 8 : rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

CM – ED = 68 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Méthodologie de recherche cours 1 : la phase conceptuelle de l'étude	C. DEBOUT	07:00
CM- Méthodologie de recherche 2 : la phase méthodologique de l'étude	C. DEBOUT	07:00
ED- Séminaire 1 (formatif) : présentation de la phase conceptuelle avec trame PPT fournie	C. DEBOUT	07:00
ED- Séminaire2 : évaluation UE : écrit et oral : consignes et grille	C. DEBOUT	07:00
ED- Suivi des travaux	Formateur CDS IBODE	12 :00
ED- Recherche = présentation des thèmes	Formateur CDS IBODE	02:00
ED- Suivi de l'avancée de la phase conceptuelle d'un projet de recherche	Formateur CDS IBODE	07:00
ED- Finalisation de la phase conceptuelle et de la question de recherche	Formateur CDS IBODE	09:00
ED- Travaux de groupe sur la recherche	Formateur CDS IBODE	07:00
ED- Formalisation présentation PPT références bibliographique	Formateur CDS IBODE	02:00
ED- Travail individuel	Formateur CDS IBODE	02:00
ED-Formalisation recherche	Formateur CDS IBODE	02:00
CM- Statistiques appliquées à la recherche	KASSIR Maissa	05:00

BLOC 5 –VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHES D'AMELIORATION DES PRATIQUES

UE 5.02.S1 LANGUE VIVANTE
SEMESTRE 1 ECTS 1

COMPETENCE 8 : rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

CM – ED = 15 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ED- Anglais médical E-learning	MISCHOOL	15

BLOC 5 –VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHES D'AMELIORATION DES PRATIQUES

UE 5.02.S2 LANGUE VIVANTE
SEMESTRE 2 ECTS 1

COMPETENCE 8 : rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

CM – ED = 15 H

INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
ED- Anglais médical E-learning	MISCHOOL	15

BLOC 5 –VEILLE PROFESSIONNELLE, TRAVAUX DE RECHERCHE ET CONDUITE DE DEMARCHES D'AMELIORATION DES PRATIQUES		
UE 5.04.S2 ANALYSE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLES **SEMESTRE 2 ECTS 2** **COMPETENCE 9 :** évaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques règlementaire		
CM – ED- = 34 H		
INTITULE DU COURS	INTERVENANTS	DUREE
CM- Rôle des instances spécifiques du bloc	FMARIAMON	06:00
CM- Code de déontologie infirmière	Formateur IBODE	02:00
CM- Analyse des pratiques professionnelles	Formateur IBODE	04:00
CM- bioéthique appliquée au bloc opératoire	SAVRIAMA Stéphane	03:00
CM- Règlementation des activités lors des situations particulières en bloc opératoire: décès sur table, enquêtes balistiques, signalements,	BERTHEZENE Jean Marie	03:00
PS- Analyse de pratique suite à une pratique simulée de chirurgie du rachis	GEORGER Elodie	04:00
CM- Droits et obligations - responsabilités	NAJAFALY Mounir Raza	04:00
ED- Travail en groupe sur une analyse de situation pour évaluation de l'UE 5.04.S2.de couplée avec l'UE 3.02.S2	Formateur IBODE	02:00

3-2-2 Calendrier des évaluations

SEMESTRE 1 M1		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
Semaine du 11 décembre 2023	UE 1.01.S1 - Sciences infirmières et bloc opératoire	PARTIE 1 : Analyse de situation clinique en groupe restreint couplé avec l'UE 1.02.S1.
Semaine du 5 février 2024 1 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.02. S1.
Semaine du 18 décembre 2023	UE 1.02.S1 - Sciences médico-chirurgicales	PARTIE 1 : Analyse de situation clinique en groupe restreint couplé avec l'UE 1.01. S1.
Semaine du 5 février 2024 2 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une situation clinique couplé avec l'UE 1.01. S1.
Semaine du 11 décembre 2023 2 heures	UE 3.01.S1 - Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	Evaluation des connaissances en individuel
Semaine du 5 février 2024	UE 3.02.S1 - Prévention et gestion des risques	PARTIE 1 : Rendu de dossier et présentation orale d'un audit réalisé lors du stage 2. En groupe restreint.
Semaine du 18 décembre 2023 2 heures		PARTIE 2 : Evaluation écrite individuelle d'une analyse d'une situation clinique.
Semaine du 05 février 2024	UE 5.02.S1 - Langue vivante	Contrôle continue en e Learning
SEMESTRE 2 M1		
Dates et durée	**Unités d'enseignement évaluées**	**Mode évaluation**
Semaine du 22 avril 2024 20 minutes	UE 1.01.S2 - Sciences infirmières et bloc opératoire	Evaluation en situation simulée
Semaine du 29 avril 3 heures 30	UE 1.02.S2 - Sciences médico-chirurgicales	Evaluation écrite des connaissances individuelles
Semaine du 29 avril 2024	UE 3.01.S2- Coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	Analyse d'une situation clinique en groupe et présentation orale
Semaine du 29 avril 2024	UE 3.02.S2 - Prévention et gestion des risques	Travail écrit individuel à partir d'une situation de stage couplé avec l'UE 5.04.S2.
Semaine du 29 avril 2024	UE 5.01.S2 - Recherche	Rendu et exposé oral d'une rédaction d'une note de recherche référencée
Semaine du 24 juin 2024	UE 5.02.S2 - Langue vivante	Contrôle continue en e Learning
Semaine du 29 avril 2024	UE 5.04.S2 - Analyse de pratique professionnelles	Rendu Travail écrit individuel à partir d'une situation de stage couplé avec l'UE 3.02.S2.
Semaine du 20 mai 2024	UE 6.	Rendu de travail en binôme sur un thème des JNEP et présentation orale

3-4 Formation clinique

Rappel de la réglementation
Selon l'art 20 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, la formation en milieu professionnel comprend 47 semaines de stage. Cet enseignement correspond à 47 ECTS de 35 heures soit un total de 1645 heures. La participation de l'étudiant est obligatoire.

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des IBODE.
Sur l'ensemble de la formation, les stages permettent d'acquérir les 9 compétences et de valider les 5 blocs de compétences du référentiel de certification.

Le parcours de formation clinique, dont 4 semaines de stage recherche, doit permettre d'aborder :
- la chirurgie à tous les âges de la vie,
- la chirurgie conventionnelle et ambulatoire,
- la chirurgie endoscopique,
- la chirurgie en radiologie interventionnelle,
- la programmation opératoire.

D'explorer les différents rôles de l'IBODE (assistant chirurgical, instrumentiste, circulant) dans les différents temps vasculaires, septiques, aseptiques et prothétiques, urgences, de découvrir les évolutions liées au développement des nouvelles technologies et notamment l'essor de la chirurgie robotique.

Le parcours de formation clinique est composé de 26 ECTS consacrés à des disciplines obligatoires et 17 ECTS qui sont à programmer en fonction du projet professionnel de l'étudiant en concertation avec l'équipe pédagogique.

Les disciplines obligatoires décrites dans le référentiel de formation, soit 26 semaines de stages, sont obligatoirement réalisées dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés suivants :
- Chirurgie ostéo-articulaire conventionnelle et ambulatoire (minimum 8 semaines)
- Chirurgie viscérale conventionnelle et ambulatoire (minimum 8 semaines)
- Stérilisation/ Hygiène / Endoscopie / radiologie interventionnelle (3 semaines)
- Assistance chirurgicale six semaines minimum permettent à l'étudiant de réaliser des missions d'assistant chirurgical en lien avec la compétence 3 de l'IBODE.
- Recherches (4 semaines).

Les terrains de stages sont agréés par le directeur de l'IRIBODE en concertation avec l'université.

Extrait de l'Art. 38. « Une convention de stage est signée quel que soit le lieu de réalisation des périodes de formation en milieu professionnel. »

3-4-1 Guide pour évaluation de stage : mode d'emploi dans l'évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnel (annexe V)

Chaque période de formation en milieu professionnel donne lieu à une évaluation de l'étudiant par le tuteur. Les professionnels du lieu de stage proposent la validation totale ou partielle des compétences et renseignent la feuille d' « évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnel » (en annexe VI du référentiel de formation), par une argumentation précise et factuelle. Pour cela un mode d'emploi, dans le feuillet « évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnel » guide le professionnel pour l'évaluation de stage.

L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures…) ainsi que sa progression et ses acquis.
La feuille d'évaluation permet de mesurer la progression de l'étudiant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs en référence au référentiel de compétences (en annexe II du référentiel de formation).

Les actes et activités en lien avec la compétence 3 sont encadrés et évalués **par le chirurgien**.

En cas de difficulté, un entretien entre le responsable de l'accueil et de l'encadrement, le formateur référent et l'étudiant est préconisé. Son contenu est rapporté aux membres du jury semestriel.

ANNEXE V DE L'ARRETE DU 27 AVRIL 2022

ARRETE NOR : SSAH2210713A- ANNEXE V

EVALUATION DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Nom et prénom de l'apprenant :

Ecole

Date d'entrée en formation :

Période en milieu professionnel :

Lieu :

Dates :

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction :

Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage :

Employeur :

EVALUATION : MODE D'EMPLOI

Ce document est à renseigner pour chaque période en milieu professionnel.

L'évaluation permet **d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent.

Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des **critères d'évaluation.**

Pour chaque critère d'évaluation, le tuteur doit cocher une case : ❑ 0 (= non acquis) / ❑ 1 (= en cours d'acquisition) / ❑ 2 (= acquis) / ❑ 3 (= maîtrisé).
La somme des points est reportée dans la colonne résultat.
Si le critère n'a pas pu être observé dans les activités pratiquées au cours de la période, il n'y a pas de notation et ce critère n'est pas pris en compte dans le total.
Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables multiplié par 3.

236

APPRÉCIATION DE L'APPRENANT PAR LE TUTEUR

Etablie par (nom et prénom du tuteur) :

.....

Appréciation
Points Positifs
Axes d'amélioration

ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par le tuteur)

Pour chaque élément de compétence, vous devez cocher une case (*en vous appuyant sur les critères d'évaluation)* ::

❑ 0 (= non acquis) / ❑ 1 (= en cours d'acquisition) / ❑ 2 (= acquis) / ❑ 3 (= maîtrisé)

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
Bloc 1 : **Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique** ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.***	**1. Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique** ➢ Informer, conseiller les personnes bénéficiant d'une intervention et leur entourage en utilisant des techniques de communication adaptées à la situation d'intervention ➢ Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches ➢ Elaborer une démarche de soin adaptée à la situation d'une personne opérée ➢ Planifier et mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne opérée, à ses besoins et au contexte interventionnel en assurant la continuité des soins	➡ Qualité du recueil des informations liées à la personne, à l'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'identification des risques liés aux caractéristiques de la personne et de l'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 Pertinence et cohérence de la démarche de soin ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Qualité de l'information et du conseil apportés à la personne et son entourage éventuel ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Adaptation du mode de prise en charge en fonction de la nature de l'intervention et des modalités anesthésiques prévues ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**
	2. Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques ➢ Evaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des dispositifs médicaux et de la salle d'opération ➢ Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier circulant selon le type et les modalités d'intervention ➢ Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d''infirmier instrumentiste selon le type et les modalités d'intervention ➢ Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper les étapes de l'intervention et mettre en œuvre les modifications nécessaires pendant la durée de l'intervention ➢ Identifier et mettre en œuvre les outils numériques ou nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision, analyser et prendre en compte les informations apportées par ces outils.	➡ Opérationnalité de l'environnement ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence dans la mise à disposition des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et des produits pharmaceutiques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Préparation de la personne opérée au geste opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre efficiente du rôle de circulant ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre efficiente du rôle d'instrumentiste ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence et conformité de l'utilisation des outils numériques et des nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence dans l'adaptation aux situations imprévues ou d'urgence	Total : … / … **Commentaires :**

	➢ Identifier les situations imprévues dont les situations d'urgence et adapter sa pratique. ➢ Anticiper et mettre en œuvre les actions liées à la fin de l'intervention jusqu'à la prise en charge de la personne en salle de surveillance post-interventionnelle ➢ Organiser la prise en charge des prélèvements en per opératoire et en assurer l'acheminement et la traçabilité	❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité dans la gestion des dispositifs médicaux (textiles, instruments, …) ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité dans la gestion des prélèvements ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Résultat**
Bloc 2 : – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.***	**3. Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne** ➢ Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien ➢ Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives ➢ Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité ➢ Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur ➢ Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire ➢ Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition ➢ Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur ➢ Mettre en œuvre les techniques d'aspiration ➢ Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase ➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux, ➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction	➡ Conformité de la mise en position chirurgicale de la personne au regard de la voie d'abord ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de la mise en place des drains sus-aponévrotiques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de la fermeture de la plaie opératoire sous cutanée et cutanée ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'exposition du champ opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'aspiration du site opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'hémostase ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide aux sutures des organes et des vaisseaux ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à la pose d'un dispositif médical implantable ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'injection d'un produit dans un viscère, une cavité, une artère ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des mesures de prévention des risques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**

	➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable. ➢ Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère ➢ Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives		
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Résultat**
Bloc 3 : Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.***	**4.Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire** ➢ Identifier et répartir les différents rôles et missions de l'infirmier de bloc opératoire ➢ Prévoir l'organisation de son travail en fonction du rôle exercé ➢ Organiser et coordonner les activités de soins dans les salles d'intervention au sein d'une équipe pluri-professionnelle, en tenant compte des compétences des professionnels ➢ Organiser et coordonner les activités en lien avec les partenaires intervenants internes ou externes ➢ Organiser et coordonner la continuité du programme opératoire ➢ Développer le travail en coopération entre les différents acteurs ➢ Apporter une expertise professionnelle en service de stérilisation ➢ Prioriser les actions en fonction des situations et des urgences ➢ Anticiper et gérer des flux de stockage des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques ➢ Analyser l'opérationnalité, la fiabilité et la qualité d'un dispositif médical ou d'un équipement	➡ Identification des différents rôles de l'infirmier de bloc opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Identification et prise en compte du rôle des différents professionnels intervenant dans les secteurs interventionnels et secteurs associés en fonction de la situation ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Cohérence de l'organisation des activités en salle d'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Cohérence de l'organisation du programme opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Efficacité des partenariats internes et externes et de la coopération entre les différents acteurs ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Gestion des stocks des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**

	5. Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques *dans les secteurs interventionnels et secteurs associés* ➡ Identifier les risques liés à l'environnement, aux processus interventionnels et aux personnes ➡ Identifier les risques professionnels liés à l'activité ➡ Identifier toute non-conformité, ➡ Analyser les risques a priori, a posteriori et les points critiques ➡ Evaluer le degré de gravité des risques ou non-conformités et analyser leurs causes ➡ Déterminer et mettre en œuvre des mesures correctives ➡ Evaluer l'impact des mesures correctives ➡ Concevoir des mesures visant à maîtriser les risques ➡ Mettre en œuvre le signalement et la traçabilité des activités, des non-conformités, des événements indésirables et des actions correctives ➡ Mettre en œuvre les règles de vigilances sanitaires	➡ Identification et gestion des situations à risques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Identification et gestion des événements indésirables ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'environnement opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'analyse des risques liés à l'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des dispositifs médicaux et des dispositifs médicaux stériles spécifiques aux situations d'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre d'une gestion documentaire lié à la gestion des risques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'analyse des risques professionnels ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre des veilles sanitaires ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**
	6.Mettre en œuvre, contrôler *et ajuster* la démarche de *gestion* et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés ➡ Apporter des conseils en matière d'application des protocoles d'hygiène et de stérilisation ➡ Contribuer à concevoir des protocoles d'hygiène ➡ Identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation, dans le champ de l'hygiène ➡ Analyser les causes des écarts constatés ➡ Proposer et mettre en œuvre des mesures correctives ➡ S'assurer de la mise en œuvre et faire respecter les recommandations et la réglementation en matière de règles d'hygiène et d'asepsie	➡ Identification et gestion des situations à risque infectieux ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre de l'asepsie progressive au bloc opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre du principe de la marche en avant dans la prise en charge des dispositifs médicaux stériles ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en conformité de l'environnement dans les secteurs interventionnels et secteurs associés ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des dispositifs médicaux stériles ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des comportements humains au bloc opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'analyse des risques professionnels infectieux ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Résultat**

Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences .***	7. Former et informer les professionnels et les apprenants ➡ Organiser l'accueil et l'information d'un apprenant ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure ➡ Evaluer le niveau initial de connaissance et compétence de l'apprenant ➡ Identifier, organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les apprenants ➡ Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux apprenants par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique ➡ Animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels ou futurs professionnels ➡ Evaluer les connaissances et les savoir-faire acquis par les apprenants en lien avec les objectifs ➡ Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité	➡ Pertinence des informations prises en compte ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence des actions conduites ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Cohérence des actions conduites ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Résultat**
Bloc 5 : - Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.***	8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ➡ Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice en bloc opératoire ➡ Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales ➡ Identifier les évolutions scientifiques, techniques et réglementaires ➡ Identifier une problématique et formuler un questionnement ➡ Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet des études et les mettre en œuvre ➡ Confronter les résultats des études à la pratique professionnelle ➡ Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication	➡ Pertinence de la recherche d'informations ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de la méthode de recherche ou d'étude ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'interprétation des données recueillies ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Qualité de la production ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**

	9. Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles *au regard des évolutions techniques et réglementaires* ➢ Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle ➢ Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie et de l'éthique ➢ Argumenter ses choix de pratiques professionnelles ➢ Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels ➢ Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique. ➢ Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer ➢ Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.	➡ Pertinence de l'analyse critique d'une pratique professionnelle au regard de : La réglementation Les bonnes pratiques La déontologie L'éthique L'évolution des sciences et techniques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de la démarche de développement professionnel continu ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**

Nom du tuteur :	Fonction du tuteur : du tuteur :	Signature
	Date et cachet	
Nom de l'apprenant :		Signature de l'apprenant :

GLOSSAIRE

L'adaptation
C'est l'art de faire avec l'environnement. En secteur d'anesthésie-réanimation, la multiplicité des lieux d'exercice et des situations, la complexité des interactions humaines, les évolutions constantes des équilibres physiologiques rendent cette capacité prégnante tout au long de la prise en charge des patients.

L'analyse
L'analyse impose des opérations mentales de fragmentation et de reconstruction des éléments en lien avec le patient, la technique chirurgicale et le type d'anesthésie permet ainsi de donner sens dans le contexte. Il s'agit d'identifier les éléments d'une situation et les liens qui les unissent, de choisir la stratégie et les actions à mettre en œuvre pour une prise en charge la plus appropriée du patient. L'analyse est le préalable à la prise de décision.

L'anticipation
Anticiper c'est prévoir l'évolution des phénomènes avant même qu'ils n'apparaissent. Cela impose de connaître les systèmes et phénomènes dynamiques observables dans le contexte de l'anesthésie. Ainsi l'anticipation permet une gestion prévue et appropriée des situations de soins.

L'autonomie
L'autonomie peut se définir comme la capacité à s'organiser seul, à connaître ses ressources, ses limites, et ses compétences et à s'inscrire dans une logique collégiale et collective. Le professionnel a conscience de son champ d'action, de ses capacités à gérer individuellement la prise en charge d'un patient tout en sachant solliciter les ressources de l'équipe.

La collaboration
C'est la capacité à s'intégrer et coopérer dans une équipe pluridisciplinaire et d'y apporter une contribution efficace. Elle suppose une intentionnalité commune.

L'organisation
Elle est indissociable de la sécurité et de la qualité des soins spécifiques dispensés en anesthésie, l'organisation s'appuie sur la rigueur, la méthode, la logique argumentée.

Le positionnement
C'est la capacité à tenir une position et à agir dans et pour la profession, conformément à ses responsabilités et ses valeurs enrichies par un questionnement constant de ses pratiques professionnelles.

Le savoir être
C'est la mise en œuvre du respect pour le patient, pour les autres et pour soi. Il s'agit de faire preuve d'un comportement qui s'appuie sur une communication appropriée dans un collectif selon des normes admises et une éthique professionnelle. Il est constitutif de la compétence professionnelle.

Le savoir faire
La pratique en bloc opératoire impose la connaissance et la maîtrise de gestes spécifiques à la discipline. Le savoir-faire s'appuie sur l'habileté gestuelle, la dextérité et le respect des procédures.

Le raisonnement clinique
Le raisonnement clinique infirmier peut être considéré comme un processus cognitif (ou intellectuel) (ou mental) donc implicite par laquelle l'infirmier recueille, analyse et synthétise les informations obtenues, les intègre avec les connaissances et les expériences antérieures, et les utilise pour prendre des décisions de diagnostic et de prise en charge.

La réflexivité
La réflexivité est une démarche consistant à observer ses propres mises en situations professionnelles dans toutes leurs dimensions (préparation, ressources, environnement, objectifs, mise en œuvre…) et à les analyser soit dans l'action soit à distance dans le but de comprendre son action et donc d'acquérir de la compétence.

La responsabilité
La responsabilité du professionnel IBODE repose sur la connaissance des limites de son exercice, du champ de responsabilité des autres acteurs du soin ainsi que sur les droits des usagers. Elle intègre aussi la capacité du professionnel à rendre compte de ses activités et à argumenter ses actions.

3-4-2 Les attendus de stages

OBJECTIFS DE STAGE

Avant chaque départ en stage, l'étudiant doit rédiger des objectifs en lien avec le lieu de stage et en lien avec son degré d'acquisition des compétences. Ces objectifs sont vu par le référent formateur et validés par les tuteurs de stage.

VISITE DE STAGE

Le suivi pédagogique par le référent formateur se poursuit lors de la formation clinique par une visite qui est programmée et réalisée par le référent formateur (hormis pour les stages métropole et les stages SHE).

Cette visite a pour but d'accompagner l'étudiant et de développer sa réflexivité sur le terrain. C'est également un temps permettant d'identifier avec l'étudiant les axes d'améliorations afin de progresser dans sa formation clinique.

CONSIGNES DE STAGE

Pour chaque stage des consignes précises seront demandées aux étudiants. Ces consignes peuvent variées d'un stage à l'autre.

ANNEXES

Arrêté du 27 /04/2022 et ses annexes
Règlement intérieur et Charte informatique

ARRETE NOR : SSAH2210713A- ANNEXE V

EVALUATION DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Nom et prénom de l'apprenant :

Ecole

Date d'entrée en formation :

Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage :

Employeur :

Période en milieu professionnel :

Lieu :

Dates :

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction :

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

247

EVALUATION : MODE D'EMPLOI

Ce document est à renseigner pour chaque période en milieu professionnel.

L'évaluation permet **d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent.

Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des **critères d'évaluation.**

Pour chaque critère d'évaluation, le tuteur doit cocher une case : ❑ 0 (= non acquis) / ❑ 1 (= en cours d'acquisition) / ❑ 2 (= acquis) / ❑ 3 (= maîtrisé).
La somme des points est reportée dans la colonne résultat.
Si le critère n'a pas pu être observé dans les activités pratiquées au cours de la période, il n'y a pas de notation et ce critère n'est pas pris en compte dans le total.
Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables multiplié par 3.

APPRÉCIATION DE L'APPRENANT PAR LE TUTEUR

Etablie par (nom et prénom du tuteur) : .....

Appréciation
Points Positifs
Axes d'amélioration

249

ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par le tuteur)

Pour chaque élément de compétence, vous devez cocher une case (*en vous appuyant sur les critères d'évaluation)* ::

❑ 0 (= non acquis) / ❑ 1 (= en cours d'acquisition) / ❑ 2 (= acquis) / ❑ 3 (= maîtrisé)

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
Bloc 1 : **Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique**	**1. Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique** ➢ Informer, conseiller les personnes bénéficiant d'une intervention et leur entourage en utilisant des techniques de communication adaptées à la situation d'intervention ➢ Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches ➢ Elaborer une démarche de soin adaptée à la situation d'une personne opérée ➢ Planifier et mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne opérée, à ses besoins et au contexte interventionnel en assurant la continuité des soins	➡ Qualité du recueil des informations liées à la personne, à l'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'identification des risques liés aux caractéristiques de la personne et de l'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 Pertinence et cohérence de la démarche de soin ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Qualité de l'information et du conseil apportés à la personne et son entourage éventuel ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Adaptation du mode de prise en charge en fonction de la nature de l'intervention et des modalités anesthésiques prévues ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**
Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ? ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.***	**2. Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques** ➢ Evaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des dispositifs médicaux et de la salle d'opération ➢ Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier circulant selon le type et les modalités d'intervention ➢ Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d''infirmier instrumentiste selon le type et les modalités d'intervention ➢ Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper les étapes de l'intervention et mettre en œuvre les modifications nécessaires pendant la durée de l'intervention ➢ Identifier et mettre en œuvre les outils numériques ou nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision, analyser et prendre en compte les informations apportées par ces outils.	➡ Opérationnalité de l'environnement ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence dans la mise à disposition des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et des produits pharmaceutiques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Préparation de la personne opérée au geste opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre efficiente du rôle de circulant ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre efficiente du rôle d'instrumentiste ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence et conformité de l'utilisation des outils numériques et des nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence dans l'adaptation aux situations imprévues ou d'urgence	Total : … / … **Commentaires :**

250

	➢ Identifier les situations imprévues dont les situations d'urgence et adapter sa pratique. ➢ Anticiper et mettre en œuvre les actions liées à la fin de l'intervention jusqu'à la prise en charge de la personne en salle de surveillance post-interventionnelle ➢ Organiser la prise en charge des prélèvements en per opératoire et en assurer l'acheminement et la traçabilité	❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité dans la gestion des dispositifs médicaux (textiles, instruments, …) ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité dans la gestion des prélèvements ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Résultat**
Bloc 2 : – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.***	**3. Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne** ➢ Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien ➢ Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives ➢ Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité ➢ Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur ➢ Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire ➢ Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition ➢ Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur ➢ Mettre en œuvre les techniques d'aspiration ➢ Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase ➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux, ➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction	➡ Conformité de la mise en position chirurgicale de la personne au regard de la voie d'abord ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de la mise en place des drains sus-aponévrotiques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de la fermeture de la plaie opératoire sous cutanée et cutanée ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'exposition du champ opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'aspiration du site opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à l'hémostase ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide aux sutures des organes et des vaisseaux ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'aide à la pose d'un dispositif médical implantable ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'injection d'un produit dans un viscère, une cavité, une artère ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des mesures de prévention des risques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**

	➢ Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable. ➢ Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère ➢ Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives		
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Résultat**
Bloc 3 : Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.***	**4.Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire** ➢ Identifier et répartir les différents rôles et missions de l'infirmier de bloc opératoire ➢ Prévoir l'organisation de son travail en fonction du rôle exercé ➢ Organiser et coordonner les activités de soins dans les salles d'intervention au sein d'une équipe pluri-professionnelle, en tenant compte des compétences des professionnels ➢ Organiser et coordonner les activités en lien avec les partenaires intervenants internes ou externes ➢ Organiser et coordonner la continuité du programme opératoire ➢ Développer le travail en coopération entre les différents acteurs ➢ Apporter une expertise professionnelle en service de stérilisation ➢ Prioriser les actions en fonction des situations et des urgences ➢ Anticiper et gérer des flux de stockage des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques ➢ Analyser l'opérationnalité, la fiabilité et la qualité d'un dispositif médical ou d'un équipement	➡ Identification des différents rôles de l'infirmier de bloc opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Identification et prise en compte du rôle des différents professionnels intervenant dans les secteurs interventionnels et secteurs associés en fonction de la situation ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Cohérence de l'organisation des activités en salle d'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Cohérence de l'organisation du programme opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Efficacité des partenariats internes et externes et de la coopération entre les différents acteurs ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Gestion des stocks des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**

	5. Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques *dans les secteurs interventionnels et secteurs associés* ➡ Identifier les risques liés à l'environnement, aux processus interventionnels et aux personnes ➡ Identifier les risques professionnels liés à l'activité ➡ Identifier toute non-conformité, ➡ Analyser les risques a priori, a posteriori et les points critiques ➡ Evaluer le degré de gravité des risques ou non-conformités et analyser leurs causes ➡ Déterminer et mettre en œuvre des mesures correctives ➡ Evaluer l'impact des mesures correctives ➡ Concevoir des mesures visant à maîtriser les risques ➡ Mettre en œuvre le signalement et la traçabilité des activités, des non-conformités, des événements indésirables et des actions correctives ➡ Mettre en œuvre les règles de vigilances sanitaires	➡ Identification et gestion des situations à risques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Identification et gestion des événements indésirables ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité de l'environnement opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'analyse des risques liés à l'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des dispositifs médicaux et des dispositifs médicaux stériles spécifiques aux situations d'intervention ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre d'une gestion documentaire lié à la gestion des risques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'analyse des risques professionnels ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre des veilles sanitaires ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : ... / ... **Commentaires :**
	6.Mettre en œuvre, contrôler *et ajuster* la démarche de *gestion* et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés ➡ Apporter des conseils en matière d'application des protocoles d'hygiène et de stérilisation ➡ Contribuer à concevoir des protocoles d'hygiène ➡ Identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation, dans le champ de l'hygiène ➡ Analyser les causes des écarts constatés ➡ Proposer et mettre en œuvre des mesures correctives ➡ S'assurer de la mise en œuvre et faire respecter les recommandations et la réglementation en matière de règles d'hygiène et d'asepsie	➡ Identification et gestion des situations à risque infectieux ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre de l'asepsie progressive au bloc opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en œuvre du principe de la marche en avant dans la prise en charge des dispositifs médicaux stériles ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Mise en conformité de l'environnement dans les secteurs interventionnels et secteurs associés ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des dispositifs médicaux stériles ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Conformité des comportements humains au bloc opératoire ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'analyse des risques professionnels infectieux ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Résultat**

Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences .***	7. Former et informer les professionnels et les apprenants ➡ Organiser l'accueil et l'information d'un apprenant ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure ➡ Evaluer le niveau initial de connaissance et compétence de l'apprenant ➡ Identifier, organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les apprenants ➡ Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux apprenants par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique ➡ Animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels ou futurs professionnels ➡ Evaluer les connaissances et les savoir-faire acquis par les apprenants en lien avec les objectifs ➡ Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité	➡ Pertinence des informations prises en compte ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence des actions conduites ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Cohérence des actions conduites ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Résultat**
Bloc 5 : - Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON*** ***Si la réponse est négative, ne pas***	8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ➡ Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice en bloc opératoire ➡ Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales ➡ Identifier les évolutions scientifiques, techniques et réglementaires ➡ Identifier une problématique et formuler un questionnement ➡ Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet des études et les mettre en œuvre ➡ Confronter les résultats des études à la pratique professionnelle ➡ Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication	➡ Pertinence de la recherche d'informations ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de la méthode de recherche ou d'étude ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de l'interprétation des données recueillies ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Qualité de la production ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**

évaluer le bloc de compétences.	**9.** Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles *au regard des évolutions techniques et réglementaires* ➢ Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle ➢ Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie et de l'éthique ➢ Argumenter ses choix de pratiques professionnelles ➢ Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels ➢ Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique. ➢ Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer ➢ Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.	➡ Pertinence de l'analyse critique d'une pratique professionnelle au regard de : La réglementation Les bonnes pratiques La déontologie L'éthique L'évolution des sciences et techniques ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ➡ Pertinence de la démarche de développement professionnel continu ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3	Total : … / … **Commentaires :**

Nom du tuteur :	Fonction du tuteur :	Signature du tuteur :
	Date et cachet	
Nom de l'apprenant :		Signature de l'apprenant :

ARRETE NOR : SSAH2210713A - ANNEXE VI

VALIDATION
DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Nom et prénom de l'apprenant :

Ecole/Université :

Date d'entrée en formation :

Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage :

Employeur :

Nom du Maître d'apprentissage :

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

256

RECAPITULATIF DES PERIODES D'APPRENTISSAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

A remplir par le Formateur référent en l'école de l'apprenant en fin de formation
Ajouter des lignes, le cas échéant, pour la formation par la voie de l'apprentissage

Intitulé des périodes effectuées en milieu professionnel	Dates	Lieu et ville	Dans le cadre de la formation
			❑ Période effectuée au sein de la structure employeur ❑ Période effectuée au sein d'une autre structure
			❑ Période effectuée au sein de la structure employeur ❑ Période effectuée au sein d'une autre structure
			❑ Période effectuée au sein de la structure employeur ❑ Période effectuée au sein d'une autre structure
			❑ Période effectuée au sein de la structure employeur ❑ Période effectuée au sein d'une autre structure

Bloc de compétences	Compétences	Synthèse de l'acquisition des compétences durant les périodes d'apprentissage en milieu professionnel						Evaluations en école d'IBODE	Validation des blocs de compétences
		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Notation Finale	Notation	
Bloc 1 : **Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique**	**1 - Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique**	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	**Bloc de compétences 1 validé :** **OUI ❑ NON ❑** Le bloc de compétences est validé si l'apprenant a obtenu **- la moyenne pour chacune des compétences évaluées en milieu professionnel** **- ET la moyenne aux évaluations de chaque UE**
	2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	
Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	**3 - Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne**	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	**Bloc de compétences 2 validé :** **OUI ❑ NON ❑** Le bloc de compétences est validé si l'apprenant a obtenu **- la moyenne à la compétence évaluée en milieu professionnel** **- ET la moyenne aux évaluations de chaque UE**

Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés	**4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire**	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	**Bloc de compétences 3 validé :** **OUI ❑ NON ❑** Le bloc de compétences est validé si l'apprenant a obtenu - **la moyenne pour chacune des compétences évaluées en milieu professionnel** - **ET la moyenne aux évaluations de chaque UE**
	5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	
	6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	
Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	**7 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation**	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	**Bloc de compétences 4 validé :** **OUI ❑ NON ❑** Le bloc de compétences est validé si l'apprenant a obtenu - **la moyenne à la compétence évaluée en milieu professionnel**

									- ET la moyenne aux évaluations de chaque UE
Bloc 5 :- Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	**8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques**	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	**Bloc de compétences 5 validé :** **OUI ❑ NON ❑** Le bloc de compétences est validé si l'apprenant a obtenu **- la moyenne pour chacune des compétences évaluées en milieu professionnel** **- ET la moyenne aux évaluations de chaque UE**
	9 – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	Total : … / …	

Nom et signature du Formateur référent en école d'IBODE	Nom et signature du Directeur de l'école d'IBODE
	Date et cachet

PORTFOLIO

Livret de suivi des périodes en milieu professionnel

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Nom et prénom de l'apprenant :

Institut de formation :

Date d'entrée en formation :

Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage :

Employeur :

Nom du Maître d'apprentissage :

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

2611

Table des matières

Le portfolio : mode d'emploi **3**

Le diplôme d'Etat Infirmier de bloc opératoire 4

Présentation des périodes de formation en milieu professionnel 8

Rôle des acteurs de la formation 9

Présentation de l'apprenant 10

Les périodes de formation en milieu professionnel 11

1ère année 12

2ème année 21

Synthèse des périodes de formation en milieu professionnel 30

262

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

LE PORTFOLIO : MODE D'EMPLOI

Ce document est destiné au **suivi de votre parcours de formation** et du **développement de vos compétences**.

Les objectifs principaux de cet outil sont :

- De favoriser une **analyse de votre pratique** qui conduit à la **professionnalisation.**
- De faire le **lien entre la formation théorique et la pratique sur le terrain.**
- De **suivre votre progression** au regard des **compétences exigées pour l'obtention du diplôme**.

Cet outil permet :

- D'effectuer un **bilan de chaque période de formation en milieu professionnel** pour identifier les acquis, les points positifs, les difficultés et les éléments restant à acquérir.
- De réaliser une **auto-évaluation des compétences acquises** permettant un échange avec votre tuteur.

Ce portfolio est organisé en plusieurs parties :

- La **présentation du Diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire et des compétences à acquérir** (pages 4 à 7) pour identifier ce qui est attendu en fin de formation.
- La **présentation des modalités des périodes de formation en milieu professionnel** (page 8) pour expliquer l'organisation des différentes périodes du parcours de formation.
- La **présentation de l'apprenant** (page 10) pour vous permettre de présenter votre parcours scolaire et professionnel.
- Le **suivi des activités réalisées et du développement des compétences en milieu professionnel** (à partir de la page 12) à renseigner par vous-même et le tuteur
- La **synthèse des périodes de formation en milieu professionnel**, à renseigner par le Formateur référent en institut de formation.

Dans le cadre de la **formation par la voie de l'apprentissage**, les périodes formatives en milieu professionnel sont effectuées au sein ou en dehors de la structure employeur et sont complétées par un exercice en milieu professionnel, dont l'objet est également de développer les compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Le portfolio permet de réaliser **les bilans à l'issue de chaque période formative**.

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

LE DIPLOME D'ETAT INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

L'infirmier ou l'infirmière de bloc opératoire est un professionnel spécialisé expert, qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri-professionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation.
Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies.

Le Diplôme d'Etat Infirmier de bloc opératoire est composé de **5 blocs de compétences**.
Pour obtenir le diplôme, il faut **valider les 5 blocs de compétences**.
Pour chaque bloc de compétences du diplôme sont indiqués **les unités d'enseignement (UE)** correspondantes.

Bloc 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

Compétence 1 –Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

- Informer, conseiller les personnes bénéficiant d'une intervention et leur entourage en utilisant des techniques de communication adaptées à la situation d'intervention
- Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches
- Elaborer une démarche de soin adaptée à la situation d'une personne opérée
- Planifier et mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne opérée, à ses besoins et au contexte interventionnel en assurant la continuité des soins

Unité d'enseignement

Sciences infirmières et bloc opératoire

Compétence 2 – Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques

- Evaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des dispositifs médicaux et de la salle d'opération
- Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d'infirmier circulant selon le type et les modalités d'intervention
- Organiser et mettre en œuvre les techniques inhérentes au rôle d''infirmier instrumentiste selon le type et les modalités d'intervention
- Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper les étapes de l'intervention et mettre en œuvre les modifications nécessaires pendant la durée de l'intervention
- Identifier et mettre en œuvre les outils numériques ou nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision, analyser et prendre en compte les informations apportées par ces outils.
- Identifier les situations imprévues dont les situations d'urgence et adapter sa pratique.
- Anticiper et mettre en œuvre les actions liées à la fin de l'intervention jusqu'à la prise en charge de la personne en salle de surveillance post-interventionnelle
- Organiser la prise en charge des prélèvements en per opératoire et en assurer l'acheminement et la traçabilité

Unité d'enseignement

Sciences médico-chirurgicales

Bloc 2 - Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique

Compétence 3 - Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne

- Choisir et réaliser la mise en position chirurgicale au regard de la voie d'abord définie par le chirurgien
- Identifier les anomalies liées à la posture chirurgicale de la personne et mettre en œuvre des mesures correctives
- Réaliser la mise en place et la fixation des drains sus aponévrotiques et évaluer leur fonctionnalité
- Choisir et réaliser la technique de fermeture sous cutanée et cutanée adaptée à l'intervention et à la personne conformément aux prescriptions de l'opérateur
- Identifier les instruments nécessaires à la mise en place et au maintien de l'exposition du champ opératoire
- Anticiper le geste opératoire du chirurgien pour favoriser l'exposition
- Identifier les anomalies liées à l'exposition et mettre en œuvre des actions correctives conformément aux besoins de l'opérateur
- Mettre en œuvre les techniques d'aspiration
- Mettre en œuvre les techniques de l'hémostase
- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la suture des organes et des vaisseaux,
- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction
- Mettre en œuvre des techniques d'aide à la pose d'un dispositif médical implantable.
- Réaliser l'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité ou une artère
- Appliquer les mesures de prévention des risques, identifier toute non-conformité et mettre en œuvre les mesures correctives

Unité d'enseignement
Techniques complexes d'assistance chirurgicale

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Bloc 3 - Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés

Compétence 4 - Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire

- Identifier et répartir les différents rôles[1] et missions de l'infirmier de bloc opératoire
- Prévoir l'organisation de son travail en fonction du rôle exercé
- Organiser et coordonner les activités de soins dans les salles d'intervention au sein d'une équipe pluri-professionnelle, en tenant compte des compétences des professionnels
- Organiser et coordonner les activités en lien avec les partenaires *intervenants* internes ou externes
- Organiser et coordonner la continuité du programme opératoire
- Développer le travail en coopération entre les différents acteurs
- Apporter une expertise professionnelle en service de stérilisation
- Prioriser les actions en fonction des situations et des urgences
- Anticiper et gérer des flux de stockage des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques
- Analyser l'opérationnalité, la fiabilité et la qualité d'un dispositif médical ou d'un équipement

Unité d'enseignement
Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire

Compétence 5 – Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés

- Identifier les risques liés à l'environnement, aux processus interventionnels et aux personnes
- Identifier les risques professionnels liés à l'activité
- Identifier toute non-conformité,
- Analyser les risques a priori, a posteriori et les points critiques
- Evaluer le degré de gravité des risques ou non-conformités et analyser leurs causes
- Déterminer et mettre en œuvre des mesures correctives
- Evaluer l'impact des mesures correctives
- Concevoir des mesures visant à maîtriser les risques
- Mettre en œuvre le signalement et la traçabilité des activités, des non-conformités, des événements indésirables et des actions correctives
- Mettre en œuvre les règles de vigilances sanitaires

Unité d'enseignement
Prévention et gestion des risques

Compétence 6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés

- Apporter des conseils en matière d'application des protocoles d'hygiène et de stérilisation
- Contribuer à concevoir des protocoles d'hygiène
- Identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation, dans le champ de l'hygiène
- Analyser les causes des écarts constatés
- Proposer et mettre en œuvre des mesures correctives
- S'assurer de la mise en œuvre et faire respecter les recommandations et la réglementation en matière de règles d'hygiène et d'asepsie

Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

Compétence 7- Former et informer les professionnels et les personnes en formation

- Organiser l'accueil et l'information d'un apprenant ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure
- Evaluer le niveau initial de connaissance et compétence de l'apprenant
- Identifier, organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les apprenants
- Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux apprenants par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique
- Animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels ou futurs professionnels
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire acquis par les apprenants en lien avec les objectifs
- Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité

Unité d'enseignement
Formation, tutorat et développement des compétences

Bloc 5 - Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

Compétence 8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

- Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice en bloc opératoire
- Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales
- Identifier les évolutions scientifiques, techniques et réglementaires
- Identifier une problématique et formuler un questionnement
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet des études et les mettre en œuvre
- Confronter les résultats des études à la pratique professionnelle
- Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication

Unité d'enseignement
Recherche

Unité d'enseignement
Langue vivante

Unité d'enseignement
Mémoire

Compétence 9 - Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie et de l'éthique
- Argumenter ses choix de pratiques professionnelles
- Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.
- Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.

Unité d'enseignement
Analyse de pratique professionnelle

Unité d'enseignement
Optionnelle

Unité d'enseignement
Stage

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

PRESENTATION DES PERIODES DE FORMATION

EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les périodes de formation en milieu professionnel sont représentatives des différentes situations professionnelles concourant à la formation des IBODE. Sur l'ensemble de la formation, elles permettent d'acquérir les 9 compétences et de valider les 5 blocs de compétences du référentiel de certification.

Le parcours est composé de 47 semaines de formation en milieu professionnel. Il doit permettre d'aborder la chirurgie à tous les âges de la vie, la chirurgie conventionnelle et ambulatoire, la chirurgie endoscopique, la chirurgie en radiologie interventionnelle, la programmation opératoire, d'explorer les différents rôles de l'IBODE (assistant chirurgical, instrumentiste, circulant) dans les différents temps vasculaires, septiques, aseptiques et prothétiques, urgences, de découvrir les évolutions liées au développement des nouvelles technologies et notamment l'essor de la chirurgie robotique.

Les périodes de formation en milieu professionnel s'organisent comme suit :

- **26 semaines** de formation en milieu professionnel sont réalisées dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés suivants :
  - Hygiène,
  - Stérilisation,
  - Radiologie interventionnelle,
  - Endoscopie,
  - Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle et ambulatoire (un minimum de 8 semaines est réalisé dans ce secteur),
  - Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle et ambulatoire (un minimum de 8 semaines est réalisé dans ce secteur).

  6 semaines de formation en milieu professionnel permettent d'appréhender les actes et activités en lien avec la compétence 3 dans la spécialité choisie par l'étudiant.

- **17 semaines** de formation en milieu professionnel sont réalisées dans des lieux choisis en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, de ses expériences, du travail de mémoire réalisé, des compétences restant à développer et du projet de l'institut de formation.

- **4 semaines** sont consacrées au stage recherche.

Les formations en milieu professionnel s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement.

Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent la validation totale ou partielle de compétences et renseignent la feuille d'évaluation par une argumentation précise et factuelle.

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

ROLE DES ACTEURS DE LA FORMATION

LE ROLE DE L'APPRENANT

- Prépare les périodes en milieu professionnel en proposant des objectifs précis en lien avec le formateur référent et le tuteur
- Construit progressivement ses compétences en interaction avec le Maître de stage / Maître d'apprentissage, le tuteur, les professionnels de proximité et le Formateur référent en institut de formation
- S'entraîne à la réflexion et à l'analyse de sa pratique
- S'implique dans la résolution des situations rencontrées
- Participe à l'analyse de sa progression

LE ROLE DU MAÎTRE DE STAGE / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Le Maître de stage / Maître d'apprentissage est responsable de l'organisation de la (ou des) période(s) en milieu professionnel, en lien avec l'institut ou le CFA, et de l'encadrement de l'apprenant

- Accueille et intègre l'apprenant
- Organise la formation pratique de l'apprenant au sein de l'équipe en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Assure le suivi de la formation pratique et règle les difficultés éventuelles
- Assure la liaison avec l'institut de formation ou le centre de formation

LE ROLE DU TUTEUR

Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique de l'apprenant lors de sa période en milieu professionnel

- Organise et assure le suivi de la formation pratique de l'apprenant en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
- Evalue la progression de l'apprenant durant la période et l'aide à s'auto-évaluer
- Evalue l'acquisition des compétences en fin de période
- Communique avec le formateur référent en institut de formation si besoin

LE ROLE DU PROFESSIONNEL DE PROXIMITE

- Encadre l'apprenant pour la réalisation des activités sur le terrain
- Explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie
- Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
- Explique les risques : réglementation, sécurité, …

En fonction de l'organisation de la structure d'accueil, le maitre de stage ou maître d'apprentissage peut également assurer le rôle de tuteur.

LE ROLE DU FORMATEUR REFERENT EN INSTITUT DE FORMATION

Le formateur référent en institut de formation assure le suivi de l'apprenant au sein de l'établissement de formation

- Organise, supervise et encadre la formation de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
- Fixe des objectifs de progression
- Communique avec le Maître de stage / Maître d'apprentissage et le tuteur afin de suivre la progression de l'apprenant lors des périodes en milieu professionnel
- Régule les difficultés éventuelles

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

PRESENTATION DE L'APPRENANT

Présentez votre parcours de formation, diplôme(s), situation avant l'entrée en formation, expérience professionnelle :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

270

LES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

271

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

1ère année

Récapitulatif des différentes périodes de formation en milieu professionnel réalisées en 1ère année.

A renseigner en fonction du nombre de périodes prévues par l'institut de formation.

1ère période de formation en milieu professionnel	Secteur : ..... Lieu : ..... Dates de la période en milieu professionnel : ..... Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ..... Nom, prénom du tuteur et fonction : .....
2ème période de formation en milieu professionnel	Secteur : ..... Lieu : ..... Dates de la période en milieu professionnel : ..... Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ..... Nom, prénom du tuteur et fonction : .....
3ème période de formation en milieu professionnel	Secteur : ..... Lieu : ..... Dates de la période en milieu professionnel : ..... Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ..... Nom, prénom du tuteur et fonction : .....

1ère année

BILAN FIN DE PERIODE

(A renseigner par l'apprenant – A reproduire pour chacune des périodes de formation en milieu professionnel)

Période n°..... **Secteur :** .....

Activités réalisées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos **points forts** :

.....
.....
.....
.....
.....

Vos axes **d'amélioration** :

.....
.....
.....
.....

Vos **questions ou étonnements** :

.....
.....
.....
.....

273

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

1ère année

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période de formation en milieu professionnel.

(À renseigner par l'apprenant tout au long de la période - A reproduire pour chacune des périodes de formation en milieu professionnel)

*Décrivez une **situation de prise en soins** d'une personne en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Précisez le lieu, le secteur, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **la démarche** de prise en soin de la personne. Expliquez **les techniques et les pratiques** mises en œuvre en per et post opératoire. Expliquez comment vous avez pris en compte **les risques** dans cette situation.*

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

1ère année

Décrivez une situation au cours de laquelle vous avez ***organisé et coordonné des activités de soins liées au processus péri-opératoire.*** *Décrivez votre démarche d'organisation et de coordination. Précisez le lieu et le secteur. Décrivez les équipements, dispositifs médicaux et produits utilisés et comment vous en avez assuré la gestion. Expliquez la démarche qualité et de prévention des risques (y compris du risque infectieux) que vous avez conduite dans cette situation.*

1ère année

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation puis renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Les périodes de formation en milieu professionnel réalisées en 1ère année porteront de manière privilégiée sur les blocs 1 et 3.

Bloc 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	*Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON*					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : .....**		**Période 2** **Secteur : .....**		**Période 3** **Secteur : .....**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
1. Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	➡ Qualité du recueil des informations liées à la personne, à l'intervention ➡ Pertinence de l'identification des risques liés aux caractéristiques de la personne et de l'intervention ➡ Pertinence et cohérence de la démarche de soin ➡ Qualité de l'information et du conseil apportés à la personne et son entourage éventuel ➡ Adaptation du mode de prise en charge en fonction de la nature de l'intervention et des modalités anesthésiques prévues	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
2. Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	➡ Opérationnalité de l'environnement ➡ Pertinence dans la mise à disposition des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et des produits pharmaceutiques ➡ Préparation de la personne opérée au geste opératoire ➡ Mise en œuvre efficiente du rôle de circulant ➡ Mise en œuvre efficiente du rôle d'instrumentiste ➡ Pertinence et conformité de l'utilisation des outils numériques et des nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision ➡ Pertinence dans l'adaptation aux situations imprévues ou d'urgence ➡ Conformité dans la gestion des dispositifs médicaux (textiles, instruments, ...) ➡ Conformité dans la gestion des prélèvements	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

1ère année

Bloc 2 : Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		*Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON*					
Compétences	Critères d'évaluation	Période 1 Secteur :		Période 2 Secteur :		Période 3 Secteur :	
		Auto-évaluation	Avis du tuteur	Auto-évaluation	Avis du tuteur	Auto-évaluation	Avis du tuteur
3. Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	➡ Conformité de la mise en position chirurgicale de la personne au regard de la voie d'abord ➡ Conformité de la mise en place des drains sus-aponévrotiques ➡ Conformité de la fermeture de la plaie opératoire sous cutanée et cutanée ➡ Conformité de l'aide à l'exposition du champ opératoire ➡ Conformité de l'aide à l'aspiration du site opératoire ➡ Conformité de l'aide à l'hémostase ➡ Conformité de l'aide aux sutures des organes et des vaisseaux ➡ Conformité de l'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction ➡ Conformité de l'aide à la pose d'un dispositif médical implantable ➡ Conformité de l'injection d'un produit dans un viscère, une cavité, une artère ➡ Conformité des mesures de prévention des risques	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis Commentaires :	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis Commentaires :	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis Commentaires :	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis Commentaires :	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis Commentaires :	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis Commentaires :

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

1ère année

Bloc 3 : Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		*Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON*					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : .....**		**Période 2** **Secteur : .....**		**Période 3** **Secteur : .....**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
4. Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire	➡ Identification des différents rôles de l'infirmier de bloc opératoire ➡ Identification et prise en compte du rôle des différents professionnels intervenant dans les secteurs interventionnels et secteurs associés en fonction de la situation ➡ Cohérence de l'organisation des activités en salle d'intervention ➡ Cohérence de l'organisation du programme opératoire ➡ Efficacité des partenariats internes et externes et de la coopération entre les différents acteurs ➡ Gestion des stocks des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**
5. Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	➡ Identification et gestion des situations à risques ➡ Identification et gestion des événements indésirables ➡ Conformité de l'environnement opératoire ➡ Pertinence de l'analyse des risques liés à l'intervention ➡ Conformité des dispositifs médicaux et des dispositifs médicaux stériles spécifiques aux situations d'intervention	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**	❑ Non pratiqué ❑ Non acquis ❑ A améliorer ❑ Acquis **Commentaires :**

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

	➡ Mise en œuvre d'une gestion documentaire lié à gestion des risques ➡ Pertinence de l'analyse des risques professionnels ➡ Mise en œuvre des veilles sanitaires						
6. Mettre en œuvre, contrôler *et ajuster* la démarche de *gestion* et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	➡ Identification et gestion des situations à risque infectieux ➡ Mise en œuvre de l'asepsie progressive au bloc opératoire ➡ Mise en œuvre du principe de la marche en avant dans la prise en charge des dispositifs médicaux stériles ➡ Mise en conformité de l'environnement dans les secteurs interventionnels et secteurs associés ➡ Conformité des dispositifs médicaux stériles ➡ Conformité des comportements humains au bloc opératoire ➡ Pertinence de l'analyse des risques professionnels infectieux	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

Bloc 4 : Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❒ ***OUI*** ❒ ***NON***					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : .....**		**Période 2** **Secteur : .....**		**Période 3** **Secteur : .....**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
7. Former et informer les professionnels et les apprenants	➡ Pertinence des informations prises en compte ➡ Pertinence des actions conduites ➡ Cohérence des actions conduites	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

1ère année

Bloc 5 : Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques		*Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON*					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : .....**		**Période 2** **Secteur : .....**		**Période 3** **Secteur : .....**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	➡ Pertinence de la recherche d'informations ➡ Pertinence de la méthode de recherche ou d'étude ➡ Pertinence de l'interprétation des données recueillies ➡ Qualité de la production	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
9. Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles *au regard des évolutions techniques et réglementaires*	➡ Pertinence de l'analyse critique d'une pratique professionnelle au regard de : ▪ La réglementation ▪ Les bonnes pratiques ▪ La déontologie ▪ L'éthique ▪ L'évolution des sciences et techniques ➡ Pertinence de la démarche de développement professionnel continu	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

2ème année

Récapitulatif des différentes périodes de formation en milieu professionnel réalisées en 2ème année.

A renseigner en fonction du nombre de périodes prévues par l'institut de formation.

1ère période de formation en milieu professionnel	Secteur : ..... Lieu : ..... Dates de la période en milieu professionnel : ..... Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ..... Nom, prénom du tuteur et fonction : .....
2ème période de formation en milieu professionnel	Secteur : ..... Lieu : ..... Dates de la période en milieu professionnel : ..... Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ..... Nom, prénom du tuteur et fonction : .....
3ème période de formation en milieu professionnel	Secteur : ..... Lieu : ..... Dates de la période en milieu professionnel : ..... Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ..... Nom, prénom du tuteur et fonction : .....

2ème année

BILAN FIN DE PERIODE

(A renseigner par l'apprenant – A reproduire pour chacune des périodes de formation en milieu professionnel)

Période n°..... **Secteur :** .....

Activités réalisées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos **points forts** :

.....
.....
.....
.....
.....

Vos axes **d'amélioration** :

.....
.....
.....
.....

Vos **questions ou étonnements** :

.....
.....
.....
.....

282

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

2ème année

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période de formation en milieu professionnel.

(À renseigner par l'apprenant tout au long de la période - A reproduire pour chacune des périodes de formation en milieu professionnel)

*Décrivez une **situation de mise en œuvre de techniques complexes d'assistance chirurgicale.** Précisez le lieu, le secteur, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Décrivez **les techniques et pratiques** mises en œuvre. Expliquez comment vous avez pris en compte **les risques** dans cette situation.*

.....
.....
.....

2ème année

Décrivez une situation au cours de laquelle vous avez ***organisé et coordonné des activités de soins liées au processus péri-opératoire.*** *Décrivez votre démarche d'organisation et de coordination. Précisez le lieu et le secteur. Décrivez les équipements, dispositifs médicaux et produits utilisés et comment vous en avez assuré la gestion. Expliquez la démarche qualité et de prévention des risques (y compris du risque infectieux) que vous avez conduite dans cette situation.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Les périodes de formation en milieu professionnel réalisées en 2ème année porteront de manière privilégiée sur les blocs 2, 4 et 5.

Bloc 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		*Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON*					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : .....**		**Période 2** **Secteur : .....**		**Période 3** **Secteur : .....**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
1. Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	➡ Qualité du recueil des informations liées à la personne, à l'intervention ➡ Pertinence de l'identification des risques liés aux caractéristiques de la personne et de l'intervention ➡ Pertinence et cohérence de la démarche de soin ➡ Qualité de l'information et du conseil apportés à la personne et son entourage éventuel ➡ Adaptation du mode de prise en charge en fonction de la nature de l'intervention et des modalités anesthésiques prévues	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
2. Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	➡ Opérationnalité de l'environnement ➡ Pertinence dans la mise à disposition des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et des produits pharmaceutiques ➡ Préparation de la personne opérée au geste opératoire ➡ Mise en œuvre efficiente du rôle de circulant ➡ Mise en œuvre efficiente du rôle d'instrumentiste ➡ Pertinence et conformité de l'utilisation des outils numériques et des nouvelles technologies d'assistance à l'intervention et à la décision ➡ Pertinence dans l'adaptation aux situations imprévues ou d'urgence ➡ Conformité dans la gestion des dispositifs médicaux (textiles, instruments, ...) ➡ Conformité dans la gestion des prélèvements	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

2ème année

Bloc 2 : Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		*Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON*					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : .....**		**Période 2** **Secteur : .....**		**Période 3** **Secteur : .....**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
3. Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	➡ Conformité de la mise en position chirurgicale de la personne au regard de la voie d'abord ➡ Conformité de la mise en place des drains sus-aponévrotiques ➡ Conformité de la fermeture de la plaie opératoire sous cutanée et cutanée ➡ Conformité de l'aide à l'exposition du champ opératoire ➡ Conformité de l'aide à l'aspiration du site opératoire ➡ Conformité de l'aide à l'hémostase ➡ Conformité de l'aide aux sutures des organes et des vaisseaux ➡ Conformité de l'aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction ➡ Conformité de l'aide à la pose d'un dispositif médical implantable ➡ Conformité de l'injection d'un produit dans un viscère, une cavité, une artère	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

2ème année

Bloc 3 : Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		*Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON*					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : ……**		**Période 2** **Secteur : ……**		**Période 3** **Secteur : ……**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
4. Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire	➡ Identification des différents rôles de l'infirmier de bloc opératoire ➡ Identification et prise en compte du rôle des différents professionnels intervenant dans les secteurs interventionnels et secteurs associés en fonction de la situation ➡ Cohérence de l'organisation des activités en salle d'intervention ➡ Cohérence de l'organisation du programme opératoire ➡ Efficacité des partenariats internes et externes et de la coopération entre les différents acteurs ➡ Gestion des stocks des dispositifs médicaux, des dispositifs médicaux stériles et produits pharmaceutiques	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
5. Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	➡ Identification et gestion des situations à risques ➡ Identification et gestion des événements indésirables ➡ Conformité de l'environnement opératoire ➡ Pertinence de l'analyse des risques liés à l'intervention ➡ Conformité des dispositifs médicaux et des dispositifs médicaux stériles spécifiques aux situations d'intervention ➡ Mise en œuvre d'une gestion documentaire lié à gestion des risques ➡ Pertinence de l'analyse des risques professionnels ➡ Mise en œuvre des veilles sanitaires	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

2ème année

6. Mettre en œuvre, contrôler *et ajuster* la démarche de *gestion* et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	➡ Identification et gestion des situations à risque infectieux ➡ Mise en œuvre de l'asepsie progressive au bloc opératoire ➡ Mise en œuvre du principe de la marche en avant dans la prise en charge des dispositifs médicaux stériles ➡ Mise en conformité de l'environnement dans les secteurs interventionnels et secteurs associés ➡ Conformité des dispositifs médicaux stériles ➡ Conformité des comportements humains au bloc opératoire ➡ Pertinence de l'analyse des risques professionnels infectieux	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

Bloc 4 : Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❒ ***OUI*** ❒ ***NON***					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : .....**		**Période 2** **Secteur : .....**		**Période 3** **Secteur : .....**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
7. Former et informer les professionnels et les apprenants	➡ Pertinence des informations prises en compte ➡ Pertinence des actions conduites ➡ Cohérence des actions conduites	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

2ème année

Bloc 5 : Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques		*Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?* ❑ *OUI* ❑ *NON*					
Compétences	**Critères d'évaluation**	**Période 1** **Secteur : .....**		**Période 2** **Secteur : .....**		**Période 3** **Secteur : .....**	
		Auto-évaluation	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**	**Auto-évaluation**	**Avis du tuteur**
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	➡ Pertinence de la recherche d'informations ➡ Pertinence de la méthode de recherche ou d'étude ➡ Pertinence de l'interprétation des données recueillies ➡ Qualité de la production	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
9. Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles *au regard des évolutions techniques et réglementaires*	➡ Pertinence de l'analyse critique d'une pratique professionnelle au regard de : ▪ La réglementation ▪ Les bonnes pratiques ▪ La déontologie ▪ L'éthique ▪ L'évolution des sciences et techniques ➡ Pertinence de la démarche de développement professionnel continu	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

2ème année

SYNTHESE DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

A remplir par le Formateur référent en institut de formation de l'apprenant en fin de formation

Périodes effectuées en milieu professionnel : secteur(s) d'activité et durée dans chaque secteur	Dates	Lieu

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

XII. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Dispositif d'accompagnement individualisé des EIBO à l'école d'IBODE de La Réunion

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE DES EIBO

Extrait des articles 18 et 19 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire :

« Art. 18. La formation est organisée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens, conformément au référentiel de formation prévu à l'annexe III. Elle comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en école ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel. La formation en milieu professionnel comprend 1 645 heures correspondant à un total de 47 semaines de 35 heures. »

« Art. 19. La formation théorique et pratique est répartie en douze unités d'enseignements et un suivi pédagogique individualisé des apprenants, dont le contenu, le nombre de crédits européens attribués et les modalités de validation sont décrits dans le référentiel de formation en annexe III.
L'organisation de la formation et du suivi pédagogique des étudiants est définie conjointement par l'école et l'université après avis du conseil de l'unité de formation et de recherche ou des instances de l'école. »

En annexe III du référentiel de formation, le temps de suivi pédagogique n'apparait pas dans la maquette de formation sous forme d'ECTS. Pour chaque Unité d'Enseignement il est précisé que la répartition horaire entre présentiel et travail personnel doit être adaptée à chaque type d'unité d'enseignement.

Le Suivi pédagogique EIBO 2022 2025

L'individualisation des parcours de stage doit permettre à l'étudiant d'exprimer ses besoins, notamment en stage, pour lui permettre d'être confronté à des situations d'apprentissage qui lui permettront de progresser et de développer ses connaissances et compétences.

Au niveau institutionnel, Un outil de suivi d'acquisition des compétences et par compétence, est proposé, à 4 temps de la formation :

- T0 : Entrée en formation – Point sur le parcours professionnel antérieur et sur les atouts et points à améliorer par rapport au référentiel de compétences IBODE
- T1 : A la fin du semestre 1 : Point sur les acquis et les axes d'amélioration
- T2 fin du semestre 2 Au retour stage Métropole : idem
- T3 : A la fin du semestre 3
- T4 : A la fin du semestre 4

Cet outil permettra de montrer le parcours progressif de l'étudiant dans l'acquisition de ses compétences, en adéquation avec les exigences du DE d'Infirmier de bloc opératoire.

Cet outil servira, également, à l'étudiant pour cibler son parcours de stage et ses objectifs spécifiques.

En cas de difficulté de l'étudiant, des suivis à l'institut ou en milieu professionnel peuvent être planifiés à la demande du référent formateur ou de l'étudiant.

Le suivi pédagogique est transcrit sous forme d'un compte rendu pédagogique qui est archivé sur le logiciel métier des IES

Les stages d'assistance chirurgicale sont planifiés en semestre 3 et 4. En fonction du parcours de l'étudiant et de son suivi pédagogique, il est possible dès le stage 3 (fin du semestres 2), d'identifier et de programmer des journées d'assistance chirurgicale.

Pour cela une préparation avant le départ en stage sera mise en place auprès des étudiants. Le référent de suivi pédagogique accompagnera l'étudiant dans l'identification des objectifs en liens avec la compétence 3 de l'IBODE en tenant compte de son parcours professionnel et de sa formation clinique.

XIII. EVALUATION DE LA FORMATION

Le CHU de la Réunion exerce une mission de premier ordre en sa qualité d'organisme prestataire d'actions concourant au développement de compétences, tant en formation initiale certifiante qu'en formation continue et action de développement professionnel continu.

Le CHU de la réunion dispose d'un ensemble de sites ayant une activité de formation, que sont :

- Les instituts d'Etudes en Santé formant aux métiers suivants :

    o Ambulancier et auxiliaire ambulancier
    o Aide-soignant
    o Auxiliaire de puériculture
    o Infirmier
    o Masseur-kinésithérapeute
    o Infirmier spécialisé en anesthésie-réanimation
    o Infirmier de bloc opératoire
    o Sage-femme.

- Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU)

- Le Centre de Simulation en Santé de l'Océan Indien (CSSOI)

- Le service de formation continue (DRH)

Conformément à l'arrêté du 06 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail, le CHU de la Réunion est doté d'un seul système qualité comprenant une fonction centrale, gouvernant l'ensemble de l'activité de formation continue.

La fonction centrale définit, organise et réalise une surveillance régulière de la démarche qualité à travers les indicateurs définis dans le référentiel national qualité, et ce sur l'ensemble des sites qui lui sont rattachés. Elle a également pour rôle d'assurer le suivi des mesures correctives sur les sites à la suite de sa surveillance interne comme à la suite des audits réalisés par l'organisme certificateur. Elle est ainsi l'interlocuteur privilégié de l'organisme certificateur lors des audits de certification.

La fonction centrale veille à ce que les données de chaque site soient collectées et analysées. De plus, elle démontre son autorité et sa capacité à amorcer au besoin des changements organisationnels.

Le schéma de l'organisation de la fonction centrale prend en compte les exigences du référentiel national qualité (QUALIOPI), les obligations règlementaires de gouvernance des instituts de formation des IES, ainsi que les obligations règlementaires de l'Agence Nationale du développement Professionnel Continu (ANDPC). Il est structuré en 2 niveaux :

- Un niveau stratégique comportant un comité de pilotage composé d'un bureau DPC et d'un bureau FPTLV
- Un niveau opérationnel et d'évaluation comprenant un comité opérationnel DPC accompagné d'un conseil scientifique et pédagogique et un comité opérationnel FPTLV accompagné de conseils de perfectionnement

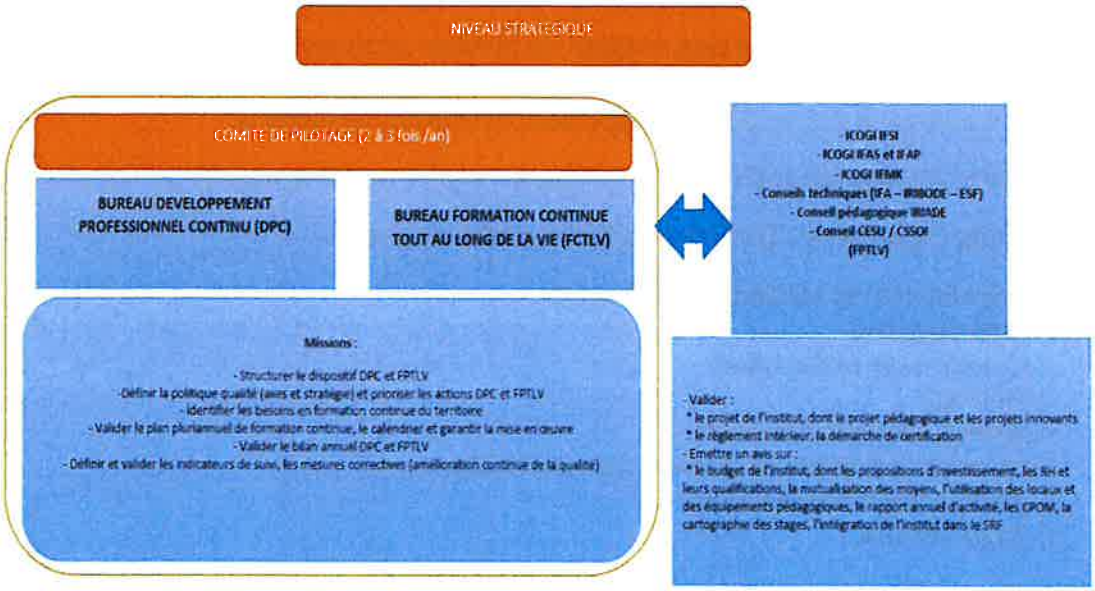

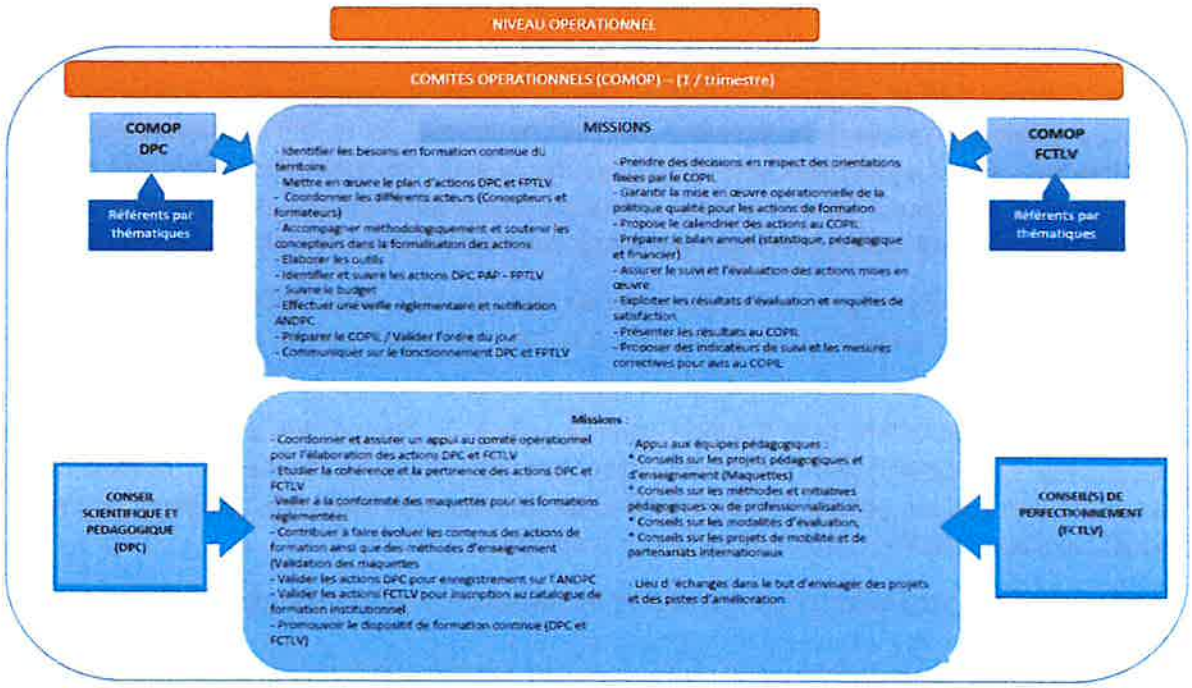

-Synthèse enquête à 6 mois
-Tableau de suivi des effectifs par promotion 2010 - 2024
-Fiche d'autoévalaution des connaissances et compétences et de progression par compétence

Synthèse de l'enquête à 6 mois 2021

N° de convention : DFPA/DFP/S4/2021
Nom de l'Organisme : CHU DE LA REUNION
Intitulé de l'action de l'opération : Programme de formations des écoles 2021
Nom de l'institut/école : IRIBODE DU CHU SUD REUNION
Intitulé de la section :

Nom et prénom de l'étudiant	Réponse complète	Situation à l'entrée en formation														Situation 6 mois après la fin de la formation												Si l'ex-étudiant est salarié, préciser		
		demandeur d'emploi depuis plus d'un an	demandeur d'emploi depuis moins d'un an	Inactif	Stagiaire en formation Professionnelle	Etudiant	contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	RSMA	Autres contrats aidés	Salarié	Exploitant Agricole, marin pêcheur	Artisan, commerçant	Conjoint de chef d'entreprise, aide familial	Autre	demandeur d'emploi depuis - d'1 an	Inactif	Elève ou Etudiant	En formation professionnelle	En emploi, libéral	Contrat de professionnalisation	En emploi, Salarié CDI	Salarié en CDD de moins de 6 mois	Salarié en CDD de plus de 6 mois	Chef d'entreprise hors agricole	Conjoint d'artisant, d'agriculteur, de chef d'entreprise, aide familiale	autre (à préciser)	Nom de l'entreprise	Lieu de l'entreprise	Nature du poste de travail occupé
Gilbert Anne Sophie											X											X						CHU sud	Saint pierre	Ibode
GRONDIN Séverine	OUI										X											X						Centre Hospitalier Ouest Réunion	Saint Paul	IBODE
PAYET ELOÏSE	OUI										X											X						CHU SUD	RÉUNION - ST PIERRE	IBODE
PAYET Laurent	OUI										X											X						GHER	Saint Benoit	Infirmier de bloc opératoire, toujours payé comme un infirmier 9 mois après la sortie de l'école.
QUESSEVEUR Marvin	OUI										X											X						Clinique Sainte Clothilde	Sainte-Clothilde	IBODE

Je certifie exact les informations mentionnées ci-dessus

06/09/2022

F. BELLIER
Directeur en charge de l'enseignement
Coordonateur Général des IES

Directeur des Soins
Coordonnateur Général des
Instituts d'Etudes de Santé
C.H.U - REUNION

Réponses	Total étudiants diplomés	Taux
5	9	56%

296

Tableau de suivi des effectifs par promotion 2010 - 2024

MàJ aout 2023

I.R.I.B.O.D.E	Formation dispensée au CH Félix Guyon											Promotions LMD				
	promotion 2001-2002	promotion 2002-2004	promotion 2003-2005	promotion 2010-2012	promotion 2012-2014	promotion 2014-2016	promotion 2016-2018	promotion 2018-2020	promotion 2019-2021	promotion 2020-2022	promotion 2021-2023	promotion 2022-2024	promotion 2023-2025	promotion 2024-2026	promotion 2025-2027	TOTAL
Nbre candidats concours				13	12	10	18	26	17	43	26	26				191
FINANCEMENT																
Aucun financement											1	4				5
PP - CHU Nord				3		4	3	2	1	5	3	3				24
PP - CHU Sud				3	3	3	2	3	5	4	2	5				30
PP - CHOR				1	1	1	2	1	1	1	2	1				11
PP - GHER					1			2	1	1						5
PP - CH MAYOTTE				1	1		1	3				1				7
PP - CH POLYNESIE FRANCAISE											1					1
TOTAL Promotionnnaires				8	6	8	8	11	8	11	8	10				78
FONGECIF - UNIFAF																0
CFP (ANFH)																0
POLE EMPLOI							3		1	1	1					6
CLINIQUE ORCHIDEES										2	2					4
CLINIQUE STE CLOTILDE											1					1
CLINIQUE ST VINCENT										2						2
Total autres financements				0	0	0	3	2	1	5	4					15
Bourse Région						1			1			1				3
TOTAL				8	6	9	11	13	9	16	13	15				100
Nombre de diplômés				8	5	9	11	13	9	16						71
Interruption de scolarité					1											1

1.1 Fiche d'autoévaluation et progression des connaissances et compétences IBODE

CHU LA REUNION		IRIBODE/P/ DOC
		Version : 1
INSTITUT D'ETUDES EN SANTE	FICHE D'AUTO-EVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES ET DE PROGRESSION PAR COMPETENCE	MAJ : 01/10/16

Cette grille d'auto-positionnement de l'étudiant est mobilisée par l'étudiant pendant tout son parcours de formation.

Elle permet de prendre en compte l'hétérogénéité des profils des étudiants, leur niveau de maîtrise des connaissances et des compétences, afin de personnaliser les parcours de formation.

Elle vise à faire le bilan des connaissances et des compétences pour construire et affiner un itinéraire individuel de formation.

La démarche pédagogique passe par ces étapes de bilan (auto-évaluation) dès l'entrée en formation, sur le mode déclaratif, et qui devra introduire des données objectives.

Ce travail de positionnement vise deux objectifs principaux :

- l'un tourné vers l'étudiant :
  - il rend visible les acquis et les points de progression de chaque étudiant. Il permet une vision rétrospective et prospective sur ses connaissances et compétences dans le cadre de ses activités. L'étudiant, accompagné par le cadre formateur et les professionnels de terrain, pourra cibler certains objectifs et certaines situations d'apprentissages et être ainsi acteur dans l'élaboration de son parcours de formation.

- L'autre tourné vers l'institut :
  - Il permet de disposer d'une cartographie des acquis de l'ensemble des étudiants et d'ajuster le projet de formation et les besoins de stage au profil de la promotion.

Nom : Prénom :

Promotion :

Compétence 1 : Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en charge des personnes adaptés aux situations rencontrées en bloc opératoire

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

Compétence 2 : Conduire une démarche qualité et de prévention des risques en bloc opératoire et secteurs associés

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

Compétence 3 : Gérés le risque infectieux dans les secteurs interventionnels et service de stérilisation

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

Compétence 4 : Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

Compétence 5 : Mettre en œuvre des techniques et pratiques en per et post opératoire immédiat

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

Compétence 6 : Mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

Compétence 7 : Former et informer les professionnels et les personnels en formation

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

Compétence 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

Compétence 9 : Evaluer et améliorer ses pratiques professionnelles en bloc opératoire et secteurs associés

		Points forts	Points de progression (à acquérir ou à développer)	Propositions d'objectifs d'apprentissage et modalités envisagées (enseignement, stages, autoformation)
T0	connaissances			
	compétences			
T1	connaissances			
	compétences			
T2	connaissances			
	compétences			
T3	connaissances			
	compétences			
T4	connaissances			
	compétences			

ENQUÊTE DE SATISFACTION / PROMOTION IBODE2022-2024 Semestre 1 et 2

Bonjour,

Engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos formations, il est important pour nous que vous puissiez nous donner votre avis personnel sur l'année scolaire 2022-2023 qui vous a été proposée.

Nous vous remercions de bien vouloir répondre, anonymement et sincèrement aux questions ci-dessous.
(Durée estimée pour répondre : 5/8 min)

Bien cordialement.
L'équipe administrative et pédagogique de l'IRIBODE

* Indique une question obligatoire

308

1- LES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Programmation de l'enseignement théorique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les horaires de cours

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La planification des jours de cours

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La chronologie des cours

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les contenus de cours du Module 1 - "Hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les contenus de cours du Module 2 - "L'infirmier de bloc opératoire et l'environnement technologique"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les contenus de cours du Module 3 - "Einfirmier de bloc opératoire et la prise en chargede l'opéré au cours des différents actes chirurgicaux"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les contenus de cours du Module 4- "L'infirmier de bloc opératoire dans la maîtrise de sa fonction"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La durée des cours

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les supports de cours

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les modalités d'archivage des cours

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La qualité des enseignements des intervenants extérieurs : Les CHIRURGIENS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La qualité des enseignements des intervenants extérieurs : Les IBODE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La qualité des enseignements des intervenants extérieurs : AUTRES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La qualité des enseignements de l'équipe pédagogique de l'IRIBODE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La quantité des enseignements assurés par l'équipe pédagogique de l'IRIBODE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les apports et références bibliographiques fournies

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Vos commentaires et remarques sur les enseignements théoriques.

Votre réponse

2- LES ENSEIGNEMENTS CLINIQUES

La planification des stages

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le choix des stages par les étudiants

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

accueil en stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Encadrement des maîtres de stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Encadrement des tuteurs de stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Encadrement des professionnels de proximité - IBODE/IDE de bloc

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Encadrement des professionnels de proximité - Chirurgiens

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les conditions de déroulement des stages

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les apprentissages cliniques en stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le suivi de la progression des acquis en stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les outils de suivi utilisés en stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le temps passé en stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le stage SHE (Stérilisation - Hygiène - Endoscopie)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les stages optionnels

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les stages Métropole

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Vos commentaires et remarques sur les enseignements cliniques

Votre réponse

3- LACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

L'auto-évaluation des compétences à l'institut

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

L'auto-évaluation des compétences en stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le temps de régulation post-stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le temps d'intégration des savoirs (cas cliniques...)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le temps de suivi individuel à l'institut

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le temps de suivi formatif en stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Accompagnement global de l'équipe pédagogique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Accompagnement des tuteurs de stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Accompagnement administratif (secrétariat et Direction)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Vos commentaires et remarques sur les enseignements cliniques

Votre réponse

4- LES EVALUATIONS THÉORIQUES

Le modèle d'évaluation théorique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les conditions générales d'examen

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les périodes de programmation des évaluations

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les épreuves écrites/orales - Les épreuves en groupe restreint (MI)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les épreuves écrites - Le niveau d'exigence

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les épreuves écrites - La formulation des questions

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Les épreuves écrites - La durée des épreuves

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La planification des TFA

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La correction des épreuves

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Vos commentaires et remarques sur les enseignements théoriques qui vous ont été proposés.

Votre réponse

5- LES EVALUATIONS CLINIQUES EN STAGE

La programmation des évaluations de stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La réalisation d'un entretien d'évaluation en stage - Bilan de mi-stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La réalisation d'un entretien d'évaluation en stage - Bilan de fin de stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le modèle A - B - C - D pour évaluer les compétences

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

La grille d'évaluation des compétences en stage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Le déroulement des MSP :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

a- Présence du Cadre formateur (MSP1)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

b-Présence du tuteur IBODE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

c- Grilles d'évaluation

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

d-Qualité des échanges avec les évaluateurs après les MSP

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Vos commentaires et remarques sur les modalités d'évaluation cliniques qui vous ont été proposées.

Votre réponse

6- BILAN DE FIN DE 1ERE ANNEE DE FORMATION

En terme de niveau d'exigence de l'IRIBODE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

En terme de réponse de l'équipe de l'IRIBODE à vos attentes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Sur l'ambiance générale du groupe promotion

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Dans quelle mesure la formation a t-elle amélioré vos connaissances dans les disciplines chirurgicales enseignées ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	Excellent

Recommanderiez-vous cette formation à l'IRIBODE de la Réunion ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Très mauvais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Excellent

Vos commentaires et remarques sur cette tère année de formation

Votre réponse

E oyer

Effacer le formulaire

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce formulaire a été créé dans IES Reunion. Signaler un cas d'utilisation abusive

Google Forms

XIV. PARTENARIATS MIS EN PLACE

-Mutualisation des enseignements en simulation et pratiques simulées avec l'IRIADE des IES du CHU de La Réunion

-Partenariat avec école IBODE de Lille et l'IFITS pour l'UE Recherche et dispositif mémoire (Chap VI mutualisation avec d'autres formations en santé)

Ci-joint :
-Présentation du partenariat pour l'UE recherche et le dispositif mémoire

PARTENARIATS AVEC AUTRES FORMATIONS EN SANTE MIS EN PLACE EN 2022-2023

Depuis septembre 2022, l'IRIBODE a mis en place un partenariat avec :

- L'école IBODE de Lille, Parc Eurasanté Est 351 rue Ambroise Paré Bâtiment M.F Collière- 1er étage 59120 LOOS
- L'Université de Lille, UFR3S Sciences de Santé et du Sport situé à l'Avenue Eugène Avinée. 59120 LOOS,
- Et l'IFITS, Institut de Formation Inter hospitalier Théodore Simon situé au 19, avenue de Maison Blanche 93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Ce partenariat vise à mutualiser l'enseignement de l'UE Recherche et de l'UE mémoire ce qui représente un volume total d'heures de 63 H

L'intervenant est M Christophe DEBOUT, IADE, CSSP PhD. Qualifié aux fonctions de maitre de conférences en sciences infirmières. Membre de la Chaire Sciences Po/IDS UMR Inserm 1145

La répartition des heures d'enseignement se fait ainsi :

- L'enseignement commun avec l'école de Lille représente 35 heures
- L'enseignement en suivi spécifique pour l'Ecole d'IBO du CHU de La Réunion, sous forme de séminaire correspond à 28 heures

XV. AVIS DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

-Le dossier de demande d'accréditation, version 2, sera présenté à la **CFVU de l'Universitée** de La Réunion qui se déroulera le mardi 12 septembre 2023
Le dossier d'accréditation sera présenté au CA de l'Universitée de La Réunion

En 2022, le dossier de demande d'accréditation version 1, a été présenté à la CFVU du 09 septembre 2022 et au CA de l'Université.

-**L'UFR Santé de l'Université** de la Réunion présentera pour avis, ce dossier de demande d'accréditation version , au Conseil d'UFR du 15/09/2023

En 2022, l'UFR Santé de l'Université de la Réunion avait présenté pour information le dossier de demande d'accréditation version juillet 2022 au Conseil d'UFR restreint. Il avait recueilli un avis favorable à l'unanimité, avant d'être adressé au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en juillet 2022. L'UFR Santé de l'Université de la Réunion avait présenté pour avis ce dossier de demande d'accréditation lors du Conseil d'UFR du 26 août 2022.

XVI. AVIS DE L'ECOLE

1- **Les membres du Conseil Technique exceptionnel de l'IRIBODE du 24/08/2022** a validé le dossier de demande d'accréditation version 1 de juillet 2022 et la démarche d'universitarisation

2- **Les membres du Conseil Technique de l'IRIBODE du 29/11/2022** a validé la 1ere année d'études de l'IRIBODE, 2022-2023, promotion 2022-2023.

3- ICOGE IRIBODE : 1ere constitution prévue le 11/10/2023

Présentation de l'ensemble des documents pédagogiques des deux années d'études de la formation IRIBODE

Ci-joint :

- CR CT IRIBODE du 24/08/2022
- CR CT IRIBODE du 29/11/2022

CHU LA REUNION	Région Réunion / l'Europe s'engage La Réunion	IFSI/A/FOR Version 4
INSTITUT D'ETUDES DE SANTE	**COMPTE RENDU**	MAJ : 04/06/14

☑ CONSEIL TECHNIQUE/PEDAGOGIQUE		❒ CONSEIL DE DISCIPLINE
❒ IFSI NORD ❒ IFSI SUD ❒ IFAP ❒ IFA	❒ IRIADE ☑ **IRIBODE** ❒ ESF ❒ IFMK	❒ IFAS NORD ❒ IFAS SUD

Date	Heure	Lieu
Mardi 29/11/2022	**De 13h30 à 17h00**	**Salle de Coordination IES** **En visio CHOR**

Participants :

Membres de droit :

- Madame PELLASSY-TARBOURIECH Denise – Conseillère technique et pédagogique, Représentant Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de la Réunion – Présidente,
- Monsieur BOUVIER Thierry – Directeur de l'IRIBODE,
- Monsieur le Professeur BOUKERROU Malik – PU-PH - Conseiller scientifique de l'IRIBODE,
- Monsieur BELLIER Franck – Directeur de l'Enseignement, Coordonnateur général des IES du CHU Réunion

Membres élus :

Les représentants des élèves :

Promotion 2021-2023 :

- Monsieur BINDEL Hervé
- Monsieur ROUGET Guillaume

Promotion 2022-2024 :

- Madame PELLEGRINO Magali
- Monsieur GAVAUDAN Guillaume

Les représentants des enseignants :

- Madame OLLIVIER Katy – Cadre de santé IBODE – Centre Hospitalier Ouest Réunion,
- Madame MARIAMON Flavie – Cadre de santé IBODE - Formateur à l'IRIBODE

Membres invités :

- Madame LETT Carole –Formatrice à l'IRIBODE

Absents :

- Monsieur le Docteur KASSIR Radwan – Médecin spécialiste qualifié en chirurgie – CHU Réunion site Nord.
- Le Directeur du service de soins infirmiers de l'établissement gestionnaire de l'école ou son représentant
- Représentant de la Région Réunion.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente ouvre la séance à 13h36 par un tour de table de présentation.

Point N° 1	**Approbation du compte-rendu du conseil technique « exceptionnel » du 24/08/2022**
Discussions	**Madame PELLASSY rappelle les règles de confidentialité dans les instances et demande que la mention « diffusion restreinte » soit ajoutée sur tous les documents relevant de situations individuelles pour les prochains conseils techniques.** Aucune remarque sur le compte-rendu. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.
Point N° 2	**Règlement intérieur - Année scolaire 2022-23**
Discussions T.BOUVIER F.BELLIER	*Le règlement intérieur a été adressé aux membres.* Pour rappel, le règlement intérieur est commun à tous les Instituts d'Etudes en Santé sites Nord et Sud du CHU de la Réunion (IFAS-IFAP-IFA-IFSI-IFMK-IRIADE-IRIBODE-Sagefemme). <u>Modifications pour 2022-23</u> : - Article 9 page 13 : Consignes de sécurité en période cyclonique, il a été modifié : *« En phase de sauvegarde, tous les établissements scolaires restent fermés, y compris les IES, pour les étudiants et élèves. Les personnels des IES rejoignent leur lieu de travail dès la levée de l'alerte orange ou rouge, ou bien dès le passage en phase de sauvegarde »* Nouvelle procédure mise en place selon le modèle de l'Université de la Réunion. - Article 24 page 20 : Obligation vaccinale : « *Lors de l'entrée en formation, l'élève/l'étudiant doit fournir impérativement pour l'inscription un certificat médical de vaccination anti-COVID-19 »* Mise à jour des textes concernant la formation IBODE. **Avis favorable à l'unanimité**
Point N° 3	**Constitution du Conseil de Discipline (Promotion 2022-2024)** Année universitaire 2022-2023
Discussions T.BOUVIER	En référence à l'arrêté du 22/10/2001 (art.37) **: *« Dans chaque école préparant le diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire, le Directeur de l'école est assisté d'un conseil de discipline.* *Ce conseil comprend notamment un représentant des élèves tirés au sort parmi les représentants élus au conseil technique ».* ** dans l'attente du nouveau texte sur la réingénierie IBODE <u>Sont élus à l'unanimité</u> : *Promotion 2022-24 :* - PELLEGRINO Magali (Titulaire) - GAVAUDAN Guillaume (suppléant) *Promotion 2021-23 :* Monsieur ROUGET Guillaume poursuit son mandat pour 2022-23 comme le précise le texte (art. 32) : « Les représentants des élèves sont élus pour une durée égale à celle de la formation ».

Point N° 4	**Bilan pédagogique (Promotion 2021-2023)**
Discussions C.LETT	*Le bilan de formation a été adressé aux membres.* Mme LETT rappelle le profil de la promotion IRIBODE 2021-2023 : - 13 élèves en formation : 7 femmes – 1 homme - Moyenne d'âge de 38 ans - 5 venant d'une structure privée et 9 du public - 11 financés et 2 en autofinancement - Expérience professionnelle allant de 8 mois à 21 mois
D.PELLASSY	Financement de la formation : Madame PELLASSY précise que l'ARS devrait reconduire son financement pour 2023, plus précisément maintenir les 70% de salaire pour les étudiants IBODE venant du privé comme cela a été fait auparavant sur deux promotions. Une réunion de travail est prévue prochainement avec les cliniques privées de l'île, l'IRIBODE et l'ARS. Monsieur BELLIER demande à l'ARS d'obtenir plus de précisions sur le financement du stage Métropole.
C.LETT	• **Enseignement théorique :** - Module 1 : moy. 16.05/20 (14.63 <17.39) / janv-fév 22 - Module 2 : moy. 12.44/20 (9.45<14.05) / mai 22 - Module3 (1ère partie) : moy. 13.36/20 (9.81<16.89) / août 22 - Les résultats du Module 4 sont en attente (réalisé en nov. 22) - Le Module 3(2ème partie) sera évalué le 15 déc.22 - Le Module 5 (actes exclusifs) sera évalué la semaine du 09 janv.23. Aucune action de formation continue n'a été nécessaire cette année puisque les IBODE de l'île ont tous été formés. ➲ Epreuves de rattrapage prévues pendant la semaine du 06 février 23 pour : - M2 : 2 EIBO - M3(1) : 1 EIBO Les 21 heures d'AFGSU sont programmées les 09-12 et 13 déc.22 • **Enseignement clinique :** - Déroulement des stages conforme au prévisionnel - Stages validés par l'ensemble de la promotion Une exception : Mr Guillaume ROUGET stage 6 non validé Les stages restants selon la programmation initiale : - Stage 8 : du 14 novembre au 11 Décembre 2022 - Stage 9 : du 19 Janvier au 5 Février 2023 - Stage 10 : du 13 Février au 12 Mars 2023 **Stage DE + MSP DE : du 13 Mars au 17 Mars 2023** Les Mises en Situation Professionnelles : - MSP 1 : moy. 30.13/40 (27 < 32.75) - MSP 2 : moy. 34.63/40 (24 < 39.25) - MSP 3 : en cours Tous les EIBO ont eu des notes de MSP en progression sauf 2 EIBO qui ont légèrement baissé.

C.LETT	Echéancier du TIPI : • Remise à l'IRIBODE : 10 février 2023 • Soutenance orale : 23 et 24 mars 2023 Suivi pédagogique individualisé : - Fiches de progressions renseignées selon le calendrier - Le dernier suivi à T2 : septembre 2022 - Suivi bénéfique pour repérer les points de vigilance sur lesquels insister pour chaque étudiant en lien avec les enseignements/stages: - compétences à améliorer - axe de travail/révision - communication à retravailler Remarques : - Certains EIBO n'ont pas effectué de stage de bloc dans le privé - Quelques EIBO ont eu du mal à trouver leur place en tant qu'aide-opératoire dans le public (internes/externes). Monsieur BOUVIER précise que dans la réingénierie de la formation, les EIBO devront effectuer 6 semaines spécifiques de stage en tant qu'assistant chirurgical. Synthèse générale : - Bilan globalement positif grâce à une promotion très solidaire et aidante pour les étudiants les plus en difficultés - Niveau très disparate - Des difficultés persistent pour certains étudiants - Encore de nombreux efforts à fournir
T.BOUVIER	Bilan et attendus des EIBO 2021-23 : • Accessibilité « compliquée » à Openathens de juin à oct 2022 : Openathens est une plateforme unique numérique pour accéder aux ressources documentaires médicales du CHU sur site ou à distance. Le CHU a souscrit un abonnement à cette plateforme. Le personnel de l'IES ainsi que les étudiants peuvent y accéder et commander des articles à la demande (10€ par article) via le centre de documentions de l'IES ; • Problèmes de connexion : Zottero – Sphinx : Les étudiants ne peuvent pas se connecter à sphinx Déclic (logiciel permettant d'élaborer des questionnaires en ligne et de récolter les données, dans le cadre du Mémoire professionnel. Ils sont de plus en plus nombreux à utiliser ce logiciel ; Chez les spécialités IADE/IBODE, Monsieur VINEL, Cadre de santé Hygiéniste, intervient 5 heures sur cet enseignement. Pour information, le CHU dépense 230 000 € en abonnement numérique. • Sujets évaluations des modules « trop complexe et médical » : Les sujets seront de plus en plus complexes avec la réingénierie de la formation IBODE ; Par conséquent, une charge de travail personnel plus conséquente sera demandée.
T.BOUVIER	Situations individuelles : ❶ **Madame GAUCHE Murielle** : - N'a pas validé le module 2 (note 9.88/20) en session 1 - Session 2 prévue la semaine du 06 février 2023 - Modalités d'évaluation et programme identiques à la session 1 ❷ **Madame VIENNE Adoralice** : - N'a pas validé le module 2 (note 9.45/20) en session 1

T.BOUVIER	- N'a pas validé le module 3 (1ère partie) : note 9.81/20 Nb/ Le module 3 comprend 2 épreuves notées chacune sur 20 points. Conformément à l'annexe II de l'arrêté de formation du 22/10/2001, ce module est validé si la somme totale des deux épreuves est égale ou > à 20/40. Les résultats du M3 (2ème partie) seront connus mi-janvier 2023 • Epreuve de rattrapage du M2 -session 2 : **semaine du 6 au 9 février 2023** ➲ Pour rappel, le parcours de Madame VIENNE Adoralice : - Etudiante réunionnaise qui a suivi sa formation à l'IFSI de Reims - A obtenu son concours IBODE post-IFSI en 2020 sur dossier - Retour à la Réunion pour raisons personnelles en position de report d'un an validé par Reims. - A demandé une intégration à l'IRIBODE de la Réunion pour la rentrée d'octobre 2021. Demande qui a été validée au conseil technique du 28/08/2021 *Commentaires des délégués* : - Adoralice n'a pas de problèmes de communication. - Elle fait des fiches de révision comme tous les étudiants - Elle travaille les week-ends dans son ancienne clinique Madame PELLASSY suggère de demander son dossier pédagogique à l'IFSI de Reims. Madame LETT doit la rencontrer de nouveau pour éclaircir sa situation personnelle. *Synthèse sur le dossier de ces deux étudiantes :* Etudiantes présentant : - D'importantes difficultés d'assimilation et de compréhension lors des enseignements - Des difficultés de rédaction et de compréhension lors des évaluations - Des bases d'enseignements fondamentaux fragiles - Nécessitent un accompagnement individuel important, très chronophage

Point N° 5	**Situation individuelle ROUGET Guillaume**
Discussions T.BOUVIER	*Compte-rendu de situation adressé aux membres* *Etudiant représentant des élèves de la promotion 2021-23, Monsieur ROUGET est prié de se retirer de la salle de réunion à 15h00 afin que les autres membres puissent discuter de sa situation individuelle.* ***Synthèse :*** • Stage 6 non validé au CHU Sud en chirurgie digestive pour problème de comportement et de communication • Proposition de mise en place d'un stage de rattrapage de 4 semaines (session 2) du 13 février au 12 mars 2023 en chirurgie viscérale – Lieu non déterminé à ce jour Suite de sa formation : • Stage 10 programmé du 13 mars au 9 avril 2023 • Stage DE + MSP DE : du 10 au 14 avril 2023 • Soutenance TIPI : Semaine du 17 avril 2023 • Fin de formation décalée d'1 mois minimum • Etudiant promotionnaire. Etablissement d'appartenance informé (CHOR)
G.ROUGET	*Monsieur ROUGET retourne en salle de réunion cinq minutes plus tard. Il lui est demandé d'exposer son avis concernant la non validation du stage :* Propos de Monsieur ROUGET : - Le bilan de mi-stage a été effectué sans problème - La MSP s'est bien déroulée dans l'ensemble (note 24/40) - L'évaluation du stage n'a pas pu être faite le dernier jour de stage - La tutrice a voulu remplir la grille d'évaluation en son absence - Le cadre a fait remonter des problèmes de communication qui, selon lui, lui semblent injustes au point de ne pas valider son stage. - Aucun problème de communication avec les chirurgiens - Le stage actuel à la Clinique Durieux se déroule plutôt bien *Il est demandé à Monsieur ROUGET de se retirer de nouveau à 15h15 afin de statuer sur sa situation.* Avis de l'équipe pédagogique : Vu en entretien pédagogique en présence de Monsieur Bouvier, il en ressort : - Etudiant avec des notes correctes - Tous les modules ont été validés - Les MSP sont validées - Etudiant qui devra néanmoins se remettre en question et travailler sur une autoévaluation en continu → Il s'agirait d'un accident de parcours *Retour en salle de réunion de Monsieur ROUGET à 15h17 où il lui est indiqué que sa présentation devant le jury diplôme d'état se tiendra le 27/04/2023 sous réserve de la confirmation de la DEETS.* **➲ Courrier à adresser à la Direction du CHOR copie au Cadre**

Point N° 6	**Organisation du Diplôme d'Etat (promotion 2021-23)**
Discussions T.BOUVIER	Date prévisionnelle en attente de confirmation de la DEETS : ✓ Jury présidé par la DEETS le vendredi 31 mars 2023 à 13h30 ✓ Remise des attestations de réussite à partir de 17h
Point N° 7	**Demande d'intégration (GOMIS Olivier)**
Discussions T.BOUVIER	*Demande adressée aux membres* <u>Synthèse du dossier de Monsieur GOMIS :</u> - Demande par mail de mutation en date du 02/11/2022 - Exerce depuis juillet 2022 à la Clinique Durieux - Etudiant de l'école IBODE de Marseille en 2021-2022 en autofinancement - Stage 9 en chirurgie viscérale NON validé - Stage 11 de rattrapage (session 2) en chirurgie viscérale NON validé - Etudiant non présentable au DEIBO - Pas de stage DE et pas d'épreuves DE (MSP et TIPI) • Avis du Conseil technique du 05/07/2022 de l'école d'IBODE de Marseille : **Redoublement des 18 mois de formation** Au vu de son dossier pédagogique, les membres du conseil technique de l'IRIBODE émettent à l'unanimité un **avis défavorable** à sa demande d'intégration.
Point N° 8	**Profil de la promotion 2022-24**
Discussions F.MARIAMON	*Présentation de la promotion et bilan de début de formation transmis aux membres* <u>Profil de la promotion :</u> - 15 étudiants - 2 garçons – 13 filles - Moyenne d'âge de 34 ans (21 ans < 44 ans) - 5 EIBO issus du secteur privé - 10 EIBO issus du secteur public - Expérience d'IDE au bloc opératoire varie de 1 an à 14 ans - 1 EIBO sans expérience (endoscopie) - 1 EIBO post IFSI
Point N° 9	**Organisation de la formation (promotion 2022-2024) – 1ere année de la ré ingénierie des études (Arreté 27 avril 2022)**
Discussions T.BOUVIER F .MARIAMON	*Documents transmis aux membres par mail/sur table* • <u>Planification scolaire</u> (conformément à l'arrêté de formation du 27/04/2022) / *transmis par mail* - Vacances scolaires : 1 semaine par semestre ; pour les EIBO promotionnaires, il leur restera 3 semaines de congés à prendre et devront travailler 2 semaines sur la période de juillet/août

- Nombre d'heures d'enseignement théorique très élevé en 1ère année
- Cours et stages : 35 heures/semaine
- La dernière semaine de cours de juin 2023 est programmée pour que les EIBO puissent présenter leurs bilans de stage Métropole et faire une présentation de l'UE optionnelle

Quelques modifications par rapport à la planification initiale présentée au conseil technique exceptionnel du 24/08/2022 :
→ la semaine UE optionnelle (prévue pour que les EIBO puissent assister au JNEP) initialement prévue la semaine du 24/04/23 est déplacée à la semaine du 22/05/23 ; Pour information, le congrès JNEP se tiendra à TOURS les 25 et 26 mai 2023
→ la session AFGSU prévue initialement en juillet avec les EIA sera probablement décalée à fin août (dans l'attente de la validation du CESU) en sachant que 2 EIBO sont à jour de leurs attestations de formation.

- Projet pédagogique (*transmis par mail) :*

Idem, validé au conseil technique d'Août 2022

- Listes des intervenants/ intervenants universitaires (*remises en séance) :*

A rajouter Dr TRAN qui sera PUPH en 2023

- Maquette pédagogique modifiée *(remise en séance)* :

Ajout des ECTS pour chaque stage

- Dispositif d'évaluations (nouveau document remis en séance):

Tableau faisant apparaître pour chaque UE :
- Nombre d'heures de cours
- Semaine de l'évaluation de l'UE
- Durée de l'évaluation
- Modalités de l'évaluation (travail écrit/oral/dossier/individuel/groupe)
- Nombre d'ECTS attribués

→ **Avis favorable à l'unanimité**

Elearning Anglais (logiciel Myschool):
- Retour satisfaisant des étudiants
- Progression spécifique initiale
- Outils pédagogiques satisfaisants
- Livrets d'acquisition très intéressants
- Demande la présence d'un professeur d'anglais pour la grammaire

CONCLUSION :
Avis favorable à l'unanimité des membres pour l'organisation de la formation de cette 1ere année de mise en place de la réforme des études IBODE (Arrêté 27 avril 2022)

Point N° 10	**Formation clinique (promotion 2022-2024)**
Discussions T.BOUVIER	• Liste des terrains de stage (*transmis par mail* : *Pas de changement* → **Avis favorable à l'unanimité** • Parcours de formation clinique prévisionnel : → **Avis favorable à l'unanimité** et à communiquer aux étudiants • Liste des terrains de stage « Recherche » : Terrains de stage envisagés : - CIC-EC - CYROI/PIMIT - DETROI - CSSOI - DRCI - CHU avec équipe PUPH (projet en cours) → Une réunion de groupe de travail est programmée fin janvier 2023 • Liste des terrains de stage « Assistant chirurgical » (6 semaines) : Terrains de stage envisagés à formaliser avec les chirurgiens : - Clinique Ste Clotilde - Clinique St Vincent - Clinique les Orchidées - Clinique Durieux - GHER - CHOR - CHU sites Nord et Sud → Une 1ère réunion de groupe de travail s'est déroulée en octobre 2022 mais peu de chirurgiens ont pu y assister. Une 2ème réunion est prévue fin janvier 2023. **CONCLUSION :** **Avis favorable à l'unanimité pour l'organisation de la formation clinique de cette 1ere année de mise en place de la réforme des études IBODE (Arrêté 27 avril 2022)** **Bilan et attendus des EIBO 2022-2024** - Une communication de la planification des évaluations « trop tardive » - Eclaircissement des modalités des évaluations - Stage Métropole : début de stage variable selon les terrains - Fin du Stage métropole sem 25 suivi en sem 26 d'une semaine de cours : Demande de décalage de cette semaine pour prolonger des congés en métropole - Demande de décaler la formation AFGSU la dernière semaine d'Août 2023
Point N° 11	**Filière apprentissage sélectionnée par l'employeur**
Discussions T.BOUVIER	Dans l'arrêté de formation du 27/04/2022 (art.16, 37 et 38), il est mentionné : *« Les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'alternance sollicitent une inscription auprès d'une école de leur choix, autorisée par le président du conseil régional en application de l'article L. 4383-3 du code de la santé publique et habilitée, lorsqu'il s'agit d'un contrat*

	d'apprentissage, à délivrer des actions de formation par apprentissage au sens de l'article L. 6211-2 du code du travail. Le directeur de l'école concernée procède à leur admission directe en formation, au regard des documents suivants décrivant la situation du futur alternant. » A ce jour, aucune demande formulée ; Questions en attente de réponse : - Quels sont les besoins à la Réunion ? - Quel sera l'engagement de l'établissement ? - Quelles seront les attentes ? ➲ **Pour le moment, pas de demande d'agrément pour ce dossier**

Point N° 12	**Demandes de stage EIBO de Métropole sur la Réunion**
Discussions T.BOUVIER	Année scolaire 2022-23 : Sur 36 demandes de stage 30 Avis favorables ■ La neurochirurgie et la chirurgie cardiaque ■ L'orthopédie ■ La gynécologie ■ Le viscéral ■ L'ORL-OPH EIBO présents majoritairement sur la période d'avril à août 2022 Année scolaire 2023-24 : A ce jour, 13 demandes de stage : • 3 Avis favorables et 1 en attente de réponse ■ La neurochirurgie CHU Sud ■ Chirurgie Maxillo faciale CHU ■ ORL – Durieux Point positif : facilite la recherche de places de stage pour nos étudiants (stages obligatoires en Métropole)
Point N° 13	**Concours 2023**
Discussions T.BOUVIER	*Calendrier des concours transmis aux membres.* - Période d'inscriptions : 13 mars au 3 avril 2023 - Epreuves d'admissibilité : jeudi 13 avril 2023 - Affichage des résultats admissibilité : vendredi 14/04/2022 - Epreuves d'admission : Lundi 24 avril 2023 - Jury d'admission mercredi : Lundi 24 avril 2023 - Affichage des résultats : mardi 25 avril 2023 Professeur BOUKERROU ne sera pas disponible pour l'oral d'admission le 24/04/23. Par conséquent, il demande à reprogrammer une autre date.
Point N° 14	**Journées préparatoires au concours spécialisé IBODE**
Discussions T.BOUVIER	*Planification des journées 2022-23 transmise aux membres* - Deux dispositifs de préparation distincte pour IRIADE et IRIBODE. - Arrêt de la préparation concours école de Puériculture - Nombre de candidats : 11 - 5 journées / 3 périodes (02/11/22 au 10/03/23) - Animation : formatrices IBODE – professionnels IBODE - Contenu : Favoriser la réflexion, la consolidation et l'expression du projet professionnel

Point N° 15	**Formation Mesures Transitoires**
Discussions T.BOUVIER	*Note d'information session nov.2022 transmise aux membres* Rappel : Le décret n°2019-678 du 28 juin 2019, fixe des mesures dérogatoires dites transitoires pour les infirmiers au bloc opératoire. L'IRIBODE a mis en place la formation de 21h décrite dans le décret, délivrant une autorisation définitive d'exercer 3 actes exclusifs (aide à l'aspiration, à l'exposition et à l'hémostase) depuis 2021. Trois sessions se sont déroulées à ce jour (70 IDE ont suivi cette formation) : - Session 1 : novembre 2021(24 IDE formés) - Session 2 : avril 2022 (25 IDE formés) - Session 3 : 16-18 novembre 2022 (21 IDE formés) ✓ Estimation besoin Réunion au départ : +/- 150 IBODE ✓ Prévisionnel de 2 sessions en 2023 (Mai/juillet) ✓ Reste environ une cinquantaine d'IDE à former avant décembre 2025 : - 25 CHU Nord - 7 CHU Sud - 1 GHER - 9 Ste Clotilde - 5 Les Orchidées - 6 Durieux - Avicennes – St Vincent ?? Points forts : - Interaction avec les intervenants - Rappel législatif art 1 B « gestion des risques »
Point N° 16	**VAE IBODE**
Discussions T.BOUVIER	**Pas de prévisionnel de la DEETS.** Madame PELLASSY se charge de faire un point avec la DEETS à ce sujet. Pour information, l'IRIBODE n'a pas été sollicité par la DEETS depuis 2 ans.
Point N° 17	**Budget prévisionnel 2022**
Discussions T.BOUVIER	*Budget transmis aux membres en séance* Dépenses prévisionnelles IES : plus 12 millions d'euros - Dépenses IRIADE : 248 000 € (une promotion) - Dépenses IRIBODE : 430 000 (deux promotions) Conclusion : **Avis favorable sur le budget prévisionnel.**

Point N° 18	**Questions diverses** **Date du prochain conseil Technique**
Discussions T.BOUVIER	**Mise en place du tutorat inter promotion des EIBO** : Pour rappel, l'objectif du tutorat est de donner des conseils, répondre à des questions sur des stages/cours, aider à l'accompagnement pédagogique du tutoré. Le choix est orienté selon l'affinité et le lieu de provenance des étudiants. Une charte a été initiée par les étudiants, précisant les objectifs, durée, temps de suivi, etc.. Ce document sera soumis, pour validation, à l'équipe pédagogique. Un bilan sera fait et les modalités seront à formaliser.

Madame PELLASSY-TARBOURIECH Denise
Présidente de séance
Représentante Mme la Directrice Générale de l'ARS Réunion

CHU LA RÉUNION	Région Réunion / l'Europe s'engage à La Réunion	IFSI/A/FOR Version 4
INSTITUT D'ETUDES DE SANTE	**COMPTE RENDU**	MAJ : 04/06/14

☑ **CONSEIL TECHNIQUE/PEDAGOGIQUE** ☐ **CONSEIL DE DISCIPLINE**

☐ IFSI NORD	☐ IRIADE	☐ IFAS NORD
☐ IFSI SUD	☑ **IRIBODE**	☐ IFAS SUD
☐ IFAP	☐ ESF	
☐ IFA	☐ IFMK	

Date	**Heure**	**Lieu**
Mercredi 24/08/2022	**De 13h30 à 15h30**	**Salle de réunion IES** **En visio avec Pr KASSIR Radwan et Pr DORAY Bérénice**

Participants :

Membres de droit :

- Madame PELLASSY-TARBOURIECH Denise – Représentante de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Réunion, Présidente,
- Monsieur BOUVIER Thierry - Directeur de l'IRIBODE,
- Monsieur le Professeur BOUKERROU Malik –Conseiller scientifique de l'IRIBODE,
- Monsieur le Professeur KASSIR Radwan – Médecin spécialiste qualifié en chirurgie, CHU Nord Réunion,
- Monsieur BELLIER Franck – Directeur de l'Enseignement du CHU Réunion, représentant le Directeur Général du CHU de la Réunion,

Membres élus :

Les représentants des enseignants :

- Madame MARIAMON Flavie – Cadre de santé IBODE, Formateur permanent de l'IRIBODE,

Les représentants des élèves :

- Monsieur BINDEL Hervé (promotion 2021-2023)

Membres invités :

- Madame LETT Carole – FF Cadre de santé IBODE, Formatrice permanente de l'IRIBODE,
- Professeur DORAY Bérénice – Doyenne de l'Université, Chargée de mission Promotion et Prévention en santé
- Madame DANIEL Erell, Elève Directeur d'Hôpital de l'EHESP en stage à l'ARS de la Réunion

Absents :

- Représentant de la Région Réunion

Absents excusés :

- Madame GONNEAU Gladys, Cadre Supérieur de Santé, représentante du Coordonnateur Général des soins du CHU de la Réunion
- Monsieur ROUGET Guillaume (promotion 2021-2023)
- Madame OLLIVIER Katy – Cadre de santé IBODE, recevant des élèves en stage, Centre Hospitalier Ouest Réunion.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente ouvre la séance à 13h40 par un tour de table de présentation.

Point N° 1	**Approbation du compte-rendu du conseil technique du 21/04/2022**
Discussions T.BOUVIER	Aucune remarque. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.
Point N° 2	**Bilan pédagogique / résultats diplôme d'Etat (Promotion 2020-2022)**
Discussions F.MARIAMON T.BOUVIER	**Résultats Diplôme d'Etat 2022:** - Session 1 : 16 élèves (dont 1 élève en parcours mixte) ont été reçus au DEIBO du 06/04/2022 - Session 2 : 1 EIBO (SAUVEUR Antoine) Synthèse parcours de fin de formation de Mr SAUVEUR : ▪ Non validation du stage 8 au bloc de viscérale du CHU SUD ▪ Rattrapage du stage 8 au bloc viscérale du GHER = validé ▪ Non validation du stage 10 au bloc vasculaire de CLINIFUTUR ▪ Rattrapage du stage 10 au bloc vasculaire du CHOR = validé ▪ Epreuve MSP DEIBO dans le bloc opératoire ou l'élève est en stage = vasculaire du CHOR semaine du 13 juin 2022 ▪ Soutenance du TIPI le jeudi 23 juin 2022 ▪ Présentation et déclaré admis devant le jury de certification le 06/07/2022 ➲ Réintégration en chirurgie cardiaque au CHU Nord puis le pôle pédiatrique. Mr BOUVIER remercie le CHU pour la prise en charge financière de la poursuite de formation de Mr SAUVEUR. L'équipe pédagogique tient à remercier les tuteurs de stage pour l'accompagnement des étudiants IBODE. **Résultats épreuves du DEIBO :** Note MSP : 25/40 Note TIPI : 23,50/40 →Complément de formation très bénéfique. Monsieur SAUVEUR doit poursuivre son travail sur le plan personnel. Monsieur BOUVIER rappelle que les contenus des échanges lors de ces instances concernant la situation d'un étudiant€ sont soumis au secret professionnel et ne peuvent pas être divulgué.

Point N° 3	Situations individuelles – Promotion 2021-2023
Discussions C.LETT T.BOUVIER	

Ressources humaines :
- Retour de Madame LETT après formation à l'IRMSOI de la Réunion le 27/06/2022
- Réalisation d'un temps de lissage du 27/06 au 01/07/2022
- Temps de passation de 2 jours avec Madame LE BORGNE (pris sur son temps personnel) auprès de la promotion de retour de stage Métropole le 25/07/2022

→ Remerciement de la DSIRMT pour soutien dispositif de passation

Rappel :
Promotion 2021-23 : 13 Étudiants

Résultats théoriques :
- Module 1 : validé
- Module 2 : non validé pour 2 élèves : GAUCHE Murielle – VIENNE Adoralice
  - Note du module 2 = 9,88/20
  - Insuffisances :
    - Radioprotection
    - Architecture du bloc
    - Les technologies au bloc

La session 2 est prévue la semaine du 06/02/2023
- Module 3 (1) évalué la semaine dernière, notation en cours.

Madame LETT constate que ces deux EIBO n'ont pas beaucoup d'expérience du bloc opératoire à l'entrée en formation (8 mois à 1 an).
Un manque de travail personnel est relevé au niveau théorique pour toutes les deux avec de grosses difficultés de compréhension sur les bases fondamentales. Cependant, elles ne rencontrent pas de problèmes particuliers en stage.
Madame LETT a débuté ses visites de stage pour pouvoir faire un point précis sur les apprentissages cliniques.

Rappel situation individuelle de VIENNE Adoralice :
Monsieur BOUVIER revient sur la demande d'intégration à l'IRIBODE de Madame VIENNE Adoralice.
- Etudiante réunionnaise qui a été sélectionnée sur dossier au concours IBODE de l'école de Reims
- Retour à la Réunion pour raisons personnelles en position de report d'un an validé par Reims.
- A demandé une intégration à l'IRIBODE de la Réunion pour la rentrée d'octobre 2021. Demande qui a été validée au conseil technique du 28/08/2021

Etudiante qui a besoin d'un suivi individualisé tant en cours qu'en stage.
Les délégués soulignent que, malgré un tutorat intra promotion, on constate qu'il y a beaucoup de lacunes.
Il s'en suit un échange sur les effets et biais de la sélection sur dossier pendant la période COVID et de l'annulation des deux ans d'expérience pour pouvoir se présenter aux épreuves de sélection.

Conclusion :
Il est nécessaire de mettre en place un dispositif de soutien et d'accompagnement – L'IRIBODE peut leur proposer des supports numériques (ex EMC, …)

Point N° 4	Réingénierie de la formation IBODE
Discussions T.BOUVIER	<u>Références réglementaires :</u> - Décret n°2022-732 du 27/04/2022 - Arrêté du 27/04/2022 - Support DGOS <u>Echéancier de la réingénierie</u> : - Relance des GT juillet 2021 finalisation en novembre 2021 - Janvier 2022, le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, réaffirme son engagement de revoir la formation Ibode pour la porter au niveau Master - Annonce du 12/04/2022 - Arrêté de formation du 27/04/2022 <u>Quelques chiffres sur la formation des IBODE selon la DGOS</u> : - En 2020, 681 EIBO en 1ère année au niveau national (25 écoles) - En 2020, 525 EIBO dont 42 post DEI - En 2021, 490 EIBO dont 5 post DEI Les principes des réingénieries sont axés sur 3 référentiels : - Référentiel d'activité - Référentiel de compétences (vaut pour les évaluations professionnelles) - Référentiel de formation **<u>Les modalités de sélection</u>** : • Epreuve d'admissibilité : Dossier - Les dispensés maxi 5% effectifs (DE Sage-Femme – Etudiants de 5ème année de Médecine – Master) • Epreuve d'admission : Entretien individuel • Dispenses de sélection : les apprentis sélectionnés par leur employeur (en dehors du quota) ➲ À définir le nombre de places ➲ Dans le cadre du renouvellement de l'agrément, il sera nécessaire de préciser si la filière de l'apprentissage sera à ouvrir (à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil technique) Conformément à l'arrêté de formation du 27/04/2022, les apprentis pourront effectuer des stages dans leurs établissements d'origine mais pas dans la même discipline. **<u>Nouveau référentiel de formation et Evaluations :</u>** - Passage de 18 mois de formation à 20 mois (2 ans) avec un retour chez l'employeur ou en congés annuels en fin de 1ère année pendant 2 mois - 4 semestres totalisant 120 ECTS - Délivrance du diplôme d'état et du grade Master par l'Université - Niveau 7 national de qualification des certifications professionnelles - Processus d'universitarisation par une accréditation des universités partenaires auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur pour délivrer la formation sanitaire par une école de formation non médicale - Contractualisation par convention avec une composante santé + Conseil Régional - Inscriptions des EIBO dès 2022 directement auprès de l'UFR Santé (en attente du lien de connexion) Monsieur BELLIER précise que la convention tripartite sera intégrée dans la convention cadres comme pour l'IFMK et l'IRIADE.

Maquette de formation selon le référentiel : *(transmis aux membres)*

- 5 Blocs de compétence
- 12 Unités d'Enseignement
- Formation clinique de 1645h (47 semaines de stage)
- Axe Recherche (4 semaines de stage et mémoire)
- Stage d'Assistant chirurgical (6 semaines en continu ou discontinu)
- Modalités des évaluations : écrit/oral – groupe/individuel sur les connaissances des fondamentaux ou par études de situations (simulation/écrit…)

Monsieur BOUVIER souligne qu'il est indispensable de renforcer la mutualisation IADE/IBODE.

Etat d'avancement de la procédure d'accréditation :

- Dossier comprenant 16 chapitres
- Remis à l'UFR santé Réunion mi-juillet 2022
- Envoyé au Ministère fin juillet
- Présentation aux instances :
  - CT IRIBODE le 24/08/2022
  - Conseil de Fac UFR santé le 26/08/2022
  - CFVU le 05/09/2022
- Après une première étude par le MESR, il y aura probablement des demandes de renseignements complémentaires avant accréditation.

Stage Assistant chirurgical : 6 semaines (à définir) :

Plusieurs questionnements sont abordés et sont suivis d'échanges :

- Comment organiser ce stage en secteur public car le rôle d'assistant chirurgical est souvent déjà occupé par les internes ?
- Dans le privé, cette fonction est celle souvent occupée par les IBODE. A organiser l'encadrement de l'EIBO avec le volet pédagogique de cette mission de manière continue sur plusieurs semaines notamment vis-à-vis de la notion de productivité d'une structure privée.
- Les objectifs de ce stage seront à explicités aux chirurgiens qui sont les tuteurs directs. Ce stage est en lien avec la compétence 3
- L'organisation de ce stage est posée sous la forme continue ou discontinue, sur une durée de 6 semaines ou de 2 fois 3 semaines. Cette durée sera à définir.
- Insérer ce stage spécifique dans l'ensemble du parcours de stage.

Il est rappelé qu'actuellement dans le cadre du référentiel du 22/10/2001, les EIBO réalise déjà des jours « d'aide-opératoire » qui correspondent à la fonction du référentiel du 27/04/22 d'aide chirurgical. Il ne s'agit pas non plus d'une nouvelle activité ou mission des EIBO.

Pistes d'orientation :

- 1 semaine par stage en discontinu
- 2 semaines au cours des stages Métropole

Propositions

➲Les attendus et les objectifs de ces stages devront être précisés et explicités en collaboration avec les chirurgiens tuteurs

➲ Mise en place d'un groupe de travail avec les chirurgiens du public et du privé mené par Pr Boukerrou la direction et l'équipe pédagogique.

Stage Recherche : 4 semaines (à définir)

- Stage d'initiation à la Recherche fondamentale
- Méthodologie de la recherche du mémoire dispensée par Christophe DEBOUT– MCU en partenariat avec l'école d'IBODE de LILLE

- Pourra se faire dans des laboratoires affiliés (DETROI ?...), dans les services de recherche translationnelle ou dans un bloc opératoire (peut-être de façon épisodique)
- Cf IRIADE (4 semaines) avec de bons retours des EIA

Piste d'orientation :
➲positionner sur ces terrains de stage un binôme EIA-EIBO
➲ Mise en place d'un groupe de travail avec des chirurgiens, l'UFR Santé, Pr BOUKERROU, Pr VON-THEOBALD (Président CME), Pr KASSIR et Mr MEILHAC Olivier (Vice-Doyen Recherche).

Ebauche du projet pédagogique : *(transmis aux membres)*
- Master 1 : stages (14 semaines : 490 h) – cours (26 semaines : 910 h) – vacances (2 semaines : 70 h)
- Retour chez l'employeur/vacances (juillet-août)
- Master 2 : stages (33 semaines : 1155 h) – cours (7 semaines : 245 h) – vacances (2 semaines : 70 h)
- Stage 1 : stage d'immersion pour évaluation des connaissances
- Stage Métropole (9 semaines : Mai/Juin) peut-être envisagé des stages Erasmus ?
- Fin de semestre 2 : apports théoriques stage Recherche
- Le choix ou les choix de la méthodologie de recherche
- Le choix du directeur de mémoire

Professeur BOUKERROU propose que chaque EIBO cherche leur directeur de mémoire et lui propose leur projet de recherche de leur mémoire.

Projet de maquette pédagogique : *(transmis aux membres)*
- Répartition des ECTS par UE/semestre
- Le référentiel donne un nombre d'ECTS global (30 ECTS) à répartir sur le semestre. L'IRIBODE les a répartis de façon cohérente en fonction du volume horaire
- 1 semaine de stage est égale à 1 ECTS
- A ce jour, la maquette ne permet pas de faire des stages ERASMUS

	PRATIQUE			THEORIE			TOTAL
Semestres	Nbre semaines	Nbre Heures	ECTS	Nbre semaines	Nbre Heures	ECTS	ECTS
S1	6	210	6	14	490	24	30
S2	8	280	8	12	420	22	30
S3	16	560	16	4	140	14	30
S4	17	595	17	3	105	13	30
TOTAL	47	1645	47	33	1155	73	120

Conclusion :
Avis favorable des membres du conseil technique sur l'avancée de ce processus d'universitarisation.

Monsieur BOUVIER tient à féliciter Madame MARIAMON pour son investissement et son professionnalisme sur ce dossier de réingénierie de la formation IBODE. Il remercie également l'ARS ainsi que l'UFR Santé pour leur soutien et leur accompagnement.

Points ajoutés	**Concours – Formation Mesures transitoires**
Discussions T .BOUVIER	Concours : 15 EIBO à la rentrée 2022 3 reports bénéfice concours pour 2023 Formation mesures transitoires (21 h) : - Estimation besoin Réunion : +/- 150 IDE - Nombre total formés : 48 IDE - 3ème session : du 16 au 18 novembre 2022 - Prévisionnel de 2 sessions/an jusqu'en 2025
Point N° 5	**Questions diverses** **Date des prochaines instances**
Discussions T.BOUVIER	Proposition de date de l'ICOGI : Le 07 ou 15 novembre 2022 (13h30) ? Qui présidera ? UFR ? ARS ? Fin de la séance : 16h20

Madame Denise PELLASSY-TARBOURIECH

Présidente de séance
Représentant Mr le Directeur de l'ARS REUNION